



**HAL**  
open science

# De la Nippon Valley et des échanges profonds entre l'Alsace et le Japon : de la fin des années 1970 à aujourd'hui, de l'Alsace au Japon

Dylan Paulus

► **To cite this version:**

Dylan Paulus. De la Nippon Valley et des échanges profonds entre l'Alsace et le Japon : de la fin des années 1970 à aujourd'hui, de l'Alsace au Japon. Histoire. 2024. dumas-05000353

**HAL Id: dumas-05000353**

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-05000353v1>

Submitted on 21 Mar 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

Année universitaire 2023 — 2024

PAULUS Dylan

**De la *Nippon Valley* et des  
échanges profonds entre  
l'Alsace et le Japon**

**De la fin des années 1970 à  
aujourd'hui, de l'Alsace au Japon**

**Master 2 HIRISS**

Mémoire réalisé sous la direction du Pr. Pierre JOURNOUD



Université Paul-Valéry – Montpellier 3

Faculté des Sciences Humaines et des  
Sciences de l'Environnement

# Remerciements

Pour la complétion de cet ambitieux mémoire, j'ai pu bénéficier de l'aide d'un certain nombre d'interlocutrices et d'interlocuteurs que je tiens à remercier ici.

Aurélien ANTHONY

Nathanaël BEINER

Caroline BLATZ

Frédéric EBRARD

Lucile HAMM

Pierre JOURNOUD

Kuriko KOMATSU

Marie-Claire LETT

Regine MATHIAS

Jean-Luc MULLER

Keiko NAKATANI

Yoichi NAKATANI

Daisuke SAKUMOTO

Junko TOKUE

Je remercie particulièrement les membres du Département d'études japonaises de l'Université de Strasbourg, qui m'ont donné de précieuses pistes de recherche, ainsi que tous les membres du CEEJA qui ont pu m'aider malgré les nombreuses tâches desquelles ils devaient déjà s'occuper.

# Sommaire

Remerciements .....	1
Sommaire .....	2
Introduction .....	3
Partie I. Histoire contemporaine des relations Alsace – Japon : une union durable et prospère .....	11
Prélude : l’effervescence de la mondialisation .....	12
1979 — 1989 : Des premières pierres solides .....	13
1989 — 2002 : Le jaillissement d’une « Nippon Valley » .....	22
2002 — 2016 : Restructuration des liens alsacojaponais : des grands vers les petits .....	31
2016 — 2024 : Une Nippon Valley qui se perpétue à de nouvelles échelles .....	37
Conclusion de la partie historique .....	42
Partie II. Choisir l’Alsace pour s’implanter : des motivations économiques et culturelles déterminantes .....	44
Chapitre 1 : L’implantation des entreprises japonaises en Alsace : une présence motivée issue d’une politique volontariste.....	46
Chapitre 2 : L’image japonaise de l’Alsace : une tradition démarquée, familière et désirée.....	60
Partie III. Du côté des établissements de la société civile – Les institutions universitaires, le Lycée Seijo, et le CEEJA.....	77
Chapitre 1 : Les échanges universitaires : un développement long et patient de nombreux partenariats .....	78
Chapitre 2 : Le Lycée Seijo : un ilot japonais en Alsace .....	94
Chapitre 3 : Le CEEJA : une association multisectorielle en vue de meilleures relations bilatérales .....	109
Conclusion.....	122
Table des matières .....	125
Bibliographie .....	130
Liste des acronymes .....	145
Annexes.....	147

# Introduction

---

*« Je serais des plus heureuses si ce livre pouvait permettre une compréhension plus approfondie de la nature de ces relations et même, dans une modeste mesure, concourir à de nouveaux développements des échanges entre l'Alsace et le Japon. »<sup>1</sup>*

---

Ces mots proviennent d'un livre autobiographique de Kazuko TOMINAGA, femme qui participa avec son mari Masayuki TOMINAGA au développement des relations entre l'Alsace et le Japon à un niveau bien rare pour une région infranationale. Opérant depuis le Japon, le couple travailla main dans la main en Alsace avec André KLEIN, la personnalité alsacienne la plus importante et déterminante pour cette Histoire<sup>2</sup> unique, au cours de laquelle tous les axes pensables furent investis d'efforts pour garantir une relation longue et profonde entre ces deux pays pourtant inégaux et différents sur bien des points — à commencer par leur statut.

Depuis l'ouverture du Japon au reste du monde dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, beaucoup de contrées ont noué des liens avec le pays des cerisiers. La majorité d'entre-elles ont été des États, en particulier des grands États pesant sur la scène internationale, sur laquelle le Japon s'est lui-même hissé. Si l'on a fait grand cas des liens que le Japon a entretenus avec les grands États, il n'en a pas été autant pour les plus petits États ; et a fortiori, encore moins avec les pays qui n'étaient pas des États, telles que les régions infranationales ou géographiques. En quelque sorte, cela se comprend et se conçoit : ces régions affichent « une moindre importance » sur la scène internationale, pouvant bien moins souvent infléchir des processus internationaux, y faire valoir leur parole, ou même y participer. Par suite, ces régions ne sont pas aussi connues ou reconnues ; et quand elles ne sont que géographiques, sans limites administratives précises, il est d'autant plus difficile de les cerner et les étudier précisément et scientifiquement. Pour toutes ces raisons, les régions ne font pas couler autant d'encre que leurs homologues (supra)nationaux.

---

<sup>1</sup> TOMINAGA (Kazuko), *L'Alsace et le Japon – Retour sur un parcours de vingt ans*, Colmar : Jérôme Do Bentzinger Éditeur, 2018 (édition originale en japonais : 2016), p. 6. Tout au long de la coopération gérée par les TOMINAGA entre l'Alsace et le Japon, la femme de Masayuki, Kazuko, prendra des notes, jusqu'à totaliser une centaine de carnets de notes (TOMINAGA, *op. cit.*, p. 6.), que Mme TOMINAGA publiera en japonais plusieurs années après la fin de son service.

<sup>2</sup> J'emploierai un H majuscule pour le mot « histoire » lorsque je parlerai de la science humaine.

Pourtant, l'analyse des régions est essentielle à l'analyse des interactions inter-Étatiques. En effet, si l'on se limite purement aux interactions entre les États, on ne voit que des flux de différentes natures (traités politiques, échanges commerciaux, prêts financiers...) : car les États, avant d'être des territoires, sont de pures entités administratives. Ainsi, si l'on veut analyser ces interactions précisément, il faut également savoir avec quelle partie du territoire elles ont lieu ; autrement dit, il faut étudier des régions précises. En France même d'ailleurs, les enseignements unifiés pourvus dans toutes les écoles de la République nous transmettent, *in fine*, en grande partie une Histoire régionale : celle de l'Île-de-France. Cette impasse délibérée sur l'Histoire des autres régions, si elle permet l'émergence d'une culture nationale partagée par tous les citoyens, induit une méconnaissance des dynamiques de l'entièreté du territoire — ainsi que, lorsqu'on n'est pas Francilien, de son lieu de vie —, lesquelles participent pourtant à la dynamique du pays national dans son ensemble : c'est que, il faut le rappeler, la force d'un ensemble provient de ses constituants, et des spécificités de ces derniers. Dans le cas de la France, plusieurs de ses régions possèdent de telles spécificités, qu'elles soient historiques, géographiques, culturelles, linguistiques... voire ethniques. Parmi ces régions-là, l'Alsace se démarque particulièrement : balancée entre la France et l'Allemagne au gré des guerres et des conflits depuis quatre siècles, l'Alsace présente une communauté de relations particulière façonnée par ces aléas. Possédant ainsi une dynamique propre, de surcroît circonscrite et par des contours administratifs et par des éléments géographiques, la région offre un objet d'étude tout à fait unique en son genre dont l'examen, au-delà de l'Alsace même, permet de comprendre les ressorts d'une région géographique et ethnique<sup>3</sup> à l'intérieur d'un État-nation.

Ces ressorts ont justement connu un bond tout particulier avec le Japon à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle. Si des relations avec le Japon ont pu avoir lieu un peu partout en France et ailleurs, elles relèvent d'autres raisons plus ponctuelles et opportunes que les initiatives alsaciennes, qui ont derechef visé l'établissement de relations durables. Effectivement, à partir des années 1980, les responsables du développement économique des deux Départements<sup>4</sup> de la Région<sup>5</sup> — et en particulier celui du Département du Haut-Rhin — entreprirent de développer des liens approfondis avec le Japon. Bien loin de s'arrêter au domaine économique auquel ils étaient assignés, ces responsables tissèrent des liens dans tous les domaines qui se présentèrent à leur portée : commercial, culturel, promotionnel, touristique, et même scolaire et universitaire.

---

<sup>3</sup> Voir infra : Partie II > Chapitre 2 > « 1. Démarquer les Alsaciens [...] ».

<sup>4</sup> Je mettrai une majuscule lorsque je parlerai précisément des circonscriptions administratives alsaciennes.

<sup>5</sup> De même, je mettrai une majuscule lorsque je me référerai à la région alsacienne.

Ces relations contemporaines n'ont certes pas été les premières que l'Alsace eût établies avec le Japon. Officiellement<sup>6</sup>, les premières années de relations établies entre l'Alsace et le Japon sont les années 1863 et 1864 — un pluriel surprenant, mais à dessein, incombant à la nature de la première relation connue entre l'Alsace et le Japon. En 1863, des Japonais passent une commande motifs imprimés passée à une usine textile de Mulhouse, cœur de l'industrie alsacienne, elle-même un des centres mondiaux majeurs de l'industrie du textile ; la commande est livrée l'année suivante, donc en 1864 — d'où les deux années. Les relations continuent ensuite de se développer dans les arts, alors que les Alsaciens développent un certain attrait pour les arts japonais : c'est l'époque du japonisme, courant culturel en vogue dans les pays européens faisant la part belle à la culture japonaise, notamment artistique. Quelques voyages universitaires sont réalisés ; l'un des plus notables est réalisé par Ludwig Heinrich Philipp DÖDERLEIN (1855-1936) de 1879 à 1881, qui ramène du Japon une collection d'espèces animales remarquables rassemblées aujourd'hui dans le Musée Zoologique de Strasbourg<sup>7</sup>. L'Alsace devient ainsi l'une des premières régions d'Europe à s'intéresser en profondeur au Japon. Réciproquement, des Japonais voyageant en Europe ne manquent pas de mentionner l'Alsace, en mettant en avant sa cathédrale atypique à une seule flèche — qui finit même par apparaître dans des compendiums géographiques<sup>8</sup>. Cependant, à partir de la Première Guerre mondiale, les relations avec le Japon connaissent une stagnation, si ce n'est un déclin.

Ce n'est qu'à partir de la fin des années 1970 que les relations entre l'Alsace et le Japon reprirent, et cela spectaculairement puisqu'elles connurent un essor multivectoriel. Comme pour établir un parallèle avec la première relation entre les deux pays, c'est à nouveau une relation industrielle qui rapproche les deux peuples. En effet, constatant la croissance et l'internationalisation du Japon, le Département du Haut-Rhin — plus précisément son comité de développement économique — décide d'aller prospecter les entreprises japonaises pour qu'elles s'implantent en Alsace. S'il ne s'était agi que d'un évènement économique, l'histoire aurait pu s'arrêter là ; nonobstant, le Haut-Rhin ne se contenta pas simplement de l'implantation des entreprises : un grand intérêt fut accordé aux échanges culturels, ce qui entraîna une série d'évènements exceptionnels, parmi lesquels le tournage d'une série télévisée et l'établissement

---

<sup>6</sup> PIETRI (Jean-Sébastien), « 160 années d'échanges entre l'Alsace et le Japon », *Journal du Japon* [webzine], 07 mai 2023 (mis à jour le 05 mai 2023) (URL : < <https://www.journaldujapon.com/2023/05/07/lalsace-et-le-japon-celebrent-leurs-relations-de-160-ans/> >).

<sup>7</sup> BARTH (Julie), *Musée zoologique – Relations presse*, date inconnue.

<sup>8</sup> ZELLER (Madeleine), « Nouvelles acquisitions patrimoniales 2022 et 2023 #1 – Les imprimés », dans *Lieu de recherche* [magazine de la BNU de Strasbourg], 08 janvier 2024 (mis à jour le 29 janvier 2024) (URL : < <https://bnu.hypotheses.org/19325> >).

d'une école privée. Par la suite, l'Alsace a en plus pu accueillir d'autres institutions, tels qu'un Consulat Général du Japon, une maison universitaire faisant le pont entre l'Université de Strasbourg et plusieurs universités japonaises, ainsi qu'un programme de recherche international propulsé par le gouvernement du Japon.

Ces enjeux, qui dépassèrent la seule sphère économique, créèrent des liens forts entre l'Alsace et le Japon, qui perdurent encore aujourd'hui : c'est probablement pour toutes ces raisons que, jusqu'à aujourd'hui, l'Alsace demeure une des meilleures régions françaises pour parfaire son apprentissage du japonais. Elle propose en effet dans les deux plus grandes villes de la région des options de japonais déjà au niveau du lycée : à Colmar dans le Lycée Bartholdi<sup>9</sup>, mais aussi à Strasbourg dans le Lycée Jean Monnet. À côté des lycées, c'est l'université qui propose une formation étendue : l'Université de Strasbourg possède en effet l'un des plus grands départements de japonais de France, comptant plus d'une dizaine de professeurs en son sein. Enfin, à côté des institutions publiques, ce sont les associations qui, à Strasbourg ou à Colmar (tenues de surcroît par des personnes d'origine japonaises), proposent des cours d'initiation voire des classes de formation pour le japonais. D'une ampleur ainsi palpable, les liens tissés entre les deux pays méritent assurément une attention toute particulière.

Et pourtant, malgré cette ampleur, très peu de travaux les recouvrant ont été réalisés, comme le fait remarquer l'un des initiateurs des relations alsaco-japonaises André KLEIN<sup>10</sup>. Quasiment tous les écrits touchant au sujet sont des articles de journaux ou de revue, et pour leur grande majorité, de journaux ou de revues régionales. La littérature grand-public ne semble jamais s'être intéressée à la question ; le seul ouvrage existant dans ce domaine est une traduction française du livre de Kazuko TOMINAGA<sup>11</sup> évoqué plus haut, l'une des façonnières des relations entre l'Alsace et le Japon. Dans le domaine universitaire, on compte trois mémoires universitaires rédigés en l'espace de 40 ans de relations, et les trois ont été soutenus dans des universités alsaciennes : le premier a été soutenu en 1990 par Guy FISCHER à l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Strasbourg<sup>12</sup> ; le deuxième a été soutenu en 1998 par Jean-

---

<sup>9</sup> PAYOT (Marianne), « Bienvenue à Nippon Valley », *L'Express*, 12 septembre 2002 (URL : < [https://www.lexpress.fr/informations/bienvenue-a-nippon-valley\\_649235.html](https://www.lexpress.fr/informations/bienvenue-a-nippon-valley_649235.html) >). Cet enseignement bénéficie de surcroît d'un partenariat avec un lycée japonais : le Lycée Funairi, situé dans la ville japonaise de Hiroshima (« Japonais », site internet du Lycée Bartholdi (URL : < [https://www.lycee-bartholdi.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=18&Itemid=144](https://www.lycee-bartholdi.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=18&Itemid=144) >)).

<sup>10</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 3.

<sup>11</sup> Pour rappel, la référence complète du livre est : TOMINAGA (Kazuko), *L'Alsace et le Japon – Retour sur un parcours de vingt ans*, Colmar : Jérôme Do Bentzinger Éditeur, 2018 (édition originale en japonais : 2016), 94 pages.

<sup>12</sup> FISCHER (Guy), *L'empire du Soleil levant : l'Alsace : idylle ou conquête pacifique ?* [Mémoire], IEP de Strasbourg, 1990, 75 pages.

Christophe HARRANG à l'Université de Haute-Alsace<sup>13</sup> ; et le troisième a été soutenu en 2008, par Marie HERMANN à Sciences Po Strasbourg<sup>14</sup>. En somme, les liens entre l'Alsace et le Japon restent une préoccupation régionale, de surcroît éparse — ce qui est déplorable sachant l'importance stratégique que représentent et l'Alsace et le Japon pour la France.

Ces lacunes constituent l'une des motivations principales pour l'élaboration de ce mémoire : la fréquence de rédaction des travaux touchant à la question alsaco-japonaise étant très espacée, mon mémoire apportera de l'eau à son moulin peu alimenté. C'est également un attrait marqué pour le Japon, ainsi qu'un certain attendrissement pour ma région d'origine, qui m'ont poussé à étudier la passerelle établie entre les deux pays. Nonobstant, par une ambition certes prononcée mais délimitée par un manque de temps et de moyens, le mémoire ci-présent pourra présenter quelques lacunes, pour lesquelles je m'excuse par avance.

Du reste, certaines zones des relations entre l'Alsace et le Japon ont pour ainsi dire été peu ou prou défrichées. Le travail de FISCHER, en plus de dater, s'attarde surtout sur le comité économique du Haut-Rhin (le CAHR) ; HARRANG, dont le travail commence également à dater, aborde certes plusieurs aspects des relations dans la première partie de son mémoire, mais consacre le reste à trois grandes entreprises japonaises précises ; quant à HERMANN, elle étudie seulement le versant économique des relations. Ainsi, à l'heure actuelle, plusieurs éléments n'ont pas encore été abordés : entre autres, les relations non économiques, notamment après 1998 ; les relations universitaires ; les relations entre les différents acteurs et leurs rôles ; les perceptions sociologiques nées de ces interactions, et leurs résultats concrets. C'est donc dans la continuité des travaux universitaires mentionnés que vient s'inscrire le présent mémoire, qui se préoccupera d'en faire la synthèse, de la compléter et de l'enrichir, en même temps qu'il ouvrira la voie vers de nouveaux axes de recherche — ce que j'espère, au demeurant, être un bel hommage aux 160 ans d'anniversaire des relations entre l'Alsace et le Japon ayant lieu cette même année universitaire.

---

<sup>13</sup> HARRANG (Jean-Christophe), *La présence japonaise en Alsace – 1980 — 1998 – Une politique volontariste* [Mémoire de Maîtrise d'Histoire contemporaine], Université de Haute-Alsace (UHA), 1998, 151 pages.

<sup>14</sup> HERMANN (Marie), *Le développement international d'une économie régionale : L'exemple des relations économiques entre l'Alsace et le Japon (1980-2007)* [Mémoire de 4<sup>ème</sup> année d'IEP], Université Robert Schuman – Institut d'Études Politiques de Strasbourg, 2008, 114 pages.

Ainsi, tout en approfondissant encore la question des liens entre l'Alsace et le Japon, mon mémoire cherchera à retracer les contextes autour de ces liens : dans quelles circonstances les liens ont-ils été tissés ? Comment les événements se sont-ils enchaînés ? L'Alsace a-t-elle été une exception ? Et si oui, dans quelle mesure ? Quelle fut l'ampleur de la présence japonaise en Alsace ? Quelles furent les relations entre les différents acteurs ? Lesquels furent les plus importants, ou se sont particulièrement impliqués ?

Pour toute analyse, en vue de partir sur des bases solides et contextualisées, un état des lieux premier est nécessaire. C'est pourquoi la première partie de ce mémoire dressera un historique des liaisons entre l'Alsace et le Japon sur la période s'étendant de la fin des années 1970 jusqu'à aujourd'hui. Travail encore inédit jusqu'à aujourd'hui, cette Histoire, périodisée par mes soins et présentée sous une forme chrono-thématique, se veut la plus complète possible ; mais, s'insérant dans des analyses plus complètes, elle se veut également synthétique, les détails étant discutés dans d'autres sous-parties du présent mémoire. Seront ensuite analysées dans une deuxième partie les causes des implantations japonaises en Alsace et leurs effets, ainsi que les résultats socioculturels qui les ont stimulées et qui en ont découlé. Enfin, dans une troisième partie, des établissements particulièrement importants pour les relations Alsace – Japon émanant de la société civile seront examinés, notamment : les diverses institutions du domaine universitaire, le Lycée Seijo, et le CEEJA.

Les sources utilisées sont de plusieurs natures. Il y a avant tout des articles de journaux et de revue parus contemporanément aux faits, ainsi que des papiers juridiques (notamment les accords de coopération), et des sources universitaires (notamment les mémoires universitaires évoqués ci-dessus). Temporellement, il y a avant tout des sources contemporaines aux événements ; et pour compléter les analyses, il y a également des sources universitaires plus anciennes. Enfin, j'ai également pu réunir des sources orales (interviews et entretiens) de personnes ayant participé directement aux relations Alsace – Japon, parmi lesquels des professeurs et des élèves ayant été au Lycée Seijo ; pour toutes ces sources-ci, j'ai obtenu les accords des personnes interrogées pour utiliser les informations transmises intégralement et indiquer leur nom.

J'aimerais également toucher quelques mots concernant la langue des sources. J'utilise avant tout des sources en français, en anglais, et en allemand, les trois langues que je maîtrise le mieux. Je ne maîtrise pas le japonais, mais j'utiliserai également quelques sources dans cette langue que des amis bilingues m'ont aimablement traduit (que je remercie encore ici).

La période étudiée s'étendra des années 1980 jusqu'à aujourd'hui. La borne inférieure est le moment où les pierres les plus significatives pour les relations Alsace – Japon sont posées concomitamment en Alsace : début de la prospection du CAHR, installation du Lycée Seijo, implantation de Sony, tournage de la série... La borne supérieure s'explique par une volonté d'exhaustivité de ma part. Pour des raisons de contextualisation, des dépassements de la borne inférieure pourront avoir lieu par moments.

Quant à la zone étudiée, il s'agira principalement de la région de l'Alsace. Si les contours territoriaux de l'Alsace ont varié au cours du temps, ils ont toujours correspondu grossièrement à la région située entre les Vosges et le Rhin, région correspondant administrativement aux deux Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, dont les frontières sont restées les mêmes depuis 1871<sup>15</sup> jusqu'à aujourd'hui, notamment concernant les deux Départements constituant l'Alsace. Ce sont aussi sur ces contours-ci qu'a été forgée la région administrative d'Alsace ayant existé de 1956 (en tant que « région de programme d'Alsace ») jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016, où la réforme territoriale est entrée en vigueur et où l'Alsace s'est fondue dans le Grand Est ; elle correspond aujourd'hui à la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), et de ses deux départements du Bas-Rhin (code postal 67) et du Haut-Rhin (code postal 68). Tout de même sujet du présent mémoire, le Japon sera également mentionné à plusieurs reprises, mais dans une moindre mesure en raison des diverses contraintes entourant la rédaction d'un mémoire de M2.

Pour des raisons d'accessibilité et de lisibilité, les noms japonais ne seront pas écrits dans l'ordre « japonais » (c'est-à-dire < NOM Prénom >) mais dans l'ordre « français » (c'est-à-dire < Prénom NOM >). Les écritures japonaises des noms et des termes japonais seront données lorsqu'elles seront connues, juste après leur mention en alphabet latin, entre parenthèses. Pour la transcription en alphabet latin, j'utiliserai le système Hepburn<sup>16</sup>, en marquant les voyelles longues par des accents circonflexes.

---

<sup>15</sup> 1871 est l'année où prit fin la Guerre franco-prussienne de 1870-1871, suite à laquelle le territoire appelé couramment « Alsace-Lorraine » — plus justement « Alsace-Moselle » — fut annexé à l'Allemagne. Pour l'occasion, les deux Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin furent quelque peu redécoupés. Les annexions suivantes (par la France en 1919 et par l'Allemagne en 1940) n'ont plus modifié les frontières des Départements.

<sup>16</sup> Un résumé du système de transcription de Hepburn peut être trouvé sur cette page : « La transcription de Hepburn (1867). », *Nippongo* [site d'un particulier] (URL : < <http://nippongo.free.fr/hepburn.html> >).

Étant soucieux de la question orthographique et notamment de sa progression, j'appliquerai dans ce mémoire les rectifications orthographiques de 1990 approuvées par l'Académie française<sup>17</sup>, ainsi que l'accord de proximité.

---

<sup>17</sup> L'Académie française a publié un résumé des dites rectifications orthographiques sur son site internet : < <https://www.dictionnaire-academie.fr/annexes/rectifications-orthographe.html> >.

Partie I. Histoire contemporaine des relations  
Alsace – Japon : une union durable et prospère

## Prélude : l’effervescence de la mondialisation

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il convient de rappeler rapidement les circonstances entourant les relations Alsace-Japon. Dans les années 1970, une conjoncture de trois phénomènes survient : la désindustrialisation, l’internationalisation, et l’expansion mondiale de l’économie japonaise.

Quelque temps après la Seconde Guerre mondiale, les pays d’Europe commencent à se désindustrialiser. En Alsace, les industries (notamment : textile, mécanique, potasse<sup>18</sup>) qui faisaient la fierté et l’économie de la région connaissent un fort déclin. Les délocalisations et les fermetures de sites s’enchaînent. Le chômage augmente fortement, tandis que la création d’emplois est difficile. Le phénomène est encore plus accentué dans le Département du Haut-Rhin, où l’économie est tournée en grande partie vers ces secteurs<sup>19</sup>. Pressentant le phénomène en amont, deux comités économiques sont créés dans chaque Département alsacien dès les années 1950 : le CEBR (Comité pour l’Économie Bas-Rhinoise) pour le Bas-Rhin, et le CAHR (Comité d’Action pour le progrès économique du Haut-Rhin) pour le Haut-Rhin<sup>20</sup>, qui pilotent les économies de leur Département respectif et cherchent notamment à endiguer la désindustrialisation. Pour ce faire, les comités prospectent en-dehors du territoire et attirent des industries infranationales ou internationales plus modernes (mécanique de pointe, électronique, pharmaceutique...). L’opération est un succès : rapidement, de nombreuses implantations étrangères commencent à parsemer le territoire alsacien, dont une japonaise : Daiichi Sankyo, qui s’installe à Altkirch (Haut-Rhin) dès 1975<sup>21</sup>.

En parallèle, les années 1970 voient un très fort développement de l’internationalisation — et même de la mondialisation — des échanges, avec de larges ouvertures douanières. La dérégulation et la déréglementation s’accroissent, de telle sorte que les États jusqu’alors protectionnistes et favorisant leurs industries locales, laissent progressivement s’installer des industries étrangères. Les frontières deviennent plus poreuses, y compris les frontières éloignées telles que celles entre le Japon et la Communauté Économique Européenne (CEE).

---

<sup>18</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 3.

<sup>19</sup> « CAHR », dans *Encyclopédie de l’Alsace – Volume 3 : Cathédrale-Colmar*, Strasbourg : Publitotal, 1983.

<sup>20</sup> « Notre histoire », site de l’ADIRA (URL : < <https://www.adira.com/a-propos-de-ladira/notre-histoire/> >).

<sup>21</sup> SCHERTZINGER (Morgane), « Vingt millions d’euros investis sur le site altkirchois de Daiichi Sankyo », *L’Alsace*, 13 décembre 2023 à 18:30 (mis à jour le 14 décembre 2023 à 13:58) (URL : < <https://www.lalsace.fr/economie/2023/12/13/vingt-millions-d-euros-investis-sur-le-site-alkirchois-de-daiichi-sankyo> >).

La France, qui a longtemps privilégié son industrie nationale en comparaison de ses voisins européens, finit elle aussi par choisir de s'insérer dans le jeu des implantations étrangères.

Enfin, le dernier élément circonstanciel est l'accentuation de l'internationalisation de l'économie japonaise. Suite au « miracle » économique traversé par le Japon depuis les années 1950, les entreprises japonaises grossissent très rapidement au rythme du PIB du pays, rivalisant avec celui des États-Unis tandis que la croissance dépasse les 5 % par an. En Europe même, les Japonais s'implantent de plus en plus, bien que la France soit un peu « en retard » : elle est notamment devancée par l'Allemagne et surtout le Royaume-Uni. Ce dernier est la tête de pont économique du Japon en Europe : les entreprises japonaises y ouvraient généralement une agence commerciale à Londres puis commençaient à produire au Royaume-Uni<sup>22</sup>, le continent intéressant moins les Japonais<sup>23</sup> : ils se contentaient d'y implanter des entités juridiques dans les grandes villes (Paris ou Düsseldorf par exemple) pour assurer les transactions commerciales ou les études de marché<sup>24</sup>. À l'entour des années 1980, les temps changent : alors que l'intérêt pour les États-Unis vacille<sup>25</sup>, les entreprises japonaises souhaitent s'implanter dans d'autres pays européens. Au Japon justement, les accords de la Jamaïque passés quelques années plus tôt en 1976 ont conduit à une politique de facilitation de l'emprunt financier, ce qui permet aux entreprises et organisations privées de s'exporter facilement et massivement à l'étranger. Concomitamment, le yen fort (円高 *endaka*) accroît la possibilité de se délocaliser pour les entreprises japonaises.

C'est dans ce contexte général — désindustrialisation alsacienne, internationalisation et expansion mondiale de l'économie japonaise — qu'à partir de la fin des années 1970, les relations entre l'Alsace et le Japon vont (re)naitre et connaître un développement multivectoriel.

## 1979 — 1989 : Des premières pierres solides

Si les relations entre l'Alsace et le Japon sont anciennes, ce n'est qu'à partir de la fin des années 1970 qu'elles connaissent un développement spectaculaire. Au cours de la décennie qui suit, dans la lignée d'une politique économique initiée par le Haut-Rhin, des liens vont être tissés dans tous les domaines.

---

<sup>22</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 17.

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 18.

## Des opportunités économiques

### *La décentralisation française remplie d'opportunités*

À cette époque en France, la centralisation est encore forte. Beaucoup de décisions sont prises à Paris, y compris en partie les implantations industrielles pour lesquelles une organisation centrale a été créée en 1963 : la Datar<sup>26</sup> (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale). Mais celle-ci, voulant favoriser certaines régions dans un but de répartition égale des atouts économiques sur l'ensemble du territoire français, évite l'Alsace, considérée comme une région au tissu économique robuste. Les responsables alsaciens reprochent à la Datar de ne rien faire pour inciter l'installation d'entreprises spécialisées dans des secteurs de haute technologie comme l'électronique ou l'informatique<sup>27</sup> ; ils décident alors de prendre eux-mêmes leur industrie en main.

En parallèle, au début des années 1980, la décentralisation commence en France. Depuis la crise internationale des années 1970, les États trop centralisateurs et interventionnistes sont de plus en plus critiqués en faveur d'un pouvoir délégué aux petits organismes, comme l'illustre la formule du livre influent de l'économiste Ernst Friedrich SCHUMACHER « *small is beautiful* »<sup>28</sup> (« [ce qui est] petit est beau »). En France, cette tendance se matérialise par la promulgation des lois Defferre<sup>29</sup> à partir du 02 mars 1982<sup>30</sup>, qui offrent aux collectivités locales beaucoup plus d'autonomie en retirant des prérogatives au préfet et en en donnant non seulement aux Départements, mais aussi aux Régions, lesquelles deviennent des collectivités territoriales de plein droit avec la création des Conseils Régionaux — c'est à ce moment qu'apparaît administrativement la Région Alsace.

---

<sup>26</sup> « Datar » est l'acronyme usuel ; il est parfois écrit (notamment dans les vieux documents) « DATAR » ou « D.A.T.A.R. ».

<sup>27</sup> BALDEWECK (Yolande), « Les Japonais conquis par l'Alsace », *Le Figaro*, 27 novembre 1997 (consulté sur Europresse).

<sup>28</sup> Référence de l'ouvrage en question : SCHUMACHER (Ernst Friedrich), *Small Is Beautiful: A Study of Economics As If People Mattered*, Londres : Blond & Briggs, 1973, 288 pages.

<sup>29</sup> Du nom du Ministre de l'Intérieur alors en charge : Gaston DEFFERRE.

<sup>30</sup> « Qu'est-ce que l'acte I de la décentralisation ? », *Vie publique : au cœur du débat public*, 17 octobre 2022 (URL : < <https://www.vie-publique.fr/fiches/19608-quest-ce-que-lacte-i-de-la-decentralisation-les-lois-defferre> >).

## *L'implantation d'un bureau alsacien au Japon*

Du côté de l'Alsace, une évolution importante a lieu au sein du comité d'expansion économique du Haut-Rhin : le 1<sup>er</sup> janvier 1978<sup>31</sup>, André KLEIN prend la tête du CAHR<sup>32</sup>. Celui-ci a une intuition : alors que la désindustrialisation s'accroît, dans le contexte de l'internationalisation des échanges, et au vu de la croissance fulgurante du Japon, il est nécessaire de nouer des liens forts avec cette nouvelle puissance économique et industrielle majeure. Bien sûr, il n'y avait pas que le Japon qui se démarquait : c'était également le cas des États-Unis, qui étaient une cible d'opportunités bien moins risquée en comparaison du Japon qui n'était présent que depuis très peu de temps sur la scène économique internationale, de telle sorte qu'on ne savait pas encore à quoi s'attendre exactement avec lui. Or, les États-Unis étaient déjà la cible de prospection du Bas-Rhin<sup>33</sup> ; ce pourquoi, dans « une répartition du monde » entre les deux Départements, le Haut-Rhin se tourna de l'autre côté, vers le Japon. L'initiative audacieuse de KLEIN ne fut pas sans rencontrer de résistances parmi ses compères et susciter de réactions dubitatives et circonspectes<sup>34</sup>.

*In fine*, KLEIN parvient cependant à convaincre son monde. Il se déplace une première fois au Japon en 1979, à la tête d'une délégation haut-rhinoise de prospection économique. Au cours de ce voyage, KLEIN fait la rencontre de Masayuki TOMINAGA 雅之 冨永<sup>35</sup>, un Japonais francophone<sup>36</sup> ayant déjà eu à gérer des relations internationales d'entreprises, y compris en France<sup>37</sup>. En vertu de cette expérience, proposition est faite à M-TOMINAGA<sup>38</sup> de s'occuper des relations Alsace-Japon du côté japonais, ce qu'il accepte. En octobre 1982<sup>39</sup>, appuyé et soutenu par le président du Conseil Général du Haut-Rhin Henri GOETSCHY et son vice-président Guy NAUDO<sup>40</sup>, un bureau de liaison permanent est ouvert au Japon, financé par le Département du Haut-Rhin<sup>41</sup> : le Bureau pour l'Alsace de Tôkyô<sup>42</sup>, de son nom courant le Bureau de

---

<sup>31</sup> « CAHR », *Encyclopédie de l'Alsace*, *op. cit.*

<sup>32</sup> De son nom complet : le Comité d'Action pour le progrès économique et social Haut-Rhinois (« CAHR », *Encyclopédie de l'Alsace*, *op. cit.*). « Comité d'expansion économique » est le nom générique donné à tous les comités de cet acabit apparus un peu partout en France.

<sup>33</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 25 à 26.

<sup>34</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 28 ; FISCHER, *op. cit.*, p. 19.

<sup>35</sup> FISCHER, *op. cit.*, p. 30.

<sup>36</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 14.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>38</sup> À partir de là, Masayuki TOMINAGA sera nommé « M-TOMINAGA », afin de ne pas le confondre avec sa femme Kazuko TOMINAGA, laquelle sera appelée « K-TOMINAGA » pour la même raison.

<sup>39</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 16.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>42</sup> Nom anglais : « Tokyo Office for Alsace, France ». Voir annexe 4.

Représentation pour l'Alsace au Japon (BRAJ)<sup>43</sup>. Situé à Tôkyô dans le quartier de Shinjuku<sup>44</sup>, ce bureau de liaison se veut permanent, afin de pouvoir entretenir des relations constantes avec le Japon ; M-TOMINAGA en prend la direction, accompagné de sa femme au poste de directrice adjointe<sup>45</sup>. Par la suite, des délégations alsaciennes font régulièrement la navette avec le Japon ; celles-ci sont la plupart du temps composées<sup>46</sup> de KLEIN, Bernard HAETTEL (chargé de mission), Éléonore SIMON (assistante de direction), et Hubert GILLMÉ (représentant du Département du Bas-Rhin).

### *Le début de la fin du boum japonais : les Accords du Plaza et les régulations de la CEE*

Favorisées par les Accords de la Jamaïque passés en 1976<sup>47</sup> modifiant les règles du fonctionnement de l'économie mondiale, les délocalisations et les exportations japonaises atteignent des sommets. L'économie japonaise prend une telle importance que l'économiste japonais Ken'ichi ÔMAE forge en 1985 le concept de « Triade », désignant les trois ensembles économiques majeurs de l'époque : l'Amérique du Nord, la CEE, et le Japon, qui concentrent à eux seuls 75 % du PIB mondial. Ces pays maîtres de l'économie constatent cependant quelques effets non désirés résultant des Accords de la Jamaïque, parmi lesquels des excédents commerciaux trop importants pour le Japon. Lesdits pays prévoient alors de se réunir afin de modifier une nouvelle fois le fonctionnement de l'économie. Se réunissant à l'Hôtel du Plaza de New-York en 1985, ils décident, entre autres, d'intervenir sur le marché des changes afin de déprécier le cours du dollar par rapport au yen — et par la même de réduire les innombrables investissements en yen — : ce sont les Accords du Plaza. Les conséquences de cette décision se font rapidement sentir. Les Japonais ayant accumulé une épargne importante en dollar en profitant de son taux de change favorable, rapatrient leur argent l'année qui suit la signature des accords, tandis que la Banque de Tôkyô baisse de moitié ses taux d'escompte (taux d'emprunt à très court terme). Concomitamment, les prix des placements dans les actions et l'immobilier augmentent rapidement. Une bulle est en train d'apparaître.

---

<sup>43</sup> C'est le nom utilisé par Kazuko TOMINAGA ; l'acronyme vient de moi. TOMINAGA, *op. cit.*, p. 5.

<sup>44</sup> Adresse japonaise complète : No.104, YKB Daikyo-cho, 12-9 Daikyo-cho, Shinjuku-ku, Tokyo 160. *Ibid.*, p. 16. Voir annexe 4 pour plus de détails.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>47</sup> Ces accords avaient notamment décidé d'abandonner la référence de l'or et les taux de change fixes, et ainsi de laisser les monnaies sur un taux de change flottant. Cela a permis aux Japonais, entre autres, de réaliser des investissements massifs en rachetant en yens des titres et en les revendant en dollars.

Au sein de la CEE, la concurrence féroce des entreprises japonaises ne fait pas sourire. De plus en plus critiquées, ces dernières décident la CEE à adopter des mesures sévères à leur encontre. En 1987, une législation est adoptée pour taxer les biens produits par les entreprises japonaises dès lors que ceux-ci sont composés à plus de 60 % de composants produits par d'autres entreprises japonaises et non des entreprises de la CEE<sup>48</sup>. Bien que cette mesure ne soit pas régulièrement appliquée<sup>49</sup>, elle envoie un signal fort aux Japonais : ceux-ci doivent s'adapter aux exigences du marché où ils s'implantent s'ils veulent continuer à y commercer.

### Les premières implantations industrielles : l'arrivée de la locomotive Sony

Dès l'implantation du bureau de liaison alsacien, les démarches ne perdent pas de temps. Des contacts sont établis avec les organisations économiques les plus importantes, parmi lesquelles<sup>50</sup> le *Keidanren* (経団連<sup>51</sup> ; en quelque sorte le MEDEF japonais), la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) de Tôkyô, le JETRO, ou encore le ministère japonais de l'Industrie et des Transports. Les efforts portent leurs fruits : en septembre 1984<sup>52</sup>, une mission d'observation économique regroupant une dizaine de représentants économiques, y compris un administrateur de Sony<sup>53</sup>, visite l'Alsace après quelques autres sites en France. La Région remplit beaucoup de critères positifs auprès des délégués japonais (notamment en comparaison d'une autre région française)<sup>54</sup>. Des discussions s'engagent rapidement avec les entreprises japonaises intéressées, parmi lesquelles se trouve Sony.

#### *Sony : la locomotive*

À cette époque, Sony ne possède qu'une usine en Europe, située au Royaume-Uni ; mais l'entreprise cherche à augmenter sa production et, afin de réduire ses coûts, elle cherche à

---

<sup>48</sup> DUPONT (Stéphane), « La lente mutation des « usines tournevis » japonaises », *Les Echos*, 22 janvier 1992 à 01:01 (URL : < <https://www.lesechos.fr/1992/01/la-lente-mutation-des-usines-tournevis-japonaises-919425> >).

<sup>49</sup> *Ibid.*

<sup>50</sup> Liste complète donnée par K-TOMINAGA : « [...] Keidanren, ainsi qu'avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tôkyô, la Fédération des organisations économiques du Kansai (Kankeiren), celle de la région du Chûbu (Chûkeiren), les chambres de commerce et d'industrie des régions, mais aussi avec l'organisation japonaise du commerce extérieur (le JETRO), le Ministère des Affaires Étrangères, le Ministère de l'Industrie et des Transports et les établissements bancaires. » (TOMINAGA, *op. cit.*, p. 18).

<sup>51</sup> Abréviation de « Nippon Keidanren » (日本経団連), cela même étant une abréviation de « Nippon Keizai Dantai Rengôkai » (日本経済団体連合会).

<sup>52</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 18.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 21.

s'implanter directement sur le continent<sup>55</sup>. Parmi de nombreux autres choix incluant notamment des sites en Allemagne, une petite histoire raconte que les négociateurs japonais pour l'installation de Sony acceptent de s'installer en Alsace après une visite au Château du Haut-Koenigsbourg<sup>56</sup> (le château médiéval le plus réputé de la région situé sur les hauteurs des Vosges et donnant sur la plaine d'Alsace). « Reine des entreprises japonaises »<sup>57</sup>, l'implantation de Sony est une opportunité majeure pour l'Alsace. Les TOMINAGA cherchent à rentrer en contact plus profonds avec Sony, mais en raison de la taille considérable du groupe, ils trouvent quelque difficulté pour savoir à qui s'adresser<sup>58</sup>. C'est finalement avec Shoji HORIE<sup>59</sup>, le directeur international de Sony Audio<sup>60</sup> du département des affaires internationales<sup>61</sup>, qu'ils discutent. Par la suite, HORIE devient le manager du projet Sony Alsace<sup>62</sup>.

Après des négociations fructueuses, l'usine de Sony-Alsace commence à être construite à Bergheim, petite commune près de Ribeauvillé et, durant l'automne 1986, elle est inaugurée. D'une superficie d'environ 166 hectares, l'usine produit des caméscopes 8 mm et des lecteurs de CD. Un attrait notable pour le vin alsacien est rapporté par K-TOMINAGA : non seulement des verres Sony sont gravés à l'occasion de l'inauguration<sup>63</sup>, mais en plus un plant de vigne est laissé sur le terrain de l'usine afin de produire un vin blanc « made by Sony », qui serait appelé « Cru Sony »<sup>64</sup>. L'usine n'emploie à ce moment « que », 97 salariés<sup>65</sup>, mais prévoit des embauches massives dès l'année suivante.

### *Ricoh et Sharp : s'implanter avec bonne foi*

L'implantation de Sony est la première implantation japonaise d'envergure que connaît l'Alsace, mais c'est très loin d'être la dernière. En même temps que les tractations avec Sony se concluaient, celles avec une autre entreprise commençaient dès avril 1986, nommément

---

<sup>55</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 17.

<sup>56</sup> FORTIER (Jacques), « Les Japonais ont appris à aimer l'Alsace », *Le Monde*, 04 avril 2001.

<sup>57</sup> C'est le mot de Kazuko TOMINAGA. TOMINAGA, *op. cit.*, p. 17.

<sup>58</sup> *Ibid*, p. 22.

<sup>59</sup> L'écriture japonaise du nom de Shoji HORIE n'est pas donnée dans l'édition française de l'ouvrage de Kazuko TOMINAGA.

<sup>60</sup> « Les Japonais en Alsace », dans *Bulletin des départements et des communes*, 1987.

<sup>61</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 22.

<sup>62</sup> « Les Japonais en Alsace », dans *Bulletin des départements et des communes*, 1987.

<sup>63</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 28.

<sup>64</sup> *Ibid*, p. 27.

<sup>65</sup> HARRANG, *op. cit.*, p. 75.

Ricoh<sup>66</sup>. Ricoh (リコ—<sup>67</sup>) est une entreprise spécialisée dans l'équipement de bureautique électronique comme les photocopieurs : elle est graduellement devenue le leader mondial de ce secteur. Lorsqu'elle songe à l'Alsace, l'entreprise japonaise n'est pas nouvelle en Europe : elle possède déjà une usine au Royaume-Uni ainsi qu'un bureau à Paris. Comme d'autres, elle songe à s'établir sur le continent, et est intriguée par l'exemple de Sony<sup>68</sup>. Pour acquérir des informations, Ricoh passe par Shoji HORIE, intermédiaire ayant fait ses preuves pour l'implantation de Sony<sup>69</sup>. À la fin de l'année, Ricoh est convaincu pour une implantation en Alsace<sup>70</sup>. Les travaux de l'usine de Ricoh commencent durant l'Été 1987<sup>71</sup>, mais tombent sur une surprise : des vieux vestiges archéologiques. Faisant preuve de respect et de bonne foi, Ricoh consent à retarder les travaux et participe même au financement de l'archéologie sur son site<sup>72</sup>. Après ce petit retard, l'usine de Ricoh est inaugurée l'année suivante en 1988 à Wettolsheim<sup>73</sup>. Dotée d'un terrain de 22 hectares<sup>74</sup>, « Ricoh Industrie France » commence modestement par employer 40 salariés<sup>75</sup> (en prévoyant déjà des embauches supplémentaires), et fabrique des photocopieurs et des télécopieurs<sup>76</sup>.

En parallèle de Ricoh, un autre géant japonais est intéressé par une installation en Alsace : Sharp. Basée dans la ville de Sakai 堺 située dans la préfecture d'Ôsaka 大阪, Sharp (シャープ<sup>77</sup>) est une entreprise spécialisée dans l'électronique. Les tractations avec Sharp commencent dès novembre 1983<sup>78</sup>. « Sharp Manufacturing France » parvient vraisemblablement sans peine à conclure un accord, puisqu'il s'implantent quelques années plus tard en 1989 à Soultz-Haut-

---

<sup>66</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 38.

<sup>67</sup> Ricoh Company, Ltd. (株式会社リコ—, Kabushiki-gaisha Rikô)

<sup>68</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 39.

<sup>69</sup> *Ibid*, p. 41.

<sup>70</sup> *Ibid*, p. 42.

<sup>71</sup> *Ibid*, p. 43.

<sup>72</sup> HAETTEL (Bernard), KLEIN (André), « L'Alsace et le Japon. Des liens privilégiés », dans *Regio Basiliensis*, 1990, p. 137.

<sup>73</sup> La Tribune, « Les principaux investissements japonais », *La Tribune*, 25 février 1997 (consulté sur Europresse).

<sup>74</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 44.

<sup>75</sup> HARRANG, *op. cit.*, p. 98.

<sup>76</sup> La Tribune, « Les principaux investissements japonais », *op. cit.*

<sup>77</sup> Nom japonais : シャープ株式会社, Shâpu Kabushiki-gaisha.

<sup>78</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 44.

Rhin<sup>79</sup>. Profitant d'un terrain de 12 hectares<sup>80</sup>, l'usine de Sharp, comptant 360 employés<sup>81</sup>, est une usine de télécopieurs<sup>82</sup> (plus précisément photocopieurs et de fax<sup>83</sup>).

### Plus qu'économique, une vision « humaine » des relations transnationales

En plus d'affinités relationnelles, KLEIN et M-TOMINAGA partagent une vision particulière des relations qu'ils veulent nouer entre l'Alsace et le Japon : ils recherchent une action globale, qui ne serait pas seulement économique, mais plus « humaine » dans son ensemble<sup>84</sup>. Ils vont ainsi non seulement démarcher des entreprises japonaises dans le domaine économique, mais aussi des partenaires appartenant d'autres domaines : évidemment le culturel, et de manière plus surprenante le scolaire.

#### *Créer du soft power alsacien : le tournage de la série télévisée Le Ciel bleu d'Alsace*<sup>85</sup>

Dans une foulée optimiste, il est également décidé de tourner une série télévisée en Alsace, afin de promouvoir la région et d'en donner une image chatoyante aux Japonais. Pour ce faire, M-TOMINAGA profite de ses relations dans le secteur de la télévision<sup>86</sup> — il avait d'ailleurs aussi réussi à insérer une question portant sur l'aéroport de Saint-Louis<sup>87</sup> dans un jeu télévisé — et parvient à contacter une chaîne de télévision japonaise très importante, Fuji TV, qui accepte de produire la série. Niedermorschwihr, un petit village alsacien typique avec des vignes au piémont des Vosges, est choisi pour être le cadre de l'histoire. Le tournage commence dès 1985 ; tandis que le CAHR et le BRAJ participent à réduire les coûts pour l'équipe de tournage<sup>88</sup>, la compagnie de vol japonaise Japan Air Lines, en échange d'un encart publicitaire avant chaque épisode<sup>89</sup>, offre des vols entre l'aéroport de Tôkyô-Narita et celui de Düsseldorf<sup>90</sup> afin de

---

<sup>79</sup> Il existe également une commune nommée « Soultz » dans le Bas-Rhin, d'où ce rajout du Département pour éviter l'ambiguïté.

<sup>80</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 44.

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> La Tribune, « Les principaux investissements japonais », *op. cit.*

<sup>83</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 44.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>85</sup> Aujourd'hui, la série est dure à trouver. Contacté, Fuji TV a communiqué que lui-même ne possédait plus de copies de la série (Entretien avec Junko TOKUE ayant eu lieu le 27 juin 2024). Le CEEJA en possède des copies incomplètes, restituant à peu près 85 % de la série.

<sup>86</sup> HAETTEL, KLEIN, *op. cit.*, p. 135.

<sup>87</sup> *Ibid.* En Alsace, Saint-Louis est une ville haut-rhinoise à la frontière de la Suisse hébergeant l'aéroport international de la Région.

<sup>88</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 49.

<sup>89</sup> HARRANG, *op. cit.*, p. 18.

<sup>90</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 49.

faciliter les déplacements des participants au tournage. Après plusieurs mois de tournage et afin de marquer l'évènement en grandes pompes, une cuvée de vin est tirée spécialement pour le tournage<sup>91</sup>. L'affaire est rondement menée, et la série télévisée est diffusée la même année au Japon sur Fuji TV.

### *Des débuts de partenariats universitaires*

En parallèle des relations culturelles, ce sont les relations universitaires qui connaissent des innovations. Attirées par la réputation scientifique de l'Université strasbourgeoise Louis Pasteur (ULP), des universités japonaises se montrent intéressées pour des partenariats avec cette dernière. En 1985, un accord universitaire est passé entre l'ULP et l'Université Tôyô de Tôkyô<sup>92</sup>. Quelques mois plus tard, un nouvel accord est passé avec une autre université japonaise<sup>93</sup>. La coopération universitaire progresse si rapidement que, en 1989, Strasbourg est choisie pour accueillir le siège d'une institution de recherche internationale propulsée par le gouvernement japonais : le Human Science Frontier Program (HFSP)<sup>94</sup>.

### *L'arrivée du Lycée Seijo d'Alsace<sup>95, 96</sup>*

Un autre domaine du savoir est également touché : le domaine scolaire. Au moment où le patron de Sony se montre séduit à l'idée d'une implantation en Alsace, il insiste d'office pour qu'une école japonaise s'établisse également dans la région<sup>97</sup>, cela probablement par considération pour les Japonais expatriés. Des investigations sont alors menées pour trouver une école japonaise qui voudrait bien s'implanter en Alsace. Par l'entremise d'un éditorialiste<sup>98</sup> tombé sous le charme de l'Alsace<sup>99</sup>, KLEIN fait poster une annonce dans le *Nihon Keizai Shimbun* 日本経済新聞<sup>100</sup>, l'un des plus importants journaux japonais en économie. En Europe,

---

<sup>91</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 49.

<sup>92</sup> COLLOBERT (Elsa), « 2016, sous le signe du Soleil-Levant », *Savoir(s)* [magazine], Mai 2016 (URL : < <https://savoirs-archives.unistra.fr/et-ailleurs/2016-sous-le-signe-du-soleil-levant/index.html> >).

<sup>93</sup> Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>94</sup> Voir infra : Partie III > Chapitre 1 > « L'installation du HFSP à Strasbourg ».

<sup>95</sup> L'orthographe officielle ne comporte pas de diacritique sur le < o >.

<sup>96</sup> Pour plus de détails sur le Lycée Seijo, voir infra : Partie III > Chapitre 2.

<sup>97</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 31.

<sup>98</sup> Nommé sobrement « Monsieur Katano » dans le livre de K-TOMINAGA. *Ibid.*

<sup>99</sup> *Ibid.*

<sup>100</sup> SCHOENBERGER (Karl), « 'Japaning' of Europe at Full Tilt : Companies rush for a foothold before the 1992 integration of the European Community. Alsace is a case in point. », *Los Angeles Times*, 02 août 1990 (URL : < <https://www.latimes.com/archives/la-xpm-1990-08-02-mn-1338-story.html> >).

il n'y avait à ce moment qu'une autre école privée : Rikkyô Gakuin, à Londres<sup>101</sup>. En France, il y avait une école relevant directement du Ministère japonais de l'Éducation à Paris ; mais elle était toujours pleine, voire en sureffectif<sup>102</sup>. Rapidement, les responsables alsaciens sont contactés par l'Institut Seijô (*Seijô Gakuen*), une école privée japonaise intéressée par une implantation à l'étranger. Le Département du Haut-Rhin rachète un terrain dans la commune de Kientzheim, puis le cède à l'Institut Seijo pour un bail très long, en échange de ce qu'il prenne en charge financièrement la rénovation des lieux<sup>103</sup>. Le « Lycée Seijo d'Alsace » ouvre le 04 avril 1986<sup>104</sup> ; l'inauguration est célébrée en grandes pompes, avec la présence du président du Groupe Seijô<sup>105</sup>, de Tsutomu HATA et de membres du CAHR, dont André KLEIN. En parallèle, afin de ne pas léser les Japonais habitant plutôt à proximité de Strasbourg, une association pour scolariser les enfants japonais, accréditée par le ministère japonais de l'Éducation, est ouverte la même année<sup>106</sup> à Strasbourg.

## 1989 — 2002 : Le jaillissement d'une « Nippon Valley »

Alors que les années 1980 se terminent, la bulle japonaise éclate. Le Japon entre à bras-le-corps dans la « Décennie Perdue », sans pour autant que les implantations japonaises ne s'arrêtent : au contraire, toute une nouvelle série d'entre elles arrivent en Alsace, comme par effet d'entraînement suscité par l'implantation des géants japonais de la décennie précédente. Toutefois, la CEE voit d'un mauvais œil les exportations massives des Japonais, qui créent une balance commerciale toujours déséquilibrée en leur faveur ; elle décide ainsi de sévir par une série de sanctions. Cela n'empêche pas les relations entre l'Alsace et le Japon de croître, notamment dans le domaine universitaire, tandis que les populations civiles des deux pays commencent à s'intéresser elles aussi à leur partenaire international.

---

<sup>101</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 32.

<sup>102</sup> *Ibid.*

<sup>103</sup> Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 16 mai 2024 à Colmar.

<sup>104</sup> Interview avec Frédéric EBRARD réalisée le 16 mai 2024 à Colmar.

<sup>105</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 34.

<sup>106</sup> « Présentation de l'école complémentaire japonaise d'Alsace », site internet de l'École complémentaire japonaise d'Alsace (URL : < <https://www.alsace-hoshuko.org/francais> >).

## Changement de contexte géoéconomique en défaveur du Japon

### *La Décennie Perdue*

Pour le Japon, le contexte économique des années 1990 porte le nom significatif de « Décennie Perdue » (失われた10年 Ushinawareta jû-nen)<sup>107</sup>, donné par le professeur d'économie Hiroshi YOSHIKAWA (洋吉川)<sup>108</sup>. Une situation néfaste est provoquée par l'éclatement de la bulle spéculative générée pendant les années 1980. Soudainement, les banques arrêtent d'accorder des prêts importants, provoquant un effondrement de la valeur des actifs ainsi que du principal indice boursier de la Bourse de Tôkyô, le Nikkei 225 (日経225). Les entreprises ne peuvent plus emprunter de larges sommes pour soutenir leurs activités ou s'étendre, et beaucoup rencontrent des difficultés pour rembourser leurs prêts. La croissance économique plonge dans le négatif, remonte, stagne, et replonge<sup>109</sup>, tandis que les licenciements augmentent conjointement au taux de chômage. Cette situation économique hautement instable perdure jusqu'à la fin des années 1990<sup>110</sup>, et force les Japonais à reconsidérer leurs investissements.

### *Les régulations de la CEE et l'apparition de l'UE*

Cependant, le marasme économique japonais n'empêche pas la CEE de vouloir se rapprocher du pays. Alors que la décennie précédente avait vu l'apparition de mesures anti-dumping à l'encontre des Japonais et de leurs « usines tournevis » qui ne font qu'assembler des pièces détachées importées, la décennie qui vient s'inscrit dans une volonté d'établir des rapports égaux. C'est ainsi qu'en 1991, lors de la Déclaration commune de La Haye de 1991, la CEE annonce un partenariat qu'elle veut solide avec le Japon visant un développement des relations et un accroissement des échanges dans tous les domaines<sup>111</sup>. L'année suivante en 1992, la CEE devient l'Union Européenne par l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht (de son nom officiel Traité sur l'Union Européenne), qui accroît encore le rapprochement économique

---

<sup>107</sup> En anglais : « Lost Decade », terme couramment utilisé.

<sup>108</sup> YOSHIKAWA (Hiroshi), *Japan's Lost Decade*, Minato, Tôkyô : LTCB International Library Trust/International House of Japan, 2002, traduit du japonais vers l'anglais par Charles H. STEWART.

<sup>109</sup> *Ibid.*

<sup>110</sup> *Ibid.*

<sup>111</sup> WATANABE (Hirohiko), « Les relations Japon-Europe en Asie, au niveau multilatéral », *Relations internationales*, 2016/4 (n° 168), p. 105 à 116 (URL : < <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2016-4-page-105.htm> >).

interne des pays de l'UE. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 1993, ce rapprochement s'affirme encore par la création officielle du Marché Unique Européen qui garantit « les quatre libertés » — la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux —, lesquelles augmentent encore l'intérêt des Japonais pour les pays de l'Union.

### *Derrière les locomotives, un train d'entreprises japonaises*

En Alsace, les responsables politiques et économiques s'investissent pour les Japonais : bien que l'Alsace ne dispose pas de subventions pour inciter les Japonais à s'installer (à l'exception de celles prévues pour le Bassin potassique)<sup>112</sup>, les collectivités alsaciennes concoctent d'autres avantages tels que des « bâtiments-relais » (ou « ateliers-relais »), des locaux à prix compétitif mis à disposition par les pouvoirs publics<sup>113</sup>. Ces faveurs, combinées à l'effet d'entraînement impulsé par les trois géants japonais installés pendant la décennie précédente et aux efforts du BRAJ, amènent un train d'autres entreprises japonaises :

- 1989 : Mitsui<sup>114</sup>, l'un des *keiretsu* 系列<sup>115</sup>
- 1989 : Todenco<sup>116</sup>, la première entreprise japonaise dans le Bas-Rhin
- 1989 : Yamaha<sup>117</sup>
- 1990 : Barudan<sup>118</sup>
- 1993 : Menicon Pharma<sup>119</sup>

---

<sup>112</sup> BALDEWECK, « Les Japonais conquis par l'Alsace », *op. cit.*

<sup>113</sup> *Ibid.*

<sup>114</sup> Mitsui Chemical SAS, sous une filiale appelée « Mitsui Advanced Media » (MAM) ; situé à Ensisheim ; produit des disques compacts réinscriptibles (CD-R).

<sup>115</sup> Le terme « keiretsu » (系列) désigne les entreprises japonaises les plus importantes, qui partagent entre elles des relations très étroites.

<sup>116</sup> Également écrit Todenco ; abréviation de Tōkyō Densen Kōgyō, traduit aussi « Tokyo Electric Industry » (TOMINAGA, *op. cit.*, p. 6) ; terrain de 4 hectares avec des bâtiments de 17 ares ; produit des faisceaux de câbles, emploie 55 personnes (*Ibid.*, p. 52).

<sup>117</sup> Yamaha ; à Monswiller, près de Saverne (en raison de la proximité de Monswiller avec Saverne et de l'importance plus grande de cette ville-ci, il est parfois mentionné dans les sources que l'usine de Yamaha se situe à Saverne, ou encore à Monswiller-Saverne) ; produit du matériel audio, spécifiquement des casques audio et des tuners radio ; 100 salariés (*Ibid.*, p. 56).

<sup>118</sup> Barudan SAS ; situé à Bischoffsheim ; 23 employés ; produit des machines à tisser à têtes multiples (*Ibid.*, p. 58).

<sup>119</sup> Menicon Pharma SAS ; situé à Illkirch-Graffenstaden, dans le Parc d'Innovation ; 15 employés ; produit des lentilles de contact et des solutions d'entretien pour ces lentilles. Ce site alsacien vise principalement à fournir le premier marché de Menicon : l'Allemagne. (*Ibid.*, p. 58).

- 1994 : Nihon Dempa Co<sup>120</sup>
- 1995 : Daicel<sup>121</sup>
- 2001 : THK<sup>122</sup>
- 2001 : Casio<sup>123</sup>

L'année 1989 est la plus riche en implantations japonaises : pas moins de 4 entreprises japonaises (avec Sharp) s'implantent en Alsace. Concomitamment, on assiste également à un rachat japonais d'une entreprise locale : le groupe japonais Sumitomo (住友) rachète le fabricant de matelas Tréca en 1990<sup>124</sup>. Vers la fin de la période, on assiste également à un nouveau phénomène résultant de l'éclatement de l'URSS : des délocalisations vers l'Est de l'Europe, favorisées par la signature en 1989 d'un pacte économique par la CEE visant la Hongrie et la Pologne, le PHARE (Pologne, Hongrie, Aide à la Reconstruction Économique)<sup>125</sup> ; Alsace Dempa délocalise ainsi une partie de sa production dans une usine hongroise<sup>126</sup>. En outre, les implantations japonaises ne couvrent plus seulement le Haut-Rhin et concernent désormais également le Bas-Rhin : c'est Barudan qui ouvre la voie en s'installant à Bischoffsheim. De plus, les unités qui s'installent ne sont plus seulement des usines, mais également des centres de production de haute technologie ou même des centres de recherche, notamment dans les secteurs de la pharmaceutique (ainsi pour Daicel par exemple).

---

<sup>120</sup> « Alsace Dempa » ; produit des puces électroniques pour les appareils d'électroménager et de bureautique (« Automatisation, flexibilité et valeur ajoutée, trois atouts gagnants », *L'Usine Nouvelle*, n° 2618, 20 novembre 1997 (URL : < <https://www.usinenouvelle.com/article/automatisation-flexibilite-et-valeur-ajoutee-trois-atouts-gagnants.N85627> >)), Alsace Dempa fournit deux autres entreprises japonaises : Ricoh et Sharp (*ibid.*) Vers la fin de la décennie, l'usine va améliorer sa production en fabriquant des puces de nouvelle génération, tout en délocalisant la production de son ancienne génération (*Ibid.*) en Hongrie : « Là-bas les productions les plus courantes. Ici les fabrications à haute valeur ajoutée. » (« Les enjeux de la spécialisation technique », *L'Usine Nouvelle*, n° 2618, 20 novembre 1997 (URL : < <https://www.usinenouvelle.com/article/les-enjeux-de-la-specialisation-technique.N85624> >)).

<sup>121</sup> Daicel Chemical Industries, via sa filiale états-unienne Chiral Technologies (« Alsace/Pharmacie : L'américano-japonais Chiral à Strasbourg », *L'Usine Nouvelle*, n° 2518, 05 octobre 1995 (URL : < <https://www.usinenouvelle.com/article/alsace-pharmacie-l-americano-japonais-chiral-a-strasbourg.N76676> >)) ; site de 1 000 m<sup>2</sup> (*ibid.*) dans le Parc d'Innovation d'Illkirch-Graffenstaden ; 12 salariés (TOMINAGA, *op. cit.*, p. 59.) ; produit des énantiomères (« Alsace/Pharmacie : L'américano-japonais Chiral à Strasbourg », *op. cit.*).

<sup>122</sup> THK Manufacturing of Europe SAS ; situé à Ensisheim (TOMINAGA, *op. cit.*, p. 60). THK a investi 750 millions de francs à Ensisheim (FORTIER, *op. cit.*).

<sup>123</sup> Casio ; situé à Saverne. Le groupe japonais reprend un site appartenant à Vedette Industrie (FORTIER, *op. cit.*)  
<sup>124</sup> « TRECA PASSE AUX JAPONAIS – Le groupe Treca, spécialisé dans les matelas sera racheté par Dunlop-Fran », *L'Humanité*, 27 décembre 1990 (URL : < <https://www.humanite.fr/-/-/treca-passe-aux-japonais-le-groupe-treca-specialise-dans-les-matelas-sera-rachete-par-dunlop-fran> >).

<sup>125</sup> WATANABE, *op. cit.*

<sup>126</sup> « Les enjeux de la spécialisation technique », *L'Usine Nouvelle*, *op. cit.*

En parallèle, les usines implantées la décennie précédente s'agrandissent. En 1999, Sony atteint le nombre record de 1 600 employés<sup>127</sup> — qui redescend toutefois à 1 200 en 2001. L'usine s'est reconvertie : elle construit des autoradios pour Volkswagen et ne fait plus des magnétoscopes, plutôt des décodeurs digitaux, des téléphones mobiles GSM et des micro-ordinateurs<sup>128</sup>. Concernant Ricoh, son usine s'étend en 1990 et se dote d'une deuxième unité de production pour fabriquer du papier thermique<sup>129</sup> ; les deux unités de Ricoh couvrent chacune 15 000 m<sup>2</sup><sup>130</sup>, tandis que l'entreprise emploie alors environ 900 personnes<sup>131</sup> — nombre qui tombe à 850 salariés<sup>132</sup> en 2001. Quant à Sharp, le nombre de ses employés a baissé légèrement : on en compte 340 en 1997<sup>133</sup>. L'entreprise semble toutefois satisfaite de ses employés français, puisqu'elle les trouve « plus inventifs et plus curieux » que leurs homologues japonais<sup>134</sup>.

Au début des années 2000, les entreprises japonaises en Alsace pourvoient entre 4 000 et 5 000<sup>135</sup> emplois qui, selon l'ADA, représentent 6 % des emplois dans l'industrie en Alsace<sup>136</sup>. Plus d'un tiers de ces emplois est pourvu par Sony (qui se classe alors 11<sup>ème</sup> entreprise de la Région dans cette catégorie<sup>137</sup>). En 2001, on compte une quinzaine<sup>138</sup> d'entreprises japonaises qui sont présentes en Alsace ; elles génèrent un revenu d'environ 100 millions de francs de taxe professionnelle reversées aux collectivités locales<sup>139</sup>.

---

<sup>127</sup> LEPLÂTRE (Simon), « Une entreprise bretonne va reprendre le dernier site français de Sony », *La Croix*, 06 mars 2013 à 15:25 (URL : < <https://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises/Economie/Une-entreprise-bretonne-va-reprendre-le-dernier-site-francais-de-Sony- NG -2013-03-06-918262> >).

<sup>128</sup> FORTIER, *op. cit.*

<sup>129</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 44.

<sup>130</sup> *Ibid.*

<sup>131</sup> *Ibid.*

<sup>132</sup> FORTIER, *op. cit.*

<sup>133</sup> La Tribune, « Les principaux investissements japonais », *op. cit.*

<sup>134</sup> BALDEWECK, « Les Japonais conquis par l'Alsace », *op. cit.*

<sup>135</sup> Chiffres variant selon les sources :

- 4 000 selon *Libération* (GAUTHIER (Nicole), « Les entreprises japonaises s'épanouissent en Alsace », *Libération*, 09 juillet 2001 (consulté sur Europresse))
- 4 200 selon K-TOMINAGA (TOMINAGA, *op. cit.*, p. 6)
- 5 000 selon *Le Monde* (FORTIER, *op. cit.*) et *L'Express* (PAYOT, *op. cit.*).

<sup>136</sup> GAUTHIER, *op. cit.* ; PAYOT, *op. cit.*

<sup>137</sup> BALDEWECK (Yolande), « Les Japonais aiment l'Alsace », *Le Figaro*, 12 janvier 2000 (consulté sur Europresse).

<sup>138</sup> Chiffres variant selon les sources ; pour 2001 :

- *Le Figaro* compte 13 entreprises japonaises (BALDEWECK, « Les Japonais aiment l'Alsace », *op. cit.*)
- *La Tribune* en compte 15 (« Un centre d'études japonaises à Colmar », La Tribune, 2001)
- *Le Monde* en donne 17 (FORTIER, *op. cit.*)

<sup>139</sup> FORTIER, *op. cit.*

## Nouveautés dans les services administratifs alsaciens

### *Le changement de cap de l'administration alsacienne*

Le nouveau contexte international provoque une inflexion au niveau des comités économiques alsaciens. La croissance spectaculaire de certains pays d'Asie de l'Est, tels que la Chine et la Corée du Sud, attire le regard de la prospection économique alsacienne, comme elle l'avait fait avec le Japon 10 ans auparavant. Alors que KLEIN est dépêché à Pékin, le CAHR réoriente sa prospection vers la Corée du Sud<sup>140</sup>. Malgré cette réorientation, le Japon n'est pas abandonné, au contraire : il accède à un niveau d'attention hiérarchique supérieur. En 1995<sup>141</sup>, la Région crée l'Agence de Développement de l'Alsace (ADA), avec KLEIN à sa tête. Initiative soutenue par la Région Alsace, le but est le même que pour les comités économiques : la prospection économique internationale, pour laquelle KLEIN conserve en plus une prérogative concernant le Japon — il dispose d'ailleurs pour ce dernier d'un budget de 3 millions de francs<sup>142</sup>. Un nouveau schéma de prospection internationale est alors établi au sein de l'Alsace : l'ADIRA (nouveau nom du CEBR) s'occupe toujours des États-Unis, le CAHR change pour la Corée du Sud et Taïwan<sup>143</sup>, et l'ADA se charge désormais du Japon (entre autres)<sup>144</sup>.

Concernant le Japon, KLEIN s'y dévoue également en participant à la fondation d'une association en 1995 : l'Association Amitié Strasbourg-Japon (AASJ)<sup>145</sup>. Son but annoncé est de promouvoir les échanges et les relations entre l'Alsace et le Japon, ce pour quoi elle bénéficie du soutien d'importants partenaires institutionnels alsaciens<sup>146</sup> : l'ADIRA, le Consulat Général du Japon, l'ULP, et le Consulat Général du Japon fondé la même année. Du reste, l'AASJ est le complément alsacien de l'Association Amitiés Alsace Japon<sup>147</sup> (AAAJ) fondée au Japon par M-TOMINAGA : affichant le même but que l'AASJ, l'association japonaise attire plusieurs

---

<sup>140</sup> EMERY (Audrey), « L'Asie à son aise », *Le Point*, 24 février 2005 (consulté sur Europresse).

<sup>141</sup> « QUEL RÔLE POUR L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ? La création par le Conseil régional d'une Agence de développement suscite les craintes des comités d'expansion. », dans *L'Usine Nouvelle*, n° 2523, 09 novembre 1995 (URL : < <https://www.usinenouvelle.com/article/alsacequel-role-pour-l-agence-de-developpement-la-creation-par-le-conseil-regional-d-une-agence-de-developpement-suscite-les-craintes-des-comites-d-expansion.N77066> >).

<sup>142</sup> BALDEWECK, « Les Japonais conquis par l'Alsace », *op. cit.*

<sup>143</sup> EMERY, *op. cit.*

<sup>144</sup> STOSKOPF (Nicolas), VONAU (Pierre), « L'Alsace du second XXe siècle : la grande mutation industrielle », *Revue d'Alsace*, 2004, 130, p. 159 à 192 (consulté sur HAL à l'URL : < <https://hal.science/hal-01164228> >).

<sup>145</sup> Nom japonais : 日本ストラスブール親睦会 Nihon sutorasubūru shinboku-kai.

<sup>146</sup> « Qui sommes-nous ? », site internet d'Amitié Strasbourg Japon (URL : <https://www.amitie-strasbourg-japon.net/qui-sommes-nous/> >).

<sup>147</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 88.

centaines de membres et fait paraître une revue appelée *La Cigogne*<sup>148</sup>. Toutefois, après plusieurs années, l'AAAJ est dissoute à cause d'un nombre déclinant de membres<sup>149</sup>.

### *L'érection du Consulat Général de Strasbourg : une représentation diplomatique significative*

En raison du nombre croissant de liens que la Région tisse avec le Japon, et des nombreux ressortissants japonais que ces liens amènent — on dénombre en 1992 quelques 600 Japonais en Alsace<sup>150</sup> —, l'idée (et la nécessité) vient d'ouvrir un bureau consulaire à proximité des Japonais présents dans la région (voire dans les régions adjacentes) — ce qui se fait effectivement en 1992<sup>151</sup>. De surcroît, Strasbourg abritant des sièges européens importants (Parlement Européen, Cour Européenne des Droits de l'Homme, Conseil de l'Europe), le Consul Général de Strasbourg peut également communiquer rapidement avec les instances européennes — ce qui porte ses fruits : en 1996, le Japon devient État observateur du Conseil de l'Europe<sup>152</sup>, et le Consul Général de Strasbourg devient Ambassadeur auprès du Conseil de l'Europe<sup>153</sup>.

Ainsi, après Marseille, Strasbourg devient la deuxième ville — et jusqu'à aujourd'hui encore la dernière — à disposer d'un consul général représentant le Japon en France<sup>154</sup>, à côté d'une ambassade à Paris et d'un bureau consulaire plus modeste à Lyon. La ville alsacienne se place ainsi, malgré sa taille relativement modeste, aux côtés des trois villes les plus peuplées de France, signe de l'importance japonaise dans la Région.

La circonscription sous tutelle du Consulat Général de Strasbourg se superpose à 11 départements (Doubs, Jura, Haute-Martine, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône, Vosges, Territoire de Belfort), cela correspondant aux 3 anciennes régions d'Alsace, de Lorraine et de Franche-Comté ainsi qu'à une partie de la Champagne-Ardenne<sup>155</sup>. Le consulat de Strasbourg permet ainsi aux nombreux Japonais établis en Alsace d'avoir un point d'appui à proximité pour engager des liens diplomatiques et des démarches

---

<sup>148</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 82 à 83.

<sup>149</sup> *Ibid.*, p. 88. La date de dissolution n'est pas indiquée.

<sup>150</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>151</sup> *Ibid.*

<sup>152</sup> « Le 25ème anniversaire du Consulat général du Japon à Strasbourg », sur *Cités unies France*, 28 septembre 2017 (URL : < <https://cites-unies-france.org/Japon-le-25eme-anniversaire-du> >).

<sup>153</sup> Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>154</sup> « Consuls du Japon en France », site internet de l'Ambassade du Japon en France, 19 décembre 2023 (URL : < [https://www.fr.emb-japan.go.jp/itpr\\_fr/info-consulats.html](https://www.fr.emb-japan.go.jp/itpr_fr/info-consulats.html) >).

<sup>155</sup> « Notre circonscription », site du Consulat Général du Japon à Strasbourg (URL : < [https://www.strasbourg.fr.emb-japan.go.jp/itpr\\_fr/b\\_000025.html](https://www.strasbourg.fr.emb-japan.go.jp/itpr_fr/b_000025.html) >).

juridiques avec leur pays d'origine et avec la France sans avoir à opérer un déplacement extrarégional. Du reste, le premier Consulat Général ne fut autre que le supérieur hiérarchique du diplomate qui avait travaillé avec le BRAJ<sup>156</sup>, cela affichant bien les relations entre les différents acteurs des relations Alsace-Japon.

## Croissance des échanges universitaires et populaires

### *L'essor de l'universitaire*

Le domaine universitaire connaît une croissance remarquable. Un programme appelé « Groupe-Japon »<sup>157</sup> est créé, faisant le pont entre l'Université de Strasbourg et une poignée d'universités japonaises<sup>158</sup> et permettant des échanges d'étudiants et de professeurs simplifiés. Avec les années, le Groupe-Japon se développe : au début des années 2000, il compte presque une dizaine d'universités japonaises<sup>159</sup>. L'intérêt alsacien pour le Japon est parachevé par l'ouverture en 1991 du Département d'études japonaises à l'Université Marc Bloch<sup>160</sup>.

En parallèle, l'Université de Strasbourg participe à deux nouveaux programmes : le Programme 8, lancé en collaboration entre le gouvernement français et le gouvernement japonais, favorisant des échanges entre les doctorants des deux pays<sup>161</sup> ; et le Programme Renault, propulsé par l'entreprise automobile éponyme, favorisant les échanges d'étudiants en master<sup>162</sup>. Début mai 2001, cette accumulation de programmes permet à l'Alsace d'inaugurer la Maison Universitaire France-Japon (MUFJ) : un organisme novateur en France regroupant et maintenant des partenariats avec plusieurs universités japonaises, tout en supervisant des programmes d'échanges entre chercheurs<sup>163</sup>.

Toujours en 2001, une association est fondée à Colmar : le CEEJA (appelé encore à ce moment CEJA<sup>164</sup>). Présidé par le grand japonologue Jean-Jacques ORIGAS, le CEEJA se donne comme mission principale de faire découvrir au grand public le Japon et ses particularités, dans

---

<sup>156</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 60.

<sup>157</sup> Voir infra : Partie III > Chapitre 1 > « Un programme précurseur et durable : le Groupe-Japon ».

<sup>158</sup> Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>159</sup> *Ibid.*

<sup>160</sup> WOEHLE (Annick), « Alsace-Japon, un siècle et demi d'affinités », *L'Alsace*, 24 octobre 2014 à 05:00 (URL : < <https://www.lalsace.fr/actualite/2014/10/24/alsace-japon-un-siecle-et-demi-d-affinites> >)

<sup>161</sup> Voir infra : Partie III > Chapitre 1 > « La fondation de programmes publics et privés [...] » > « Le Programme 8 ».

<sup>162</sup> Voir infra : Partie III > Chapitre 1 > « La fondation de programmes publics et privés [...] » > « Le Programme Renault ».

<sup>163</sup> Voir infra : Partie III > Chapitre 1 > « La MUFJ [...] ».

<sup>164</sup> FORTIER, *op. cit.*

des domaines variés comprenant l'économie, la culture et la politique<sup>165</sup>. L'association veut opérer à l'échelle européenne et vise aussi la « culture des affaires »<sup>166</sup>.

### *L'accroissement de l'intérêt populaire des deux côtés*

Au Japon, la popularité de l'Alsace croît auprès de la population, cela plus ou moins indépendamment. En effet, malgré la volonté affichée de développer des liens culturels, le BRAJ donne avant tout de son temps pour développer des liens avec les entreprises<sup>167</sup> : les nombreux démarchages d'organisations culturelles japonaises auprès du BRAJ sont relégués au second plan. Nonobstant, les TOMINAGA voulant tout de même développer le tourisme japonais en Alsace, ils invitent annuellement le directeur du bureau du tourisme de Haute Alsace, Jean KLINKERT, afin d'organiser des séminaires pour présenter la Région aux agences de tourisme japonaises ainsi qu'aux personnes intéressées<sup>168</sup>. Les efforts du côté japonais semblent porter leurs fruits : lors de l'exposition pour l'année de la France au Japon en 1998, le stand dédié à l'Alsace est visité par quelques 80 000 Japonais<sup>169</sup>.

Les résultats se constatent également en Alsace. La presse, notamment régionale, parle en long et en large de l'afflux des Japonais. Les réactions aux arrivées des entreprises japonaises sont généralement plutôt positives : on salue l'arrivée de ces entreprises qui créent des emplois. Quelques articles font part d'une méfiance envers les Japonais et la concurrence qu'ils imposent ; un « péril jaune » est réévoqué çà et là<sup>170</sup>. Quelques témoignages mentionnent que les Japonais restent dans leur coin, évitant de se mélanger avec les Alsaciens<sup>171</sup>. Mais dans l'ensemble, la cohabitation avec les Japonais, y compris à Kientzheim où se trouve le Lycée Seijo, se passe bien, et suscite même des fascinations réciproques. La presse surnomme bientôt l'Alsace la « Nippon Valley » (« la Vallée du Japon »), par analogie avec la Silicon Valley états-unienne regroupant les grosses entreprises de recherche et de développement des États-Unis.

---

<sup>165</sup> ORIGAS (Jean-Jacques), « Commencer notre travail de façon modeste mais résolue », titre et transcription d'après l'enregistrement sonore du discours prononcé le 22 janvier 2001 à Colmar par ORIGAS lors de l'assemblée générale constitutive du CEEJA, dans *Cahiers du Centre Européen d'Études Japonaises d'Alsace*, N° 1, 2004, p. 5 à 10.

<sup>166</sup> FORTIER, *op. cit.*

<sup>167</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 69.

<sup>168</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>169</sup> *Alsace – Japon*, numéro spécial du magazine *J'aime l'Alsace*, n° 39, ~1999.

<sup>170</sup> « L'interlocuteur privilégié : André Klein », interview de André KLEIN réalisée par Jean-Pierre SCHMIDTLIN, dans *Objectif Alsace*, N° 17, 19 janvier 1988, pp. 4 à 5.

<sup>171</sup> FISCHER, *op. cit.*, p. 71.

Cette étiquette plutôt flatteuse, en analogie avec l'une des vallées les plus connues du monde, contribue à populariser l'Alsace et à la rendre plus attirante pour les investissements étrangers.

C'est donc sans surprise que la Région acquiert une bonne réputation auprès des Japonais, y compris les civils. En 1996, des centaines de touristes japonais sont comptés dans le seul domaine du tourisme viticole : 1 800 d'entre eux visitent ainsi le Domaine Becker<sup>172</sup> situé à Zellenberg (commune au Nord de Colmar). Conjointement, des échanges entre des collectivités alsaciennes et japonaises se développent<sup>173</sup>. En plus du tourisme, c'est la présence japonaise en Alsace qui est numériquement importante : en 1997, on compte environ 1 000 Japonais en Alsace<sup>174</sup> — présence qui tombe cependant à 700 en 2001<sup>175</sup>, probablement en raison du retrait de certaines entreprises ainsi que des conséquences de la Décennie Perdue.

## 2002 — 2016 : Restructuration des liens alsacojaponais : des grands vers les petits

Alors que les résultats économiques de l'Alsace auprès des Japonais se remarquent dans le reste de l'Europe<sup>176</sup>, la Décennie Perdue et le contexte international évoluant font ressentir leurs effets : des présences japonaises marquantes, dont notamment le Lycée Seijo, quittent la région successivement. Nonobstant, des petites structures emboîtent le pas de l'élan créé par les décennies précédentes et inaugurent de nouvelles collaborations économiques et culturelles.

### Les changements du contexte économique international

Un changement notable survient au niveau de l'Union Européenne, qui adopte une nouvelle monnaie unique : l'euro. Quelques années plus tard en 2004, l'Union Européenne s'étend à l'Est en absorbant la plupart des pays européens de l'ancienne Union Soviétique. Ces nouveaux pays offrent des perspectives nouvelles de délocalisation pour les entreprises

---

<sup>172</sup> BALDEWECK, « Les Japonais conquis par l'Alsace », *op. cit.*

<sup>173</sup> Kazuko TOMINAGA donne une longue liste de collectivités avec lesquelles le BRAJ est entré au contact : « Pour les énumérer en partant du nord, les villes de Yûbari et Obihiro à Hokkaidô (nous avons des contacts assez étroits avec la chambre de commerce, avec laquelle nous échangeons des informations), la ville d' Akita (nous avons noué d'étroites relations avec M. Watanabe, de la chambre de commerce et cette relation se poursuit longtemps), la ville de Nagai dans la préfecture de Yamagata, la ville de Sukagawa dans la préfecture de Fukushima, la ville d' Izu dans la préfecture de Shizuoka, la ville de Sabae dans la préfecture de Fukui, la ville de Toyooka dans la préfecture de Hyôgo, les villes de Miyazaki et de Kagoshima à Kyûshû, parmi d'autres. [...] Nous eûmes aussi de manière répétée et sur une longue période, des échanges avec l'Association Japonaise pour l'Internationalisation de Collectivités Territoriales. » (TOMINAGA, *op. cit.*, p. 70).

<sup>174</sup> BALDEWECK, « Les Japonais conquis par l'Alsace », *op. cit.*

<sup>175</sup> GAUTHIER, *op. cit.*

<sup>176</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 6.

japonaises : tout en étant présent au sein du marché commun et de l'Espace Schengen, leurs salaires sont beaucoup plus bas que dans les pays ouest-européens, et leur main-d'œuvre potentielle est abondante. C'est ainsi que quelques-unes des entreprises japonaises présentes en Alsace délocalisent leur production, comme l'avait déjà fait Alsace Dempa en 1997.

De surcroît, suite à la Décennie Perdue et à la stagnation de la croissance ainsi que des difficultés financières allouant moins d'argent, le Japon change de politique industrielle. Il réduit ses exportations massives à l'étranger, les entreprises japonaises devant maintenant faire avec la concurrence de nouveaux venus sur le marché parmi lesquels le sud-coréen Samsung. En parallèle, afin de réduire les coûts, les entreprises japonaises augmentent la part de sous-traitance dans leur chaîne de production. Enfin, l'évolution des technologies de communication omet la nécessité de faire des déplacements longs et coûteux, ou des mutations de longue durée pour les cadres ou les ouvriers.

Internationalement, l'importance du Japon, sans se réduire, doit laisser de la place à une autre puissance montante : la Chine. Un bureau alsacien est d'ailleurs établi dans le pays, tandis que KLEIN lui-même commence à se déplacer plusieurs fois à Pékin. Tout cela réduit l'implantation des entreprises japonaises à l'étranger, et notamment dans les pays ouest-européens. Cependant, les entreprises de haute technologie ou de recherche demeurent intéressées pour s'implanter, y compris en Alsace qui finalise la création d'un parc de recherche en périphérie de Strasbourg : le Parc d'Innovation, où sont déjà implantées deux entreprises japonaises de pointe (Daicel et Menicon Pharma).

## Le contexte économique en Alsace : évolution vers de plus petites structures

### *Valse de départs et d'arrivées d'entreprises japonaises*

Après quelques 20 ans de services dévoués<sup>177</sup>, les TOMINAGA prennent leur retraite<sup>178</sup>. Ce départ s'accompagne symboliquement de celui d'entreprises japonaises en Alsace. En novembre 2003, Yamaha, employant alors 47 salariés, ferme ses portes<sup>179</sup> ; l'usine, qui

---

<sup>177</sup> Dans son livre, Kazuko TOMINAGA donne une liste de 11 entreprises que le BRAJ a aidées : Alsace Dempa, Barudan, Daicel, Menicon Pharma, Mitsui, Ricoh, Sharp, Sony, THK, Todenko, et Yamaha (TOMINAGA, *op. cit.*, p. 6).

<sup>178</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>179</sup> AFP, « Fermeture de l'usine Yamaha électronique à Monswiller », *Libération*, 27 octobre 2003 à 01:34 (URL : < [https://www.liberation.fr/futurs/2003/10/27/fermeture-de-l-usine-yamaha-electronique-a-monswiller\\_449529/](https://www.liberation.fr/futurs/2003/10/27/fermeture-de-l-usine-yamaha-electronique-a-monswiller_449529/) >).

fabriquait spécifiquement du matériel hi-fi et vidéo, était la seule de son genre en Europe<sup>180</sup>. En 2004, il reste 12 entreprises japonaises comptant 3 000 emplois<sup>181</sup>. Alors que le Bassin potassique doit arrêter cette année l'exploitation de son minerai qui a tant caractérisé l'Histoire industrielle de sa région<sup>182</sup>, et par la même mettre fin aux derniers emplois du secteur, Sony supprime des centaines d'emplois<sup>183</sup>. En 2005, c'est Alsace Dempa (devenue Alsace Dempa Thealtronic<sup>184</sup> puis simplement Thealtronic) qui tire sa révérence<sup>185</sup>. En 2006, deux autres entreprises japonaises partent : Sumitomo revend Tréca à l'entreprise française Cauval Industries<sup>186</sup>, tandis que la filiale de Mitsui, Mitsui Advanced Media, tombe en liquidation judiciaire<sup>187</sup>. Deux ans plus tard en 2008, c'est Todenko Europe qui ferme<sup>188</sup>. Enfin, en 2013, après des années d'atermoiements et d'hésitations, Sony décide de quitter l'Alsace, en cédant son usine à l'entreprise bretonne Cordon Electronics<sup>189</sup>. Ce départ sera cependant progressif : cette année-ci, Sony ne cèdera que 49 % de ses parts à Cordon et détiendra toujours 51 %<sup>190</sup>, le vrai départ ayant lieu en 2014. C'est la fin d'une présence majeure en Alsace, mais pas la fin de la présence japonaise.

En effet, à côté des fermetures, d'autres entreprises japonaises s'épanouissent en Alsace. En 2005, parallèlement à la fermeture de Alsace Dempa, Mitsubishi s'implante à Mulhouse<sup>191</sup>. THK connaît également une certaine croissance<sup>192</sup>. La même année, le Département du Haut-Rhin est le premier site d'implantations japonaises en France en termes de nombre

---

<sup>180</sup> AFP, « Fermeture de l'usine Yamaha électronique à Monswiller », *Libération*, 27 octobre 2003 à 01:34 (URL : < [https://www.liberation.fr/futurs/2003/10/27/fermeture-de-l-usine-yamaha-electronique-a-monswiller\\_449529/](https://www.liberation.fr/futurs/2003/10/27/fermeture-de-l-usine-yamaha-electronique-a-monswiller_449529/) >).

<sup>181</sup> DENTZ (Adrien), « Sony supprime 700 postes dans la Nippon Valley alsacienne », *Le Monde*, 29 mai 2004 (consulté sur Europresse).

<sup>182</sup> BALDEWECK, « Les Japonais aiment l'Alsace », *op. cit.*

<sup>183</sup> DENTZ, *op. cit.*

<sup>184</sup> Après une fusion avec Brunner Electronique, d'après l'acte du 13 octobre 1994 de l'entreprise.

<sup>185</sup> « THEALTRONIC », Pappers (URL : < <https://www.pappers.fr/entreprise/thealtronic-391545589> >).

<sup>186</sup> Rédaction L'USINE NOUVELLE, « Exclusif : Cauval industrie négocie le rachat de Treca et Dunlopillo », *L'Usine Nouvelle*, 1<sup>er</sup> juin 2016 à 12:08 (URL : < <https://www.usinenouvelle.com/article/exclusif-cauval-industrie-negocie-le-rachat-de-treca-et-dunlopillo.N13488> >).

<sup>187</sup> LATHAM (Antoine), « Le fabricant de CD-R et DVD-R MAM-Europe en liquidation », *Les Echos*, 05 octobre 2006 (URL : < <https://www.lesechos.fr/2006/10/le-fabricant-de-cd-r-et-dvd-r-mam-europe-en-liquidation-582399> >).

<sup>188</sup> « Todenko Europe », Pappers (URL : < <https://www.pappers.fr/entreprise/todenko-europe-347847519> >).

<sup>189</sup> CHAUVEAU (Julie), DU GUERNY (Stanislas), « Sony ferme sa dernière usine française spécialisée dans le service après-vente », *Les Echos*, 06 mars 2013 à 01:01 (URL : < <https://www.lesechos.fr/2013/03/sony-ferme-sa-derniere-usine-francaise-specialisee-dans-le-service-apres-vente-318491> >).

<sup>190</sup> *Ibid.*

<sup>191</sup> « Bilan et perspective des entreprises japonaises implantées en Alsace », Journal télévisé de France 3 du 18 juin 2018 archivé sur l'INA (URL : < <https://fresques.ina.fr/panorama-grand-est/fiche-media/GRDEST00101/bilan-et-perspective-des-entreprises-japonaises-implantees-en-alsace.html> >).

<sup>192</sup> STOSKOPF, VONAU, *op. cit.*

d'implantations<sup>193</sup>. Cette tendance affirme plus généralement le rôle pivotale des entreprises industrielles étrangères pour l'économie alsacienne : en 2003, elles représentent 42 % des effectifs industriels, contre 18 % en moyenne en France<sup>194</sup>. Du côté promotionnel, la Région séduit par les entreprises pour ses spots publicitaires : en mai 2015, l'entreprise d'appareil photo Canon utilise Colmar comme cadre pour présenter un nouvel appareil : le reflex mono-objectif MC ; la publicité de présentation qui en résulte<sup>195</sup> passe à la télé japonaise. Contacté par Kazuko TOMINAGA, l'auteur de la publicité déclare avoir choisi Colmar car après moultes recherches, il trouvait que c'était « la plus belle ville au monde »<sup>196</sup>.

### *La fermeture du Lycée Seijo d'Alsace et la prise de rôle du CEEJA comme acteur économique*

À peine apparu, le CEEJA connaît déjà un bouleversement important en 2003 : le dimanche 26 janvier, le professeur Jean-Jacques ORIGAS meurt à Paris à cause d'une embolie pulmonaire<sup>197</sup>. André KLEIN lui succède en tant que président. À sa tête, le CEJA change de nom et s'affuble d'un E supplémentaire pour « Européen », devenant le CEEJA. Le ton est donné : si l'Alsace reste le point d'ancrage, il faut élargir le scope de l'association au-delà de la région. L'association y parvient d'autant mieux qu'elle se trouve au Château Kiener, dans les mêmes locaux que ceux de l'Agence de Développement de l'Alsace (ADA) présidée par nul autre que KLEIN<sup>198</sup>. Si l'ADA cesse de fonctionner en 2006, KLEIN continue de fréquenter les locaux par son soutien et sa présence au CEEJA, lequel acquiert d'ailleurs des contacts avec Bruxelles par le truchement de « Monsieur Japon »<sup>199</sup>.

Or, ces locaux, ce sont ceux du Lycée Seijo. En effet, l'Institut Seijô s'est progressivement retiré d'Alsace : d'abord avec la fermeture du Centre Culturel Seijo, qui a vu le rapatriement de tout le fonds documentaire du Centre et sa distribution à divers acteurs de la région avec lesquels Seijô a collaboré ainsi qu'une partie pour le CEEJA ; puis peu de temps après en 2005, ce fut au tour du Lycée Seijo de fermer également ses portes alors que des élèves recevaient leur

---

<sup>193</sup> EMERY, *op. cit.*

<sup>194</sup> STOSKOPF, VONAU, *op. cit.*, p. 24.

<sup>195</sup> Ladite publicité : < <https://www.facebook.com/watch/?v=10153504181609809> >.

<sup>196</sup> C'est le mot rapporté par Kazuko TOMINAGA. TOMINAGA, *op. cit.*, p. 91.

<sup>197</sup> Faire-part de décès publié par Christian Bouthier le 28 janvier 2003, Disparition de Monsieur Jean-Jacques Origas (URL : < <https://www.france-japon.net/2003/01/28/disparition-de-monsieur-origas/> >).

<sup>198</sup> PAYOT (Marianne), « Bienvenue à Nippon Valley », *L'Express*, 12 septembre 2002 (URL : < [https://www.lexpress.fr/informations/bienvenue-a-nippon-valley\\_649235.html](https://www.lexpress.fr/informations/bienvenue-a-nippon-valley_649235.html) >).

<sup>199</sup> C'est le surnom que la presse donna à André KLEIN en raison de son rôle pivot qu'il joua dans les relations entre l'Alsace et le Japon.

diplôme. À l’instar du Centre culturel, le fonds documentaire du Lycée Seijo ainsi que ses meubles sont donnés en donation aux acteurs proches ou partenaires de l’Institut Seijô<sup>200</sup>, tandis qu’une partie du fonds documentaire est confiée au CEEJA. Occupant désormais les lieux<sup>201</sup>, le CEEJA profite de l’espace pour héberger des colloques universitaires et ainsi étendre son réseau en profitant de son partenariat avec l’Université de Strasbourg. L’association se développe bien, jusqu’à un évènement fâcheux : la réforme de la taxe professionnelle de 2010, qui diminue les revenus des collectivités locales<sup>202</sup> et laisse le CEEJA financièrement sur le carreau<sup>203</sup>. L’association doit alors interrompre certaines de ses activités. Pour survivre, le CEEJA se réoriente alors vers des activités plus lucratives pour la collectivité : l’aide aux entreprises, plus précisément les PME — et bien sûr les PME japonaises. Enfin, en 2013, le CEEJA reçoit une donation importante de deux professeurs d’université allemands : plus de 100 000 objets (livres, estampes...) sont offerts par ces derniers, pour lesquelles le CEEJA entreprend alors de créer la plus grande bibliothèque japonisante d’Europe<sup>204</sup>.

## Du côté des échanges culturels, la prise d’importance des indépendants et des collectivités

### *L’apparition d’évènements réguliers*

Dans la deuxième moitié des années 2000, l’Office de Tourisme de Strasbourg décide d’installer un Marché de Noël à Tôkyô. La première édition se tient en 2009<sup>205</sup> et affiche un franc succès, au point de vider les stocks prévus pour l’évènement ; le couvert est donc remis l’année suivante en 2010 et connaît encore une belle fréquentation<sup>206</sup>. Si l’opération d’export à Tôkyô prend fin pour se diriger vers d’autres capitales<sup>207</sup>, les retombées continuent : la Mairie

---

<sup>200</sup> Par exemple, des tatamis avaient été donnés au Centre de Judo de Kaysersberg (Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar).

<sup>201</sup> « Du lycée Seijo au Centre d’études japonaises », *L’Alsace*, 19 mars 2013 à 05:00 (URL : < <https://web.archive.org/web/20140103163012/http://www.lalsace.fr/actualite/2013/03/19/du-lycee-seijo-au-centre-d-etudes-japonaises> >).

<sup>202</sup> WASERMAN (Franck), « La question de la réforme de la taxe professionnelle », *Vie publique*, 15 avril 2018 (URL : < <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/21925-la-reforme-de-la-taxe-professionnelle-et-la-creation-de-la-cet> >).

<sup>203</sup> Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu en avril 2024 à Colmar.

<sup>204</sup> Voir infra : Partie III > Chapitre 3 > « La Bibliothèque du CEEJA [...] ».

<sup>205</sup> « Le marché de Noël de Strasbourg à Tokyo : bilan positif deux ans après », France 3 Grand Est, 16 décembre 2012 à 12:27 (mis à jour le 10 juin 2020 à 16:20) (URL : < <https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/2012/12/16/quand-le-marche-de-noel-s-exportait-tokyo-165705.html> >).

<sup>206</sup> *Ibid.*

<sup>207</sup> *Ibid.*

de Strasbourg note en 2012 que le nombre de touristes japonais venant assister au Marché de Noël local a grimpé de 55 %<sup>208</sup>.

Du côté associatif, une association alsacienne dédiée aux japonaiseries apparaît en 2002 : l'Association Kakemono. Fondée à Strasbourg par Fabrice DUNIS, l'association lance en 2004 le principe des conventions japonaises en Alsace en organisant la Japan Addict, dont la première édition se tient en 2004<sup>209</sup>. Invitant chaque année des personnalités renommées de l'univers japonais, la Japan Addict connaît une large affluence qui croît avec le temps ; fort de son succès, elle postule auprès des autorités pour s'organiser dans la salle de spectacle du Zénith de Strasbourg, ce qu'elle réalise effectivement en 2015<sup>210</sup> sous le nom renouvelé pour l'occasion de « Japan Addict Z » — une performance manifeste de l'engouement suscité par le Japon auprès des Alsaciens.

### *Des contacts accrus entre les deux peuples*

La coopération Alsace-Japon continue également dans le domaine universitaire. Un nouveau projet ambitieux est établi : le Collège Doctoral Franco-Japonais<sup>211</sup>, visant à accroître les échanges de doctorants entre la France et le Japon. Après quelques années de bon fonctionnement, le Collège est dissout par le gouvernement français à la fin des années 2000 — ce qui n'empêche pas les échanges de doctorants de se poursuivre à l'Université de Strasbourg à travers le Groupe-Japon. Du reste, quelques anciens professeurs du Lycée Seijo décident de venir enseigner à l'Université de Strasbourg au sein du Département d'Études Japonaises, parmi lesquels Mari ENDO ou Frédéric EBRARD.

Du reste, des accords de coopération sont également signés entre les collectivités. En 2009, un accord est passé entre la Région et la préfecture japonaise de Iwate 岩手<sup>212</sup>. Quelques années plus tard, le 07 novembre 2014<sup>213</sup>, un accord de coopération global est signé entre le Département du Haut-Rhin et la préfecture japonaise de Gifu 岐阜. La même année, une convention de coopération est signée entre la ville alsacienne de Colmar et la ville japonaise de

---

<sup>208</sup> « Le marché de Noël de Strasbourg à Tokyo : bilan positif deux ans après », France 3 Grand Est, *op. cit.*

<sup>209</sup> Site internet de la Japan Addict Z (URL : < <https://japanaddictz.fr/> >).

<sup>210</sup> « Japan Addict Z2 », *Tout-Strasbourg*, 02 juin 2016 (URL : < <https://www.tout-strasbourg.com/japan-addict-245/> >).

<sup>211</sup> Voir infra : Partie III > Chapitre 1 > « Une brève nouvelle étape dans les échanges universitaires : Le Collège Doctoral Franco-Japonais ».

<sup>212</sup> « Alsace/Japon », site internet du CEEJA (URL : < <https://www.ceeja-japantech.eu/echange-france-japon/alsace-japon> >).

<sup>213</sup> Accord d'échange amical entre le Département du Haut-Rhin (France) et le Département de Gifu (Japon).

Takayama 高山<sup>214</sup>, ainsi qu'un accord de partenariat en novembre entre la ville alsacienne de Riquewihr et le village japonais de Shirakawa-go<sup>215</sup>.

Le rapprochement se manifeste aussi par la coopération en temps difficile. En 2011, suite au séisme du Tohoku ayant provoqué la catastrophe de Fukushima, des Alsaciens se mobilisent pour organiser des événements en soutien aux Japonais frappés par la catastrophe<sup>216</sup> ; l'initiative est notamment portée par des habitants de Niedermorschwihr, qui n'ont pas oublié le projecteur qu'avaient mis les Japonais sur leur village dans les années 1980.

## 2016 — 2024 : Une Nippon Valley qui se perpétue à de nouvelles échelles

En 2015, un tournant majeur a lieu : l'apparition de la Région Grand Est. Si celle-ci fait disparaître un temps la Région Alsace, le caractère régionaliste des Alsaciens fait réapparaître l'Alsace administrativement sous la forme de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA). Les échanges économiques et culturels s'accroissent encore, en particulier au niveau des collectivités, du tourisme et des PME.

### La disparition et la réapparition de l'Alsace administrative

Par la réforme territoriale de 2015, l'Alsace fusionne avec les deux régions de Lorraine et de Champagne-Ardenne en une nouvelle région : le Grand Est. Un nombre important de ses structures économiques et commerciales sont transférées dans cette nouvelle région. Cette fusion, si elle supprime l'Alsace en tant qu'entité administrative, ne touche pas forcément les relations avec le Japon : d'abord car l'Alsace continue d'exister en tant que région géographique et culturelle ; ensuite parce que beaucoup de liens qui avaient été tissés avec les Japonais les avaient été 1) à travers des personnes 2) ou à travers des collectivités de taille inférieure à celle de la Région. Toutefois, l'existence géographique et culturelle ne suffit pas aux Alsaciens, qui décident de faire pression sur le gouvernement français pour que ce dernier redonne à l'Alsace

---

<sup>214</sup> « Alsace-Japon, un partenariat en pleine expansion », Atout France (URL : < <https://jp.media.france.fr/ja/node/1656> >).

<sup>215</sup> GUSZ (Pierre), « Le Japon choisit Riquewihr, « plus beau village de France » », *L'Alsace*, 19 janvier 2016 à 05:01 (URL : < <https://www.lalsace.fr/haut-rhin/2016/01/19/le-japon-choisit-riquewihr-plus-beau-village-de-france> >).

<sup>216</sup> « Dimanche 17 juillet - Autour de Niedermorschwihr pour soutenir les sinistrés du Japon », *L'actualité du club vosgien de Colmar* [blog], 10 juillet 2011 (URL : < <http://www.club-vosgien-colmar.fr/article-dimanche-17-juillet-autour-de-niedermorschwihr-pour-soutenir-les-sinistres-du-japon-78899668.html> >).

une existence administrative. Cela arrive effectivement quelques années plus tard : au 1<sup>er</sup> janvier 2021, les Départements du Bas-Rhin et le Haut-Rhin fusionnent juridiquement<sup>217</sup> en une nouvelle entité administrative : la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) (laquelle se trouve cependant toujours au sein du Grand Est).

Du reste, bien que le Grand Est soit mal perçu politiquement par nombre de responsables alsaciens, la « grande région », en raison de l'étendue qu'elle couvre et des frontières qu'elle possède (la région parisienne ainsi que le Luxembourg), offre de nouvelles opportunités de contacts, de partenariats voire de financements pour les acteurs économiques japonais qui viennent en Alsace, ce qui représente un atout supplémentaire pour la collectivité rhénane.

Du reste, l'apparition de la CeA est aussi l'occasion pour l'Alsace d'enfin créer une agence de développement économique commune aux deux Départements : c'est chose faite avec l'Agence d'Attractivité d'Alsace (AAA ou 3A), qui s'occupe à la fois du tourisme, du marketing et de la prospection internationale. Cependant, suite à des rééquilibrages administratifs<sup>218</sup>, 3A se mue en une agence de développement opérant sur l'étendue du Grand Est, Invest Eastern France<sup>219</sup> ; le destin économique de l'Alsace en particulier est alors confié à l'ADIRA.

## Des échanges économiques accrus pour les petits exploitants

### *Du potentiel pour les PME*

En 2017, alors que le Consulat Général du Japon fête ses 25 ans, l'Alsace compte 36 entreprises japonaises<sup>220</sup> : un nombre prometteur pour les échanges économiques entre la région et le Japon, malgré un nombre d'emplois pourvus qui se réduit : 3 500 en 2018<sup>221</sup>. Redorant le blason, deux ans plus tard en 2019, un nouvel accord de coopération vient encore favoriser les échanges : signé entre l'Union Européenne et le Japon, celui-ci a pour but de faciliter le commerce entre les deux entités politiques, et comporte une clause particulière à cette fin : la

---

<sup>217</sup> Administrativement, les deux Départements continuent d'exister.

<sup>218</sup> Entre autres, concernant la composante tourisme : une loi passée à la fin des années 2010 oblige chaque région à ne posséder qu'un seul Comité Régional de Tourisme (CRT) ; or, puisqu'il existe à ce moment déjà un CRT dans le Grand Est, la composante tourisme de 3A est obligé de le rejoindre (« L'agence d'attractivité de l'Alsace dispersée dans 3 structures », site internet du CNER – Fédération des agences d'attractivité, de développement et d'innovation, 11 février 2021 (URL : < <https://www.cner-france.com/Actualites/Du-cote-des-agences/L-agence-d-attractivite-de-l-Alsace-dispersee-dans-3-structures> >)).

<sup>219</sup> Site internet de Invest Eastern France : < <https://www.invest-easternfrance.com/> >.

<sup>220</sup> « Le 25ème anniversaire du Consulat général du Japon à Strasbourg », sur *Cités unies France*, 28 septembre 2017 (URL : < <https://cites-unies-france.org/Japon-le-25eme-anniversaire-du> >).

<sup>221</sup> « Bilan et perspective des entreprises japonaises implantées en Alsace », *op. cit.*

levée des douanes sur le vin. Le consul japonais chargé de signer l'accord de coopération est celui au plus proche des institutions européennes, nommément : le Consul Général de Strasbourg, qui signale au passage son soutien envers les acteurs économiques alsaciens malgré la portée continentale de l'accord<sup>222</sup>. Sitôt l'accord entré en vigueur, les ventes de vin au Japon décollent. Parmi le vin vendu se trouve du vin alsacien, lequel connaît un bond remarquable : en avril, les ventes notent une augmentation de 60 % par rapport à janvier. Cela ne fait aucun doute : le marché japonais est plus que prometteur pour le vin alsacien. Comme le commentait le Consul Général<sup>223</sup>, en parallèle du vin, ce sont les PME qui profitent de l'échange : en 2023, 3 nouvelles PME japonaises s'installent en Alsace, grâce au soutien du CEEJA. Les grandes entreprises japonaises ont laissé la place à des PME et des start-ups<sup>224</sup> : comme le confirme le nouveau président du CEEJA Olivier BECHT, ces PME donnent à l'Alsace l'image d'une région attractive, comme le faisaient les implantations japonaises dans les années 1980-1990<sup>225</sup>.

### *Nouveautés touristiques*

Enfin, le tourisme continue toujours de grimper : encore en 2023, une augmentation du nombre de visiteurs est notée pour les Japonais<sup>226</sup>. Notamment, le tourisme prend de nouvelles formes plus contemporaines. C'est notamment le cas de la cuisine fusion, style de cuisine consistant à mélanger « fusionner » deux styles de cuisines provenant de cultures différentes. En 2024, des « rencontres gastronomiques » sont ainsi organisées à Ostheim, petite ville au Nord de Colmar, par un couple de chefs, un Alsacien et une Japonaise<sup>227</sup>. Cette rencontre montre un artisanat culinaire qui indique une présence artisanale : au moins « une demi-douzaine » d'artisans japonais vivent en Alsace<sup>228</sup>. Beaucoup plus particulièrement, c'est même la langue alsacienne qui finit par trouver des intéressés au Japon, et qui donne lieu à la publication d'un manuel d'alsacien en japonais<sup>229</sup>.

---

<sup>222</sup> « Accord de Partenariat Économique entre le Japon et l'Union Européenne », Consulat Général du Japon à Strasbourg, date inconnue.

<sup>223</sup> *Ibid.*

<sup>224</sup> « Bilan et perspective des entreprises japonaises implantées en Alsace », *op. cit.*

<sup>225</sup> *Ibid.*

<sup>226</sup> NEUBRAND (Robin), « Les bons chiffres du tourisme estival en Alsace », *TOP MUSIC*, 14 septembre 2023 à 14:50 (mis à jour le 15 septembre 2023 à 14:03) (URL : < <https://www.topmusic.fr/tourisme-estival-2023-est-une-bonne-annee-en-alsace> >).

<sup>227</sup> MÉTRAL (Olivier), « Vins d'Alsace et Japon : bien plus qu'une aventure », *DNA*, 24 février 2024 à 11:30 (mis à jour le 26 février 2024 à 10:40) (URL : < <https://www.dna.fr/economie/2024/02/24/vins-d-alsace-et-japon-bien-plus-qu-une-aventure> >).

<sup>228</sup> MÉTRAL, *op. cit.*

<sup>229</sup> Voir infra : Partie II > Chapitre 2 > 4. Le développement du soft power alsacien au Japon.

## Malgré le Grand Est, des échanges culturels toujours importants pour l'Alsace

### *L'importance des collectivités et des petites structures*

En-dehors des accords économiques, des accords d'échanges culturels sont également signés à différents échelons administratifs. L'accord entre le Haut-Rhin et Gifu est renouvelé et étendu à la Collectivité européenne d'Alsace en 2023, signe d'un succès et d'une volonté d'aller plus loin en étendant le territoire concerné à l'Alsace dans son entièreté. À échelle plus réduite, un accord est également signé entre Strasbourg et la ville japonaise de Kagoshima, visant à promouvoir les échanges culturels et plus particulièrement sportifs<sup>230</sup>. En outre, au vu des succès tokyôites, le Marché de Noël alsacien revient au Japon, mais cette fois en-dehors de Tôkyô : en 2020, il prend place dans les plus petites municipalités que sont Takayama (高山, dans la préfecture de Gifu) et Aizu-Wakamatsu (会津若松, dans la préfecture de Fukushima)<sup>231</sup>. Les autorités alsaciennes et japonaises sont devenues confiantes quant au succès de l'évènement culturel alsacien auprès de l'ensemble de la population japonaise.

En-dehors des collectivités, les associations japonaises également s'intéressent à l'Alsace : à l'occasion d'une venue en France en 2022, une délégation de la Kitamaebune Association venue sur Paris pour deux jours passe aussi en Alsace pour le même nombre de jours, directement après son séjour parisien<sup>232</sup>. Du reste, en 2021<sup>233</sup>, il y a toujours plus de 500 japonais en Alsace<sup>234</sup> ; si le nombre a certes décliné depuis la disparition du Lycée Seijo et le retrait de quelques entreprises japonaises, il se maintient à un niveau raisonnable pour une aussi longue durée. Les Alsaciens manifestent d'ailleurs plus que jamais leur attrait pour les Japonais : l'édition 2022 de la Japan Addict attire 20 000 visiteurs en un week-end<sup>235</sup>.

---

<sup>230</sup> « JAPON : Strasbourg et Kagoshima : signature de partenariat entre les deux villes », sur *Cités unies France*, 23 janvier 2020 (URL : < <https://cites-unies-france.org/JAPON-Les-villes-de-Strasbourg-et-Kagoshima-lancent-leur-cooperation> >).

<sup>231</sup> « Un Noël alsacien au Japon », *L'Alsace*, 11 décembre 2020 à 16:00 (mis à jour le 13 décembre 2020 à 15:27) (URL : < <https://www.lalsace.fr/culture-loisirs/2020/12/10/noel-alsacien-au-japon> >).

<sup>232</sup> « Dossier de presse – Accueil de la délégation de « Kitamaebune Association », 17 octobre 2022.

<sup>233</sup> Concernant la population, les derniers chiffres de l'INSEE datent d'il y a 3 ans.

<sup>234</sup> 297 dans le Bas-Rhin, 207 dans le Haut-Rhin. « NAT1 - Population par sexe, âge et nationalité en 2021 », Insee, 27 juin 2024 (URL : < <https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/8202137?geo=REG-11&debut=0&q=nationalit%C3%A9%20par+d%C3%A9partement&sommaire=8202145> >).

<sup>235</sup> PIETRI (Jean-Sébastien), « 160 années d'échanges entre l'Alsace et le Japon », *Journal du Japon* [webzine], 07 mai 2023 (mis à jour le 05 mai 2023) (URL : < <https://www.journaldujapon.com/2023/05/07/lalsace-et-le-japon-celebrent-leurs-relations-de-160-ans/> >).

### *Le destin culturel avorté des locaux du Lycée Seijo*

Concernant les locaux du Lycée Seijo, une idée ambitieuse est émise qui toucherait profondément aux échanges culturels. Alors que la collectivité ne sait pas quoi faire des locaux vacants et décide de lancer un appel d'offre, on propose de transformer les locaux du Lycée en centre de rénovation d'objets d'art japonais<sup>236</sup>. Ce centre s'occuperait de restaurer des objets d'art japonais qui ne pourraient pas être transportés au Japon à cause de coûts de transports trop élevés dû à la fragilité des objets<sup>237</sup>. Le centre emploierait des artisans formés à cette tâche, et offrirait également de former de nouveaux artisans d'art japonais. Ce serait un centre exceptionnel en Europe et dans le monde. Malheureusement, ce projet n'a pas été retenu. Une des raisons principales est à nouveau financière. Les musées qui prêteraient leurs objets devraient contribuer financièrement à la restauration de ceux-là ; or, les musées manquent de fonds<sup>238</sup>. Et comme il en est de même pour le Département du Haut-Rhin, celui-ci ne pourrait pas avancer lui-même de l'argent pour participer aux restaurations. En 2020, le CEEJA quitte les lieux, qui sont alors laissés à l'abandon (au point de commencer à se délabrer dangereusement) ; et 1 an plus tard, après la création de la CeA, la propriété des lieux échoit entre les mains de cette dernière. En 2022, un nouveau projet est enfin choisi : le complexe va être reconverti en plusieurs petits appartements ainsi que locaux professionnels<sup>239</sup> ; la décision est actée le 14 avril 2023<sup>240</sup>. Le site devrait donc être réhabilité dans les prochains temps, en perdant toutefois à priori les liens avec le Japon qu'il représentait.

### *Les 160 ans des relations Alsace – Japon*

Les deux années 2023-2024<sup>241</sup> marquent les 160 ans des relations entre l'Alsace et le Japon ; à cette occasion, plusieurs événements sont organisés dans la région rhénane. Le Consulat Général du Japon de Strasbourg, partenaire des institutions alsaciennes, a publié en ligne plusieurs informations à ce sujet dont notamment un programme des différents

---

<sup>236</sup> BECKELYNCK (Anne-Camille), « Au milieu des vignes, tout l'art du Japon », *L'Alsace*, 31 mars 2017 à 05:00 (URL : < <https://www.lalsace.fr/haut-rhin/2017/03/31/au-milieu-des-vignes-tout-l-art-du-japon> >).

<sup>237</sup> Entretien avec Regine MATHIAS ayant eu lieu le 24 avril 2024 à Colmar.

<sup>238</sup> *Ibid.*

<sup>239</sup> KIENZ (Jean Daniel), « Des logements et de l'activité tertiaire sur le site de l'ex-Seijo », *DNA*, 29 juin 2022 à 06:00 (mis à jour le 29 juin 2022 à 11:10) (URL : < <https://www.dna.fr/economie/2022/06/29/des-logements-et-de-l-activite-tertiaire-sur-le-site-de-l-ex-seijo> >).

<sup>240</sup> « KAYSERSBERG-AMMERSCHWIHR - SARL ROSE », site internet de la DREAL Grand Est (URL : < <https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/kaysersberg-ammerschwih-r-sarl-rose-a21720.html?lang=fr> >).

<sup>241</sup> Pour rappel, l'anniversaire des relations entre l'Alsace et le Japon s'étale exceptionnellement sur deux ans, en raison de la nature du premier contact entre les deux pays.

événements organisés pour l’occasion<sup>242</sup>. Plusieurs conférences sont organisées par l’Université de Strasbourg et par la MUFJ, dont l’une pose d’ailleurs la question de l’attrait du Japon en Alsace<sup>243</sup>. Deux expositions sont mises sur pied par le CEEJA : l’une sur le célèbre artiste japonais Hokusai au Musée du Papier Peint de Rixheim (ville en périphérie de Mulhouse)<sup>244</sup>, l’autre sur le mangaka Kaiji KAWAGUCHI à Colmar<sup>245</sup>. Cette exposition s’insère dans un nouveau projet d’envergure de l’association : un musée du manga et de l’animation, qui serait le premier en Europe de ce type<sup>246</sup>, dont l’ouverture est prévue pour 2026. Enfin, ce sont des festivals japonais qui sont spécialement mis à l’honneur à Strasbourg : d’un côté le Suika Market (littéralement « marché de la pastèque »), festival estival mettant ici en avant des aspects plus traditionnels de la culture japonaise<sup>247</sup> ; de l’autre la Japan Weekend, événement organisé par la commune dont cette édition s’enrichit de plusieurs partenaires pour offrir des manifestations sportives avec la possibilité de s’essayer au sumo ou à l’aïkido<sup>248</sup>.

## Conclusion de la partie historique

Incontestablement, l’Histoire des relations entre les Alsaciens et les Japonais est parsemée de temps forts : que ce soit à ses débuts, ou juste après par la vague que ces derniers ont générée. Cela fut avant tout le résultat de la volonté visionnaire d’André KLEIN, et du travail acharné qu’il mena avec les TOMINAGA et d’autres partenaires, alsaciens comme japonais, dans tous les domaines pour permettre aux deux peuples d’acquérir une place particulière dans leur cœur. Si, par la suite, les relations ont été moins « grandioses » que l’implantation de Sony, elles ont perduré, de même que les nombreuses institutions qui ont été établies telles que le CEEJA qui continue de porter la présence japonaise en Alsace. Aujourd’hui, la Région reste une des régions les plus industrialisées de France — et cela en partie grâce à la présence japonaise, pour laquelle

---

<sup>242</sup> « 160ème anniversaire des relations Alsace-Japon (2023-2024) », site internet du Consulat Général du Japon à Strasbourg, 31 janvier 2024 (URL : < [https://www.strasbourg.fr.emb-japan.go.jp/itpr\\_fr/anniversaire\\_alsace\\_japon\\_160.html](https://www.strasbourg.fr.emb-japan.go.jp/itpr_fr/anniversaire_alsace_japon_160.html) >).

<sup>243</sup> « Conférence – « L’attrait du Japon en Alsace » », site internet de l’Université de Strasbourg (URL : < <https://evenements.unistra.fr/agenda-unistra/detail-evenement/22002-conference-lattrait-du-japon-en-alsace> >).

<sup>244</sup> « Hokusai, l’illustrateur du mont Fuji », site internet du Musée du Papier Peint de Rixheim (URL : < <https://www.museepapierpeint.org/fr/archives-expositions/hokusai-lillustrateur-du-mont-fuji/> >).

<sup>245</sup> DIDIERJEAN (Christelle), « Deux expositions pour découvrir le mangaka Kaiji Kawaguchi », *L’Alsace*, 08 mai 2024 à 06:03 (URL : < <https://www.lalsace.fr/culture-loisirs/2024/05/08/deux-expositions-pour-decouvrir-le-mangaka-kaiji-kawaguchi> >).

<sup>246</sup> Voir infra : Partie III > Chapitre 3 > Les activités du CEEJA [...].

<sup>247</sup> WALCH (Valérie), « Suika Market : dimanche, le Wagon Souk se met à l’heure des matsuri japonais », *DNA*, 29 juin 2023 à 12:00 (mis à jour le 07 avril 2024 à 16:45) (URL : < <https://www.dna.fr/culture-loisirs/2023/06/29/suika-market-dimanche-le-wagon-souk-se-met-a-l-heure-japonaise> >).

<sup>248</sup> RANSLANT (Julie), « Le Japan Weekend s’étoffe le 1er avril », *DNA*, 21 mars 2023 à 12:05 (mis à jour le 06 avril 2023 à 16:11) (URL : < <https://www.dna.fr/culture-loisirs/2023/03/21/le-japan-weekend-s-etoffe> >).

l'implantation de Sony joua un grand rôle en happant d'autres entreprises japonaises dans son sillage. Même si certaines entreprises japonaises sont parties<sup>249</sup>, telles que Sony, les autres se sont maintenues voire ont éventuellement augmenté leurs investissements, tandis que d'autres ne passant pas par les TOMINAGA (telles que Mitsubishi) sont arrivées. En parallèle de ces quelques entreprises bien installées, ce sont aujourd'hui les PME qui veulent s'insérer en Alsace, en profitant des avantages procurés par la région — une relation bien bilatérale cette fois, car les PME alsaciennes s'exportent et exportent également au Japon, alors que le tourisme japonais en Alsace connaît une popularité constante. Tout en parallèle, les deux côtés insistèrent pour tisser des liens culturels, ce qui se concrétisa dès 1985 par le tournage de la série télévisée japonaise *Le Ciel bleu d'Alsace* dans un petit village alsacien ; et juste en même temps s'implantait un établissement scolaire japonais : le Lycée Seijo, qui allait former des centaines d'élèves japonais. Ceux-ci, à travers les efforts concertés des autorités locales et des dirigeants du Lycée, purent profiter des spécificités locales de l'Alsace et de ses alentours, bien que l'histoire ne durât qu'une vingtaine d'années. Par la suite, les liens ne firent que s'accroître par la signature de nombreux accords, l'apparition de divers événements et initiatives culturelles, tandis que les échanges de tout genre se sont accrus.

Aujourd'hui, la région rhénane est restée aux yeux des Japonais une destination touristique de choix et une inspiration artistique majeure, tandis que sa culture viticole n'a cessé d'être profondément désirée par les Japonais.

---

<sup>249</sup> Sur les 11 entreprises mentionnées par Kazuko TOMINAGA, 5 sont encore présentes aujourd'hui : Daicel, Menicon Pharma, Ricoh, Sharp, et THK. Voir annexe 1 pour un résumé des détails de ces entreprises.

## Partie II. Choisir l'Alsace pour s'implanter : des motivations économiques et culturelles déterminantes

Comme nous l'avons vu, au cours de la longue Histoire entre les Alsaciens et les Japonais, de nombreuses entreprises japonaises ont fait le choix de s'implanter en Alsace. Les raisons de ces implantations répondent à priori à des raisons purement économiques, concernant lesquelles l'Alsace présente effectivement plusieurs atouts. Toutefois, au vu de la concurrence à laquelle faisait face la Région à l'époque — non seulement nationale, face à d'autres pays ; mais aussi régionale, face à d'autres régions en France ou ailleurs —, il est probable que ces atouts économiques n'aient pas été les seuls moteurs des implantations japonaises. Il semble alors que l'Alsace ait eu d'autres atouts à jouer, et cela à différents niveaux, dont certains sont sortis du cadre purement économique. Assurément donc, le choix des implantations japonaises en Alsace relève de facteurs intrinsèques à la Région (Chapitre 1).

En même temps, tout au long de ces implantations, de nombreux contacts entre les populations concernées ont naturellement eu lieu. Mais en l'occurrence, les populations concernées n'ont pas évolué dans les mêmes circonstances : d'un côté une population autochtone établie, et d'un autre côté une population étrangère « en transit » qui n'est sur place (pour partie du moins) que temporairement, qui a maintenu des liens continus avec sa métropole grâce à la modernité technologique de notre ère (téléphone, avion...). Or ces liens continus sont souvent constitués d'histoires, de vécus, de retours d'expérience — en l'occurrence à propos de la vie en Alsace des Japonais. En parallèle, les autorités publiques interviennent afin de diffuser des images des lieux concernés. Ces images sont destinées à un public particulier, et répondent donc aux attentes et aux attraits de ce public : elles sont donc choisies, si ce n'est conçues, par rapport à ce que le lieu offre et ce que les autorités publiques décident de montrer. En conséquence, de par l'ampleur et la diversité des interactions que les Japonais ont eues avec l'Alsace, une certaine image, nourrie par des apports souvent guidés par les responsables politico-économiques, s'est forgée (Chapitre 2).

# Chapitre 1 : L'implantation des entreprises japonaises en Alsace : une présence motivée issue d'une politique volontariste<sup>250</sup>

Dans les années 1980, à la faveur de l'ouverture néolibérale traversée par le monde, beaucoup d'entreprises se sont délocalisées et/ou ont ouvert des filiales à l'étranger. La France a profité de cette conjoncture pour mener une politique d'ouverture à ces entreprises et les accueillir favorablement. Cela incombait aussi au fait que les entreprises françaises elles-mêmes ont commencé à s'exporter à l'étranger et, par conséquent, ont laissé des bassins désindustrialisés sur le territoire. Une des régions les plus touchées fut justement le Haut-Rhin, historiquement centre industriel très important, qui attira conséquemment massivement les entreprises japonaises pour s'y implanter — avec des effets qui ne furent pas tous bénéfiques pour le tissu socioéconomique local.

Nous commencerons par expliquer pourquoi les Japonais choisirent de s'implanter en Alsace (1), puis nous discuterons des résultats de ces implantations japonaises (2), pour finir par parler du cadre de travail de ces entreprises qui se voulait japonisant (3).

## 1. L'Alsace : une région française prometteuse

Le choix des entreprises japonaises de s'implanter en Alsace commence par le choix de s'implanter dans une France offrant de nombreux avantages, dont un label « Made in France » convoité (a) ; après quoi, les caractéristiques particulières de l'Alsace, se recoupant avec les avantages déjà offerts par la France, ont favorisé le choix final pour la Région (b). Du reste, l'installation en Alsace étant un choix parmi d'autres, elle ne s'est pas toujours faite sans tensions avec les autres concurrents en lice (c).

*(a) Le choix de la France : la recherche du « Made in France »*

### ***Une position géoéconomique de choix***

Le choix de la France pour une implantation industrielle s'explique premièrement purement par rapport aux positions géographique et économique du pays. Ce dernier étant situé

---

<sup>250</sup> J'emprunte ce titre à HARRANG, qui l'a donné à son mémoire de 1998 : HARRANG (Jean-Christophe), *La présence japonaise en Alsace – 1980 – 1998 – Une politique volontariste* [Mémoire de Maîtrise d'Histoire Contemporaine], Université de Haute-Alsace (UHA), 1998, 151 pages.

au centre de l'Europe de l'Ouest, s'installer en France permettait d'exporter facilement dans le très large marché de consommateurs constitué par les pays d'Europe de l'Ouest. Cette position est d'autant plus avantageuse qu'à ce moment, les pays d'Europe de l'Ouest sont déjà rassemblés au sein de la Communauté Économique Européenne (CEE), laquelle offre en son sein, par sa quasi-absence de barrières douanières, une facilité de transport et d'export impressionnante aux entreprises qui arrivent à s'y implanter. La France incarne donc en même temps un carrefour et une rampe d'accès multimodale aux autres pays voisins. Par extension, le marché de consommateurs que constitue la CEE permet de vendre ses produits pour ainsi dire « directement sur place », mais cette vente était conditionnée en partie par la nécessité d'une fabrication locale. Dans cette optique, fabriquer en France permettait de contourner cette barrière protectionniste mise en place par la CEE en obtenant un label « Made in France » permettant aux produits japonais qu'ils se diffusassent sans entraves au sein de la Communauté Européenne<sup>251</sup>.

### *La volonté d'attirer les investisseurs étrangers*

Outre cette position favorable, la France a également graduellement cherché de son côté à attirer les investisseurs étrangers. Dans les premières décennies après la Seconde Guerre mondiale, la France était accusée d'un certain « retard » concernant l'implantation d'entreprises étrangères, en comparaison de ses voisins européens tels que l'Allemagne ou le Royaume-Uni. À partir des années 1970 cependant, la France a pris un virage politico-économique en vue d'attirer massivement les entreprises étrangères et faciliter leur implantation sur son territoire : le but étant de faire face à la désindustrialisation croissante et concomitamment d'endiguer un chômage grimpant. Pour attirer les investisseurs étrangers, la France offrait divers avantages « de bienvenue », tels que des subventions ou des exonérations de taxes ou d'impôts. Concernant les Japonais plus spécifiquement, la France évitait de leur reprocher d'outrepasser les syndicats pour s'installer : les entreprises japonaises n'incluaient en effet pas les syndicats dans leurs prises de décision. Ces politiques d'accueil furent un franc succès et, en 6 ans, la France dépassa tous les autres pays d'Europe en nombre d'implantations japonaises<sup>252</sup>.

---

<sup>251</sup> BRAULT (Benoît), « Éléments pour une géographie des investissements japonais de production en France », *L'Espace géographique*, Vol. 16, No. 3 (juillet/septembre 1987), Paris : Éditions Belin, p. 207 à 213.

<sup>252</sup> *Ibid.*, p. 210.

### *Des couts compensés par des informations*

Selon les travaux de HERMANN, l'installation des Japonais en France ne tenait pas au statut économique de l'employé dans le pays. Notamment, par rapport à sa concurrente directe l'Allemagne, si d'un côté les salaires étaient moins élevés en France, les charges patronales étaient pour leur part plus élevées en Allemagne<sup>253</sup>. De plus, le cout du travail (c'est-à-dire, le rapport entre ce que coûte un salarié et la valeur qu'il produit) en France était plus élevé que dans d'autres pays européens comme la Finlande ou l'Italie<sup>254</sup>

Plutôt, le choix des Japonais pour la France s'explique par la présence d'un réseau d'informations très bien développé. Comme le rappellent en effet HERMANN et BRAULT, en économie, l'information est le plus important, plus que les autres aménités matérielles<sup>255</sup>. Les Japonais ont la force de posséder des réseaux d'informations très étendus dans certains pays, permettant aux entreprises japonaises de s'installer dans une relative quiétude dans les pays où ces réseaux se trouvent. La présence japonaise étant ancienne en France, et déjà forte à Paris dans les années 1980, les Japonais venant s'installer, y compris les entreprises, ont pu profiter des réseaux tissés par leurs compatriotes prédécesseurs.

#### *(b) Le choix de l'Alsace : un terreau noble au cœur de l'Europe*

##### *Au cœur de l'Europe*

Comme HERMANN l'a très bien analysé<sup>256</sup>, l'Alsace est très bien située géographiquement pour plusieurs raisons. Elle est à la frontière de plusieurs pays importants dans lequel le Japon est déjà présent, dont l'Allemagne de l'Ouest : l'un des marchés privilégiés des entreprises japonaises, où ils possédaient à l'époque déjà quelques usines. Comme la France mais de manière accrue, l'Alsace est — notamment à l'époque, avant la Chute de l'URSS — au cœur de la CEE/de l'UE : à ce moment, l'Alsace se situait réellement « au cœur de l'Europe [du Traité de Rome] ». Ce cœur était de surcroît traversé par ce que l'on appelait « la Banane Bleue » européenne (ou dorsale européenne), région économique phare de l'Europe qui s'étend de Londres à Milan en formant une courbe (d'où son nom). La Banane Bleue concentrait, dans un rayon de 250 à 300 km, les plus gros centres économiques, industriels, et financiers de la CEE<sup>257</sup>. Toutefois, HERMANN appuie que la Banane Bleue n'aurait pas été un critère

---

<sup>253</sup> HERMANN, *op. cit.*, p. 25 à 28.

<sup>254</sup> *Ibid.*, p. 28 à 29.

<sup>255</sup> HERMANN, *op. cit.*, p. 92 ; BRAULT, *op. cit.*, p. 13.

<sup>256</sup> HERMANN, *op. cit.*, p. 16 à 19.

<sup>257</sup> *Ibid.*

déterminant, du moins suffisant, pour l'installation des Japonais en Alsace. S'ils se sont possiblement implantés au cœur de la dorsale pour s'assurer d'un certain rayonnement économique, ils ne l'ont pas fait en raison du marché de consommateurs qu'elle offrait, notamment en ce qu'une bonne partie des implantations japonaises récentes sont du domaine de la haute technologie ne cherchant pas de consommateurs directs<sup>258</sup>.

De même, l'implantation en Alsace permettait, dans une certaine mesure, de réduire les coûts de transport. La Région était en effet à proximité avec des axes de transport majeurs, dont des aéroports internationaux, tels que celui de Stuttgart en Allemagne ou celui de Saint-Louis dans le Haut-Rhin, dans la vicinity de Bâle. L'arrivée du TGV en 2007 est venue couronner les connexions importantes avec le reste de la France. HERMANN nuance toutefois qu'avant l'arrivée du TGV, l'Alsace ne dispose pas dans son cœur même de ces infrastructures, et que la Région ne se trouve au final « qu'en marge » de celles-ci<sup>259</sup> ; ce pourquoi le transport n'a probablement pas été un facteur déterminant dans les choix d'implantation dans la Région.

### ***Le terreau fertile de la désindustrialisation***

Une motivation majeure pour les Japonais a été la désindustrialisation. De manière générale, les entreprises japonaises s'implantaient dans les bassins désindustrialisés ou en voie de désindustrialisation : ce que traversait l'Alsace et surtout le Haut-Rhin à ce moment. La désindustrialisation est en effet particulièrement intéressante pour des industries souhaitant s'implanter car elle met à disposition une main-d'œuvre locale, déjà disponible et formée, ainsi que des infrastructures. De plus, la pression du chômage et de la demande d'emploi baisse les exigences des employés, qui souhaitaient avant tout pouvoir retrouver un travail au plus vite. De surcroît, l'emploi dans les usines japonaises demande peu de qualifications, ce qui ouvrait les vannes à un nombre d'intéressés d'autant plus large, diminuant la concurrence et les exigences. Enfin, cette pression était également genrée : dans bon nombre des usines japonaises, les employés étaient des femmes<sup>260</sup>.

### ***Une politique volontariste des Alsaciens***

L'implantation des entreprises étrangères a été, du point de vue alsacien, une politique délibérée de longue date. En parlant des implantations japonaises, HARRANG qualifie cette politique de « politique volontariste » ; mais cela a été en réalité le cas pour les entreprises de

---

<sup>258</sup> HERMANN, *op. cit.*, p. 19.

<sup>259</sup> *Ibid.*, p. 30 à 36.

<sup>260</sup> BRAULT, *op. cit.*, p. 210.

toutes origines, et ce depuis longtemps. Très tôt après la Seconde Guerre mondiale, l'Alsace a voulu prospecter à l'international pour attirer les entreprises étrangères à s'implanter sur son territoire, avec comme but la modernisation de l'économie régionale. Pour ce faire, les Départements se sont dotés d'agences de développement économique ; en France même, le Haut-Rhin (probablement en partie à cause des forces industrielles en présence) a été parmi les premiers Départements à se doter d'une agence en créant le CAHR en 1953 — le Bas-Rhin le suivra l'année d'après<sup>261</sup>. « Après 1955, une création d'emploi sur trois est le fait d'une entreprise étrangère. Entre 1954 et 1970, la moitié des investissements réalisés sur le territoire est le fait d'entreprises allemandes, puis américaines, puis suisses et japonaises. »<sup>262</sup>. Les entreprises japonaises sont ainsi loin d'être les seules à s'être implantées en Alsace : pour les autres nationalités, on peut nommer<sup>263</sup> : Rohm and Haas (états-unien, à Lauterbourg), Superba (belge, à Mulhouse), Peugeot (français, à Mulhouse), Siemens (allemand, à Haguenau), Ricola Europe (suisse, à Brunstatt-Didenheim), Prestwick Chemical (australien, à Illkirch)... Il n'y avait pas vraiment de préférence pour un pays ou un autre : tant qu'elle apportait du travail, n'importe quelle entreprise était bienvenue — et les Alsaciens étaient prêts à leur offrir des avantages pour qu'ils s'implantent. Par exemple, beaucoup d'aides ont été versées à THK pour qu'il s'implante : en plus d'une prime de la part de l'État (50 000 francs (7 622 euros), cela car Ensisheim est à côté du Bassin potassique), THK bénéficia d'avantages de la part d'Ensisheim (exonération de taxe professionnelle) et de la part des collectivités locales environnantes (aménagement de voies routières)<sup>264</sup>.

En outre, si l'Alsace a été préceuse et prolifique concernant les implantations étrangères, elle n'a pas été une exception concernant les implantations japonaises. Même Sony, le fleuron japonais, s'était déjà installé ailleurs dans le Sud-Ouest de la France, où la firme avait ouvert deux usines dans deux localités différentes : à Dax et à Bayonne. Ainsi, de manière générale, l'Alsace n'était pas la seule région où les entreprises japonaises se sont implantées : de manière générale, elles l'ont fait dans toute la France hexagonale (en évitant le quart Sud-Est pour une raison indéterminée)<sup>265</sup>. Pour les Japonais, l'Alsace n'a donc pas été une exception, mais une nouvelle zone où investir.

---

<sup>261</sup> LAFAYE (Mathilde), « LE TEMOIN DE L'HISTOIRE ECONOMIQUE ALSACIENNE », dans ADIRA - Dossier de presse 70 ans, Mulhouse : ADIRA, 02 décembre 2020 (< [https://issuu.com/adira\\_bas-rhin/docs/dp-adira\\_01.12.20/s/11421987](https://issuu.com/adira_bas-rhin/docs/dp-adira_01.12.20/s/11421987) >).

<sup>262</sup> *Ibid.*

<sup>263</sup> Liste tirée de : *Ibid.* D'autres entreprises d'autres nationalités sont encore listées.

<sup>264</sup> GAUTHIER, *op. cit.*

<sup>265</sup> BRAULT, *op. cit.*, p. 209.

Dans cette optique, comme HERMANN le souligne, des facteurs plus humains ont probablement joué en faveur des Alsaciens. Notamment, les Japonais appréciaient aussi particulièrement le dévouement montré par les pouvoirs locaux. Ils ont ainsi pu bénéficier du soutien attentionné de André KLEIN, qui répondait toujours présent lorsque les Japonais avaient une requête ou un problème à régler<sup>266</sup> ; relais aujourd'hui pris par le CEEJA<sup>267</sup>. Cette attention aux petits ognons est particulièrement appréciée dans la culture japonaise, en plus de constituer une force majeure quant à accompagner des investisseurs quels qu'ils soient. Dans la même veine, l'implantation en Alsace répondrait aussi de l'image positive qu'avaient les Japonais de la Région : cela se constate notamment dans les interviews des responsables politiques et économiques alsaciens et japonais, qui mettent en avant quasi-systématiquement des aspects de la culture alsacienne<sup>268</sup>.

*(c) Dans les coulisses, des tensions intranationales et intrarégionales*

***Les agacements envers et avec la « France de l'Intérieur »***

Bien qu'elles eussent été une réussite, les implantations japonaises suscitèrent des tensions avec le gouvernement central français. Celui-ci voulait en effet choisir et placer lui-même les implantations étrangères sur le territoire, notamment afin de cibler des territoires en voie de désindustrialisation. Si c'était bien le cas de l'Alsace, le gouvernement jugeait que d'autres régions étaient davantage touchées par le phénomène, et souhaitait ainsi éviter la région rhénane<sup>269</sup>. La situation était aggravée par le positionnement politique à droite de la région, en opposition au Président de la République de gauche François MITTERRAND alors en exercice<sup>270</sup>. Dans tous les cas, les responsables alsaciens ne voulaient pas attendre les décisions du gouvernement et entreprirent leurs propres initiatives économiques. Cette effronterie fut partagée par les Japonais, qui étaient au courant des réticences du gouvernement central français<sup>271</sup> : K-TOMINAGA rapporte que IBAYASHI, directeur du Bureau économique international du *Keidanren*, aurait déclaré que dans le cas où une entreprise japonaise insisterait pour s'implanter en Alsace, les autorités françaises ne diraient rien et céderaient<sup>272</sup> — ce qui fut effectivement le cas. Nonobstant, le gouvernement français critiqua fortement la situation, en

---

<sup>266</sup> Interview avec Keiko NAKATANI réalisée le 13 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>267</sup> Voir infra : Partie III > Chapitre 3 : Le CEEJA [...].

<sup>268</sup> Voir infra : Partie II > Chapitre 2 : L'image japonaise de l'Alsace [...].

<sup>269</sup> STOSKOPF, VONAU, *op. cit.*

<sup>270</sup> *Ibid.*

<sup>271</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 24 à 25.

<sup>272</sup> *Ibid.*, p. 25.

mettant en avant que l'Alsace profitât des avantages offerts par le gouvernement tout en refusant les inconvénients.

Le BRAJ lui-même était mal perçu par le gouvernement, en ce qu'il faisait pour ainsi dire concurrence au bureau dirigé par le gouvernement français. Une certaine inimitié apparut : une discussion survint entre le corps alsacien et le corps diplomatique officiel, au cours de laquelle ce dernier dénigra une potentielle implantation japonaise en Alsace en soulignant que « la région n'est pas assez connue pour les Japonais »<sup>273</sup>. Comme on le sait, l'Alsace parvint pourtant à tirer son épingle du jeu, cela donc au détriment d'autres régions — ce qui fit naître aussi des tensions avec ces dernières.

Si, dans le cas de faire front face à la France de l'Intérieur, l'Alsace était unie, elle était sur d'autres plans plus divisée, notamment entre ses deux Départements.

### ***Entre le Bas-Rhin et le Haut-Rhin : des rivalités et des complémentarités entre les deux Départements***

Tout Alsacien est au fait des sempiternelles querelles de chapelle entre le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. Si ces rivalités tiennent la plupart du temps de l'humour, elles reflètent aussi des tendances politiques plus profondes.

Dans cette veine, une étude menée par STOSKOPF et VONAU<sup>274</sup> mentionne un aspect partisan : des rivalités de partis politiques, qui ne sont pas les mêmes dans les deux Départements. Les rivalités étaient probablement aussi circonstanciées par la volonté de préserver une autonomie départementale et de ne pas transférer trop de compétences à la collectivité de la région. Cela se reflète d'ailleurs dans le cadre des agences de développement. Dès les années 1970, une tentative de fusion avait eu lieu, mais a échoué. Par-après, malgré les rivalités départementales et le creux régional, les deux agences départementales signent une convention créant un comité commun pour la prospection à l'étranger, appelé Agence régionale pour le Développement de l'Alsace (ADA). Mais à cause des mêmes rivalités, l'ADA n'a pas perduré longuement dans le temps, et a fini par être dissoute au deuxième semestre de l'année

---

<sup>273</sup> MARCHISIO (Jean-Claude), « L'Alsace à l'heure japonaise », dans *Almanach des Dernières nouvelles d'Alsace*, 1988, p. 119-122.

<sup>274</sup> Tandis que le Bas-Rhin avait davantage de tendance à voter pour le Centre, le Haut-Rhin en avait plus à voter pour la Droite. STOSKOPF, VONAU, *op. cit.*

2006 ; mais cette fois, dans un effort de rationalisation, une nouvelle agence a été créée s'occupant pour les deux Départements de la prospection internationale<sup>275</sup>.

C'est ainsi que les rivalités interdépartementales touchaient aussi la prospection économique internationale. Efforts concertés ou rivaux, les deux départements alsaciens regardaient dans des directions internationales différentes. Tandis que le Bas-Rhin regardait du côté des entreprises états-uniennes, le Haut-Rhin regardait du côté du Japon : c'est pour cela également que ce fut *in fine* le Haut-Rhin qui manœuvra auprès des entreprises japonaises pour qu'elles s'installent en Alsace. Concomitamment, les deux Départements n'accueillaient pas les mêmes types d'entreprise : le Haut-Rhin conservait son rôle industriel et accueillait davantage les usines, tandis que le Bas-Rhin accueillait davantage les entreprises de recherche. Incidemment, ces secteurs dévolus à chaque Département résultait en une complémentarité entre les deux.

## 2. Le résultat des implantations japonaises : un profit en demi-teinte

*Les secteurs concernés : peu de concurrence, beaucoup d'innovation*

Les entreprises japonaises avaient en général la stratégie de viser deux types de marché : soit des marchés sur lesquels les entreprises locales étaient peu ou prou présents, soit des marchés de pointe à forte valeur ajoutée. Ils avaient ainsi à maille avec très peu de concurrence, voire recevaient un accueil favorable des autorités locales qui voyaient d'un bon œil l'arrivée de nouveaux produits et de l'innovation. En l'occurrence, les secteurs correspondants étaient l'électronique (cassettes, caméscopes, ...), l'informatique, la pharmaceutique, ... Du reste, les entreprises japonaises occupaient également le marché des « produits bruns » — c'est-à-dire les produits électroménagers de loisir (magnétoscopes, chaînes hi-fi...).

Mais si les nouveaux produits pouvaient enjoindre des entreprises locales à se lancer sur ce marché, ces entreprises locales n'étaient cependant pas favorisées car les entreprises japonaises avaient plusieurs avantages en comparaison : réseau très bien développé, monnaie forte favorable aux implantations et délocalisations<sup>276</sup>, faibles coûts de travail, nombreux sous-traitants faisant partie du groupe de l'entreprise même... C'est ainsi que, comme le fait remarquer BRAULT, l'implantation des entreprises japonaises a pu jouer en défaveur de la

---

<sup>275</sup> LATHAM (Antoine), « L'Alsace réforme ses agences économiques », *Les Echos*, 10 octobre 2006 (URL : < <https://www.lesechos.fr/2006/10/lalsace-reforme-ses-agences-economiques-582754> >).

<sup>276</sup> ANGUIS (Emmanuel), *S'implanter au Japon*, Paris : Dunod, 1991, p. 10.

croissance des entreprises locales. Se retrouvant en concurrence déloyale avec des entreprises aux nombreux atouts, les entreprises locales ont rencontré des difficultés<sup>277</sup>. Cela concernait également les PME, qui n'ont alors pas pu émerger, quand elles n'ont pas fini rachetées par des entreprises extranationales<sup>278</sup> (bien que la sous-traitance à une grande firme puisse être l'opportunité de s'agrandir et d'accéder à un portefeuille de contacts et d'opportunités mis à disposition par l'entreprise-mère). Parfois, le scénario était pire : il menaçait l'existence d'une entreprise française, comme cela fut le cas pour Eclair : l'entreprise française fabriquant les célèbres fermetures à glissière à son nom, bien que présente depuis très longtemps sur le marché français, rencontra de grandes difficultés pour résister à l'implantation farouche du concurrent japonais Yoshida KK (YKK)<sup>279</sup>.

### *La fâcheuse question du chômage : créer des emplois ou les accaparer ?*

Le combat du chômage, peur croissante à mesure que la désindustrialisation avait lieu en Alsace, a été l'un des arguments les plus prônés par les agences de développement comme le CAHR pour appuyer l'implantation des entreprises japonaises. Or, si cet argument comporte une part de vérité, il est également faillible. D'une part, les usines japonaises recrutaient peu de personnel (moins de 200 employés<sup>280</sup>), impactant ainsi peu les chiffres du chômage. D'autre part, les usines japonaises ne faisaient que « reconverter » les employés d'usines ayant fermé, et ce faisant ne créaient pas d'emplois. Cela fut notamment le cas lors de la reprise de Dunlop par Sumitomo en 1984 : cette année-là, il fut annoncé que 3 700 emplois eussent été « créés » par l'entreprise japonaise, mais ces emplois étaient en réalité simplement ceux de l'ancienne usine que l'entreprise japonaise avait rachetée à son compte<sup>281</sup>. D'autre part, le nombre des entreprises japonaises s'implantant et leur rapport de force démesuré faisait que les entreprises autochtones étaient défavorisées, et devaient dans le pire des cas fermer, cela détruisant des emplois quand ils ne passaient pas simplement du côté japonais.

---

<sup>277</sup> BRAULT, *op. cit.*, p. 212.

<sup>278</sup> C'est un phénomène qui connaît d'ailleurs une continuité jusqu'à aujourd'hui : ainsi a été rachetée en 2017 la PME alsacienne Alsachim par le groupe japonais Shimadzu. DUPIN (Lucie), « Comment l'Alsace joue de ses atouts pour attirer les projets japonais », *Le Journal des Entreprises*, 04 janvier 2023 à 09:37 (URL : < <https://www.lejournaldesentreprises.com/article/comment-lalsace-joue-de-ses-atouts-pour-attirer-les-projets-japonais-2051303> >).

<sup>279</sup> BRAULT, *op. cit.*, p. 212.

<sup>280</sup> *Ibid.*, p. 208.

<sup>281</sup> *Ibid.*

### *Face à la concurrence, des exigences envers les entreprises japonaises*

En contrepartie de son accueil favorable et des aménités qu'elle mettait à disposition des entreprises japonaises, la France avait quelques exigences. L'une d'elles était qu'un certain pourcentage des pièces utilisées dans la fabrication des machines dans les usines provînt de France même. En effet, jusqu'à un certain point, les entreprises japonaises importaient leurs pièces du Japon, qui fournissait 90 % de l'approvisionnement des usines<sup>282</sup>. Cela atteignit parfois des proportions où seul l'emballage était français, comme cela fut notamment le cas pour Sony<sup>283</sup>. La CEE elle-même finit par imposer aux Japonais d'utiliser un pourcentage de pièces japonaises inférieur à 60 %. Les Japonais prirent cette menace au sérieux, et modifièrent quelque peu leurs flux d'approvisionnement de telle sorte à ce qu'une partie plus importante des matériaux provinssent de la CEE<sup>284</sup>. Nonobstant, les Japonais contournèrent l'obligation tout en même temps en faisant venir d'usines certes locales mais japonaises également : un exemple alsacien est Todenko, qui fournissait des pièces pour Sony et Ricoh.

Plus tard, une nouvelle exigence de la CEE fut que les cadres japonais délèguassent des prises de décision à leurs têtes locales, de telle sorte que le pilotage de ces usines devînt européen. Cette exigence-là ne fut au début guère respectée, la majorité des cadres recevant leurs ordres directement depuis la maison-mère japonaise, et les directeurs d'usine provenant eux-mêmes de cette dernière. Avec le temps cependant, les responsables des usines japonaises furent recrutés parmi les autochtones. Au demeurant, c'était là une volonté des entreprises japonaises également : l'expatriation des employés coûtant cher, elles préféraient à terme embaucher du personnel sur place<sup>285</sup>. Enfin, notons que les profits réalisés par les entreprises japonaises revenaient avant tout au Japon, et ne développaient l'économie locale que dans une mesure relative, entre autres en ce qu'elles pourvoyaient un salaire aux autochtones.

### 3. Le cadre de travail des entreprises japonaises : importer un peu de Japon

Pour conclure, j'aimerais toucher quelques mots sur le cadre de travail des entreprises japonaises implantées en Alsace. En s'implantant en Alsace, les dirigeants japonais se sont retrouvés très loin de chez eux, dans un environnement social et sociétal totalement différent.

---

<sup>282</sup> BRAULT, *op. cit.*, p. 212.

<sup>283</sup> *Ibid.*

<sup>284</sup> BRAULT, *op. cit.*

<sup>285</sup> WEISS (Bénédicte), « Comment l'idylle entre l'Alsace et le Japon dure depuis 160 ans », *Les Echos*, 24 novembre 2023 à 15:53 (mis à jour le 24 novembre 2023 à 16:48) (URL : < <https://www.lesechos.fr/pme-regions/grand-est/comment-lidylle-entre-lalsace-et-le-japon-dure-depuis-160-ans-2031341> >).

Or, au Japon, le comportement à tenir en société, y compris au travail, est très codifié, et comprend notamment beaucoup d'obligations et d'attentes auxquelles se plier, y compris pour les employés. C'est pourquoi les patrons japonais se sont sentis d'importer leurs méthodes de travail dans leurs entreprises, afin de recréer un cadre et un esprit de travail japonais.

### *Des méthodes de travail japonaises*

Activité d'entreprise japonaise typique, l'entreprise proposait des exercices de gymnastique à des heures précises et à faire en groupe pour se maintenir en forme. Dans le restaurant d'entreprise de Ricoh, il était proposé une fois par mois un repas japonais<sup>286</sup>. A aussi été importée la culture de se retrouver tous, cadres et employés, à la machine à café lors de la pause<sup>287</sup>. Concernant le brainstorming d'idées au sein de l'entreprise, une méthode précise a fait parler d'elle : le diagramme ishikawa<sup>288</sup>. Cette méthode consiste à soumettre un problème au-dessus d'un poisson en papier accroché au mur, et de remplir petit à petit le poisson d'idées pour résoudre le problème en partant de la queue et en remontant à la tête ; tout le monde peut participer à la résolution du problème<sup>289</sup>.

Malgré des efforts pour importer un environnement de travail japonais, les Japonais n'insistaient pas non plus pour que soient adoptés toutes leurs méthodes et faisaient preuve de leur côté aussi d'adaptation. Ainsi, les exercices de gymnastique n'étaient pas obligatoires<sup>290</sup>, et ceux qui ne voulaient pas y participer pouvaient ne pas y aller. Une barrière de la langue avec les cadres japonais qui ne parlent pas le français est également évoquée, mais cette barrière était réciproque de la part des employés français ne parlant pas japonais<sup>291</sup>, et *in fine*, tout le monde se retrouvait au même niveau (souvent, à devoir passer par l'anglais). Enfin, le *nomikai* 飲み会, soirée après le travail au cours de laquelle les salariés de l'entreprise, cadres comme employés, sortent tous ensemble pour boire (et manger éventuellement), n'a vraisemblablement pas été importé.

---

<sup>286</sup> Réussir le Haut-Rhin [magazine], N° 9, Octobre 1991, p. 15.

<sup>287</sup> BALDEWECK, « Les Japonais conquis par l'Alsace », *op. cit.*

<sup>288</sup> Parfois écrit « ichikawa » en français, le diagramme ishikawa tient son nom de son créateur : Kaoru ISHIKAWA 馨 石川. En japonais, le diagramme arbore un nom différent : 特性要因図 tokusei yôinzu.

<sup>289</sup> EDER (Gérard), « Sony à Bayonne. Le béret sans kimono », *Sud Ouest*, 02 décembre 1990, p. 11.

<sup>290</sup> BALDEWECK, « Les Japonais conquis par l'Alsace », *op. cit.*

<sup>291</sup> *Ibid.*

## *Des méthodes de management japonaises*

Également, des méthodes de management japonaises ont été importées. L'une d'elles concernait la résolution de problèmes entre les employés. Lorsqu'un tel problème survenait, il était recommandé de le signaler sans attendre auprès des concernés. Il était même possible d'arrêter la chaîne de production dans des circonstances, afin de concerter tout le monde sur la marche à suivre. Le but recherché était que la situation ne s'envenime pas, et que tout le monde puisse apporter son avis sur un problème qui, dans un environnement de travail, peut impacter d'autres personnes que les concernés et par suite impacter la production de l'entreprise.

L'adaptation concernait aussi les cadres. Les cadres étaient tenus de se vêtir de la même manière que les employés, afin de gommer la hiérarchie et d'augmenter l'égalité entre les différents membres de l'entreprise. En outre, d'après ce qu'ils en disaient dans les journaux, les patrons autochtones des entreprises japonaises se montraient fiers de pouvoir procéder différemment des entreprises françaises, et vantaient même des méthodes de travail plus efficaces. L'une d'elles pouvait se résumer par l'acronyme PROPRE : affiché chez Canon à Liffré (en Ille-et-Vilaine), il signifie « Propre, Rationnel, respect de l'Organisation informatique, Poli, soigner ses Relations humaines, penser Efficacité »<sup>292</sup>. Un autre exemple est le *ringi* 稟議 : d'ailleurs enseigné dans des écoles de management, le *ringi* façonne un aspect familial et paternaliste dans l'entreprise<sup>293</sup>. Dans cette veine, Ricoh avait envoyé ses contremaîtres suivre une formation au Japon, qu'ils devaient par la suite transmettre à leurs collègues<sup>294</sup>.

Enfin, le management japonisant s'étendit même aux syndicats, qui furent tenus hors de portée : il y eut moins, voire pas de syndicats (tels que la CGT ou la CFDT) ou de syndiqués dans les entreprises japonaises. Pris sur le fait, les responsables des dites entreprises avançaient que leurs employés pouvaient se syndiquer s'ils le désiraient, en avançant d'ailleurs la présence de syndiqués au sein de l'entreprise, mais qu'en pratique cela n'arrivait que très peu<sup>295</sup>. *In fine*, les Japonais ne s'opposèrent pas à la venue des syndicats, et ces derniers firent bel et bien leur

---

<sup>292</sup> BRAULT, *op. cit.*, p. 211.

<sup>293</sup> *Ibid.*

<sup>294</sup> HARRANG, *op. cit.*, p. 98.

<sup>295</sup> EDER (Gérard), « Sony à Bayonne. Le béret sans kimono », *Sud Ouest*, 02 décembre 1990, p. 11.

entrée au sein des entreprises japonaises — avec les mouvements revendicatifs qu'ils suscitent<sup>296</sup>.

### *Un cadre cherchant à se franciser*

De manière générale, les entreprises japonaises étaient disposées à accepter une francisation. L'un des objectifs de beaucoup d'entreprises japonaises était d'ailleurs de remplacer leurs salariés japonais par des salariés français. Comme l'expatriation coûtait cher, et que les entreprises finançaient cette expatriation de leurs employés, les entreprises japonaises voulaient embaucher des salariés autochtones pour remplacer les salariés japonais<sup>297</sup>. Cela concernait particulièrement les cadres ; les employés d'échelon inférieur, eux, ont toujours été majoritairement des Français (comme cela est rapporté pour Sony<sup>298</sup>). Dans cette mesure, une partie de la présence japonaise en Alsace était donc inévitablement limitée dans le temps ; malgré cela, les épouses des cadres japonais faisaient un effort d'intégration en prenant des cours de français<sup>299</sup>.

En outre, certaines des entreprises japonaises qui se sont implantées ont « coloré » leur nom localement pour se démarquer. Certaines sont allées loin : c'est notamment le cas de Nihon Dempa qui a pris le nom de « Alsace Dempa ». D'autres entreprises avaient un surnom qui les différencièrent : on parlait ainsi bien volontiers de « Sony Alsace ». En plus de se démarquer, ces noms régionalisants jouent une carte de l'intégration en s'assimilant au cadre autochtone. Dans la même idée, Ricoh avait financé les travaux de fouilles historiques sur le futur site où l'entreprise allait s'implanter<sup>300</sup> ; et par la suite, des sociétés japonaises implantées localement ont participé au subventionnement de la rénovation de lieux historiques à Colmar<sup>301</sup>.

---

<sup>296</sup> Un bon exemple est une grève lancée en 2018 par l'intersyndicale dans l'usine de THK de Ensisheim (SC, « Une grève chez THK », *DNA*, 26 avril 2018 à 05:00 (URL : < <https://www.dna.fr/edition-de-guebwiller/2018/04/26/une-greve-chez-thk> >).

<sup>297</sup> WEISS (Bénédicte), « Comment l'idylle entre l'Alsace et le Japon dure depuis 160 ans », *Les Echos*, 24 novembre 2023 à 15:53 (mis à jour le 24 novembre 2023 à 16:48) (URL : < <https://www.lesechos.fr/pme-regions/grand-est/comment-lidylle-entre-lalsace-et-le-japon-dure-depuis-160-ans-2031341> >).

<sup>298</sup> Selon les chiffres de Sony, 95 % des employés sont Alsaciens (HARRANG, *op. cit.*, p. 75).

<sup>299</sup> BALDEWECK, « Les Japonais conquis par l'Alsace », *op. cit.*

<sup>300</sup> HARRANG, *op. cit.*, p. 94.

<sup>301</sup> POIRIER (Dom), « [Diaporama] Les trois nouveaux ouvrages de André Klein, passionné d'histoire », *DNA*, 17 décembre 2019 à 05:04 (mis à jour le 17 décembre 2019 à 08:30) (URL : < <https://www.dna.fr/edition-colmar-guebwiller/2019/12/17/diaporama-andre-klein-le-coeur-aux-ouvrages> >).

## Conclusion du Chapitre 1

Pour endiguer le phénomène de la désindustrialisation qu'elle a perçu très tôt, l'Alsace a cherché à attirer toutes sortes d'entreprises étrangères pour s'installer dans la région. Elle fut ainsi précurseure par rapport au reste de la France, qui connut un certain retard à ce niveau malgré des avantages intéressants pour les implantations étrangères, y compris pour les Japonais. L'Alsace joua des atouts français et des atouts alsaciens, d'autant plus que pour elle la nationalité n'importait pas économiquement : ce pourquoi les Japonais furent aussi une cible, qui devint de plus en plus intéressante au fur et à mesure de la croissance de leur pays. Ciblant des marchés peu occupés, les entreprises japonaises qui s'installaient étaient aussi des entreprises cherchant l'innovation, la recherche, l'excellence — ce qui est encore le cas aujourd'hui. S'implantant dans des bassins en voie de désindustrialisation, elles étaient accueillies favorablement pour les emplois qu'elles promettaient, même si cela pouvait nuire aux industries locales concurrentes. Important quelques-unes des méthodes de leur pays, les entreprises japonaises n'imposèrent que peu de choses et s'intégrèrent généralement bien dans le tissu économique local. Un bémol peut se noter du côté des politiques alsaciennes : jouées dans leur coin, elles furent parfois mal perçues par le reste de la France et connurent également quelques inconvénients à l'échelle régionale.

Le résultat de ces politiques envers les investissements étrangers et japonais se constate aujourd'hui sans appel. Si pour sa part, la France est devenue moins intéressante pour s'implanter, c'est moins le cas de l'Alsace, qui reste une région très attirante pour les investissements étrangers en comparaison du reste du pays. Concernant les Japonais plus spécifiquement, encore aujourd'hui, l'Alsace se place exceptionnellement bien au niveau du nombre d'implantations japonaises en comparaison d'autres régions, comptant près d'une quarantaine d'implantations<sup>302</sup> — un attrait dû à des considérations certes économiques, mais aussi plus particulièrement humaines.

---

<sup>302</sup> 36 en 2017. « Le 25ème anniversaire du Consulat général du Japon à Strasbourg », sur *Cités unies France*, 28 septembre 2017 (URL : < <https://cites-unies-france.org/Japon-le-25eme-anniversaire-du> >).

## Chapitre 2 : L'image japonaise de l'Alsace : une tradition démarquée, familière et désirée

Comme le souligne HERMANN à la fin de son mémoire<sup>303</sup>, les facteurs économiques les plus importants sont parfois des facteurs humains de diverses natures : l'affect, le courant passant entre les deux interlocuteurs, l'engagement... Si ces facteurs peuvent être économiques, ils sont par nature non quantifiables, et oblige l'analyste à adopter un regard non matérialiste de la situation économique étudiée.

Comme le montre le chapitre précédent, il semble que l'Alsace fasse partie de ces cas particuliers où les facteurs humains ont joué un rôle déterminant. Non que la région n'eût pas de quoi se démarquer économiquement d'un point de vue pragmatique, mais elle ne voulait pas que convaincre : elle voulait aussi persuader, ce pour quoi le pragmatique ne suffit pas. Voulant jouer sur les cœurs, l'Alsace s'est engagée très tôt sur une politique de *nation branding* afin de promouvoir son territoire et conséquemment ses spécificités, dans une optique qui dépassait les simples avantages matériels mais qui insistait également sur l'agrément de la région. Cette démarche de mise en valeur fut utilisée à grands frais auprès de tous les investisseurs internationaux potentiels, dont les Japonais, qui se montrèrent particulièrement sensibles à certains pans du *nation branding* alsacien.

Dans ce chapitre, nous verrons comment, dans le contexte des implantations japonaises en Alsace, les responsables alsaciens ont développé une image de marque se rapprochant d'une image de carte postale pour les Japonais en utilisant l'identité alsacienne. Cette image régionale est une conjonction d'éléments, une partie étant déjà présente et une partie ayant été choisie par des responsables tels que KLEIN<sup>304</sup>, ou bien des dirigeants d'entreprise japonais eux-mêmes qui rapportent avoir ressenti ces particularismes<sup>305</sup>.

Ainsi, l'image japonaise des Alsaciens se construit à partir d'une ethnicisation des Alsaciens (1), laquelle crée une démarcation qui favorise une recherche de similarités de la part des Japonais entre eux et les Alsaciens (2), suivie d'une recherche de spécificités alsaciennes

---

<sup>303</sup> HERMANN, *op. cit.*, « Chapitre 3 : Une relation qui sort du cadre économique », pp. 89 à 107.

<sup>304</sup> Dans la revue *Regio Basiliensis*, KLEIN avoue avoir « créé » une image de l'Alsace pour favoriser l'attraction des Japonais pour la région. HAETTEL, KLEIN, *op. cit.*, p. 135.

<sup>305</sup> BECKELYNCK (Anne-Camille), « Le consulat du Japon s'apprête à fêter ses 30 ans, après 160 ans de tradition et de technologie », *DNA*, 04 juillet 2022 à 06:00 (mis à jour le 04 juillet 2022 à 16:37) (URL : < <https://www.dna.fr/culture-loisirs/2022/07/04/alsace-japon-l-art-de-tisser-des-liens> >).

(3). Les Japonais s'accommodant bien avec les Alsaciens, une partie de la culture alsacienne a été exportée au Japon, donnant naissance à un certain soft power alsacien au Japon (4).

## 1. Démarquer les Alsaciens : une ethnicisation recherchée

L'un des aspects les plus marquants de la promotion de l'Alsace auprès des Japonais a été que les Alsaciens ont été considérés en tant que groupe de personnes démarqué des autres Français, au point d'en dessiner des contours pour ainsi dire ethniques. Cette « ethnicisation », caractérisation ethnique des Alsaciens, acquiert dans les échanges Alsace-Japon une certaine importance, car autant les responsables alsaciens que les Japonais en sont venus à insister sur certains traits des Alsaciens les démarquant, et même les différenciant, de l'ensemble des Français.

Il peut paraître surprenant d'utiliser le concept d'ethnie pour qualifier la population d'une région française ou européenne. Pourtant, cette idée n'est pas nouvelle. Elle avait déjà été popularisée par Guy HÉRAUD, juriste qui avait recensé toutes les ethnies d'Europe (c'est ainsi qu'il les appelait)<sup>306</sup> et avait mentionné pour la France, non seulement les Alsaciens (pour être exact, les Alsaciens-Mosellans), mais aussi entre autres (et sans surprise) les Basques, les Bretons, et les Corses. Ces choix ne sont pas sans raison : à l'instar de ces autres groupes, les Alsaciens possèdent une histoire et une culture particulières en comparaison d'autres régions françaises, ce qui place leur rapport au monde, et au reste dans la France, dans une optique qui leur est propre et les différencie bon gré mal gré.

Pour revenir au concept d'ethnie, on pourra arguer qu'HÉRAUD étant juriste, il n'avait pas les connaissances disciplinaires pour utiliser adéquatement le concept<sup>307</sup>. Il faut cependant admettre que, comme beaucoup de concepts similaires<sup>308</sup>, la définition d'« ethnie » est débattue, et donc plurielle ; spécialiste du fait, l'anthropologue et ethnologue Jean-Loup AMSELLE a

---

<sup>306</sup> HÉRAUD (Guy), *L'Europe des ethnies*, Collections « AXES », Bruxelles : Établissements Emile Bruylant, S.A., 1993 (3<sup>ème</sup> édition ; 1<sup>ère</sup> édition : 1965), 209 pages.

<sup>307</sup> Bien que HÉRAUD montre avoir fait des recherches sur le concept, qu'il explique d'ailleurs utiliser pour sa flexibilité : « [le terme « ethnie »] spécifie la nation comme groupe linguistique et d'autre part, tout élément de conscience étant absent, s'applique aussi bien aux groupes qui développent un sentiment national (Basques, Catalans, Kurdes) qu'à ceux qui en sont encore à cent lieues (les amazoniens ou paléo-sibériens par exemple). ». HÉRAUD (Guy), *op. cit.*, p. 15.

<sup>308</sup> Parmi lesquels : « nation », « peuple », « population », « ethnicité »... Ce dernier terme, utilisé couramment dans le monde anglophone, affiche une certaine concurrence avec « ethnie » dans le monde francophone ; mais il reste différent, possédant également un caractère racial (« Chapitre 2 : Les trois niveaux de l'ethnicité », dans MARTINIELLO (Marco), *Penser l'ethnicité. Identité, culture et relations sociales*, Liège : Presses Universitaires de Liège, 2013, pp. 27 à 37) — raison pour laquelle je ne l'utilise pas, ce caractère-là n'étant pas assez pertinent en l'occurrence.

rassemblé un certain nombre de ces définitions données par divers chercheurs<sup>309</sup> et en a tiré une série de critères pour désigner une ethnie : « la langue, un espace, des coutumes, des valeurs, un nom, une même ascendance et la conscience qu'ont les acteurs sociaux d'appartenir à un même groupe »<sup>310</sup>. Après analyse, tous ces critères sont d'une manière ou d'une autre, à différents degrés selon les individus, validés pour les Alsaciens<sup>311</sup> — ce qui, au demeurant, explique que l'autre concept d'« identité », qualifiant un sentiment revendicatoire de différenciation, fonctionne très bien avec les Alsaciens dont divers domaines (culturel, politique, historique...) restent souvent régionalisés. Cela se reflète notamment, comme l'avait relevé l'historien Bernard VOGLER, dans le tissu sociétal dense de l'Alsace : nombre considérable de diverses formes d'associations (notamment des clubs de football ou des troupes de théâtre), audience importante pour la chaîne régionale de France 3 (de surcroît par rapport aux autres régions), adhésion à une association regroupant les expatriés alsaciens<sup>312</sup> — tout cela montrant un attachement profond à la région et à ses habitants.

S'il a longtemps été tu en faveur d'un État-nation non discriminant pour éviter la sédition<sup>313</sup>, le fait ethnique (du moins identitaire) a trouvé un nouveau souffle à l'ère de l'internationalisation, où ont pu particulièrement bien se développer les régionalismes. Ces derniers avaient été perçus à leur apparition par le sociologue Jean-Claude CHAMBOREDON, qui avait relevé un renforcement de l'identité régionale<sup>314</sup> à cause de la phase d'internationalisation traversée dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle (plus particulièrement la division

---

<sup>309</sup> Parmi lesquels : Max WEBER, Meyer FORTES, Paul MERCIER, ou encore Frederik BARTH. AMSELLE (Jean-Loup), « ETHNIE », *Encyclopædia Universalis* (URL : < <https://www.universalis.fr/encyclopedie/ethnie/2-definitions/> »).

<sup>310</sup> *Ibid.*

<sup>311</sup> Ainsi, pour chaque critère : « la langue » : l'alsacien, le français d'Alsace ; « un espace » : l'Alsace ; « des coutumes » : le Droit local, la Saint-Nicolas, le Marché de Noël... ; « des valeurs » : comme le reflète les votes politiques lors des différentes élections penchant plutôt du côté conservateur, cela dans la majeure partie de la région ; « un nom » : « Alsaciens » ; « une même ascendance » : fruit de l'Histoire particulière de la région ; « la conscience qu'ont les acteurs sociaux d'appartenir à un même groupe » : cette conscience est relativement aigüe : elle se constate par la volonté autonomiste renouvelée, après la création de la superrégion Grand Est supprimant administrativement l'Alsace, qui a donné naissance par la suite à la Collectivité européenne d'Alsace (CeA). Outre les critères de AMSELLE, on notera que les Alsaciens disposent de mots particuliers pour se différencier des autres Français, parmi lesquels : « Français de l'Intérieur » ou « Håsebock » (terme alsacien signifiant la même chose).

<sup>312</sup> VOGLER (Bernard), « Réflexions sur l'identité régionale », dans *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, N°16 « Images en mouvement », 1988, pp. 13 à 15 (consulté sur Persée à l'URL : < [www.persee.fr/doc/revss\\_0336-1578\\_1988\\_num\\_16\\_1\\_2882](http://www.persee.fr/doc/revss_0336-1578_1988_num_16_1_2882) »).

<sup>313</sup> HELLY (Denise), « Minorités ethniques et nationales : les débats sur le pluralisme culturel », *L'Année sociologique*, 2002/1 (Vol. 52), pp. 147 à 181 (URL : < <https://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2002-1-page-147.htm> »).

<sup>314</sup> « Chapitre 6 : L'appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification », dans CHAMBOREDON (Jean-Claude), *Territoires, culture et classes sociales*, édition de Gilles LAFERTÉ et Florence WEBER, Collection « Sciences sociales », Paris : Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, 2019, pp. 171 à 191.

internationale du travail), qui poussait les régions au sein de plus gros États à vouloir et devoir se démarquer de l'entité supranationale<sup>315</sup>, y compris ethniquement par la création ou l'appropriation (voire la réappropriation) d'une identité propre<sup>316</sup>. Il faut d'ailleurs noter que cette « dénationalisation » régionale n'est pas un phénomène inhérent à la France : elle s'inscrit dans un phénomène global, caractérisé par la résurgence de certaines identités et l'émergence de nouvelles, auquel le politologue Frédéric CHARILLON donne le nom d'« âge des identités »<sup>317</sup> — lequel est particulièrement prégnant à l'aune de l'économie mondiale libéralisée<sup>318</sup>. Ainsi, comme d'autres minorités, les Alsaciens affichèrent et insistèrent sur une identité propre pour tirer leur épingle du jeu au moment où la concurrence internationale augmentait : les dirigeants économiques et politiques de la région développèrent un *nation branding* à l'échelle régionale mettant en valeur des caractéristiques spécifiquement alsaciennes, dont le but était notamment de séduire les investisseurs internationaux — y compris japonais, pour lesquels furent affichés à la fois une certaine familiarité et des atouts attrayants.

## 2. Du façonnement d'une familiarité entre les Alsaciens et les Japonais...

Parmi les actions menées pour séduire les Japonais, les responsables alsaciens ont rapproché certains traits de l'identité alsacienne de l'identité japonaise. Particulièrement dirigée envers les dirigeants d'entreprise japonais, l'idée était de les persuader qu'ils n'auraient pas de mal à travailler avec les Alsaciens, et par suite les chefs d'entreprise japonais pouvaient rassurer leurs cadres lorsqu'ils prenaient la décision de les envoyer si loin de chez eux en Alsace. Ces comparaisons en sont venues à un point où Shoji HORIE a appelé l'Alsace « un second Japon » lors d'une interview<sup>319</sup>.

L'un des leviers utilisés a été la « spécificité binationale » des Alsaciens, lesquels se décrivent souvent comme un mélange d'Allemands et de Français. Cette description provenant de l'Histoire s'est effectivement caractérisée par le balancement entre les nationalités allemande et française, à mesure que les deux pays annexaient successivement la Région. Dououreux en pratique, les Alsaciens en ont tiré profit pour se démarquer auprès des Japonais. En effet,

---

<sup>315</sup> CHAMBOREDON, *op. cit.*

<sup>316</sup> *Ibid.*

<sup>317</sup> CHARILLON (Frédéric), *Guerres d'influence – Les États à la conquête des esprits*, Paris : Odile Jacob, 2022, 344 pages.

<sup>318</sup> COMAROFF (Jean), COMAROFF (John), « The Wealth of Ethno-Nations: Notes on the Identity Economy », dans *Revue européenne des migrations internationales*, 2021/3 (Vol. 37), Poitiers : Éditions Université de Poitiers, pp. 31 à 55 (consulté sur Cairn à l'URL : <<https://www.cairn.info/revue-europeenne-des-migrations-internationales-2021-3-page-31.htm>>).

<sup>319</sup> « Les Japonais en Alsace », dans *Bulletin des départements et des communes*, 1987.

Kazuko TOMINAGA rapporte que les industriels japonais avaient une mauvaise image des Français, tandis qu'ils avaient une bonne image des Allemands<sup>320</sup>. Ainsi pour les responsables alsaciens tels que KLEIN, qui ne souhaitaient pas non plus renier leur identité française, il valait mieux jouer sur les deux tableaux en jouant sur une ambiguïté identitaire et en annonçant un « mélange » des deux identités nationales.

De cette spécificité binationale français-allemand, il résulterait un caractère comportemental alsacien prototypique, dont les responsables alsaciens ont mis en avant des traits ayant fort plu aux Japonais. Ainsi, l'Alsacien conserverait à la fois le côté travailleur et appliqué de l'Allemand — une assertion confortée par la réussite économique de l'Allemagne — et le caractère bon vivant et affable du Français. La mauvaise image rapportée par Kazuko TOMINAGA concerne justement le caractère français, moins apprécié auprès des Japonais que le caractère allemand, réputé plus travailleur<sup>321</sup>. Jouant sur la présence de ce dernier chez les Alsaciens, le responsable de la promotion alsacienne au Japon Masayuki TOMINAGA a vendu une « image de sérieux » de l'Alsace aux Japonais<sup>322</sup> ; une réputation qui distinguait encore la main-d'œuvre alsacienne en 2001, appelée « « sage » et assidue » auprès des Japonais<sup>323</sup>. Argument imparable, ce métissage a pu faire basculer le choix des Japonais pour l'Alsace quant à leur lieu d'implantation lorsque la région se trouvait en concurrence avec d'autres régions en Europe, parfois non sans heurts. Ce jeu binational n'était en effet pas toujours bien accueilli par le reste de la France : une dispute éclata notamment après que le prestataire alsacien, qui cherchait à amener l'entreprise japonaise Canon en Alsace au détriment de Rennes, avait avancé que l'Alsacien était meilleur que le Français typique, car il avait une part de germanique en lui ; la remarque essentialiste avait provoqué l'ire de la DATAR<sup>324</sup>.

D'un point de vue plus économique, le côté franco-allemand se fonderait aussi dans la façon par laquelle les Alsaciens « organisent leur capitalisme », pour ainsi dire. Selon l'économiste Michel ALBERT, les Alsaciens mettraient en œuvre un capitalisme dit « rhénan », qui serait de surcroît le même que les Japonais ; ce capitalisme-là se distinguerait par sa vision à long-terme évitant les affaires rapidement conclues comme le capitalisme anglosaxon, et

---

<sup>320</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 41. Keiko NAKATANI rapporte aussi avoir entendu la spécificité alsacienne, sans toutefois mentionner un côté péjoratif pour les Français (Interview avec Keiko NAKATANI réalisée le 13 juin 2024 à Strasbourg).

<sup>321</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 41.

<sup>322</sup> BALDEWECK, « Les Japonais aiment l'Alsace », *op. cit.*

<sup>323</sup> FORTIER, *op. cit.*

<sup>324</sup> HARRANG, *op. cit.*, p. 13.

tenant plutôt à tisser des relations fortes avec les partenaires d'affaires<sup>325</sup>. C'est dans cette mesure qu'une même culture d'entreprise est également évoquée par Olivier BECHT<sup>326</sup>.

Un rapprochement a également été fait avec la géographie de l'Alsace, de laquelle les Japonais se sentirent proches. En raison de son enclavement, entre des chaînes de montagnes à l'Ouest et au Sud, et un fleuve à l'Est, KLEIN a appelé l'Alsace « une île », et dans un même temps a comparé l'Alsace au Japon. À côté, en raison de son abondance fruitière, l'Alsace a été comparée climatiquement à la région japonaise de Karuizawa 軽井沢<sup>327</sup>, une ville située dans la préfecture de Nagano (長野県 *Nagano-ken*) ; plus particulièrement dans les Hautes Terres Centrales (中央高地 *Chûô Kôchi*), une région au cœur du Japon caractérisée par des massifs montagneux et des forêts de pins, au milieu desquels se trouve le célèbre Mont Fuji. Ces caractéristiques topographiques ont été assimilées au massif vosgien, lequel se trouve d'ailleurs à proximité d'un certain nombre d'implantations japonaises en Alsace. C'est ainsi le cas de Sony, qui se trouvait à Ribeauvillé sur le piémont vosgien, mais qui est loin d'être la seule : HARRANG remarque qu'un bon nombre des implantations japonaises se sont trouvées au piémont des Vosges<sup>328</sup> — un positionnement pour le moins curieux sachant que le Rhin est pourtant l'artère principale de l'industrie rhénane et de la Banane Bleue.

Dans la même veine de caractère, les Japonais se sont aussi sentis proches de l'attachement au traditionnel de l'Alsacien. Cela passe d'abord par une certaine présence du folklore et une apparence traditionnelle et ancestrale, ce que l'on retrouve d'ailleurs aussi chez les Japonais. De même, autant pour les Alsaciens que les Japonais, cet attachement aux valeurs traditionnelles se reflète premièrement dans les discours des responsables politiques<sup>329</sup>. Du côté des Alsaciens, l'Alsace est dite traditionnelle tout en étant ouverte à l'extérieur et à l'international (notamment en raison de sa position géographique). Du côté des Japonais, ce double-jeu est rappelé par l'un des slogans phares du pays : « entre tradition et modernité », que

---

<sup>325</sup> L'idée a été popularisée dans un livre de Michel ALBERT, dont voici la référence complète : ALBERT (Michel), *Capitalisme contre capitalisme*, Paris : Le Seuil, 1991, 315 pages.

<sup>326</sup> « Bilan et perspective des entreprises japonaises implantées en Alsace », *op. cit.*

<sup>327</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 24.

<sup>328</sup> HARRANG, *op. cit.*, p. 60.

<sup>329</sup> GUSZ, *op. cit.* « Les Japonais aiment l'Alsace et ses spécificités. Des liens étroits et culturels nous rapprochent depuis 150 ans, comme le sens du raffinement, le partage de valeurs communes... » , poursuit Marie-Reine FISCHER, vice-présidente de l'Agence d'attractivité de l'Alsace (AAA)

le Japon possède d'ailleurs depuis au moins l'Ère Meiji (明治時代 *Meiji-jidai* ; 1868-1912)<sup>330</sup>. Par suite, l'attachement aux valeurs traditionnelles se reflète également dans les votes politiques des deux populations : celles-ci ont en effet une large tendance à voter à droite et/ou conservateur. Ainsi lors des élections présidentielles, l'Alsace affiche sans discontinuer des votes majoritairement pour les partis au centre-droit ou à droite<sup>331</sup> ; tandis que le Japon affiche une quasi pérennité du parti conservateur au pouvoir, nommément le Parti Libéral-Démocrate (PLD)<sup>332</sup>. Enfin, l'attachement à la tradition se constate également par la représentation traditionnelle et folklorique que les Alsaciens font d'eux-mêmes, mettant en avant entre autres architecture et tenue traditionnelles (ce qui se retrouve également dans les images du musée The Little World de Nagoya, voir infra).

### 3. ... au penchant des Japonais pour les particularismes alsaciens

Après la ressemblance familière, la différence attrayante : en plus de toutes ces considérations identitaires, les Alsaciens ont aussi séduit les Japonais grâce aux divers aspects de leur patrimoine, dont K-TOMINAGA fait d'ailleurs aussi la mention<sup>333</sup>.

Un des aspects particulièrement appréciés est le patrimoine matériel, au sein duquel le patrimoine architectural tient pour les Japonais une place prépondérante. Le cadre du petit village, dupliqué à l'infini en Alsace, a probablement séduit aussi les Japonais — la Région offrant ainsi une image de carte postale dans la plupart de ses recoins. En plus, par rapport au reste de la France, l'Alsace possède une architecture typique et atypique : les maisons à colombages, dont les planches de soutien sont apparentes sur la façade. Cette architecture, très mise en avant par les agences touristiques de la Région, a charmé les Japonais. C'est probablement là l'ultime raison pour laquelle l'une d'elles a été « exportée » au Japon au Musée The Little World of Man de Inuyama<sup>334</sup>. En plus des maisons, les sites urbains à allure médiévale sont aussi particulièrement appréciés par les Japonais. Selon une anecdote, le patron

---

<sup>330</sup> Pour être exact, l'adage était à cette époque « 和魂洋才 *wakon yôsai* », littéralement « âme japonaise, technique occidentale » — autrement dit, si s'ouvrir à l'international signifie certes s'ouvrir à l'Europe/l'Occident, alors synonyme de modernité, le Japon conservera pour autant son authenticité. C'est un point que confirmera également Pierre-François SOUYRI dans son livre au titre évocateur : SOUYRI (Pierre-François), *Moderne sans être occidental. Aux origines du Japon aujourd'hui*, Collection « Bibliothèque des Histoires », Paris : Gallimard, 2016, 496 pages.

<sup>331</sup> UNR, MRP, UDF, UMP, LR ; aujourd'hui également RN.

<sup>332</sup> Depuis 1955, le PLD (自由民主党 *Jiyûminshu-tô*) n'a pas été au pouvoir seulement pendant 3 ans et 10 mois.

<sup>333</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 5.

<sup>334</sup> Voir infra : [même chapitre] > 4. Le développement du soft power alsacien au Japon.

de Sony aurait décidé de l'implantation du site de l'usine au cours d'une visite du Château du Haut-Koenigsbourg, lequel l'aurait enchanté : arrivé au sommet d'une tour du château, il aurait désigné un site pour son usine qui lui permettrait d'avoir une vue constante sur le château<sup>335</sup>. Si la véracité de l'anecdote peut faire douter, il est certain qu'on aperçoit effectivement clairement la crête des Vosges et le château lui-même depuis le site de Sony<sup>336</sup>. Autrement, les tenues traditionnelles alsaciennes rencontrent aussi une petite popularité auprès des Japonais : à l'occasion de leur mariage, l'un des couples travaillant au Lycée Seijo avait décidé de s'habiller en tenue traditionnelle alsacienne<sup>337</sup>.

Comme le montrent l'excessive abondance d'émissions télévisées dédiant tout ou partie de leur programme à la nourriture, les Japonais sont également bons vivants et accordent une place particulière à la gastronomie, ce pourquoi les Alsaciens ont aussi pu séduire les Japonais. Un élément a été particulièrement mis en avant : le vin alsacien, en particulier le vin blanc, ce qui n'est pas un hasard : au Japon, le vin est particulièrement apprécié pour son côté exotique et raffiné. La série *Le Ciel bleu d'Alsace* faisait d'ailleurs la part belle à ce produit : générique qui s'élance sur la vigne derrière laquelle se trouve le petit village, activité des vendanges que le héros avait d'ailleurs hâte d'entreprendre... il n'est donc pas étonnant que quelques années après sa diffusion, un attrait particulier des Japonais pour le tourisme viticole se constatait, avec une nette augmentation du nombre de visites de caves à vin et les dégustations qu'elles offraient. C'est dans cette même veine que Sony avait préservé un plant de vigne et avait fait graver des verres à vin à l'occasion de l'inauguration de son usine alsacienne. L'image du vin alsacien est tellement ancrée que les Japonais s'attendent à goûter du vin blanc lorsqu'ils visitent l'Alsace : encore récemment, au cours d'une émission japonaise tournée en Alsace et datant de mai 2018, deux moments du reportage étaient dédiés à la consommation de vin blanc, et l'un d'eux se déroulait dans une cave à vin. Assurément, l'intérêt pour le vin alsacien prend sûrement ses racines dans un intérêt déjà présent pour le vin français en général, dont l'Alsace tire d'ailleurs fort profit pour vendre le sien également en tant que vin français : la mention alsacienne sert alors à se démarquer au sein des autres vins français. On retrouve là le jeu « mi-français, mi-germanique » évoqué plus haut.

Si ce n'est pas une particularité alsacienne, l'importance que tient le christianisme en Alsace a également intrigué les Japonais dans une mesure atypique : la volonté de se marier

---

<sup>335</sup> HARRANG, *op. cit.*, p. 60.

<sup>336</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>337</sup> KIENZ, « [Diaporama] », *op. cit.*, diapositive 8. Voir annexe 7.

lors d'un mariage chrétien. Cet attrait vient en partie du succès de la série *Le Ciel bleu d'Alsace*, dans laquelle un mariage chrétien prend place. Les Japonais fans de la série ont voulu vivre les images qu'ils avaient aperçues lors du visionnage de la série, et cela d'ailleurs jusqu'au bout : en fêtant leur mariage à Niedermorschwihr même. Des agences de voyage japonaises se sont même créées rien que pour vendre et organiser un mariage à Niedermorschwihr<sup>338</sup>. Ces mariages chrétiens organisés pour des non-chrétiens n'étaient toutefois pas du gout de l'évêque, qui réprimanda le curé de Niedermorschwihr et mit fin à ces mariages « folkloriques ».

Ainsi, dans une large mesure, la série télévisée *Le Ciel bleu d'Alsace* invoque un large panel des particularités alsaciennes. En plus de celles mentionnées ci-dessus, notons que la série est tournée à Niedermorschwihr, un petit village alsacien au piémont des Vosges — un décor reflet du cadre alsacien traditionnel. Pour couronner le tout, la série se terminait d'ailleurs sur un message éloquent se voulant rassurant : « L'Alsace ne change pas, elle reste la même »<sup>339</sup>. On s'inscrit là dans le mythe de la terre intouchée, un mythe renforcé par la mise en avant des petits villages éloignés des grandes villes métropolitaines qui favorisent le brassage cosmopolitique. Ce mythe est d'autant plus consistant que les implantations japonaises se sont faites avant tout dans le Haut-Rhin, et que la ville de liaison majeure fut alors Colmar, qui est effectivement plus ancrée dans la Région que sa « concurrente » Strasbourg pour diverses raisons. En somme, la série rassemble tout ce qui pourrait plaire aux Japonais, et contribua beaucoup à forger l'image qu'ils se feront de l'Alsace.

#### 4. Le développement du soft power alsacien au Japon

À force de promotion et de rapprochements subséquents, les Japonais sont devenus réellement « fans » de l'Alsace, au point que ce que l'on pourrait qualifier de « soft power » a commencé à se développer au Japon. L'Alsace et son image ont effectivement commencé à attirer le regard des Japonais et à susciter leur curiosité, au point que des manifestations de la culture alsacienne au Japon et des échanges commerciaux de produits alsaciens ont été désirés par les Japonais.

Dans cette veine, il faut commencer par noter la présence d'un « terreau » de soft power alsacien au Japon. Cela peut paraître surprenant, mais à l'époque, avant même de venir en

---

<sup>338</sup> Entretien avec François MULLER ayant eu lieu en juillet 2024.

<sup>339</sup> *Le Ciel bleu d'Alsace* [série télévisée] (titre original : アルザスの青い空 LE CIEL BLEU D'ALSACE), scénario de Fuji TV (フジテレビ), diffusée en 1985, épisode 12.

Alsace, tous les Japonais avaient déjà une image brouillonne de la région. Comme le rapporte Kazuko TOMINAGA<sup>340</sup>, le programme officiel d'éducation japonais incluait, de 1927 à 1986<sup>341</sup>, une histoire à propos de l'Alsace : *La Dernière classe* (1880) d'Alphonse DAUDET. L'histoire se déroule en 1872<sup>342</sup> dans une classe d'école, durant un cours de français : celui-ci est le dernier que tiendra le professeur de français, qui doit partir en raison de l'annexion de l'Alsace-Moselle à l'Allemagne, qui met fin aux cours de français dans les écoles des territoires annexés. L'histoire, finissant par un « Vive la France ! » crié par le professeur, exhorte à la survivance du nationalisme français sous l'occupation allemande à venir, et évoque ainsi en lui-même une partie de l'identité complexe des Alsaciens baladés entre deux nations. Les messages littéraires de cette histoire ont été utilisés par l'éducation japonaise pour former leur jeunesse ; et, par effet concomitant, les Japonais ayant été à l'école de 1927 à 1985 avaient entendu parler de l'Alsace et en avaient une certaine image — en l'occurrence, tous les adultes ayant participé dans l'élaboration des implantations japonaises en Alsace.

Racontant une histoire plus contemporaine, des spots promotionnels de l'Alsace ont été diffusés à la télévision japonaise. S'ils ont été au début le fruit de l'entremise de Masayuki TOMINAGA et ont permis de faire connaître la région aux Japonais en-dehors du cadre scolaire ; mais même après le départ de M-TOMINAGA de son poste, la diffusion ne s'est guère interrompue. C'est que, depuis leur introduction, ces spots télévisuels font bonne audience auprès du public japonais, raison pour laquelle ils continuent d'occuper les chaînes de télévision japonaise — cela jusqu'à aujourd'hui : ainsi l'émission évoquée plus haut qui montrait des dégustations de vin a été diffusée en mai 2018, et, surtout, ne s'arrêtait pas aux vins : elle faisait également un petit tour de l'Alsace en passant par les villes de Strasbourg, Colmar et Riquewihr, montrant en même temps patrimoines architectural et culinaire<sup>343</sup>.

Grâce à ces messages et influences, « les touristes japonais connaissent mieux l'Alsace »<sup>344</sup>, ce qui a permis au tourisme japonais dans la Région de particulièrement bien se développer. Si le tourisme concernait au début surtout le secteur viticole<sup>345</sup>, il s'est étendu en

---

<sup>340</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 5.

<sup>341</sup> SUDA (Sayaka), « L'utilisation pédagogique d'une œuvre de Daudet au Japon : La Disparition de «La Dernière Classe» de Genichiro Fukawa », dans *Le Petit Chose. Bulletin de l'association des Amis d'Alphonse Daudet*, n°104, 2015. Colloque « Expériences et représentations de l'imaginaire de l'espace dans l'œuvre d'Alphonse Daudet », Fontvieille, 30 et 31 mai 2015, pp. 207 à 212 (consulté sur Persée à l'URL : < [www.persee.fr/doc/lepec\\_0183-4681\\_2015\\_num\\_104\\_1\\_1223](http://www.persee.fr/doc/lepec_0183-4681_2015_num_104_1_1223) >).

<sup>342</sup> *Ibid.*

<sup>343</sup> Ladite émission est disponible sur YouTube à l'URL suivante : < <https://www.youtube.com/watch?v=xLrGpk3HT10> >.

<sup>344</sup> GUSZ, *op. cit.*

<sup>345</sup> Voir supra : Partie I > 1989 — 2002 > « Croissance des échanges universitaires et populaires ».

périmètre ainsi qu'en nombre : en 2009, 30 000 Japonais visitent l'Alsace<sup>346</sup>. En 2014, on parlait d'un « partenariat en pleine expansion » à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) d'Alsace à propos des liens entre l'Alsace et le Japon<sup>347</sup>. Les chiffres de l'Agence d'Attractivité de l'Alsace (AAA) tombés l'année suivante confirment la tendance : le tourisme japonais est le deuxième plus important pour l'Alsace, celui-là comptabilisant 45 000 nuitées<sup>348</sup>.

La matérialisation la plus saillante de ce soft power se situe probablement dans le musée The Little World of Man de Inuyama, au sein duquel se trouve une authentique maison alsacienne. Constituée de plusieurs tenants dont le principal vient de Blotzheim<sup>349</sup>, la maison a été démontée en 1985 puis remontée l'année d'après<sup>350</sup> dans ledit musée<sup>351</sup>. Ce dernier est un musée ethnique situé dans la ville de Inuyama 犬山, qui cherche à montrer la diversité du monde en reproduisant ses divers cadres de vie. Chaque année, deux Alsaciennes partent ainsi exprès au musée pour accueillir les visiteurs dans l'aire alsacienne, occasion pour laquelle elles sont habillées en tenue traditionnelle<sup>352</sup> afin de représenter au mieux la Région et de présenter ses coutumes aux Japonais. Selon plusieurs témoignages, la section alsacienne est la plus visitée du musée ethnique : preuve de l'attrait des Japonais pour la culture alsacienne.

En 2016, les Japonais ont aussi désigné un village alsacien comme « plus beau village de France »<sup>353</sup> : Riquewihr. Élué par quelques 400 professionnels du tourisme japonais<sup>354</sup> lors d'un concours organisé par l'Association des Agences de Voyage et Tour-opérateurs Japonais (JATA)<sup>355</sup>, la ville a ainsi rejoint la liste, tenue par l'agence, qui compte actuellement une trentaine de villages<sup>356</sup>. Selon Robert LEHMANN, vice-président de la société d'histoire et d'archéologie de Riquewihr, cette nomination serait due à la préservation du patrimoine

---

<sup>346</sup> WENDLING (Philippe), 20 Minutes, « Pas de sushis pour le marché de Noël à Tokyo », *20 Minutes*, 12 décembre 2010 à 12:12 (consulté sur Europresse).

<sup>347</sup> Pour être exact, « Alsace et Japon, un partenariat en pleine expansion » est le titre d'une conférence de presse organisée par la CCI Alsace, s'étant tenue le 18 novembre 2014.

<sup>348</sup> Juste derrière les États-Unis, qui comptent 90 000 nuitées. GUSZ, *op. cit.*

<sup>349</sup> HAETTEL, KLEIN, *op. cit.*, p. 135.

<sup>350</sup> *Ibid.*

<sup>351</sup> Voir annexe 6 pour un aperçu de la maison alsacienne dans le musée.

<sup>352</sup> Voir annexe 6 pour une affiche de présentation de l'aire alsacienne du musée.

<sup>353</sup> LESPIAUT (A.-F.), « Et le "plus beau village de France" est... », *BFMTV*, 19 janvier 2016 à 10:06 (URL : < [https://www.bfmtv.com/societe/insolite/et-le-plus-beau-village-de-france-est\\_AN-201601190008.html](https://www.bfmtv.com/societe/insolite/et-le-plus-beau-village-de-france-est_AN-201601190008.html) >).

<sup>354</sup> « Daniel Klack, maire de Riquewihr », dans *Emploi Rhénan*, France Bleu, 03 février 2016 (URL : < <https://www.radiofrance.fr/francebleu/podcasts/emploi-rhenan/daniel-klack-maire-de-riquewihr-5415816> >).

<sup>355</sup> GUSZ, *op. cit.*

<sup>356</sup> *Ibid.*

architectural de la ville<sup>357</sup> qui nourrit l'imagination médiévale : grâce à ce patrimoine, Riquewihr reçoit chaque année la visite de 2 millions de touristes<sup>358</sup>.

Plus pittoresque, le soft power alsacien se reflète également à travers le tramway de Strasbourg. En effet, le tramway et sa créatrice, l'ancienne maire de Strasbourg Catherine TRAUTMANN (en exercice de 1989 à 1997 et de 2000 à 2001), sont bien connus au Japon et plus particulièrement dans la ville de Okayama 岡山. Située dans la préfecture du même nom à l'Ouest du Japon, Okayama a développé son tramway en se basant sur le tramway strasbourgeois<sup>359</sup>, lequel a suscité un fort engouement auprès de la mairie de Okayama — engouement que la ville japonaise n'a jamais oublié : encore en 2016, elle avait invité Mme TRAUTMANN pour qu'elle y donne une conférence en octobre à propos du tramway strasbourgeois<sup>360</sup>. De manière générale, le tramway de Mme TRAUTMANN est considéré être un modèle d'urbanisme au Japon : sa popularité est telle qu'un Japonais aurait écrit un livre sur l'ancienne maire strasbourgeoise<sup>361</sup>. En-dehors de Okayama, l'inspiration du tramway strasbourgeois a également touché une ville plus lointaine : Kagoshima 鹿児島. Située au Sud-Ouest, Kagoshima avait décoré en 2019 l'un de ses tramways avec des motifs strasbourgeois, en y représentant des images typiques de la ville telles que le Marché de Noël, les maisons à colombages ou la Cathédrale ; cela fut également l'occasion de signer une convention de partenariat afin de développer les échanges entre les deux municipalités<sup>362</sup>.

---

<sup>357</sup> GUSZ, *op. cit.*

<sup>358</sup> « Daniel Klack, maire de Riquewihr », *op. cit.*

<sup>359</sup> Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>360</sup> « 「トロットマン氏が岡山大学でご講演されます」 », FUJII Intercultural, 21 août 2016 (URL : < <https://www.fujii.fr/villes/ストラスブール市/日本語-「トロットマン氏が岡山大学でご講演さ/>>).

<sup>361</sup> Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>362</sup> yaelb [pseudonyme], « Surprenant : un tramway en hommage à Strasbourg circule dans une ville japonaise ! », Pokaa, 22 janvier 2021 à 10:35 (modifié le 04 mars 2021 à 10:35) (URL : < <https://pokaa.fr/2021/01/22/surprenant-un-tramway-en-hommage-a-strasbourg-circule-dans-une-ville-japonaise/>>).



Le tramway de Kagoshima aux motifs de Strasbourg<sup>363</sup>.

Symbolique, la fête alsacienne la plus importante, le Marché de Noël, est parvenue à s'exporter au Japon. En 2009, l'Office de Tourisme de Strasbourg a organisé un marché de Noël alsacien à Tôkyô, reproduisant les chalets parsemant les places de Strasbourg. Cette première édition avait attiré 622 000 personnes<sup>364</sup> ; un chiffre au-delà des estimations au point que les participants tombèrent en rupture de stock des différents produits proposés à la vente<sup>365</sup>. En raison de ce succès, le Marché de Noël tokyôite est reconduit l'année suivante, avec un petit plus : des écrans télévisés diffusant des enregistrements vidéo de la ville de Strasbourg sont placés çà et là dans le marché pour retranscrire encore plus fidèlement l'ambiance locale de l'emblématique Marché de Noël<sup>366</sup>. Cerise sur le gâteau : cette exportation aurait été doublement gagnante puisqu'elle aurait augmenté subséquemment le nombre de touristes japonais au Marché de Noël tenu à Strasbourg même<sup>367</sup>.

Un autre aspect plus spécifique est culinaire : la confiture, notamment véhiculée à travers une ambassadrice de la pâtisserie : Christine FERBER. La pâtissière s'est fait connaître au Japon

<sup>363</sup> yaelb, *op. cit.*

<sup>364</sup> WENDLING (Philippe), *op. cit.*

<sup>365</sup> *Ibid.*

<sup>366</sup> *Ibid.*

<sup>367</sup> Bastien Pietronave, « Fierté ! Cette année, notre marché de Noël strasbourgeois s'exportera à New York », *Pokaa*, 16 octobre 2019 à 10:49 (URL : < <https://pokaa.fr/2019/10/16/cette-annee-notre-marche-de-noel-strasbourgeois-sexportera-a-new-york/> >).

alors qu'elle était encore enfant, en apparaissant dans la série *Le Ciel bleu d'Alsace* et plus tard en incarnant une Alsacienne au musée The Little World évoqué plus haut. Profitant de l'élan donné par ces rôles, elle a promu la marque de la pâtisserie familiale au Japon, laquelle a rencontré un très grand succès. Aujourd'hui, Christine FERBER est considérée par les Japonais comme une vraie célébrité, dont les créations ne tarissent pas d'éloges. Malgré leur prix peu abordable, les produits Ferber sont prisés et sont perçus comme de très beaux cadeaux à offrir, notamment pour ce qui est des confitures<sup>368</sup>.

Toujours culinairement, les Japonais montrent une appétence surprenante pour une eau minérale alsacienne : l'eau minérale Wattwiller. Provenant de sources vosgiennes, cette eau minérale rencontre un grand succès dans les restaurants japonais : les exports de la société alsacienne vers le Japon représentent jusqu'à 10 % de son chiffre d'affaires<sup>369</sup>. Dans la même veine, on peut encore mentionner le vin blanc : aujourd'hui, le Japon est devenu le 6<sup>ème</sup> importateur de vin blanc alsacien<sup>370</sup>, et le vigneron indépendant le plus diffusé sur l'archipel japonais est un Alsacien : Marc TEMPÉ<sup>371</sup>, qui a d'ailleurs produit un vin dédié au Lycée Seijo. Remarquant la popularité japonaise, un vin alsacien a même été spécialement créé pour accompagner les sushis<sup>372</sup>.

En outre, le soft power alsacien engendre également de l'inspiration artistique : en effet la région Alsace, et notamment la ville de Colmar<sup>373</sup>, ont inspiré les décors de quelques œuvres japonaises. Déjà en 1992/1993, un artiste japonais avait été dépêché par le village de Shirakawa pour peindre les paysages alsaciens<sup>374</sup>. On trouve également un manga adapté en animé appelé *Gochuumon wa usagi desu ka? (ご注文はうさぎですか?)*<sup>375</sup>, dont les décors sont une reproduction quasiment directe de la ville de Colmar. Une autre œuvre, notable, est l'un des films du Studio Ghibli réalisé par Hayao MIYAZAKI : *Le Château ambulante (ハウルの動く城 Hauru no ugoku shiro)* sorti en 2004, dont Colmar fut également l'inspiration. Cette inspiration

---

<sup>368</sup> Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>369</sup> HERMANN, *op. cit.*, p. 63.

<sup>370</sup> MÉTRAL (Olivier), « Vins d'Alsace et Japon : bien plus qu'une aventure », *DNA*, 24 février 2024 à 11:30 (mis à jour le 26 février 2024 à 10:40) (URL : < <https://www.dna.fr/economie/2024/02/24/vins-d-alsace-et-japon-bien-plus-qu-une-aventure> >).

<sup>371</sup> *Ibid.*

<sup>372</sup> *Ibid.*

<sup>373</sup> « Colmar dans les mangas japonais », site internet de Konjaku (URL : < <https://www.konjaku.fr/colmar-anime-japonais.html> >).

<sup>374</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 70.

<sup>375</sup> Le manga est écrit et dessiné par un duo surnommé « Koi ». Le manga est édité au Japon depuis 2011 chez Hôbunsha. Il existe également une adaptation animée.

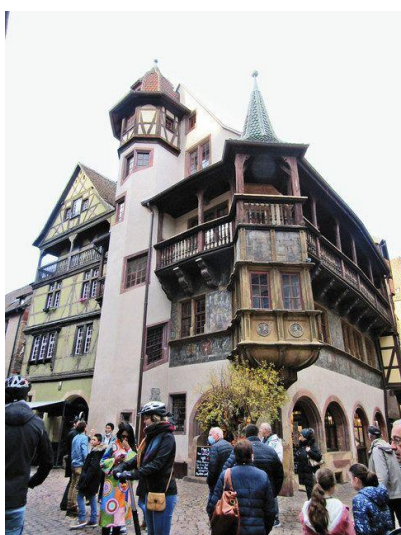
de Colmar s'explique pour deux raisons : l'importance de la ville de Colmar dans le Haut-Rhin, et la présence importante des Japonais dans la Région : beaucoup d'entreprises se sont implantées à proximité (dont Sony) ainsi que le Lycée Seijo d'Alsace.



Un aperçu du quartier dit de « la Petite Venise » de Colmar.<sup>376</sup>



Reproduction de cet aperçu dans *Gochuumon wa usagi desu ka?*.<sup>377</sup>



La Maison Pfister de Colmar.<sup>378</sup>



Image du film *Le Château ambulant*, de Hayao Miyazaki. Outre les maintes maisons alsaciennes, la Maison Pfister est reproduite à droite.<sup>379</sup>

Dans la veine des échanges culturels, plusieurs accords de partenariat ont été signés avec diverses villes japonaises. En novembre 2014, la ville alsacienne de Riquewihr avait signé un

<sup>376</sup> Source de l'image : « TV アニメ『ご注文はうさぎですか?』で巡るヨーロッパの旅 ～美しい景観に思わず、こころぴょんぴょん・ぼいぼい♪♪ », *animate Times*, 30 novembre 2015 (URL : < <https://www.animatetimes.com/news/details.php?id=1448867688> >).

<sup>377</sup> Source de l'image : *ibid.*

<sup>378</sup> Source de l'image : « ハウルの「聖地」アルザス建築 ジブリが結んだ日本とフランス », *Chūnichi shinbun* (中日新聞), 28 janvier 2022 à 05:00 (mis à jour le 16 octobre à 19:59) (URL : < <https://www.chunichi.co.jp/article/408265> >).

<sup>379</sup> Source de l'image : *ibid.*

partenariat avec Shirakawa-go 白川郷<sup>380</sup>, une ville au Centre-Ouest du Japon et proche de Kyôto. D'une autre nature juridique, un mémorandum avait été conclu en 2023 entre la ville japonaise de Bizen 備前 située dans la préfecture de Okayama, et le CEEJA, s'engageant à développer réciproquement les liens culturels<sup>381</sup>. Ces différents liens permettent de favoriser l'épanouissement de la culture alsacienne et sa diffusion au Japon.

*In fine*, c'est la langue alsacienne<sup>382</sup> même qui finit par faire des intéressés au Japon. C'est notamment le cas pour trois étudiants : Shun MIYAKOSHI (駿 宮腰), Rei SUGIURA (黎 杉浦), et Daisuke SAKUMOTO (大祐 作本)<sup>383</sup>, lesquels ont tous choisi l'alsacien comme sujet d'études et de mémoire de master<sup>384</sup>. Apprenant l'alsacien, Daisuke SAKUMOTO a même eu l'occasion de passer dans une courte émission alsacienne utilisant la langue, *Frach oder Frech*, où il a pu parler en alsacien depuis le Japon<sup>385</sup>. Cette passion a fini par se matérialiser en la traduction en japonais d'une méthode reconnue en Alsace pour apprendre l'alsacien, dite « méthode Orthal ». Réalisée par les trois étudiants susnommés, la traduction est parue dans la revue *Études de la linguistique énonciative* publiée par l'Université de Tôkyô (*Tôdai*)<sup>386</sup>.

## Conclusion du Chapitre 2

Fruit d'un processus de *nation branding* prenant appui sur les particularismes régionaux, l'ethnicisation des Alsaciens a d'autant plus bien pris auprès des Japonais qu'elle s'inscrivait dans un territoire différencié de son ensemble supranational et dans un contexte international favorisant la démarcation des régions. En même temps, tandis que les Japonais étaient friands d'authenticité et de traditions, l'Alsace, fière de sa tradition régionale, a pu leur offrir ce qu'ils cherchaient : « ce particularisme alsacien, fondé sur la référence à la *Heimat*, qui évoque la société harmonieuse — voire parfaite — d'autrefois tout en célébrant la vie paisible et

---

<sup>380</sup> GUSZ, *op. cit.*

<sup>381</sup> Mémorandum de compréhension. La ville de Bizen dans la préfecture d'Okayama (Japon) & Le Centre Européen d'Études Japonaises d'Alsace (CEEJA) (titre original en japonais et en anglais ; version anglaise : *Memorandum of Understanding. The City of Bizen in Okayama Prefecture (Japan) & The European Center for Japanese Studies in Alsace (CEEJA)*), signé le 06 octobre 2023.

<sup>382</sup> Ne souhaitant pas rentrer ici dans un débat typologique — certes intéressant — sur l'utilisation du terme « langue » au lieu de celui de « dialecte » communément utilisé, je me contenterais de rappeler que, au-delà de la frontière floue entre « dialecte » et « langue », un dialecte est une langue.

<sup>383</sup> Dont, au demeurant, le père était enseignant au Lycée Seijo.

<sup>384</sup> Entretien avec Daisuke SAKUMOTO ayant eu lieu le 1<sup>er</sup> août 2024 en ligne.

<sup>385</sup> Lien de l'émission : < <https://www.facebook.com/watch/?v=3772712899677218> >.

<sup>386</sup> « La méthode Orthal exportée au Japon », *L'Ami hebdo*, 16 juin 2024, p. 10.

traditionnelle au village »<sup>387</sup>. Les Japonais retrouvèrent à la fois des traits de leur propre culture, ainsi que des traits inconnus qui leur plurent particulièrement. La conjonction heureuse de ces éléments a fini par générer une exportation d'éléments alsaciens au Japon, cela faisant germer un soft power alsacien. Tous ces éléments démontrent bien que les implantations japonaises en Alsace ne furent pas qu'économiques, mais humains également.

---

<sup>387</sup> FREY (Yves) (dir.), *Ces Alsaciens venus d'ailleurs – Cent cinquante ans d'immigration en Alsace*, Nancy : Éditions Place Stanislas, 2009, p. 172.

Partie III. Du côté des établissements de la  
société civile – Les institutions universitaires,  
le Lycée Seijo, et le CEEJA

# Chapitre 1 : Les échanges universitaires : un développement long et patient de nombreux partenariats

En 2001, la ministre japonaise de l'Éducation et de la Science Atsuko TOYAMA qualifiait Strasbourg de « principal point d'échange entre [la France et le Japon] »<sup>388</sup>, cela non sans raison : dans la ville alsacienne, le japonais est la deuxième langue étrangère enseignée après l'anglais<sup>389</sup>, en rude concurrence avec l'allemand. À l'Université de Strasbourg, le résultat est criant : en 2016, quelques 500 étudiants étaient inscrits en études japonaises<sup>390</sup>. Ce résultat impressionnant pour une langue dont le berceau se situe à plusieurs milliers de kilomètres est le fruit d'un ensemble de facteurs importants évoqués tout au long du mémoire ci-présent — et parmi eux, les facteurs universitaires tiennent également une place importante.

L'intérêt universitaire alsacien pour le Japon ne date pas d'hier. Il prend ses racines dans la période wilhelminienne (1871 — 1919), alors que l'Université de Strasbourg avait été consacrée Université d'Empire en 1872 sous le nouveau nom de « Kaiser-Wilhelms-Universität » (« Université de l'Empereur Guillaume »). À ce moment, parallèlement au japonisme ambiant, un engouement pour le Japon avait émergé, et au cours de la période qui s'ensuivit, quelques 70 étudiants japonais firent leurs études à Strasbourg<sup>391</sup>. Après la fin de la période wilhelminienne et pendant l'Entre-Deux-Guerres, cet engouement connut une éclipse relative qui dura jusqu'aux années 1950<sup>392</sup>. À partir de là, la flamme renaquit et redevint vive, notamment dans les sciences dures : c'est justement dans ce contexte qu'au début des années 1970, M. Yoichi NAKATANI, chercheur en biochimie et mari de Mme Keiko NAKATANI, future professeure et proviseure du Lycée Seijo<sup>393</sup>, vint faire son postdoctorat à Strasbourg<sup>394</sup> ; et c'est seulement quelques années plus tard, en 1991, que fut fondé le Département d'Études Japonaises de l'Université de Strasbourg. Aujourd'hui, l'Université de Strasbourg est l'une des

---

<sup>388</sup> « Discours pour l'inauguration de la Maison universitaire France-Japon, le 2 mai 2001, Ministre de l'Éducation et de la Science, Atsuko Toyama », dans *Deuxième colloque franco-japonais sur l'enseignement supérieur – Strasbourg – 2 et 3 mai 2001*, Actes réalisés par la société franco-japonaise des techniques industrielles (SFJTI), 2002, p. 39.

<sup>389</sup> Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg. Le propos est également rapporté par Virginie FERMAUD, directrice du CEEJA (WOEHL (Annick), « Alsace-Japon, un siècle et demi d'affinités », *L'Alsace*, 24 octobre 2014 à 05:00 (URL : < <https://www.lalsace.fr/actualite/2014/10/24/alsace-japon-un-siecle-et-demi-d-affinites> >)).

<sup>390</sup> COLLOBERT, *op. cit.*

<sup>391</sup> Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>392</sup> « Discours de M. Roger-Gérard Schwartzberg, le 02 mai 2001 », dans *Deuxième colloque franco-japonais sur l'enseignement supérieur*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>393</sup> Voir infra : [même partie] > Chapitre 2 : Le Lycée Seijo [...].

<sup>394</sup> Interview avec Keiko NAKATANI réalisée le 13 juin 2024 à Strasbourg.

seules universités françaises qui possède encore un département de japonais, a fortiori de cette taille-là : 9 enseignants, plus de 250 étudiants spécialistes, et plus de 400 non spécialistes<sup>395</sup>.

Ces nombres éloquentes s'inscrivent dans une Histoire contemporaine riche d'échanges entre les deux pays, et en l'occurrence entre leurs instituts universitaires. Conventions, partenariats, programmes, organisations, institutions : les actions entreprises furent nombreuses et de formes variées, pour un résultat final remarquable : l'Alsace, et plus particulièrement l'Université de Strasbourg, sont devenues des interlocuteurs universitaires majeurs avec le Japon. En procédant chronothématiquement, nous analyserons chacune des organisations et structures saillantes ayant contribué à ce résultat.

### Un programme précurseur et durable : le Groupe-Japon

Le premier organisme de partenariats universitaires durable entre l'Alsace et le Japon est le Groupe-Japon — qui, au début, n'était en réalité pas un programme concret.

L'histoire du Groupe-Japon commence à la fin des années 1980. En 1988<sup>396</sup>, une convention d'échanges est signée entre l'Université Louis Pasteur (ULP) et l'Université de Tôkyô (la plus importante, dite « Tôdai ») pour permettre des échanges entre les deux universités : un ou deux enseignants-chercheurs peuvent ainsi être « échangés » annuellement entre les universités partenaires<sup>397</sup>. À cette époque déjà, l'Université de Strasbourg — pour être exacte, Strasbourg 1, c'est-à-dire l'ULP — est reconnue comme une des meilleures universités pour les sciences de la vie<sup>398</sup> (comme l'atteste d'ailleurs la fondation en 1973 d'un institut de recherche en biologie l'IBMC, Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire). Cette convention est formalisée sous l'impulsion de Gilbert LAUSTRIAT, Président de l'ULP à ce moment ; très intéressé par le Japon, il souhaite développer les échanges scientifiques avec ce pays. Cela ne manque pas : dès l'année suivante, une nouvelle convention est signée avec une autre université : l'Université de Kyôto<sup>399</sup>. À peine quelque temps plus tard, à la vue du succès de la démarche et de son potentiel, les conventions se métamorphosent en un programme concret à

---

<sup>395</sup> « Présentation générale », site du Département d'Études Japonaises de l'Université de Strasbourg. URL : < <https://etudes-japonaises.unistra.fr/departement/presentation-generale> >.

<sup>396</sup> Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>397</sup> *Ibid.*

<sup>398</sup> *Ibid.* La réputation de l'ULP (aujourd'hui fusionnée dans l'Université de Strasbourg) dans le milieu des sciences de la vie perdure jusqu'à aujourd'hui.

<sup>399</sup> *Ibid.*

travers la création du « Groupe-Japon », lequel chapeaute toutes les conventions passées entre l'ULP et les universités japonaises partenaires.

À partir de là, nombre de nouvelles universités japonaises signent un accord avec l'ULP et s'engagent dans le programme. Au moment de la création de la Maison Universitaire France-Japon<sup>400</sup> en 2001, on compte 5 à 6 universités japonaises partenaires<sup>401</sup>. La fusion des trois universités strasbourgeoises ayant eu lieu en 2009 n'a guère modifié cette dynamique : au contraire, elle l'a ouverte aux domaines qui ne concernaient pas les sciences exactes, permettant par la suite au Groupe-Japon de concerner également les sciences humaines<sup>402</sup> et d'établir des partenariats avec des universités spécialisées plutôt dans ces dernières. Aujourd'hui, le Groupe-Japon compte pas moins de 13 universités japonaises<sup>403</sup> : on retrouve des universités de prestige, parmi lesquelles 5 anciennes universités impériales<sup>404</sup>, ainsi que des universités privées dont la respectée Université Sophia<sup>405</sup>, et même un organisme de recherche non universitaire avec le Riken<sup>406</sup>. Pour chaque structure, un professeur français est désigné responsable et chargé de s'occuper de la gestion du partenariat et des affaires à régler lorsqu'un échange doit prendre place : il fait notamment le tri et établit une sélection puis un classement de candidatures éligibles (qui sont réorientées si elles ne le sont pas)<sup>407</sup>. Le professeur responsable cherche ensuite les meilleurs laboratoires correspondant au profil retenu<sup>408</sup>. Bien que la durée des séjours d'échanges soit courte (de 2 à 3 semaines seulement<sup>409</sup>), les places sont très limitées et le programme fonctionne par conséquent par appel d'offres, lequel a lieu chaque année<sup>410</sup>.

---

<sup>400</sup> Voir infra : [même chapitre] > « La MUFJ [...] ».

<sup>401</sup> Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>402</sup> *Ibid.*

<sup>403</sup> Liste complète : l'Université de Hokkaido, l'Université de Kyôto, l'Université de Nagoya, l'Université de Ochanomizu, l'Université de Okayama, l'Université de Osaka, le Riken, l'Université de Ritsumeikan, l'Université Sophia, l'Institut de Technologie de Tôkyô, l'Université de la Science de Tôkyô, et l'Université de Tôkyô.

<sup>404</sup> Nommément : l'Université de Hokkaido, l'Université de Kyoto, l'Université de Nagoya, l'Université de Osaka et l'Université de Tôkyô. « Partir au Japon », site internet de la MUFJ (URL : < <https://mufrancejapon.unistra.fr/partir-au-japon/> >).

<sup>405</sup> L'Université Sophia, fondée en 1913 par les Jésuites, est la 1ère université catholique d'Asie. Ses diplômés comprennent plusieurs personnalités japonaises de premier plan, autant des politiciens que des célébrités que des personnes d'affaires.

<sup>406</sup> Le Riken 理研 (abréviation de Rikagaku Kenkyûsho 理化学研究所 signifiant « Institut de recherche physique et chimique ») est un institut de recherche privé qui a été désigné institut national de recherche et de développement par le gouvernement japonais. Considéré très important, le gouvernement finance généreusement l'Institut : en 2024, la part de son budget provenant du gouvernement dépassait les 80 millions de yen (« Facts & Figures », site internet du Riken (URL : < <https://www.riken.jp/en/about/data/index.html> >)).

<sup>407</sup> Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>408</sup> *Ibid.*

<sup>409</sup> « Partir au Japon », site internet de la MUFJ (URL : < <https://mufrancejapon.unistra.fr/partir-au-japon/> >).

<sup>410</sup> *Ibid.*

Toujours actif aujourd’hui, le Groupe-Japon affiche les liens universitaires les plus anciens — mais de peu, une certaine organisation rayonnante ayant sensiblement le même âge : le Human Frontier Science Program.

## L’installation du HFSP à Strasbourg : la proximité d’un programme international

Le Human Frontier Science Program (HFSP) a été établi peu de temps après la signature de la convention entre l’ULP et la Tôdai, bien que son histoire commence quelques années auparavant.

En 1986, une idée point au sein du cabinet du Premier ministre japonais Nakasone : lancer un programme de recherche scientifique à l’échelle internationale<sup>411</sup>. une étude menée conjointement avec le Cabinet du Premier ministre japonais d’alors, Yasuhiro NAKASONE 康弘 中曾根, fut conduite par des scientifiques japonais pour étudier dans quelle mesure le Japon pourrait participer à la recherche scientifique internationale. En 1987, NAKASONE présenta le projet aux autres membres du G7 pendant le 13<sup>ème</sup> Sommet économique de Venise tenu du 08 au 10 juin, donnant au projet une dimension primordiale. L’idée fit mouche : les autres membres du G7 furent séduits et se montrèrent prêts à y participer, financièrement et universitairement. Après quelques tractations internationales, le programme Human Frontier Science Program (HFSP) se lance effectivement.

Resta à trouver un endroit où établir le siège du programme. On hésite entre l’Italie, le Royaume-Uni avec Londres, et la France avec Strasbourg<sup>412</sup> — qui sortit vainqueur en 1989<sup>413</sup>. En plus d’être au carrefour de plusieurs pays importants pour la recherche scientifique tels que l’Allemagne et la Suisse, un autre facteur aurait joué selon l’ancienne directrice de la MUFJ Marie-Claire LETT<sup>414</sup> : le maillage des réseaux strasbourgeois et français. Dans la deuxième moitié des années 1980, alors que le président de l’ULP LAUSTRIAT était en voyage au Japon, il aurait eu vent du projet du Premier ministre NAKASONE. En rentrant à Strasbourg, il serait allé voir Catherine TRAUTMANN, alors maire de Strasbourg, pour lui demander d’étayer la candidature de Strasbourg comme siège du HFSP. Or, TRAUTMANN étant au Parti Socialiste (PS), elle avait des liens avec le Président de la République d’alors, François MITTERRAND, qui

---

<sup>411</sup> « History », site internet du HFSP (URL : < <https://www.hfsp.org/history> >).

<sup>412</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 67 à 68.

<sup>413</sup> « History », site internet du HFSP, *op. cit.*

<sup>414</sup> Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg.

était aussi au PS. Ce dernier aurait suivi et serait faire valoir la candidature strasbourgeoise auprès de NAKASONE, qui se décida alors pour Strasbourg. C'est ainsi qu'en 1989, le HFSP fut établi à Strasbourg, au Quai Saint-Jean<sup>415</sup>.

Le HFSP diffère du Groupe-Japon sur plusieurs points — et par la même le complémente. La différence la plus saillante est structurelle : le HFSP est un programme international amalgamant la participation d'un certain nombre de pays<sup>416</sup>. Ses financements proviennent de tous ces pays, avec la majeure partie provenant du Japon ainsi qu'une partie provenant de l'Eurométropole de Strasbourg<sup>417</sup>. De plus, le HFSP ne couvre que les sciences exactes, avant tout les sciences de la vie. Enfin, les aides financières qu'il propose se destinent à des postdoctorants : rien n'est prévu pour les niveaux en-dessous. En plus des bourses d'études, le HFSP offre également la possibilité aux postdoctorants d'aller étudier dans des laboratoires étrangers affiliés au programme.

À travers les années, le HFSP s'est établi comme un acteur important de la recherche universitaire. En plus d'avoir accordé plus de 7 000 nominations, 28 de ses nominés ont reçu le Prix Nobel. Pendant un temps, le HFSP publiait également un journal scientifique, de 2007 à 2010 ; après avoir été abandonné, ce journal a été repris par l'éditeur Taylor & Francis.

En s'établissant à Strasbourg, le programme sanctifiait la ville d'une importance universitaire majeure ainsi que d'une aura internationale importante, en même temps qu'il offrait la possibilité aux postdoctorants de l'Université de Strasbourg (ou d'ailleurs) d'avoir un accès aisé à un programme international important. Avec une telle aura, il n'est guère étonnant que la ville attirât par la suite d'autres programmes de recherche, tels que le Programme 8 et le Programme Renault.

---

<sup>415</sup> Adresse complète : 12, Quai Saint-Jean, 67080 Strasbourg. « Contact Information », site internet du HFSP (URL : < <https://www.hfsp.org/contact-information> >).

<sup>416</sup> Liste officielle (traduite de l'anglais) : « Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, Chypre (partie dans l'Union Européenne), Tchéquie, Danemark, Estonie, Finlande, France, Germany, Grèce, Hongrie, Inde, Irlande, Israël, Italie, Japon, Corée du Sud, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Afrique du Sud, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni, États-Unis » — sachant que certains d'entre eux ne financent en réalité pas la structure « directement », mais « indirectement » à travers l'Union Européenne (« HFSP Member Countries », site internet de l'HFSP (URL : < <https://www.hfsp.org/funding/hfsp-funding/hfsp-member-countries> >)).

<sup>417</sup> La communauté de communes n'hésite d'ailleurs pas à pourvoir des chèques conséquents : 360 000 € en 3 ans (DUPIN (Lucie), « Strasbourg au cœur des sciences de la vie », Eurométropole magazine, n°47, Juin-Juillet 2024, p. 23).

## La fondation de programmes publics et privés : le Programme 8 et le Programme Renault

Si Strasbourg était déjà il y a 30 ans une ville majeure pour les échanges avec le Japon en France, elle n'a pas été la seule à y participer. Dans toute la France, les échanges avec le Japon s'étaient développés : en 2002, pas moins de 115 accords avaient été conclus depuis 1975 par plus de 50 établissements d'enseignement supérieur français avec des partenaires japonais<sup>418</sup>. En 1995, un Forum de dialogue franco-japonais était inauguré : se réunissant annuellement alternativement en France et au Japon, ses domaines de discussion concernaient surtout l'éducatif et le scientifique<sup>419</sup>. Cette interactivité croissante à l'échelle nationale motiva à la fois le gouvernement français et l'entreprise Renault pour creuser ce filon prometteur, et lancer des programmes d'échanges universitaires.

### *Le Programme 8*

Du côté du gouvernement, le programme concerné est appelé « Programme 8 ». Celui-ci faisait partie d'un plan plus large appelé « Vingt Actions pour l'An 2000 » : signé en Novembre 1996 entre la France du Président Jacques Chirac et le Japon du Premier Ministre Ryûtarô Hashimoto 龍太郎 橋本, sa 8<sup>ème</sup> Action (d'où le nom du programme) entendait multiplier les échanges de personnes et notamment d'étudiants<sup>420</sup> — ce qui se concrétisa dès 1998, lorsque sept universités japonaises anciennement impériales<sup>421</sup> et les deux universités françaises de Grenoble et de Strasbourg signèrent ensemble le Programme 8<sup>422</sup> à Tôkyô, qui entra en vigueur dès l'année suivante.

Le Programme 8 proposait des échanges d'étudiants « de type Erasmus » d'une durée de 1 an. Pour chaque pays, une capacité de 20 étudiants de niveau « undergraduate »<sup>423</sup> était prévue. Était également prévue dans le cadre de l'échange une partie culturelle, avec des rencontres et

---

<sup>418</sup> *Deuxième colloque franco-japonais sur l'enseignement supérieur, op. cit.*, p. 22.

<sup>419</sup> *Ibid.*

<sup>420</sup> *Ibid.*

<sup>421</sup> Universités japonaises du Programme 8 : Hokkaido, Kyoto, Kyushu, Nagoya, Osaka, Tohoku et Tokyo (« Bilan et perspectives des échanges d'étudiants dans le cadre du « Programme 8 » », Michel Hoffert, Vice-Président de l'ULP de Strasbourg, dans *Deuxième colloque franco-japonais sur l'enseignement supérieur, op. cit.*, pp. 59 à 62).

<sup>422</sup> *Deuxième colloque franco-japonais sur l'enseignement supérieur, op. cit.*, p. 143.

<sup>423</sup> Ce qui correspond à un niveau Bac+3 du côté japonais, et à un niveau licence ou master — autrement dit Bac+3 à Bac+5 — du côté français (« Bilan et perspectives des échanges d'étudiants dans le cadre du « Programme 8 » », Michel Hoffert, Vice-Président de l'ULP de Strasbourg, dans *Deuxième colloque franco-japonais sur l'enseignement supérieur, op. cit.*, pp. 59 à 62).

des visites dans la région d'accueil<sup>424</sup>. Le Programme 8 fonctionnait bien : lorsque la MUFJ fut fondée en 2001, s'était échangé le nombre attendu d'une quarantaine d'étudiants français et japonais. Bien que ce nombre fût jugé « homéopathique » par le service culturel de l'Ambassade de France au Japon<sup>425</sup>, son résultat positif plaça les échanges France-Japon — et a fortiori Alsace-Japon — sous de bons auspices, ce que la suite des événements renchérit.

### *Le Programme Renault*

Le Programme Renault est à peine plus tardif que le Programme 8. Lancé en Avril 2001 par l'entreprise française de construction automobile Renault, dans la veine de l'alliance conclue avec l'entreprise japonaise de construction automobile Nissan<sup>426</sup>, le bien-nommé « Programme Renault »<sup>427</sup> se destinait à des étudiants japonais de troisième cycle<sup>428</sup> (« graduate »). Une fondation, la Fondation d'Entreprise Renault, fut expressément créée à la date de l'anniversaire de l'alliance Renault-Nissan, le 27 mars 2001<sup>429</sup> ; dotée d'une enveloppe de 13 millions d'euros<sup>430</sup>, cette fondation visa à financer le programme et notamment les bourses d'études qu'il propose. Celles-ci étaient destinées à une vingtaine d'étudiants japonais — les effectifs prévus comptaient entre 20 et 24 étudiants<sup>431</sup> —, lesquels provenaient de 8 instituts universitaires japonais<sup>432</sup> et en priorité de disciplines proches de l'économie ou de la

---

<sup>424</sup> « Bilan et perspectives des échanges d'étudiants dans le cadre du « Programme 8 » », Michel Hoffert, Vice-Président de l'ULP de Strasbourg, dans *Deuxième colloque franco-japonais sur l'enseignement supérieur*, *op. cit.*, pp. 59 à 62.

<sup>425</sup> *Deuxième colloque franco-japonais sur l'enseignement supérieur*, *op. cit.*, p. 143.

<sup>426</sup> LEWANDOWSKI (Jean-Claude), « Renault crée un MBA francophone pour des étudiants japonais », *Les Echos*, 17 septembre 2002 à 01:01 (URL : < <https://www.lesechos.fr/2002/09/renault-cree-un-mba-francophone-pour-des-etudiants-japonais-699313> >).

<sup>427</sup> BOUTAUDOU (Sylvie), « Le programme Renault : culture et formation à la française », *ulp.sciences*, n°3 Avril 2001, ULP, interview de Mme Danièle Alexandre, v-p chargée des relations internationales de l'URS et coordinatrice du Programme Renault pour Strasbourg, p. 12.

<sup>428</sup> BOUTAUDOU (Sylvie), « Plus d'un siècle de coopération universitaire » ; interview de Michel Hoffert, vice-président chargé de la politique internationale de l'ULP, p. 5.

<sup>429</sup> NORMAND (Jean-Michel), « Renault tente de réduire le « fossé culturel » avec Nissan », *Le Monde*, 08 avril 2001 (URL : < [https://www.lemonde.fr/archives/article/2001/04/08/renault-tente-de-reduire-le-fosse-culturel-avec-nissan\\_4174892\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/2001/04/08/renault-tente-de-reduire-le-fosse-culturel-avec-nissan_4174892_1819218.html) >). L'alliance Renault-Nissan ayant elle été conclue 2 ans plus tôt, le 27 mars 1999.

<sup>430</sup> Soit 86 millions de francs à l'époque. NORMAND (Jean-Michel), « Renault tente de réduire le « fossé culturel » avec Nissan », *Le Monde*, 08 avril 2001 (URL : < [https://www.lemonde.fr/archives/article/2001/04/08/renault-tente-de-reduire-le-fosse-culturel-avec-nissan\\_4174892\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/2001/04/08/renault-tente-de-reduire-le-fosse-culturel-avec-nissan_4174892_1819218.html) >).

<sup>431</sup> BOUTAUDOU, « Le programme Renault », *op. cit.*

<sup>432</sup> Ces instituts universitaires sont : l'Université de Hokkaido, l'Université de Kyoto, l'Université de Kyushu, l'Université de Nagoya, l'Université de Osaka, l'Université du Tohoku, l'Université de Tokyo (Tôdai), et l'Institut de Technologie de Tokyo BOUTAUDOU, « Le programme Renault », *op. cit.*. Ce sont là les mêmes les mêmes universités que celles du Programme 8 en y ajoutant la TUT de Tôkyô (« Bilan et perspectives des échanges d'étudiants dans le cadre du « Programme 8 » », Michel Hoffert, Vice-Président de l'ULP de Strasbourg, dans *Deuxième colloque franco-japonais sur l'enseignement supérieur*, *op. cit.*, pp. 59 à 62).

technologie<sup>433</sup>. Le but annoncé du programme était d'améliorer la compréhension interculturelle et linguistique du côté japonais, cela par une immersion prolongée en France et en français.

Au lancement du programme, ce furent les sept universités françaises que comptent les villes de Bordeaux et de Strasbourg qui accueillirent les étudiants japonais : au nombre de 24 pour cette première année<sup>434</sup>, chaque ville devait en recevoir une partie égale, soit une douzaine<sup>435</sup>. Alors que les discours tenus par les responsables des échanges franco-japonais<sup>436</sup> laissèrent entendre que ces universités-là continueraient d'accueillir les étudiants japonais durant les prochaines années du programme (celui-ci devant durer 5 ans), dès la rentrée de l'année universitaire française 2002-2003, l'entreprise Renault changea d'universités partenaires françaises : pour les années restantes du programme, ce furent les universités parisiennes de l'Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne (plus spécifiquement l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises)) et l'Université Paris-IX-Dauphine qui auront accueilli les étudiants japonais<sup>437</sup>.

Si le Programme Renault fut ainsi de courte durée pour l'Université de Strasbourg et l'Alsace, le fait qu'il porta son choix de base sur Strasbourg confirme significativement l'importance de la ville et de la région comme choix évidents en France pour les relations avec le Japon — ce que fait également la création de la Maison Universitaire France-Japon.

### La MUFJ : la béatification du programme Groupe-Japon

Là où le Groupe-Japon est l'organe le plus ancien des relations universitaires entre l'Alsace et le Japon, la MUFJ en est la maturation, concrétisée par le gouvernement français — du moins, à la base.

Dans les années 1990, un programme d'internationalisation des universités françaises fut mis en place par le gouvernement français. Celui-ci fut annoncé en 1999 par Claude ALLÈGRE, ministre du gouvernement français de Lionel JOSPIN, annonça la mise en place de « Maisons »

---

<sup>433</sup> « disciplines scientifiques, technologiques, économiques, de gestion, de droit et de sciences politiques. ». BOUTAUDOU, « Le programme Renault », *op. cit.*

<sup>434</sup> BOUTAUDOU, « Plus d'un siècle de coopération universitaire », *op. cit.*

<sup>435</sup> BOUTAUDOU, « Le programme Renault », *op. cit.*

<sup>436</sup> « Discours de M. Hidekazu Yamaguchi, Consul Général du Japon, donné le 2 mai 2001 », dans *Deuxième colloque franco-japonais sur l'enseignement supérieur*, *op. cit.*, p. 43 à 46 ; ou encore BOUTAUDOU, « Le programme Renault », *op. cit.*

<sup>437</sup> LEWANDOWSKI, *op. cit.*

universitaires dans toutes les grandes villes de France<sup>438</sup>. Tandis que certaines Maisons devaient être dédiées à des sciences précises, d'autres Maisons visaient à développer les échanges universitaires entre les universités françaises et un pays étranger donné, différent pour chaque Maison<sup>439</sup>. Implantée dans une ville française précise, chaque Maison aurait cependant une portée nationale : il s'agirait ainsi pour la ville élue de servir d'intermédiaire entre un pays donné et l'ensemble des universités françaises<sup>440</sup>. Toute ville, à l'exception de Paris (dans un esprit de décentralisation), pouvait se porter candidate pour accueillir une Maison.

Plusieurs pays furent envisagés pour établir des partenariats, parmi lesquels on trouvait notamment le Japon. À son annonce, la ville de Strasbourg se porta candidate pour accueillir la Maison dédiée au Japon, et se retrouva en lice avec d'autres villes françaises<sup>441</sup>. À ce propos, au sein de l'Alsace même, une certaine querelle prit place : André KLEIN, l'architecte des relations avec le Japon, souhaitait que ce soit la ville haut-rhinoise de Colmar qui eût été investie ; mais il ne reçut pas assez de soutiens, ce qui créa quelques échauffourées en interne<sup>442</sup>. Il faut dire que d'un point de vue universitaire, Strasbourg était fort prometteuse : échanges universitaires bien ancrés, chercheurs japonais travaillant à l'Université de Strasbourg (notamment dans les domaines de la médecine et de la biologie)<sup>443</sup>, 150 articles universitaires publiés conjointement entre les universités japonaises et l'université strasbourgeoise<sup>444</sup>...

La suite, on la connaît : avec la présence japonaise déjà bien ancrée à ce moment, y compris universitaire — le Groupe-Japon existant depuis 10 ans déjà (voir supra) —, la ville de Strasbourg remporta haut la main le privilège d'héberger la Maison Universitaire France-Japon (MUFJ). Dans un esprit régionalisant, celle-ci fut fondée par les quatre universités alsaciennes d'alors<sup>445</sup> ; cependant, probablement en raison des liens déjà formés par le Groupe-Japon, c'est surtout les responsables de l'ULP d'alors, le président Jean-Yves MÉRINDOL et son vice-président Michel HOFFERT, qui s'occupèrent des détails, notamment logistiques<sup>446</sup>. Ils

---

<sup>438</sup> « Déclaration de M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, sur le contenu du plan U3M, Université du 3ème millénaire, notamment les mesures sur la vie étudiante, les constructions universitaires, la recherche et la situation universitaire en région Ile de France, Paris le 13 décembre 1999 », *Vie publique* (URL : < <https://www.vie-publique.fr/discours/136352-declaration-de-m-claude-allegre-ministre-de-leducation-nationale-de> >).

<sup>439</sup> Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>440</sup> *Ibid.*

<sup>441</sup> *Ibid.*

<sup>442</sup> *Ibid.*

<sup>443</sup> *Ibid.*

<sup>444</sup> *Ibid.*

<sup>445</sup> Université Louis Pasteur (ULP) Strasbourg 1, Université Robert Schuman (URS) Strasbourg 2, Université Marc Bloch (UMB) Strasbourg 3, Université de Haute Alsace (UHA).

<sup>446</sup> Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg.

choisirent ainsi pour héberger la MUFJ un bâtiment situé dans le quartier strasbourgeois de la Neustadt<sup>447</sup>, appartenant alors à l'ULP, qui devait être entièrement rénové pour l'occasion<sup>448</sup>. Deux ans plus tard, dans l'après-midi du mercredi 02 mai 2001 l'inauguration de la MUFJ eut lieu<sup>449</sup>, en présence notable du ministre français de la Recherche, du ministre japonais de l'éducation, culture, sports, science, et technologie, du président du Conseil Régional d'Alsace Adrien ZELLER<sup>450</sup>, et du Consul Général du Japon<sup>451</sup>. La MUFJ, placée sous l'égide de la Conférence des présidents d'université,<sup>452</sup> « sera amenée à jouer un rôle de tête de réseau, chargée de coordonner les initiatives existantes entre les universités des deux pays et de diffuser l'information auprès de l'ensemble des acteurs de la coopération »<sup>453</sup>, ainsi qu'à entrer en contact avec des acteurs socioéconomiques<sup>454</sup>.

Toutefois, la vocation première de la MUFJ ne fit pas long feu. En 2002, suite aux nouvelles élections présidentielles puis législatives, le nouveau gouvernement sortant n'est plus dirigé par Lionel JOSPIN, mais par Jean-Pierre RAFFARIN. Affilié à droite et donc opposé politiquement à JOSPIN, RAFFARIN décida de supprimer le financement des Maisons Internationales<sup>455</sup>. Alors qu'elle aurait dû disparaître, la MUFJ fut sauvée par l'Université de Strasbourg, qui décida de continuer à la financer<sup>456</sup>.

Désormais principalement responsable du Groupe-Japon, la MUFJ fournit un soutien logistique aux postdoctorants et enseignants-chercheurs venant dans le cadre des échanges du Groupe-Japon (informations, logement, taxi...)<sup>457</sup>, tout en tenant des événements : 1 ou 2 fois par an un symposium universitaire<sup>458</sup>, des conférences, des tables rondes, ou des colloques. Durant l'existence du Collège Doctoral<sup>459</sup>, elle avait également été l'interface physique du Collège et mettait à disposition ses locaux pour donner des cours de japonais ou encore accueillir des professeurs provenant d'ailleurs (d'autres régions françaises ou du Japon

---

<sup>447</sup> Adresse exacte : 42A, Avenue de la Forêt-Noire, 67000 Strasbourg.

<sup>448</sup> Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg. Les plans furent établis par M. Éric LAFOUGÈRE, architecte de Architecture Concept (*Deuxième colloque franco-japonais sur l'enseignement supérieur, op. cit.*, p. 7).

<sup>449</sup> « Programme », dans *Deuxième colloque franco-japonais sur l'enseignement supérieur, op. cit.*, pp. 3 à 15.

<sup>450</sup> *Ibid.*

<sup>451</sup> « Discours de M. Hidekazu Yamaguchi, Consul Général du Japon, donné le 2 mai 2001 », dans *Deuxième colloque franco-japonais sur l'enseignement supérieur, op. cit.*, pp. 43 à 46.

<sup>452</sup> *Deuxième colloque franco-japonais sur l'enseignement supérieur, op. cit.*, p. 25.

<sup>453</sup> *Ibid.*, pp. 25 à 26.

<sup>454</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>455</sup> Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>456</sup> *Ibid.*

<sup>457</sup> *Ibid.*

<sup>458</sup> *Ibid.*

<sup>459</sup> Voir infra : [même chapitre] > « [...] Le Collège Doctoral Franco-Japonais ».

même)<sup>460</sup>. Enfin, la MUFJ sert également d'intermédiaire entre le Consulat Général du Japon de Strasbourg et l'Université de Strasbourg<sup>461</sup>.

Aujourd'hui, si la MUFJ a perdu son ampleur nationale, elle continue d'être un relais universitaire important pour les chercheurs voulant travailler avec le Japon — notamment car elle héberge en ses murs un organisme de recherche important : la JSPS.

### L'hébergement de la JSPS : un point d'ancrage européen pour une association majeure

Quelques mois après sa fondation<sup>462</sup>, la MUFJ a accueilli en ses murs une organisation japonaise très importante pour la recherche : la JSPS, acronyme de « Japan Society for the Promotion of Science » (en japonais 日本学術振興会, Nihon gakujutsu shinkōkai, en français « la Société Japonaise pour la Promotion de la Science »). Créée en 1932, la JSPS est l'une des plus anciennes et des plus importantes agences japonaises pour la recherche universitaire, notamment en ce qu'elle participe au financement de tous les domaines scientifiques, sciences humaines ou exactes. En partie pour cette raison, la JSPS est sous la tutelle du ministère japonais de l'Enseignement (MEXT), dont elle reçoit la majeure partie de son financement<sup>463</sup>.

Ayant son quartier général à Tôkyô, la JSPS dispose dans le monde de 10 bureaux de liaisons, dont 4 en Europe dans les villes suivantes : Bonn, Londres, Stockholm et Strasbourg<sup>464</sup>. Le bureau de Strasbourg, appelé avec le nom anglais « JSPS Strasbourg Office »<sup>465</sup>, est ainsi le seul bureau français de la JSPS. Cependant, sa portée ne s'arrête pas aux frontières de la France : il couvre d'autres pays européens, parmi lesquels : les autres pays francophones d'Europe (Belgique, Suisse...), les autres pays latins d'Europe (Espagne, Italie, Portugal...) ainsi que d'autres pays méditerranéens (Grèce...)<sup>466</sup>. À partir de son ancrage strasbourgeois, la JSPS organise et coordonne dans chacun de ces pays des événements scientifiques, notamment des

---

<sup>460</sup> Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>461</sup> *Ibid.*

<sup>462</sup> *Ibid.*

<sup>463</sup> « About JSPS », site internet de l'antenne strasbourgeoise de la JSPS (URL : < <https://jsps-strasbourg.com/about/jsps/> >).

<sup>464</sup> « JSPS Overseas Offices », site internet de la JSPS (URL : < <https://www.jsps.go.jp/english/e-overseas/> >).

<sup>465</sup> En japonais : 日本学術振興会 ストラスブール研究連絡センター Nihon gakujutsu shinkōkai Sutorasubōru kenkyū renraku sentā.

<sup>466</sup> « About JSPS Strasbourg Office », site internet de l'antenne strasbourgeoise de la JSPS (URL : < <https://jsps-strasbourg.com/about/strasbourg/> >).

symposiums<sup>467</sup> ; et en France même, le bureau de la JSPS entretient des liaisons avec divers partenaires français, tels que des universités et les instituts de recherche comme le CNRS<sup>468</sup>.

La présence de la JSPS à Strasbourg est donc un atout majeur. Elle donne à la ville — et à la France, puisqu'il s'agit de son seul bureau français — un lien direct avec plusieurs pans du monde de la recherche : non seulement le pan japonais, mais aussi plusieurs pans européens avec des partenaires proches de la France culturellement, et plus largement des pans internationaux. De surcroît, en vertu de sa tutelle du MEXT, la JSPS peut aussi servir d'interlocuteur avec le gouvernement japonais.

Le contrat liant la JSPS avec la MUFJ et l'Université de Strasbourg est renouvelé tous les trois ans<sup>469</sup> ; et l'on ne peut que souhaiter qu'il le soit encore et ne connaisse pas le même sort qu'une autre institution universitaire : le Collège Doctoral Franco-Japonais.

### Une brève nouvelle étape dans les échanges universitaires : Le Collège Doctoral Franco-Japonais

Ayant vécu pendant environ une décennie, le Collège Doctoral Franco-Japonais peut être appréhendé comme une extension du Groupe-Japon. Comme évoqué plus haut, du côté japonais comme du côté français, les universités et gouvernements voulaient développer la coopération dans la recherche, d'autant plus que les doctorants sont déjà nombreux à être échangés entre les deux pays : en 1997, le Japon a accueilli 14 800 étudiants français, la France 10 500 étudiants japonais ; en 2000, 1 608 bourses ont été octroyées par le Japon et 3 900 par la France<sup>470</sup>.

Face à ces chiffres, quelques mois seulement après l'inauguration de la MUFJ, lors du deuxième colloque franco-japonais sur l'enseignement supérieur prenant place début mai 2001 à Strasbourg, un nouveau projet est suggéré : l'établissement d'un Collège Doctoral Franco-Japonais (CDFJ)<sup>471</sup>. Celui-ci propose de créer un équivalent de formation international et binational accessible dès le master<sup>472</sup>. Pour les doctorants, le Collège Doctoral permettrait de pouvoir faire en quelque sorte une thèse « mixte » : passer facilement 1 an, dans le cadre de sa

---

<sup>467</sup> « About JSPS Strasbourg Office », site internet de l'antenne strasbourgeoise de la JSPS (URL : < <https://jspm-strasbourg.com/about/strasbourg/> >).

<sup>468</sup> *Ibid.*

<sup>469</sup> Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>470</sup> *Deuxième colloque franco-japonais sur l'enseignement supérieur, op. cit.*, p. 143. Les chiffres proviennent des ministères de l'éducation de chaque pays.

<sup>471</sup> *Ibid.*, pp. 143-149.

<sup>472</sup> *Ibid.*, p. 144.

thèse ou de sa deuxième année de maîtrise, dans le pays partenaire<sup>473</sup>. À l’instar du programme Groupe-Japon, des cours préparatoires sur le pays de destination seraient donnés : des cours méthodologiques et « de culture générale du pays d’accueil »<sup>474</sup>, qui seraient dispensés dans la MUFJ ou la MFJ (Maison Franco-Japonaise de Tokyo)<sup>475</sup> ; et des cours de spécialité et de langue, qui seraient dispensés dans les universités concernées<sup>476</sup>. Le niveau de langue acquis permettrait théoriquement de faire ou de finir son doctorat dans le pays partenaire<sup>477</sup>. La thèse « serait codirigée, et la soutenance mixte »<sup>478</sup>. Au moins 1 an sur 3 devrait être passé dans le pays partenaire<sup>479</sup>. *In fine*, le programme permettrait aux étudiants concernés de s’habituer à travailler en plusieurs langues avec des approches nationales différentes, en plus de bénéficier d’une cotutelle<sup>480</sup>. Pour le chapeauter, un « Conseil Scientifique Interuniversitaire de Spécialité » serait créé, réunissant des spécialistes français et japonais<sup>481</sup>. Les matières privilégiées dans un premier temps seraient les sciences humaines et sociales, puis les sciences exactes et de la vie<sup>482</sup>. Tout projet serait avalisé par les laboratoires, les universités, et les ministères<sup>483</sup>. Le projet est d’autant plus attractif qu’il lierait la MUFJ avec la MFJ<sup>484</sup>, et mettrait en relation tous les établissements universitaires français et japonais partenaires — ce qui renforcerait en plus les liens entre les laboratoires concernés des deux pays.

Dès le moment de son annonce, le projet reçoit le soutien de nombreuses universités françaises et japonaises, dont des universités de renom telles que Paris I, Sciences-Po Paris, l’Université de Tôkyô ou l’Université de Waseda<sup>485</sup>. Dès 2002, le projet de collège doctoral est avalisé par les gouvernements des deux pays et le Collège Doctoral Franco-Japonais est établi. Au vu de son succès, le projet est reproduit en 2005 pour d’autres pays : le Brésil, le Chili, et la Chine<sup>486</sup>, pour lesquels des collèges doctoraux binationaux sont également créés. Petite différence toutefois : ces collèges-ci n’ont pas de « siège » tel que la MUFJ où seraient donnés

---

<sup>473</sup> *Deuxième colloque franco-japonais sur l’enseignement supérieur, op. cit.*, pp. 144 à 145.

<sup>474</sup> *Ibid.*, p. 146.

<sup>475</sup> *Ibid.*, p. 145.

<sup>476</sup> *Ibid.*, p. 146.

<sup>477</sup> *Ibid.*

<sup>478</sup> *Ibid.*, p. 148.

<sup>479</sup> *Ibid.*

<sup>480</sup> *Ibid.*, p. 145.

<sup>481</sup> *Ibid.*, p. 148.

<sup>482</sup> *Ibid.*, p. 146.

<sup>483</sup> *Ibid.*, p. 148.

<sup>484</sup> *Ibid.*, p. 143.

<sup>485</sup> *Ibid.*, p. 147.

<sup>486</sup> HARTINGH (France de) (dir.), *Évaluation du programme "collège doctoraux franco-pays partenaire"*, N° 105 de la Collection « Évaluations », Paris : Direction générale de la Coopération internationale et du Développement (DgCiD) (service rattaché au Ministère des Affaires Étrangères et Européennes), 2008.

des cours préparatoires ou des symposiums ; il s'agit purement de consortiums de partenariats entre plusieurs universités (ce qu'était en soi un collège doctoral<sup>487</sup>). Avec un budget provenant de l'État<sup>488</sup>, un collège doctoral finançait 10 mois de séjours dans le pays auquel il était affilié<sup>489</sup>.

Concernant les Japonais plus particulièrement, ils avaient aussi leur collège doctoral à eux, parallèle au collège français<sup>490</sup>, avec une petite différence : ils ne disposaient pas d'une infrastructure propre comme la MUFJ, se servant plutôt du bâtiment de l'Ambassade de France à Tôkyô où ils recevaient formation et conseils<sup>491</sup>. Chaque année, une dizaine d'étudiants français partaient au Japon<sup>492</sup>. Avant de partir, afin que leur voyage se passe dans les meilleures conditions, ces étudiants venaient à la MUFJ pour une formation sommaire sur 15 jours sur la vie au Japon<sup>493</sup>.

Alors que la coopération internationale et interuniversitaire entre la France et le Japon se déroule bien au point qu'en 2006, le Collège rassemble 44 universités françaises et 33 universités japonaises<sup>494</sup>, le gouvernement français commissionne un audit sur les Collèges Doctoraux. Le rapport tombe en 2008, et met en avant un bilan mitigé mais varié. Parmi tous les collèges doctoraux établis, tandis que le Collège Doctoral Franco-Japonais fonctionne particulièrement bien<sup>495</sup> (hormis un déséquilibre au niveau des disciplines desquelles les étudiants provenaient, avec un chiffre plus important pour les sciences humaines<sup>496</sup>), c'est moins le cas pour les autres collèges : le Collège Franco-Chinois, par exemple, compte beaucoup plus d'étudiants chinois voulant venir en France que d'étudiants français voulant aller étudier en Chine<sup>497</sup>. En outre, un problème concernant les disciplines universitaires est soulevé, au niveau des projets de recherche : il faut présenter en effet son projet un an et demi auparavant ; or, si cela fonctionne bien pour les sciences humaines, cela n'est point le cas pour

---

<sup>487</sup> Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>488</sup> *Ibid.*

<sup>489</sup> *Ibid.*

<sup>490</sup> *Ibid.*

<sup>491</sup> *Ibid.*

<sup>492</sup> *Ibid.*

<sup>493</sup> *Ibid.*

<sup>494</sup> BÉNICHOU (René-Luc), « Collège doctoral franco-japonais », site internet de l'Association Bernard Gregory (ABG) (URL : < <https://www.abg.asso.fr/fr/article/622/622-coll-ge-doctoral-franco-japonais> >).

<sup>495</sup> Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>496</sup> Ce qui est d'ailleurs une continuité : les programmes d'échanges précédant l'établissement du Collège Doctoral Franco-Japonais affichaient le même déséquilibre. *Deuxième colloque franco-japonais sur l'enseignement supérieur, op. cit.*, p. 144.

<sup>497</sup> HARTINGH (France de) (dir.), *Évaluation du programme "collège doctoraux franco-pays partenaire"*, N° 105 de la Collection « Évaluations », Paris : Direction générale de la Coopération internationale et du Développement (DgCiD) (service rattaché au Ministère des Affaires Étrangères et Européennes), 2008.

les sciences exactes qui évoluent trop vite<sup>498</sup>. Mettant en avant les disproportions susmentionnées, tous les collèges doctoraux sont supprimés unilatéralement par le gouvernement français en 2008/2009 — ce qui choque quelque peu les universités extranationales partenaires<sup>499</sup> et met fin à toutes les conventions d'échanges passées dans le cadre du programme.

## Conclusion du Chapitre 1

S'inscrivant dans la continuité, les échanges universitaires entre Strasbourg et le Japon sont nombreux et tracent un long historique, dont une partie importante est significativement contemporaine. Ces échanges passent par un nombre important de partenariats entre l'Université de Strasbourg et diverses universités japonaises — dont des majeures —, ainsi qu'avec des institutions et des programmes non universitaires, voire privés : signe que ces échanges présentent un intérêt certain. Ces partenariats variés permettent d'échanger dans tous les domaines scientifiques, que les sciences soient exactes comme humaines. De surcroît, ces échanges incluent presque tous les niveaux universitaires : concernant les masters, les doctorants, les postdoctorants et les enseignants-chercheurs, seules les licences en sont exclues (bien qu'elles ne l'aient d'ailleurs pas toujours été).

La MUFJ, organisme représentatif des échanges universitaires franco-japonais, a aujourd'hui perdu l'importance qu'elle avait à l'origine, se résumant à servir d'intermédiaire avec des vocations surtout événementielles et logistiques. Une régression phénoménale par rapport à l'ampleur originelle du projet et des programmes établis, la MUFJ demeure un interlocuteur important : tout en chapeautant toujours les conventions universitaires du Groupe-Japon, elle abrite également encore la JSPS, organisation scientifique japonaise très importante de portée internationale. Du reste, ailleurs en ville, le siège strasbourgeois du HFSP conserve également son assise et coordonne toujours des programmes de recherche internationaux.

Ainsi, si l'heure n'est plus à la création de nouveaux programmes, et si certains ont peu ou prou résisté à l'usure du temps, Strasbourg demeure un lieu d'échanges universitaires de premier plan pour la France et pour le Japon. Comme l'affirmait il n'y a pas si longtemps en 2002 le Consul Général du Japon, l'Alsace est bien effectivement le « deuxième pôle de

---

<sup>498</sup> Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>499</sup> *Ibid.*

japonologie après Paris », et avec la ville de Strasbourg, elles pourront « confirmer et renforcer leur rôle de fédérateur dans les échanges universitaires franco-japonais »<sup>500</sup>.

---

<sup>500</sup> « Discours de M. Hidekazu Yamaguchi, Consul Général du Japon, donné le 2 mai 2001 », dans *Deuxième colloque franco-japonais sur l'enseignement supérieur*, *op. cit.*, pp. 43 à 46.

## Chapitre 2 : Le Lycée Seijo : un ilot japonais en Alsace



Stèle commémorative de l'Institut Seijo d'Alsace<sup>501</sup>

À côté de l'ancien bâtiment laissé à l'abandon, cette stèle est aujourd'hui le dernier vestige du Lycée Seijo<sup>502</sup> d'Alsace. Ce dernier, qui faisait partie d'un ensemble plus large nommé « Institut Seijo d'Alsace » — incluant également un bien-nommé « Centre Culturel Japonais » à Colmar —, a profondément marqué ceux qui l'eurent côtoyé. L'implantation d'une école dans un secteur n'est jamais sans conséquence, en raison des attentions particulières que requièrent les enfants. Mais lorsque cette école est étrangère, les conséquences sont encore plus particulières. Alors que les implantations d'entreprises japonaises s'annonçaient en filigranes, le géant Sony insista pour qu'une école japonaise s'implante en Alsace — ce qui arriva effectivement dans une petite commune bien éloignée des métropoles internationalisantes

<sup>501</sup> KIENZT, « [Diaporama] », *op. cit.*, diapositive 5.

<sup>502</sup> Car l'orthographe officielle n'ajoute aucun accent sur le < o >, je ferai de même dans le reste du mémoire quand je me référerai au Lycée ou à la branche alsacienne de l'Institut Seijō (nommément l'Institut Seijo d'Alsace).

comme Paris (ce qui explique en partie le manque d'informations à son sujet<sup>503</sup>). C'est ainsi que s'implanta le Lycée Seijo (lequel n'était au demeurant pas qu'un lycée<sup>504</sup>), qui fut probablement la plus ambitieuse et la plus marquante de toutes les implantations japonaises en Alsace. Mais comment donc cette implantation majeure fonctionnait-elle dans la région rhénane ? L'enthousiasme de l'Institut Seijô pour s'exporter put bénéficier d'une aide dévouée des autorités alsaciennes pour construire un cadre de vie et d'éducation identique à celui du Japon et différent en même temps, profitant du contexte alsacien dans lequel il s'insérait. Cette situation attira de nombreuses familles japonaises désireuses d'offrir une éducation particulière à leur enfant ; et bien que cela prît fin, les esprits qui en profitèrent en furent marqués.

### Petite présentation de l'Institut Seijô

L'Institut Seijô<sup>505</sup>, en japonais 成城学園 *Seijô Gakuen*<sup>506</sup> est une école privée japonaise, dont le nom « Seijô 成城 » provient d'un quartier de Tokyo dans lequel le quartier général de l'Institut se trouve. La philosophie de l'Institut Seijô est de pourvoir une éducation complète, allant de la maternelle à l'université : ainsi, une fois que l'on est inscrit à *Seijô Gakuen*, on y reste généralement pour toute sa scolarité et même pour des études supérieures. Mais la vraie particularité de l'Institut Seijô, qui la démarque réellement des autres écoles japonaises, est qu'il propose une éducation plus libre et plus centrée sur l'individu : le professeur donne juste quelques rappels et consignes, puis les élèves sont laissés seuls pour faire leurs recherches<sup>507</sup>. Cette méthode contraste avec celle des écoles japonaises habituelles, privées comme publiques, qui délivrent un moule éducatif beaucoup plus standardisé et « adapté » à la société japonaise<sup>508</sup>.

L'Institut Seijô possède une certaine réputation au Japon, et a accueilli dans ses rangs plusieurs personnalités médiatiques et politiques. En outre, l'Institut Seijô est particulièrement

---

<sup>503</sup> Bien que le Lycée Seijo fût une implantation marquante pour les relations France-Japon, peu d'informations sont trouvables à son sujet. Peu d'articles de presse nationale le mentionnent (Le 1er article trouvé sur la base de données Europresse date de 1997) ; il faut donc procéder par d'autres moyens pour retrouver des informations sur le Lycée : presse régionale alsacienne ou interviews de personnes ayant fréquenté le Lycée — les deux types de source que j'ai principalement utilisés. Il existe également des bulletins d'informations publiées par l'Institut Seijô, mais étant en japonais (et de surcroît au Japon), ils m'étaient inaccessibles.

<sup>504</sup> Car cela est son nom officiel, et en raison de son importance dans le présent sujet, je me référerai au Lycée Seijo par le mot « Lycée » avec une majuscule.

<sup>505</sup> Site internet de l'Institut Seijô : < <https://www.seijogakuen.ed.jp/> >.

<sup>506</sup> En forme longue : 学校法人成城学園 Gakkô Hôjin Seijô Gakuen, signifiant « Institut d'Éducation Seijô Gakuen ».

<sup>507</sup> Interview avec Kuriko KOMATSU réalisée le 06 mai 2024 à Strasbourg.

<sup>508</sup> Interview avec Kuriko KOMATSU réalisée le 06 mai 2024 à Strasbourg ; MULLER (Jean-Luc), *Seijo ! Un petit Japon en Alsace* [documentaire], Strasbourg : Ana Films, 2001, 26 minutes.

spécialisé dans les études ethniques, notamment les études ethniques du Japon, pour lesquelles l'Institut possède un département dédié. Cet intérêt marqué pour les études folkloriques a peut-être joué un rôle dans leur installation en Alsace, au terroir traditionnel prononcé<sup>509</sup>.

### Le choix de l'Institut Seijô d'implanter une école en Alsace

Dans le cadre des années 1980, l'implantation du Lycée Seijo en Alsace répond à la fois à un besoin interne à l'Institut Seijô, à un besoin des Japonais de l'étranger, et à une mode.

#### *S'exporter : une occasion et une nécessité*

L'implantation du Lycée Seijo répond principalement à un besoin. Avant les années 1980, l'écrasante majorité des écoles japonaises à l'étranger sont des écoles primaires ou des collèges. Il n'y a qu'un seul lycée à l'étranger : l'école Rikkyo de Londres (立教英国学院, Rikkyô Eikoku Gakuin<sup>510</sup>), qui fait office d'école primaire, de collège et de lycée. En-dehors de cette école londonienne, les élèves japonais doivent donc rentrer au Japon après le collège s'ils veulent continuer à suivre un cursus japonais. Pour les expatriés souhaitant éviter ce retour dans l'Archipel, il était donc nécessaire d'accroître le nombre de lycées japonais à l'étranger — d'autant plus qu'à cette époque, comme expliqué plus haut, les délocalisations et implantations à l'étranger sont légion pour les Japonais.

D'autre part, la disparité numérique entre les collèges et les lycées s'explique aussi pour des raisons purement japonaises. Les Japonais à l'étranger préféraient renvoyer leurs enfants pour qu'ils puissent avoir accès à des cours de soutien en vue des examens pour les études supérieures<sup>511</sup>, réputés pour leur difficulté. Cette approche pragmatique des enfants réduisait mécaniquement le besoin d'implanter des lycées japonais à l'étranger. Mais cette approche a évolué à partir des années 1980.

L'exportation de l'Institut Seijô à l'étranger s'inscrit aussi dans un cadre de concurrence pour les écoles privées. Au cours des années 1980, alors que l'internationalisation du Japon s'accroît, être international devient un argument commercial. Les écoles deviennent un marché, de surcroît à forte concurrence, dans lequel se démarquer devient nécessaire : plusieurs écoles

---

<sup>509</sup> Voir supra : Partie II > Chapitre 2 : L'image japonaise de l'Alsace [...].

<sup>510</sup> IWASAKI (Toshio), « Japanese Schools Take Root Overseas », *Journal of Japanese Trade & Industry*, n° 5, 1991, p. 24 à 25.

<sup>511</sup> *Ibid.*

privées japonaises décident donc d'implanter une école à l'étranger<sup>512</sup>, chose devenant alors courante<sup>513</sup>. Du reste, dans les années 1980, l'Institut Seijô allait fêter son 70<sup>ème</sup> anniversaire et cherchait une occasion de marquer le coup en grandes pompes<sup>514</sup>.

C'est pour toutes ces raisons que *Seijô Gakuen* choisit d'implanter une antenne à l'étranger. Restait à trouver un lieu d'implantation idoine pour leur internationalisation.

### *Le choix du lieu d'implantation : l'Alsace, une région internationale*

Alors que la France accueillait beaucoup d'entreprises japonaises, seul Paris disposait d'écoles japonaises capables d'accueillir « comme il se doit » les Japonais : la ville francilienne hébergeait notamment depuis le début des années 1970 l'Institut culturel franco-japonais, dite « École japonaise de Paris » (日仏文化学院パリ日本人学校 Nichifutsu Bunka Gakuin Pari Nihonjin gakkô). Cet institut était cependant la seule école japonaise en France qui était officielle et qui proposait des cours complets, ce qui posait un double problème : d'une part, il fallait forcément s'installer à proximité de l'école pour y avoir accès pour ses enfants, soit en Île-de-France ; d'autre part, à cause du fait qu'elle était la seule école pour les Japonais, l'école était constamment au maximum de ses capacités voire les dépassait. La situation devint de plus en plus pressante à mesure que de plus en plus d'entreprises japonaises s'installaient en France. Il fallait donc qu'une autre école pour les Japonais ouvre en France au plus vite, et de préférence en-dehors de Paris<sup>515</sup>.

Les entreprises japonaises, qui savaient que la situation était inconfortable pour les familles de leurs employés, se souciaient également qu'une autre école japonaise ouvre en France. C'est dans cette veine que Sony, alors qu'il décidait de s'implanter en Alsace, utilisa son aura à la fois pour convaincre les pouvoirs politiques alsaciens d'héberger une école japonaise<sup>516</sup> et en même temps pour persuader les écoles japonaises privées de faire un bon investissement en venant s'implanter dans la région. Les Alsaciens étaient d'autant plus prêts à collaborer qu'ils souhaitaient que leur région devînt la plus attrayante possible pour les Japonais. Dans cette optique, le Département du Haut-Rhin plaça une annonce adressée aux écoles

---

<sup>512</sup> IWASAKI, *op. cit.*

<sup>513</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 32.

<sup>514</sup> IWASAKI, *op. cit.*

<sup>515</sup> Un autre lycée japonais ouvrira d'ailleurs en 1991 en Indre-et-Loire : le Lycée Konan, affilié à l'Institut Kônan (甲南学園 Kônan Gakuen), une autre école privée japonaise.

<sup>516</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 33 à 34.

japonaises privées dans un journal japonais : le *Nihon Keizai Shimbun* (日本経済新聞), premier journal d'économie du Japon<sup>517</sup> — annonce à laquelle *Seijō Gakuen* répondit. Les négociations entre *Seijō* et le Haut-Rhin se sont conclues en 1984, chronologiquement proche des négociations avec Sony<sup>518</sup>. L'Institut *Seijō* bénéficia en plus du soutien<sup>519</sup> de Tsutomu HATA<sup>520</sup>, ancien élève de l'Institut *Seijō* devenu parlementaire.

Un partenaire étant trouvé et l'accord étant conclu, il fallait alors trouver un endroit en Alsace pour implanter cette nouvelle école. Les négociations étant effectuées par le CAHR et les implantations d'entreprises envisageables se trouvant dans le Haut-Rhin, ce serait ce Département-ci qui l'hébergerait, mais la localisation exacte était encore discutable.

## L'organisation du Lycée : une structure multimodale

### *Le terrain et les locaux*

Au moment des négociations, André KLEIN habitait à Kientzheim<sup>521</sup>, un petit village à proximité de Colmar. En bordure de ce village se trouvait un imposant bâtiment qui abritait à l'époque un pensionnat du Sacré-Cœur destiné à des filles de bonnes familles<sup>522</sup>. En raison d'un manque de nouvelles arrivantes, ce pensionnat était en voie de fermeture. KLEIN songea qu'il serait très bienvenu de l'utiliser pour héberger l'école et en même temps de le redorer pour l'occasion — d'autant plus que le complexe était très spacieux. Son terrain, qui s'étendait sur les bans communaux de Kientzheim et d'Ammerschwihr<sup>523</sup> — bien que son adresse officielle soit enregistrée à Kientzheim<sup>524</sup> —, comptait 4 hectares dont 10 000 m<sup>2</sup> de planchers<sup>525</sup>. En plus d'avoir un vaste terrain, le complexe architectural du pensionnat disposait de toute la surface

---

<sup>517</sup> SCHOENBERGER (Karl), « 'Japaning' of Europe at Full Tilt : Companies rush for a foothold before the 1992 integration of the European Community. Alsace is a case in point. », *Los Angeles Times*, 02 aout 1990 (URL : < <https://www.latimes.com/archives/la-xpm-1990-08-02-mn-1338-story.html> >).

<sup>518</sup> Voir supra : Partie I > 1979 — 1989.

<sup>519</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 36.

<sup>520</sup> Tsutomu HATA est membre de la Maison des Représentants pour le 2ème district de Nagano depuis 1969. Du 28 décembre 1985 au 22 juillet 1986, il est Ministre de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche, dans le gouvernement de Yasuhiro NAKASONE. HATA devient lui-même Premier Ministre du 28 avril 1994 au 30 juin 1994. La question de savoir à quel point la situation sociopolitique de HATA a joué un rôle dans l'implantation de *Seijō Gakuen* demeure en suspens.

<sup>521</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 34.

<sup>522</sup> Interview avec Frédéric EBRARD réalisée le 16 mai 2024 à Colmar.

<sup>523</sup> KIENZT, « [Diaporama] », *op. cit.*, diapositive 7.

<sup>524</sup> Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, Kientzheim et Ammerschwihr sont devenues des communes déléguées de la commune nouvelle de Kaysersberg Vignoble (code postal 68240).

<sup>525</sup> KIENZT, « [Diaporama] », *op. cit.*, diapositive 1.

nécessaire pour faire fonctionner un établissement scolaire de taille modeste doté d'un pensionnat, incluant des logements pour l'ensemble des élèves — ce pourquoi il fut choisi pour accueillir le futur Lycée.



Vue de l'ensemble du site<sup>526</sup>

Le bâtiment ayant été construit il y a plusieurs décennies, il fallut d'abord le rénover pour le remettre aux normes. Comme l'annonce dans le journal le stipulait, c'est le repeneur, soit l'Institut Seijô, qui prit en charge les rénovations avant de s'y installer<sup>527</sup>. Probablement pour des raisons de commodité, le complexe fut équipé en mobilier par des entreprises locales<sup>528</sup>. Comme une machine parfaitement rôdée, le Lycée Seijo ouvrit avant même que Sony ne s'implantât, en avril 1986<sup>529</sup>.

### *Des locaux complets*

Dans l'esprit de l'Institut Seijô, toute la vie des élèves et des professeurs se passait à l'intérieur des bâtiments, et ainsi tous les équipements nécessaires étaient prévus.

---

<sup>526</sup> KIENZ, « [Diaporama] », *op. cit.*, diapositive 7. Voir carte en Annexe 4 pour la localisation précise.

<sup>527</sup> Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 16 mai 2024 à Colmar.

<sup>528</sup> Interview avec Keiko NAKATANI réalisée le 13 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>529</sup> L'année scolaire au Japon commence en avril.

L'Institut Seijo d'Alsace avait ainsi prévu des logements sur site, autant pour les élèves que les personnels. Les logements les plus quantitatifs étaient pour les élèves, qui étaient pour la majorité d'entre eux internes au lycée<sup>530</sup>. Il y avait deux dortoirs : un pour les filles qui se trouvait au 2<sup>ème</sup> étage, et un pour les garçons qui se trouvait au rez-de-chaussée<sup>531</sup>. Pour ce qui est des personnels, ils dormaient dans les dortoirs des élèves dans des chambres aménagées spécialement pour eux<sup>532</sup> : ces chambres étaient prévues avant tout pour les professeurs qui ne disposaient pas d'appartement en-dehors du site du Lycée<sup>533</sup>, ou pour ceux qui avaient besoin de passer une nuit rapidement sur le site (par exemple en raison de déplacements contraignants)<sup>534</sup>. Après quelques années, un nouveau dortoir fut aménagé dans un autre bâtiment à côté du bâtiment principal<sup>535</sup>, dans lequel s'installa notamment le proviseur du Lycée.

Ces prévisions concernaient également les cours, y compris les cours d'art ou de sport<sup>536</sup>, pour lesquels des équipements avaient été mis à disposition afin que le maximum d'entre eux soit dispensé au sein de l'établissement. Cependant, lorsque cela était nécessaire par manque d'infrastructure, le Lycée donnait ses cours de sport à l'extérieur de l'enceinte<sup>537</sup>. Concernant les équipements d'ailleurs, le CDI du Lycée était bien fourni : il disposait d'ouvrages « un peu plus soutenus »<sup>538</sup> que ce qu'on peut trouver dans les CDI français (cela peut-être en raison des moyens financiers importants de l'Institut Seijô).

### *Le public du Lycée : (inter)national et aisé*

Entrer au Lycée Seijo d'Alsace n'était pas donné à tout le monde. Outre l'examen d'entrée, comme pour toutes les écoles privées, les frais d'inscription pour s'inscrire à l'Institut Seijô étaient élevés : l'Institut se destine avant tout à des familles aisées<sup>539</sup>. Pour prétendre au Lycée Seijo d'Alsace, il fallait d'ailleurs venir passer l'examen d'entrée sur place, directement en Alsace<sup>540</sup>. Cependant, il faut savoir que les dépenses générales étaient, selon certains parents,

---

<sup>530</sup> Interview avec Frédéric EBRARD réalisée le 16 mai 2024 à Colmar.

<sup>531</sup> Interview avec Kuriko KOMATSU réalisée le 06 mai 2024 à Strasbourg à Strasbourg.

<sup>532</sup> Interview avec Frédéric EBRARD réalisée le 16 mai 2024 à Colmar.

<sup>533</sup> Interview avec Keiko NAKATANI réalisée le 13 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>534</sup> *Ibid.*

<sup>535</sup> Interview avec Frédéric EBRARD réalisée le 16 mai 2024 à Colmar.

<sup>536</sup> FREY (Yves) (dir.), *Ces Alsaciens venus d'ailleurs. Cent cinquante ans d'immigration en Alsace*, Nancy : Éditions Place Stanislas, 2009, p. 110.

<sup>537</sup> Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar ; aussi : Interview avec Keiko NAKATANI réalisée le 13 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>538</sup> Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar.

<sup>539</sup> Interview avec Frédéric EBRARD réalisée le 16 mai 2024 à Colmar.

<sup>540</sup> *Ibid.*

moins chères si l'enfant était scolarisé en Alsace plutôt qu'à Tôkyô<sup>541</sup> — cela entre autres car l'enfant dépenserait moins d'argent pour des activités extérieures en étant scolarisé à l'étranger<sup>542</sup>. De plus, les entreprises japonaises prenaient parfois en charge les frais de scolarité des enfants de leurs salariés<sup>543, 544</sup>, afin d'inciter et de compenser les employés qui acceptaient de partir en délocalisation à l'étranger. Mise en rapport avec tous les bénéfices d'une prestigieuse éducation à l'étranger, cette somme pouvait ne pas paraître si élevée<sup>545</sup> ; c'était d'ailleurs là l'un des arguments de vente du Lycée Seijo : une école internationale, a fortiori en Europe et en France.

Issus de familles expatriées, les élèves venaient d'un peu partout dans le monde. K-TOMINAGA donne cette liste : « 22 enfants venus de France, 22 d'Allemagne, 8 du Royaume-Uni, 5 des Pays-Bas, 4 d'Italie, 2 de Belgique, 2 d'Union Soviétique, 1 d'Espagne, 1 de Grèce, 1 du Zaïre, 1 du Nigéria, 1 d'Arabie Saoudite, 1 du Mexique, 1 d'Australie et 50 en provenance du Japon »<sup>546</sup>. Il y avait ainsi également des Franco-Japonais, dont certains provenaient d'Alsace ; mais ils ne représentèrent jamais une part importante des effectifs<sup>547</sup>. Du reste, il y avait aussi des Japonais du Japon, provenant pour la plupart directement de la branche japonaise de l'Institut Seijô. En outre, bien que le Lycée Seijo fût avant tout conçu pour des élèves japonais, Madame NAKATANI mentionne la possibilité pour des non-Japonais d'entrer au Lycée, mais ils devraient alors se conformer à ses exigences : naturellement payer les droits d'entrée, mais aussi savoir parler et écrire japonais<sup>548</sup>. Ainsi, si le Lycée Seijo n'était pas international au sens où on l'attend habituellement en France, les origines géographiques variées de ses élèves lui donnaient tout de même une couleur internationale particulière.

Concernant le personnel du Lycée, celui-ci n'était pas que japonais. La majeure partie des professeurs étaient Japonais et venaient du Japon, mais une certaine partie d'entre eux étaient Français. Pour les professeurs, la règle était l'exception : Frédéric EBRARD fut l'un des seuls — si ce n'est le seul — Français. Du reste, une autre partie du personnel était bien française : les cuisiniers<sup>549</sup>, qui ont dû se former à cuisiner à la japonaise<sup>550</sup>.

---

<sup>541</sup> Interview avec Frédéric EBRARD réalisée le 16 mai 2024 à Colmar.

<sup>542</sup> *Ibid.*

<sup>543</sup> *Ibid.*

<sup>544</sup> MULLER, *op. cit.*

<sup>545</sup> *Ibid.*

<sup>546</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 35.

<sup>547</sup> Interview avec Keiko NAKATANI réalisée le 13 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>548</sup> *Ibid.*

<sup>549</sup> *Ibid.*

<sup>550</sup> MULLER, *op. cit.*

## Un petit Japon dans une grande Alsace

### *Le tronc scolaire : des cours japonais...*

Le programme du Lycée Seijo était on ne peut plus japonais. Accrédité par le ministère japonais de l'Éducation, le cursus du Lycée était celui de toutes les écoles publiques au Japon, à quelques ajustements près.

Comme évoqué plus haut, malgré le nom officiel de l'établissement « Lycée Seijo d'Alsace », le Lycée Seijo n'était pas qu'un lycée mais également un collège. Cette double casquette s'explique par les facteurs énoncés avant : la majorité des élèves japonais à l'étranger étaient des collégiens, les années de lycée s'effectuant plutôt au Japon même. Il était donc pour ainsi dire attendu que si une école ouvre, elle soit avant tout un collège. Le choix de s'appeler officiellement « Lycée » était probablement dû à des raisons marketing : un lycée japonais à l'étranger était recherché, et ainsi était un argument de vente pour les parents japonais.

Il y avait 3 classes de collège et 3 classes de lycée<sup>551</sup>. Chaque classe de collège comptait 20 élèves, chaque classe de lycée 40 élèves : il y avait ainsi 180 élèves en tout<sup>552</sup>, voire 210 à 215 élèves quand il y avait des sureffectifs<sup>553</sup>. Ce nombre va tout de fois décroître au fur et à mesure du temps, et pour diverses raisons, le Lycée Seijo ne va pas recevoir suffisamment de nouveaux élèves. Concernant les cours, ceux-ci suivaient le programme officiel japonais : on trouvait des cours de japonais, sur l'Histoire du Japon, ainsi qu'un cours supplémentaire au Japon : les cours d'« économie domestique » (« home economics »<sup>554</sup>), dans lesquels on apprend à s'occuper de sa maison (couture, cuisine...). Dans la mesure du possible, les dirigeants de l'Institut Seijo d'Alsace avaient cherché à recréer un jardin japonais : le jardin du Lycée possédait ainsi des essences végétales japonaises<sup>555</sup>. Un Alsacien ayant pu pénétrer l'enceinte du Lycée affirme : « le Japon habite à côté de chez vous »<sup>556</sup>.

Un petit paramètre intéressant concerne la langue des cours. Comme au Japon, les cours aussi étaient donnés en langue japonaise<sup>557</sup>. Bien que cela fût normal, cela pouvait présenter un problème par moments. En effet, certains élèves qui provenaient d'autres endroits dans le monde, où la langue japonaise n'étant pas celle de l'environnement dans lequel ils vivaient, ne

---

<sup>551</sup> Interview avec Frédéric EBRARD réalisée le 16 mai 2024 à Colmar.

<sup>552</sup> *Ibid.*

<sup>553</sup> *Ibid.*

<sup>554</sup> Interview avec Keiko NAKATANI réalisée le 13 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>555</sup> KIENZT, « [Diaporama] », *op. cit.*, diapositive 5.

<sup>556</sup> MULLER (Jean-Luc), *Seijo ! Un petit Japon en Alsace* [documentaire], Strasbourg : Ana Films, 2001, 26 minutes.

<sup>557</sup> Interview avec Frédéric EBRARD réalisée le 16 mai 2024 à Colmar.

parlaient pas très bien japonais<sup>558</sup>, et le lisaient encore moins bien (la langue japonaise étant particulièrement difficile sur ce point en raison des milliers de caractères à apprendre). À cause de ces difficultés en japonais, ces élèves-là avaient du mal à comprendre les cours<sup>559</sup>. Dans de tels cas, les élèves étaient soutenus par les professeurs qui les aidaient à ne pas être perdus et ne pas décrocher<sup>560</sup>. Si ces élèves-là rencontraient bien des difficultés dans un premier temps, ils finissaient par s’habituer et par comprendre les cours en japonais<sup>561</sup>.

... *adaptées au contexte alsacien et européen*

En raison de l’implantation en Europe, des cours spécifiques à la localisation étaient dispensés ou adaptés. Il y avait des cours de langues « européennes » : en plus des cours de japonais, on trouvait des cours de français, d’allemand, et d’anglais<sup>562</sup>. Il y avait aussi des cours de civilisation européenne<sup>563</sup>. Dans cette veine, l’un des professeurs du Lycée, Tadashi NAKAMURA 規 中村, donnait des cours sur la culture alsacienne<sup>564</sup> où il parlait de Hansi (personne incontournable de la culture alsacienne<sup>565</sup>) ou des fêtes folkloriques locales, telles que celles des crécelles<sup>566</sup>. D’autres cours étaient retravaillés pour correspondre au lieu : ainsi les cours d’arts domestiques pour la cuisine enseignaient des recettes et plats locaux (comme les tartes aux cerises) et utilisaient des ingrédients locaux (comme les quetsches pour l’Alsace), en partenariat avec des producteurs locaux<sup>567</sup>.

Des interactions avec les locaux alsaciens avaient lieu, et étaient même prévues. De base, elles n’étaient pas favorisées par le contexte du Lycée, qui empêchait les sorties des élèves de l’enceinte de l’établissement la plupart du temps ; mais pendant les weekends et les vacances, les élèves sortaient souvent en ville à Colmar. Pour les élèves qui voulaient s’immerger plus longuement dans l’environnement local, le Lycée Seijo proposait des immersions au sein de

---

<sup>558</sup> Interview avec Frédéric EBRARD réalisée le 16 mai 2024 à Colmar.

<sup>559</sup> *Ibid.*

<sup>560</sup> Interview avec Keiko NAKATANI réalisée le 13 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>561</sup> *Ibid.*

<sup>562</sup> HAETTEL, KLEIN, *op. cit.*, p. 136.

<sup>563</sup> *Ibid.*

<sup>564</sup> MULLER (Jean-Luc), *Seijo ! Un petit Japon en Alsace* [documentaire], Strasbourg : Ana Films, 2001, 26 minutes.

<sup>565</sup> Hansi, de son vrai nom Jean-Jacques Waltz, est un dessinateur alsacien ayant vécu de 1873 à 1951 en Alsace — soit pour moitié durant la période wilhelminienne. Ses dessins sont notoires pour afficher une certaine francophilie ainsi que pour être la source de la représentation contemporaine de l’Alsace traditionnelle.

<sup>566</sup> Les crécelles sont une tradition chrétienne présente entre autres en Alsace, durant laquelle on fait tourner des crécelles le soir du Jeudi Saint dans tout le village. MULLER (Jean-Luc), *Seijo ! Un petit Japon en Alsace* [documentaire], Strasbourg : Ana Films, 2001, 26 minutes.

<sup>567</sup> Interview avec Keiko NAKATANI réalisée le 13 juin 2024 à Strasbourg.

familles alsaciennes volontaires<sup>568</sup>. Des rencontres sportives avec les autres écoles de la Région étaient également organisées ; mais ces rencontres posaient parfois des problèmes organisationnels particuliers : les écoles alsaciennes n’avaient pas les mêmes jours de congé que le Lycée Seijo, les premières respectant le calendrier scolaire français tandis que le second respectait le calendrier scolaire japonais<sup>569</sup>.

Enfin, le Lycée cherchait à s’intégrer pleinement dans son environnement en organisant divers événements. Des spectacles folkloriques japonais étaient organisés par le Lycée, son personnel et ses membres, que ce soit dans son enceinte (par exemple des initiations à la cérémonie du thé japonaise)<sup>570</sup> ou dans le reste de la commune (notamment la procession du *o-mikoshi*<sup>571</sup>)<sup>572</sup>. Plusieurs articles de presse en ont parlé et, en 2001, un documentaire alsacien sur le Lycée fut réalisé<sup>573</sup> ; comme le rapporte un article du journal DNA : « La présence de Japonais était remarquée et très appréciée. »<sup>574</sup>.

Avec le temps et en raison de ces contacts prolongés, des liens parfois forts se sont développés entre les Japonais et l’Alsace. Certains tombèrent amoureux du cadre alsacien. Il y a aussi eu des histoires d’amour entre les membres du personnel de Seijo, qui se sont mariés en Alsace, et en ont profité pour revêtir des vêtements traditionnels alsaciens<sup>575</sup>. L’une des professeurs du Lycée Seijo se convertit au catholicisme<sup>576</sup>. Le professeur passionné par le folklore alsacien Tadashi NAKAMURA devint très intéressé par le folklore alsacien, et souhaita même ouvrir un musée y étant dédié au Japon<sup>577</sup>. Une ancienne élève de Seijô a décidé de revenir en Alsace pour son voyage de nocces<sup>578</sup>. À la fin de la scolarité des élèves, il arrivait même que des Japonais — parents comme élèves — ne voulaient pas partir, cela créant parfois des dissensions au sein des familles : tandis qu’un ou plusieurs membres voulaient rester, au contraire un ou plusieurs autres étaient contents de rentrer au Japon<sup>579</sup>.

---

<sup>568</sup> Interview avec Keiko NAKATANI réalisée le 13 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>569</sup> Interview avec Frédéric EBRARD réalisée le 16 mai 2024 à Colmar.

<sup>570</sup> KIENZT, « [Diaporama] », *op. cit.*, diapositive 9.

<sup>571</sup> Le *o-mikoshi* お神輿 est un palanquin transporté par plusieurs personnes suivant un itinéraire traversant les rues du village et en faisant le tour. Un aperçu est de la procession est montré dans le documentaire de Jean-Luc MULLER : MULLER (Jean-Luc), *op. cit.*

<sup>572</sup> MULLER, *op. cit.*

<sup>573</sup> La référence dudit documentaire est : MULLER (Jean-Luc), *Seijo ! Un petit Japon en Alsace* [documentaire], Strasbourg : Ana Films, 2001, 26 minutes.

<sup>574</sup> KIENZT, « [Diaporama] », *op. cit.*, diapositive 8.

<sup>575</sup> *Ibid.*

<sup>576</sup> MULLER, *op. cit.*

<sup>577</sup> *Ibid.* Cela n’arrivera cependant jamais : Tadashi NAKAMURA est malheureusement décédé en 2016.

<sup>578</sup> *Ibid.*

<sup>579</sup> Interview avec Frédéric EBRARD réalisée le 16 mai 2024 à Colmar.

Du reste, afin de s'assurer que les activités du Lycée se déroulent sans encombre, une assemblée se réunissait quadrimestriellement pour faire des états des lieux réguliers, définir le budget et établir un rapport d'activité. Signe de l'importance du Lycée, cette assemblée comprenait des personnes qui étaient en contact avec les autorités alsaciennes (André KLEIN) et japonaises (un attaché de l'Ambassade du Japon à Paris), ainsi qu'avec la maison-mère de l'Institut Seijô au Japon (dont le président du Groupe Seijô lui-même)<sup>580</sup>.

## La fin de l'Institut Seijo d'Alsace

### *Une fermeture progressive*

Malgré sa popularité et son dynamisme<sup>581</sup>, le Lycée Seijo d'Alsace devait finir par fermer pour diverses raisons. Prévoyant la fermeture, les classes fermèrent l'une après l'autre, de la classe la moins âgée à la plus âgée.

La raison majeure de la fermeture du Lycée est son coût de fonctionnement très conséquent, en raison des activités diverses et internationales qu'il propose ; or ce coût énorme a potentiellement été déficitaire de longue date<sup>582</sup>. La période de la Décennie Perdue n'arrangea rien : elle réduisit de manière croissante le nombre d'élèves, en ce qu'après elle, seulement un parent partait à l'étranger, quand ce n'étaient pas des employés sans enfants<sup>583</sup>. De plus, en raison du cadre géopolitique mouvant, les cadres japonais commencèrent à préférer envoyer leurs enfants dans des écoles internationales que dans des écoles japonaises<sup>584</sup>, ce qui leur offrirait une formation plus internationale et moins « japo-no-japonaise ». Enfin, il faut aussi prendre en compte le ralentissement de l'accroissement démographique du Japon due à la chute continue de l'accroissement naturel du Japon<sup>585</sup>. Face à cette fatalité, l'Institut Seijô tenta tout

---

<sup>580</sup> HARRANG, *op. cit.*, p. 38 à 39.

<sup>581</sup> Le Lycée s'était même doté d'un site web, alors qu'Internet était encore balbutiant : < <https://archive.ph/20050403134615/http://perso.calixo.net/~lycee-seijo/> >.

<sup>582</sup> Interview avec Kuriko KOMATSU réalisée le 06 mai 2024 à Strasbourg.

<sup>583</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 36.

<sup>584</sup> GAUTHIER, *op. cit.*

<sup>585</sup> L'accroissement naturel il passe à 2,5 enfants par femme dans la première moitié de la décennie des années 1990. DUMONT (Gérard-François), « Japon : le dépeuplement et ses conséquences », *Géococonfluences*, 18 octobre 2017 (URL : < <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/japon/articles-scientifiques/depeuplement> >).

de même de réfléchir à des moyens pour l'éviter<sup>586</sup> ; mais ces réflexions ne suffirent pas à trouver une solution<sup>587</sup>.

En 2004, de manière annonciatrice, ce fut d'abord le Centre Culturel Japonais de Colmar qui ferma<sup>588</sup> ; et un an plus tard, ce fut au tour fatidique du Lycée Seijo d'Alsace de fermer. En février 2005, la dernière cérémonie du Lycée prit place<sup>589</sup>, laquelle fut en réalité une double cérémonie : faisant d'une pierre deux coups, elle fut en même temps la cérémonie de fermeture du Lycée et la cérémonie de remise des diplômes de la dernière classe restante du Lycée. Ainsi, alors que « les représentants de l'Institut japonais Seijo remettaient officiellement les clefs de la propriété au bailleur, le Conseil général du Haut-Rhin »<sup>590</sup>, les 13 derniers élèves de l'établissement, des lycéens de Terminale, obtenaient leur diplôme<sup>591</sup>. La cérémonie rassembla plusieurs dizaines de personnes ; il y avait naturellement toutes les familles japonaises des enfants scolarisés au Lycée, mais aussi toutes les familles françaises qui avaient offert un hébergement à un moment ou à un autre à un élève du Lycée (du moins, celles qui répondirent à l'invitation)<sup>592</sup>. Quelques personnalités vinrent pour l'occasion, telles que Tsutomu HATA, l'ancien élève de l'Institut Seijô qui était devenu parlementaire.

Au total, le Lycée Seijo d'Alsace aura formé environ 2 500 élèves<sup>593</sup> et diplômé au total 556 d'entre eux<sup>594</sup>. Puisque l'Institut Seijo d'Alsace était la seule école de l'Institut Seijô à l'étranger, sa fermeture signe donc aussi la fin de l'aventure de l'Institut à l'étranger.

### *La postérité du Lycée Seijo d'Alsace : le destin des élèves et des personnels japonais*

En raison de la longueur de l'existence du Lycée, des contacts prolongés ont eu lieu entre les élèves et personnels du Lycée Seijo et les Alsaciens. Ces contacts ont créé des liens forts, qui pour certains perdurent encore aujourd'hui.

---

<sup>586</sup> Entretien avec Daisuke SAKUMOTO ayant eu lieu le 24 avril 2024 en ligne.

<sup>587</sup> La fermeture de l'Institut Seijo d'Alsace ne fut d'ailleurs pas un cas isolé. Beaucoup d'autres écoles japonaises en Europe ne survécurent pas aux divers facteurs évoqués plus haut. Après la fermeture de l'établissement alsacien, il restait encore en France le Lycée Konan évoqué plus haut ; mais celui-ci ferma à son tour quelques années plus tard, en 2013.

<sup>588</sup> Interview avec Frédéric EBRARD réalisée le 16 mai 2024 à Colmar.

<sup>589</sup> KIENZT, « [Diaporama] », *op. cit.*, diapositive 10.

<sup>590</sup> *Ibid.*

<sup>591</sup> « Seijo Gakuen closes French campus », *The Japan Times Online*, 13 février 2005 (URL : < <https://archive.is/JkMA> >).

<sup>592</sup> Interview avec Keiko NAKATANI réalisée le 13 juin 2024 à Strasbourg.

<sup>593</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 36.

<sup>594</sup> « Seijo Gakuen closes French campus », *op. cit.*

Concernant le personnel japonais du Lycée, une partie a décidé de rester en Alsace et de s'y établir définitivement. Parmi eux, on peut notamment compter : la dernière proviseure du Lycée Keiko NAKATANI, qui habite aujourd'hui à Strasbourg ; Mari ENDO, professeure à l'Université de Strasbourg ; ainsi que Junko TOKUE, qui travaille à la fois au CEEJA (en tant que responsable des projets en lien avec les universités japonaises<sup>595</sup>) et à la fois à l'Université de Strasbourg (en tant que chargée de cours au Département d'études japonaises).

Des élèves du lycée également ont fait le choix de l'Alsace. L'une d'entre elles, après avoir été élève puis professeure au Lycée Seijo d'Alsace, est devenue professeure de japonais au Lycée Bartholdi de Colmar<sup>596</sup>. Une autre élève devenue commerciale de métier fit la promotion d'un vin baptisé « Seijo », issu de vignes situées juste à côté du bâtiment du Lycée<sup>597</sup> — vin qui fut distribué par l'Institut Seijô au Japon et connut un grand succès<sup>598</sup>. Enfin, une autre ancienne élève est revenue en Alsace pour y faire son voyage de noces<sup>599</sup>.

## Conclusion du Chapitre 2

Le Lycée Seijo fut probablement l'implantation la plus marquante des différentes implantations japonaises. Sa venue répondit à une conjoncture : le besoin pour *Seijô Gakuen* de se démarquer, le besoin d'écoles japonaises à l'étranger, le besoin d'écoles japonaises ailleurs en France — conjoncture qui fut saisie par les autorités alsaciennes dans le cadre de leur projet d'attirer les Japonais dans la région. Le pari fut réussi et, pendant près de 20 ans, l'Alsace accueillit une double école japonaise, collège et lycée, avec plus d'une centaine d'élèves japonais. Ce véritable îlot japonais au milieu de l'Alsace marqua profondément les Alsaciens aux côtés desquels il cohabita ; de nombreux articles parurent dans la presse régionale, jusqu'au tournage d'un documentaire. À sa fermeture, le Lycée Seijo d'Alsace aura accueilli des milliers d'élèves.

Si la fermeture de l'Institut Seijo signe la fin d'une ère, elle ne signe pas la fin de l'éducation japonaise en Alsace : il existe en effet encore aujourd'hui d'autres écoles japonaises en Alsace accréditées par le ministère japonais de l'Éducation ; si celles-là sont de moindre

---

<sup>595</sup> Voir infra : [même partie] > Chapitre 3 : Le CEEJA [...].

<sup>596</sup> Interview avec Kuriko KOMATSU réalisée le 06 mai 2024 à Strasbourg.

<sup>597</sup> *Ibid.*

<sup>598</sup> *Ibid.*

<sup>599</sup> MULLER, *op. cit.*

importance que ne le fut le Lycée Seijo, elles démontrent l'ancrage profond de l'éducation japonaise en Alsace et l'importance accordée au bien-être des Japonais.

Institution rare et significative, le Lycée Seijo a laissé une empreinte profonde — que ce soit auprès des Japonais, élèves comme professeurs, qui ont pu y aller, ou auprès des Alsaciens, notamment ceux habitant dans les environs qui ont pu côtoyer pendant quelque temps cet îlot japonais. Ses locaux ne connaîtront peut-être plus de destin japonais, mais ce sera bien le cas de ses meubles et son fonds documentaire légués à des institutions locales travaillant dans la culture japonaise, telles que le CEEJA.

## Chapitre 3 : Le CEEJA : une association multisectorielle en vue de meilleures relations bilatérales

En 2017, lors de son départ, le Consul Général du Japon de Strasbourg Shinsuke SHIMIZU (信介 清水) a rappelé l'implication primordiale du CEEJA dans l'accroissement des échanges avec le Japon<sup>600</sup>. Depuis sa fondation, le CEEJA (Centre Européen d'Études Japonaises d'Alsace) a effectivement largement contribué à développer les relations avec le Japon depuis son point d'ancrage en Alsace. Créé le 02 avril 2001 — la même année que la Maison Universitaire France-Japon — sous la forme d'une association de droit local d'Alsace-Moselle<sup>601</sup>, le CEEJA est issu d'un collectif de personnalités importantes dans le monde de la japonologie et des relations Alsace- et France-Japon. Son but, tel que l'avancait son fondateur le japonologue Jean-Jacques ORIGAS, est de « développer nos études sur le Japon »<sup>602</sup> dans notamment trois domaines : la politique, l'économie et la culture — ce qu'ORIGAS considérait « une chose bonne, une chose nécessaire »<sup>603</sup>. Si, avec le temps, le CEEJA a délaissé son activité universitaire, il est cependant peu à peu devenu un acteur sous-marin majeur, non proéminent et pourtant indispensable, des relations Alsace-Japon, jusqu'à même dépasser le cadre de l'Alsace. Ce travail, résultat d'une ambition réalisée par des membres éminents, lui a permis d'évoluer au gré de déménagements et d'activités variées — y compris une activité de documentation unique en Europe —, et de nouer de nombreux partenariats significatifs.

### Le nom du CEEJA : d'une portée locale vers une portée européenne

Originellement, le CEEJA fut fondé sous le nom de CEJA, pour « Centre d'Études Japonaises d'Alsace »<sup>604</sup>. C'est probablement lorsque KLEIN devint Président après le décès de ORIGAS que le « E » de « Européen » fut rajouté, donnant le nom actuel CEEJA pour « Centre

---

<sup>600</sup> DUWIG (Dominique), « Retour à Tokyo », *DNA*, 24 septembre 2017 à 05:00 (URL : < <https://www.dna.fr/edition-de-strasbourg/2017/09/24/retour-a-tokyo> >).

<sup>601</sup> « CENTRE D'ETUDES JAPONAISES D'ALSACE (CEJA) », sur l'Annuaire des Entreprises (URL : < <https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/entreprise/centre-d-etudes-japonaises-d-alsace-ceja-435399985> >).

<sup>602</sup> ORIGAS (Jean-Jacques), « Commencer notre travail de façon modeste mais résolue », titre et transcription d'après l'enregistrement sonore du discours prononcé le 22 janvier 2001 à Colmar par ORIGAS lors de l'assemblée générale constitutive du CEEJA, dans *Cahiers du Centre Européen d'Études Japonaises d'Alsace*, N° 1, 2004, pp. 5 à 10.

<sup>603</sup> ORIGAS, *op. cit.*

<sup>604</sup> Comme en témoignent ses informations juridiques (« CENTRE D'ETUDES JAPONAISES D'ALSACE (CEJA) », sur l'Annuaire des Entreprises (URL : < <https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/entreprise/centre-d-etudes-japonaises-d-alsace-ceja-435399985> >)), ainsi que des articles de journaux du début des années 2000 utilisant ce sigle.

Européen d'Études Japonaises d'Alsace ». Comme l'indique ce nouveau nom, le CEEJA ne vise pas qu'une portée alsacienne ou française, mais une portée européenne. Le site propose ainsi une interface dans les trois langues les plus parlées de l'Union Européenne : allemand, anglais, et français. Plus symboliquement, cela se constate également à son nom de domaine en < .eu >. Après l'avoir acquise auprès de l'Union Européenne, le CEEJA a également rajouté à son nom sa nouvelle activité de cluster européen : « Cluster JapanTech Grand Est » — activité régionale et internationale que la composition de son équipe reflète bien.

### Une équipe réduite mais d'excellence

Au cours de son existence, le CEEJA, en dépit d'une équipe permanente réduite, a pu compter sur le soutien beaucoup de personnes et de personnalités provenant de divers horizons.

Il faut commencer par rappeler que le CEEJA est une association, et qu'en tant que telle, son effectif à temps plein est réduit, ou du moins non garanti. Le CEEJA compte certes quelques salariés, mais très peu. À son apogée, il en comptait un peu plus d'une dizaine ; c'était notamment le cas quand l'association avait son siège au site de l'ancien Lycée Seijo, lequel nécessitait un entretien qui était effectué par les salariés du CEEJA même<sup>605</sup>. Après le déménagement au Château Kiener, l'équipe salariale du CEEJA s'est réduite, pour cause de besoin de main-d'œuvre réduit ou de départ à la retraite. Aujourd'hui, l'équipe du CEEJA compte moins d'une dizaine de salariés<sup>606</sup>.

Nonobstant, malgré une équipe permanente de taille réduite, le CEEJA a pu compter sur le soutien de membres dévoués, parmi lesquels des personnalités éminentes. Deux d'entre elles ont une grande renommée. La première personnalité est le fameux André KLEIN. Président de l'association jusqu'en août 2017<sup>607</sup>, KLEIN développa le CEEJA et étendit ses activités vers le domaine économique grâce à son vaste réseau ; il permit notamment au CEEJA d'entrer en contact avec Bruxelles<sup>608</sup>. La deuxième personnalité est Jean-Jacques ORIGAS, japonologue français réputé qui participa à la création d'organismes très importants pour l'étude du Japon en France dont notamment le Centre d'études japonaise de l'INALCO, établissement réputé s'il

---

<sup>605</sup> Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar.

<sup>606</sup> *Ibid.*

<sup>607</sup> FREUDENREICH (Michelle), « L'adieu à Monsieur Japon », *DNA*, 30 août 2017 à 05:00 (URL : < <https://www.dna.fr/edition-de-colmar/2017/08/30/l-adieu-a-monsieur-japon> >)

<sup>608</sup> Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar.

en est. ORIGAS fut Président du CEEJA jusqu'à sa mort en 2003, date après laquelle la présidence fut attribuée à KLEIN.

À partir de cette bonne base, le CEEJA a également pu profiter d'appuis politiques alsaciens notables : Éléonore SIMON, qui a été la directrice administrative et financière de l'Agence d'Attractivité de l'Alsace (AAA) ; Pierre BIHL, ancien vice-président de la CeA et ancien maire de Bergheim (le site qui avait accueilli Sony) ; ou encore Olivier BECHT, personne politiquement et administrativement importante dans le Haut-Rhin<sup>609</sup> qui a occupé le poste de président de l'association quelque temps. Ce soutien politique au CEEJA perdure jusqu'à aujourd'hui : actuellement, la présidente du CEEJA est l'ancienne maire de Strasbourg Catherine TRAUTMANN. Une mention particulière doit être faite concernant la directrice du CEEJA, Virginie FERMAUD : elle a fait partie des premières Alsaciennes envoyées au Japon pour animer l'aire alsacienne du musée The Little World<sup>610</sup>.

Le CEEJA a pu compter parmi ses membres des professeurs. Proche de son domaine de base, on compte des professeurs d'université, notamment de l'Université de Strasbourg : Mari ENDO et Frédéric EBRARD. Figurent également des professeurs d'université allemands, tels que Regine MATHIAS<sup>611</sup>. En plus des professeurs d'université, le CEEJA a aussi pu compter des professeurs du Lycée Seijo d'Alsace : notamment Mari ENDO, Frédéric EBRARD et Junko TOKUE<sup>612</sup>. Cette catégorie-là montre que le CEEJA s'ancre dans l'Histoire japonaise de l'Alsace et a pu offrir une nouvelle profession aux Japonais ayant été dans des organisations japonaises ayant quitté l'Alsace.

Le CEEJA a également des liens avec des entreprises. Celles-ci sont d'abord françaises, et comptent par exemple Konjaku dont le président Fabien OSMONT est devenu membre en 2021<sup>613</sup>. Mais ces entreprises sont aussi japonaises : ainsi à travers Ogawa Masato qui était le président du Centre de recherche stratégique de la compagnie aérienne All Nippon Airways (ANA), la compagnie aérienne la plus grosse du Japon.

---

<sup>609</sup> Olivier BECHT a été, entre autres : Maire de Rixheim, Président délégué de Mulhouse Alsace Agglomération, et Député à l'Assemblée Nationale affilié au groupe parlementaire UDI et indépendants.

<sup>610</sup> TOMINAGA, *op. cit.*, p. 66.

<sup>611</sup> Regine MATHIAS travailla entre autres à l'Université de Vienne, à l'Université de Kyûshû, à l'Université Keiô, et à l'Université Rhénane Frédéric-Guillaume de Bonn.

<sup>612</sup> « Organigramme : une équipe à votre service », site internet du CEEJA (URL : < <https://www.ceeja-japantech.eu/organigramme> >).

<sup>613</sup> « Konjaku devient membre du CEEJA », site internet de Konjaku, 12 juin 2021 (URL : < <https://www.konjaku.fr/blog/2021/06/12/konjaku-membre-ceeja.html> >).

On notera également que, comme exposé en filigranes, parmi les membres du CEEJA se trouvent quelques personnes de nationalité étrangère. Ainsi, en plus des Français, on trouve des Allemands (par exemple Regine MATHIAS) et des Japonais (par exemple Junko TOKUE). Les Allemands ancrent le CEEJA dans l'Europe ; le CEEJA avait d'ailleurs pu compter sur l'intervention de chercheurs allemands pour la rédaction de certains articles dans les cahiers qu'il publiait. Quant aux Japonais, en plus de donner une coloration internationale au CEEJA, ils légitiment le domaine japonais duquel cherche à s'occuper l'association — d'autant que certains de ces Japonais résident au Japon même.

### Les locaux du CEEJA : de déménagements en agrandissements

Au cours de son existence, le CEEJA a déménagé deux fois et a possédé ou géré des locaux variés.

À l'origine, le CEEJA était établi au Château Kiener de Colmar<sup>614</sup>, de 2001 jusqu'à 2006<sup>615</sup>. Il était alors sous-locataire<sup>616</sup> de l'Agence de Développement d'Alsace qui y siégeait, laquelle était présidée par KLEIN — ce qui n'est pas un hasard. Puis, après la fermeture du Lycée Seijo, le CEEJA s'est installé en 2006<sup>617</sup> dans les anciens locaux de ce dernier. Jusqu'en 2020<sup>618</sup>, l'association pouvait alors profiter de locaux spacieux de ce lieu symbolique, qui lui permettaient d'organiser facilement plusieurs activités. Après 2020, le CEEJA a déménagé au 1, Rue Camille Schlumberger à Colmar, son adresse actuelle<sup>619</sup>, dans un petit pavillon situé à côté de la Place Rapp, place principale de Colmar.

En plus de son siège, le CEEJA a également géré pendant un temps un bureau à Strasbourg pour le compte du EU-Japan Centre<sup>620</sup>, un office à Bruxelles faisant le lien entre la Commission Européenne de l'Industrie d'une part et le ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie japonais<sup>621</sup> (METI, Ministry of Economy, Trade and Industry)<sup>622</sup> d'autre part. Situé

---

<sup>614</sup> Adresse précise : 24, Rue de Verdun.

<sup>615</sup> « CENTRE D'ETUDES JAPONAISES D'ALSACE (CEJA) », sur L'Annuaire des Entreprises (URL : < <https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/entreprise/centre-d-etudes-japonaises-d-alsace-ceja-435399985#etablisements> >).

<sup>616</sup> Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar.

<sup>617</sup> « CENTRE D'ETUDES JAPONAISES D'ALSACE (CEJA) », *op. cit.*

<sup>618</sup> *Ibid.*

<sup>619</sup> *Ibid.*

<sup>620</sup> Site internet du EU-Japan Centre : < <https://www.eu-japan.eu/> >.

<sup>621</sup> Anciennement MITI (jusqu'en 2001), pour « Ministry of International Trade and Industry ».

<sup>622</sup> Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar.

au sein du service international de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Strasbourg, ce bureau était dédié à l'activité de cluster du CEEJA<sup>623</sup>.

En plus de ses bureaux français, le CEEJA dispose également d'un bureau au Japon situé à Nagoya. Supervisé par Junko GOTÔ (également membre du CEEJA), ce bureau est l'héritier direct du Bureau pour l'Alsace à Tôkyô fondé par le CAHR — un transfert dont KLEIN s'est probablement chargé personnellement. Ce bureau japonais offre au CEEJA un lien transnational et des navettes facilitées avec le Japon.

Enfin, à côté de ses bureaux, le CEEJA dispose également d'une importante bibliothèque située en périphérie de la ville de Colmar<sup>624</sup>.

### Les activités du CEEJA : au nombre de son ambition

Tandis qu'à ses débuts, le CEEJA visait avant tout des activités universitaires, sans délaisser ces dernières, il s'est graduellement tourné vers d'autres activités plus commerciales et culturelles.

#### *Les activités universitaires*

En vertu d'une convention qui relie les travaux des deux organismes<sup>625</sup>, le CEEJA coopère régulièrement avec le département d'études japonaises de l'Université de Strasbourg. À ses débuts, l'association publiait des cahiers rassemblant des travaux universitaires signés par des professeurs de multiples nationalités — une activité qu'elle suspendit à la fin de la décennie en raison d'un changement de contexte économique. En outre, le CEEJA a souvent accompagné le département d'études japonaises en colloque universitaire, en France ou à l'étranger. Le CEEJA a aussi organisé lui-même quelques colloques ; et lorsqu'il se trouvait dans l'enceinte du Lycée Seijo, il a pu aussi héberger lui-même quelques-uns de ces colloques, en profitant de la salle de réception du Lycée<sup>626</sup>. L'association proposait également un petit service d'hôtellerie en utilisant les anciens dortoirs, pour des personnes souhaitant effectuer un séjour de courte ou longue durée ; et grâce à l'ancienne salle de restauration, un service de restauration était également disponible (bien que les repas ne fussent pas préparés sur place mais provinssent d'un traiteur). Tous ces services étaient pris en charge entièrement par le CEEJA lui-même et

---

<sup>623</sup> Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar.

<sup>624</sup> Voir infra : [même chapitre] > « La Bibliothèque du CEEJA [...] ».

<sup>625</sup> Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar.

<sup>626</sup> *Ibid.*

ses membres<sup>627</sup>. En plus des activités qu'il menait de son propre chef, le CEEJA a aussi participé à plusieurs événements importants organisés par d'autres organismes. Par exemple, il a participé au deuxième colloque franco-japonais en 2001 lors duquel il proposait aux participants une excursion autour de Colmar pour faire découvrir des spécificités régionales<sup>628</sup>. Ces liens avec le monde universitaires permettent au CEEJA de maintenir et d'entretenir, et de développer des liens avec le monde universitaire liant l'Alsace et le Japon.

### *Les activités d'édition*

Dans le cadre de ces activités universitaires, le CEEJA a également géré des activités d'édition de 3 manières différentes :

1. Soit le CEEJA s'occupait de tout le processus d'édition : la mise en page, l'édition, l'impression, et la distribution.
2. Soit le CEEJA ne faisait que la mise en page et passait par un tiers pour l'édition et la distribution.
3. Soit le CEEJA laissait tout le travail à un tiers.

La 1<sup>ère</sup> option n'a été utilisée que pour une revue appelée « Cahiers du CEEJA », à laquelle participaient de nombreux chercheurs de différentes origines et nationalités ; ils affichaient ainsi des traditions universitaires et des visions nationales différentes. Au total, 4 cahiers furent publiés, dont le premier numéro est notamment préfacé par un discours de nul autre que Jean-Jacques ORIGAS. Concernant la 2<sup>ème</sup> option, la mise en page a souvent été réalisée par l'un des membres du CEEJA, M. Frédéric EBRARD. Enfin, concernant et la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> options, le CEEJA a eu l'occasion d'entrer en contact avec d'autres acteurs participant à l'édition d'ouvrages extrême-orientaux : les éditions POF jusqu'en 2010, puis les éditions Picquier à partir de cette date, et même la Fondation du Japon<sup>629</sup>.

---

<sup>627</sup> Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar.

<sup>628</sup> « Programme », dans *Deuxième colloque franco-japonais sur l'enseignement supérieur*, op. cit., p. 3 à 15.

<sup>629</sup> La Fondation du Japon (国際交流基金 Kokusai kôryû kikin) est l'organisation de rayonnement international par excellence du Japon. L'un des livres qu'ils ont édité avec le CEEJA est : アルザス日欧知的交流事業 – 日本研究セミナー「江戸」 – 論文集, édité par la Fondation du Japon, 2010 (ISBN 978-4-87540-114-8).

## *L'activité d'incubateur*

Partiellement en raison de la restriction budgétaire faisant suite à la réforme de 2010, les activités du domaine universitaire se sont réduites au profit des activités avec les entreprises<sup>630</sup> — transition pour laquelle KLEIN fut d'une certaine aide<sup>631</sup> —, et pas n'importe lesquelles : les PME. Représentant aujourd'hui un enjeu économique important pour l'innovation qu'elles peuvent porter, les PME bénéficient d'une attention et d'un soutien particulier des autorités — ce pourquoi le CEEJA les a choisies comme centre de leur nouvelle activité économique. Cette activité, jadis appelée « Agence Japon Alsace » et rebaptisée « Cluster JapanTech Grand Est » en septembre 2020<sup>632</sup>, vise à soutenir les PME affiliées aux hautes technologies en les accueillant au sein d'un hôtel d'entreprises faisant office d'incubateur<sup>633</sup>, afin de les épauler pour les démarches administratives et de les accompagner pour un développement économique optimal dans la région<sup>634</sup>. Pour cette activité entrepreneuriale, l'association a pu bénéficier du réseau personnel de Olivier BECHT, maire de Rixheim et délégué de l'Agglomération de Mulhouse, pour faciliter les démarches administratives d'obtention des VISA et des permis de conduire pour les employés des entreprises japonaises partenaires<sup>635</sup>. L'incubateur du CEEJA ne vise pas seulement les PME japonaises : les PME alsaciennes qui tiennent une activité liée au Japon peuvent également en bénéficier. C'est le cas par exemple du projet du Colmarien Jean FREUND appelé Studio Bon : vendant de la papeterie (affiches et cartes postales) et des livres sur le Japon<sup>636</sup> et situé à Colmar, l'entreprise bénéficie de l'incubateur du CEEJA depuis le début de l'année 2022<sup>637</sup>.

---

<sup>630</sup> Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar.

<sup>631</sup> Il put ainsi mettre le CEEJA en relation avec la Commission Européenne de l'Industrie. Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar.

<sup>632</sup> FREUDENREICH (Michelle), « Un avenir européen pour le CEEJA », *L'Alsace*, 24 septembre 2020 à 21:19 (URL : < <https://www.lalsace.fr/economie/2020/09/22/le-ceeja-donne-naissance-a-japantech-grand-est> >).

<sup>633</sup> « Hôtel d'entreprises - Incubateur du Cluster JapanTech Grand Est », site internet du CEEJA (URL : < <https://www.ceeja-japantech.eu/cluster-japantech-grand-est/objet-innovant> >).

<sup>634</sup> « Bilan et perspective des entreprises japonaises implantées en Alsace », *op. cit.*

<sup>635</sup> Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar.

<sup>636</sup> Site internet du Studio Bon : < <https://www.lestudiobon.com/> >.

<sup>637</sup> M. F., « Le Studio Bon intègre l'incubateur du CEEJA », *L'Alsace*, 03 février 2022 à 06:00 (URL : < <https://www.lalsace.fr/economie/2022/02/03/le-studio-bon-integre-l-incubateur-du-ceeja> >).

## *Le bureau de coopération UE-Japon*

Lié à son activité d'aide aux entreprises, le CEEJA a également géré un bureau de coopération régionale entre l'Union Européenne et le Japon<sup>638</sup> : le EU-Japan Regional and Cluster Cooperation Helpdesk<sup>639</sup>, abrégé EJRC Helpdesk<sup>640</sup> ou plus simplement Helpdesk. C'est en 2019 que le CEEJA est sélectionné par l'administration de l'Union Européenne pour gérer ce helpdesk de coopération régionale avec le Japon<sup>641</sup>. Le bureau, situé directement dans le bâtiment de la CCI de Strasbourg, a été chargé de superviser tous les domaines d'activité entre les deux régions : commerce, tourisme, ... Financé par la Commission européenne, le helpdesk procure dans cette mesure une assistance aux collectivités japonaises<sup>642</sup> pour mener à bien leurs activités au sein de l'UE ; afin de gérer cette activité au mieux, le CEEJA partage la gestion du helpdesk avec le CLAIR (Council of Local Authorities for International Relations, « Conseil des Autorités Locales pour les Relations Internationales »), une organisation japonaise visant à favoriser les échanges internationaux des collectivités japonaises<sup>643</sup>.

## *Des expositions et le projet du MEMA*

Une autre activité tenue par le CEEJA fut la tenue d'expositions sur la culture japonaise. Une exposition de poupées japonaises traditionnelles fut ainsi organisée au Musée Unterlinden de Colmar<sup>644</sup>. A aussi été tenue en 2023 une exposition sur le grand artiste Hokusai<sup>645</sup>, créateur de *La Grande Vague de Kanagawa* (l'iconique vague bleue parcourue d'écume blanche). Dans la veine de ces expositions, l'année dernière en 2023<sup>646</sup>, le CEEJA a annoncé vouloir ouvrir prochainement un Musée Européen du Manga et de l'Animation (MEMA)<sup>647</sup>. Projet dévoilé à

---

<sup>638</sup> « Le Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace arrive prochainement à Strasbourg ! », site internet de Strasbourg Europtimist (URL : < <https://www.europtimist.eu/2019/08/le-c-e-e-j-a-arrive-prochainement-a-strasbourg/> >).

<sup>639</sup> En japonais : 日欧地域連携ヘルプデスク Nichiô chiiki renkei herupu desuku.

<sup>640</sup> Page d'accueil du site internet du Helpdesk (URL : < <https://www.eu-japan.eu/ejrc> >).

<sup>641</sup> « EU-Japan Regional Cooperation Helpdesk », site internet du CEEJA (URL : < <https://www.ceeja-japantech.eu/ejrc-helpdesk> >).

<sup>642</sup> *Ibid.*

<sup>643</sup> « Qu'est-ce que le CLAIR », site internet du CLAIR (URL : < <https://www.clairparis.org/fr/qu-est-ce-que-le-clair> >).

<sup>644</sup> « La collection Hatsuko Ohno », *DNA*, 18 août 2016 à 05:00 (URL : < <https://www.dna.fr/edition-de-colmar/2016/08/18/la-collection-hatsuko-ohno> >).

<sup>645</sup> « Hokusai, l'illustrateur du mont Fuji », site internet du Musée du Papier Peint de Rixheim (URL : < <https://www.museepapierpeint.org/fr/archives-expositions/hokusai-l-illustrateur-du-mont-fuji/> >).

<sup>646</sup> DIDIERJEAN (Christelle), « Deux expositions pour découvrir le mangaka Kaiji Kawaguchi », *L'Alsace*, 08 mai 2024 à 06:03 (URL : < <https://www.lalsace.fr/culture-loisirs/2024/05/08/deux-expositions-pour-decouvrir-le-mangaka-kaiji-kawaguchi> >).

<sup>647</sup> Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar.

l'occasion du 160<sup>ème</sup> anniversaire des relations Alsace-Japon, le Musée devrait trouver ses quartiers à côté de la Bibliothèque du CEEJA, dans le complexe de la Maison des vins d'Alsace<sup>648</sup>, laquelle appartient actuellement au CIVA (Conseil Interprofessionnel des Vins d'Alsace). Jusqu'à l'ouverture du musée prévue pour 2027<sup>649</sup>, le CEEJA proposera des expositions « hors-les-murs » (c'est-à-dire dans divers lieux autres que le musée) ; la première concerne l'auteur Kaiji KAWAGUCHI<sup>650</sup>, créateur d'œuvres teintées des situations politique et géopolitique du Japon comme *Zipang* ou *Spirit of the Sun* ; l'exposition est la première ayant lieu en Europe sur cet auteur<sup>651</sup>. En outre, dans l'optique de futures activités commerciales au sein du MEMA, le CEEJA a également créé une SAS en 2023 : la Manga, Anime & Japan Arts Society (MAJAS)<sup>652</sup>. À travers cette société, le CEEJA a organisé une autre exposition<sup>653</sup> en Allemagne, dans la ville de Frechen (près de Cologne). Tenue le 10 octobre 2024, l'exposition a pour sujet la céramique de Bizen à travers les âges.

### La Bibliothèque du CEEJA : un legs massif aux diverses origines

De son nom officiel significatif, la « Bibliothèque du CEEJA » est le fonds de documents géré par le CEEJA<sup>654</sup>. Elle se situe dans la zone industrielle de Colmar<sup>655</sup>, bien éloigné du siège du CEEJA situé près du centre-ville, dans un entrepôt qui appartient au CIVA. Loué par le CEEJA, l'entrepôt a été entièrement rénové grâce à la générosité du couple Mathias-Pauer<sup>656</sup>, pour pouvoir accueillir leurs fonds et les fonds bibliothécaires rassemblés par le CEEJA. C'est ainsi que le fonds du CEEJA est le résultat de la fusion de trois fonds d'origines différentes :

---

<sup>648</sup> FREUDENREICH (Michelle), « Le premier musée européen du manga projette de s'implanter à la Maison des vins d'Alsace », *DNA*, 09 septembre 2022 à 18:00 (mis à jour le 09 septembre 2022 à 19:26) (URL : < <https://www.dna.fr/culture-loisirs/2022/09/09/le-musee-du-manga-projet-de-s-implanter-a-la-maison-des-vins-d-alsace> >).

La Maison des vins devrait déménager ailleurs dans Colmar (FREUDENREICH (Michelle), « Maison des vins : un nouveau bâtiment à... Colmar », *DNA*, 29 mars 2024 à 06:02 (mis à jour le 29 mars 2024 à 22:27) (URL : < <https://www.dna.fr/economie/2024/03/29/la-construction-d-une-nouvelle-maison-des-vins> >).

<sup>649</sup> « Lancement du MEMA, le Musée Européen du Manga et de l'Anime ! », site internet de la Japan Expo, 29 juin 2023 (URL : < [https://www.japan-expo-paris.com/fr/programme/2023-07-16/lancement-du-mema-le-musee-europeen-du-manga-et-de-lanime\\_12262.htm](https://www.japan-expo-paris.com/fr/programme/2023-07-16/lancement-du-mema-le-musee-europeen-du-manga-et-de-lanime_12262.htm) >).

<sup>650</sup> DIDIERJEAN, *op. cit.*

<sup>651</sup> L'exposition a pris place du 02 mai au 30 juin 2024.

<sup>652</sup> Site internet : < <https://www.manga-anime-japan-arts-society.eu/> >.

<sup>653</sup> « Bizen », Internationaler Museumstag (URL : < <https://www.museumstag.de/aktion/30980> >).

<sup>654</sup> À l'heure où j'écris ces lignes, le fonds est en train d'être entièrement réorganisé : ajout de nouvelles étagères, déplacement des ouvrages, rangement... de telle sorte qu'il est difficile de naviguer dedans. Les membres de l'association n'étant pas nombreux, la réorganisation prend un peu de temps ; elle devrait être achevée dans quelques années.

<sup>655</sup> Adresse exacte : 6, Rue Louis Blériot, 68000 Colmar.

<sup>656</sup> Entretien avec Regine MATHIAS ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar.

- Le fonds du CEEJA : le fonds que le CEEJA a lui-même rassemblé de son côté, à travers ses partenariats et les événements auxquels il a participé, comprenant les ouvrages qu'il a publiés ou pour lesquels il a contribué à la publication.
- Le « Fonds Seijô » : il se compose lui-même de deux « sous-fonds » : l'un provenant du Lycée Seijo, et l'autre provenant du Centre Culturel Seijo. Pour le premier, il s'agit en grande partie de manuels scolaires, qui sont quasiment tous en japonais. Pour le second, en plus de livres sur la culture japonaise, il y a également des VHS<sup>657</sup> qui étaient diffusées au centre culturel.
- Le « Fonds Mathias-Pauer » : tout le fonds qui appartenait au couple Mathias-Pauer. Il contient avant tout des ouvrages de recherche sur l'Histoire économique et technologique contemporaine du Japon (sujet de prédilection du couple de chercheurs), qui sont pour la plupart d'entre eux en anglais et en japonais, dans une moindre mesure en allemand. Ce fonds contient également des documents historiques et des objets divers, d'art ou de collection.

Le Fonds Mathias-Pauer mérite quelques éclaircissements supplémentaires. Il a été rassemblé progressivement sur une vingtaine d'années<sup>658</sup>, notamment à travers des dons de diverses institutions japonaises<sup>659</sup>. Le couple Mathias-Pauer voulait d'abord donner son fonds à une université allemande, mais aucune n'a voulu entreprendre les démarches pour pouvoir créer l'espace nécessaire pour entreposer ce fonds de taille conséquente<sup>660</sup>. Ayant entendu parler du CEEJA au cours de leurs pérégrinations, le couple prit contact avec André KLEIN en 2010 qui, alors président du CEEJA, était favorable à leur offre<sup>661</sup> : c'est alors qu'ils joignirent le CEEJA et lui légèrent leur fonds en 2013<sup>662</sup>.

En somme donc, le fonds général se compose de documents ou d'objets de natures très différentes (revues, manuels scolaires, travaux universitaires...) qui ne sont pas tous écrits (photographies, diaporamas, films, documents sonores), avec des supports différents (surtout des VHS, peu de DVD). Il y a également des artefacts plutôt rares ou précieux. Concernant plus

---

<sup>657</sup> Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar.

<sup>658</sup> Entretien avec Regine MATHIAS ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar.

<sup>659</sup> *Ibid.*

<sup>660</sup> *Ibid.*

<sup>661</sup> *Ibid.*

<sup>662</sup> WENDLING (Esteban), « Un trésor de 100 000 livres », *DNA*, 25 janvier 2016, p. 11.

spécifiquement les documents écrits, ils peuvent être en plusieurs langues : principalement anglais et japonais, puis français et allemand.

La multiplicité des fonds se reflète dans l'archivage du fonds général : chaque sous-fonds a sa propre nomenclature de rangement. Ainsi, tandis que le Fonds Mathias-Pauer utilise une nomenclature internationale usuelle, le Fonds Seijô utilise lui une nomenclature japonaise avec des différences de classement parfois importantes : par exemple, dans la section Histoire, les livres concernant l'Histoire du Japon sont en premier, ce qui n'est pas le cas dans la nomenclature du Fonds Mathias-Pauer. Lorsqu'on navigue dans la Bibliothèque du CEEJA, il faut donc être prêt à passer d'une nomenclature à l'autre.

Comprenant à l'heure actuelle 130 000 éléments<sup>663</sup>, ce fonds est le plus gros fonds japonisant d'Europe<sup>664</sup>. En raison de son importance numérique, de la diversité de ses éléments et de la rareté de certains d'entre eux, la Bibliothèque du CEEJA constitue une source d'ouvrages importante pour celles et ceux qui souhaiteraient étudier le Japon, et il a déjà reçu la visite de quelques chercheurs internationaux<sup>665</sup> — visite d'ailleurs nécessaire, car les consultations de la Bibliothèque se font strictement en présentiel<sup>666</sup>.

### Une diversité nécessaire de mécènes et de partenariats

La diversité des membres et des activités du CEEJA lui ont permis de se tisser un réseau important qui recoupe différents acteurs des relations alsaco-japonaises, franco-japonaises et même euro-japonaises, lui permettant par la même de recevoir des financements de sources variées et de nouer des partenariats. L'un de ces partenariats provient de l'essence universitaire originelle du CEEJA : celui-ci bénéficie d'une convention avec le département d'études japonaises de l'Université de Strasbourg (jadis l'Université Marc Bloch Strasbourg-II)<sup>667</sup>, qui lui offre un lien étroit et constant avec l'Université de Strasbourg en particulier et le monde universitaire en général. De surcroît, grâce à ses appuis locaux, le CEEJA possède également des liens avec les pouvoirs publics alsaciens et par extension avec le monde politique à plusieurs niveaux (local, régional et national). En outre, le CEEJA possède aussi des partenariats avec des entreprises et organisations japonaises : pour l'exposition sur Kaiji KAWAGUCHI par

---

<sup>663</sup> Entretien avec Regine MATHIAS ayant eu lieu le 24 avril 2024 à Colmar.

<sup>664</sup> « Konjaku devient membre du CEEJA », site internet de Konjaku, 12 juin 2021 (URL : < <https://www.konjaku.fr/blog/2021/06/12/konjaku-membre-ceeja.html> >).

<sup>665</sup> Entretien avec Regine MATHIAS ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar.

<sup>666</sup> *Ibid.*

<sup>667</sup> Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar.

exemple, le CEEJA a bénéficié du soutien de la Japan Airlines<sup>668</sup>, une compagnie de transport aérien japonaise.

En tant qu'association, la principale source des financements du CEEJA provient des collectivités locales alsaciennes, parmi lesquelles ses principaux contributeurs étaient le Département du Haut-Rhin et la Région Alsace, aujourd'hui la CeA ; le CEEJA a d'ailleurs pu bénéficier de financements de la part de la mairie de Colmar lors de sa création. Cependant, des changements administratifs français ont perturbé le flux de ces sources-là. D'une part, suite à la réforme des collectivités territoriales de 2010, la part provenant du Haut-Rhin a été supprimée. D'autre part, après la création de la Région Grand Est, les financements provenant de la Région Alsace (qui n'existait donc plus) se sont « translétés » à la Région Grand Est ; mais la nouvelle région n'a pas été très intéressée par fournir beaucoup d'argent à l'association, étant avant tout préoccupée par les intérêts économiques et commerciaux dans un contexte de resserrement budgétaire. De surcroît, le fait que Olivier BECHT, vice-président du CEEJA devenu président en 2017, ne s'entendait pas très bien avec Jean ROTTNER, président de la Région Grand Est, n'a pas aidé<sup>669</sup>. Mais la « reconversion » du CEEJA vers un soutien aux PME a infléchi la décision concernant les financements de la région. En outre, le CEEJA a reçu des financements de la part de l'Union Européenne, dans le cadre de son activité de cluster européen.

Autrement, il arrive aussi que le CEEJA cherche des financements ailleurs qu'auprès des pouvoirs publics. Il a ainsi pu recevoir des financements de la part des universités, voire de la part de fonds privés japonais, notamment des fondations<sup>670</sup>. Cette diversité de sources de financements relève avant tout du pragmatisme : il s'agit de diversifier ses sources au cas où l'une d'elles viendrait à faire défaut — ce qui a déjà pu arriver. De surcroît, certaines sources de financement reposaient en grande partie sur les membres éminents du CEEJA, et notamment sur KLEIN : on a ainsi pu constater qu'au fur et à mesure que KLEIN s'approchait de la retraite, certaines sources de financements se sont tariées<sup>671</sup>, signe de l'importance pivotale de l'homme et de son réseau, et par la même de la fragilité de certains partenariats établis par le CEEJA. Entre la fondation du CEEJA et aujourd'hui, Frédéric EBRARD estime la baisse des

---

<sup>668</sup> THOMAS (Leo), « Kaiji KAWAGUCHI : Une exposition entre « passé et présent » », *Journal du Japon* [webzine], 25 mai 2024 (mis à jour le 26 mai 2024) (URL : < <https://www.journaldujapon.com/2024/05/25/kaiji-kawaguchi-une-exposition-entre-passe-et-present/> >).

<sup>669</sup> Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar.

<sup>670</sup> *Ibid.*

<sup>671</sup> *Ibid.*

financements à plusieurs centaines de milliers d'euros<sup>672</sup>. Ainsi, il est crucial pour le CEEJA et la bonne tenue de ses activités de disposer de sources de financements de différentes origines.

### Conclusion du Chapitre 3

Sans nul doute, le CEEJA a joué et continue de jouer un rôle très important concernant les relations japonaises en Alsace. Fondé par nul autre que le grand japonologue Jean-Jacques ORIGAS, le CEEJA se focalisait au début sur des activités universitaires ; puis il a peu à peu changé son cap pour se diriger vers des activités économiques, profitant du réseau de l'incontournable André KLEIN et du soutien d'une équipe francojaponaise remplie de talents. L'association a alors élargi son champ d'action à l'échelle de la Région Grand Est et dans une certaine mesure de l'Union Européenne, tout en diversifiant ses activités grâce à des financements venus d'horizons variés — cela permettant à l'association d'acquérir une forte crédibilité en tant qu'interlocuteur. Alors que son siège a plusieurs fois déménagé, il a aménagé une bibliothèque rassemblant un fonds japonisant immense, et envisage désormais d'ouvrir le premier musée d'Europe dédié aux mangas et aux *animes*. Non sans encombre, la contribution du CEEJA au développement des relations avec le Japon dans des domaines variés, ainsi que le souhaitait son fondateur, s'est bien accompli et ne semble pas prêt de s'arrêter.

---

<sup>672</sup> Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar.

# Conclusion

Aujourd'hui encore, le drapeau japonais flotte sur la place principale de Colmar. À sa vue, et à celle esquissée par le vaste tableau qu'est ce mémoire, il est certain que les liens entre l'Alsace et le Japon, entre les Alsaciens et les Japonais, ont été nombreux et profonds. Loin de s'arrêter au domaine économique comme cela a été le cas ailleurs, des liens furent tissés dans tous les domaines imaginables.

Commençant humblement mais sérieusement par le domaine universitaire, les liens entre l'Alsace et le Japon ont pris une tournure pluridisciplinaire très rapidement dans la décennie des années 1980 : elles inclurent le culturel, avec le tournage d'une série ; l'économique et l'industriel, avec l'implantation de Sony rapidement suivi ; le scolaire, avec une école japonaise ; et peu de temps après le touristique. Ces liens furent le fruit d'une action coordonnée par André KLEIN et le couple japonais des TOMINAGA, dont la détermination convainquit leurs interlocuteurs de concrétiser la vision qu'ils avaient pour les liens entre l'Alsace et le Japon — au point que le Haut-Rhin devint le premier Département français en termes de nombre d'implantations japonaises. Ces liens se perpétuèrent par la suite en prenant de nouvelles formes : ils passèrent à plus petite échelle, entre les mains des particuliers, des PME et des collectivités territoriales qui continuèrent d'échanger culturellement et économiquement, reprenant le flambeau allumé par le CAHR. Les collaborations inclurent, des deux côtés, des éléments significatifs : des entreprises japonaises emblématiques telles que Sony, des établissements universitaires majeurs tels que la *Tôdai* et l'Université de Strasbourg.

Profitant de leur conjoncture économique favorable des années 1980, les entreprises japonaises s'implantèrent en Alsace massivement, alors que la région cherchait à attirer des investisseurs internationaux pour moderniser son industrie et nourrir ses bassins d'emploi. Si les manœuvres japonaises ne furent pas entièrement bénéfiques, elles contribuèrent à maintenir l'Alsace à un bon rang économique, bien que cela ne se fit pas sans heurts avec les autres administrations françaises. Si cette réussite économique fut un succès, ce fut aussi grâce aux affinités culturelles entre Alsaciens et les Japonais, lesquels se prirent fort d'affection pour les particularités alsaciennes. Grâce à ces affinités et à la politique volontariste de l'Alsace, de nombreux établissements faisant la part belle aux échanges entre la Région et le Japon furent créés. Le domaine universitaire fut probablement le plus riche, avec l'apparition de multiples programmes d'échanges et l'installation d'institutions japonaises importantes. Mais c'est le domaine scolaire qui fut le plus remarquable : une école japonaise qui s'installa pendant une

vingtaine d'années et éduqua des centaines d'élèves japonais dans le paysage alsacien. Enfin, le tableau ne serait pas complet sans mentionner le CEEJA qui, depuis son apparition, a développé et tissé des liens entre l'Alsace et le Japon dans divers domaines et mené des projets toujours plus ambitieux, emmagasinant au passage la plus grande bibliothèque d'études japonaises d'Europe et prévoyant d'établir bientôt le premier musée du continent sur le manga et l'animation japonaise.

Et lorsqu'il fut agi pour les Japonais de quitter la Région, ils manifestèrent souvent une certaine tristesse, montrant un attachement pour l'Alsace — peine ressentie réciproquement par leurs pairs alsaciens. Certains décidèrent d'ailleurs de ne pas quitter la Région et de s'y établir définitivement, ou bien d'y revenir plusieurs années après, pour revisiter cette région avec laquelle ils développèrent une certaine affection.

En dépit de l'étendue déjà énorme de ses actions, Masayuki TOMINAGA avait encore une autre ambition : il voulait même fonder un centre d'échanges culturels avec l'Alsace au Japon<sup>673</sup>. ce qui ne se fera malheureusement jamais. Sa femme, Kazuko TOMINAGA, laissera toutefois un bel héritage du travail qu'ils accomplirent en compensation, avec la publication d'un livre sur l'Alsace et le Japon retraçant toutes les actions que le bureau de l'Alsace au Japon eut supervisées pendant que le couple le gérait — matériau primaire du mémoire ci-présent.

*In fine*, on ne peut que constater que les péripéties de l'Histoire alsaco-japonaise reste assez exceptionnelle : hormis naturellement la région parisienne, aucune autre région en France n'a connu un développement aussi multipolaire des relations bilatérales avec le Japon. Ces relations, d'une richesse comparable à nul autre lieu en France, pourraient encore être longuement étudiées — et même élaborées. Mon travail, bien que je l'aie souhaité exhaustif, n'a pas pu l'être à l'aune de cette richesse, notamment par manque de temps et de moyens. De nombreux ajouts pourraient être réalisés : en creusant encore davantage les détails de chaque institution ayant participé aux échanges Alsace-Japon, en cherchant plus de détails concernant les différents axes ici dégagés, ... un ajout notable serait de faire une étude sociologique des profils des Japonais qui se sont installés en Alsace, de regarder quand ils se sont installés, et de voir si cela a un rapport avec le soft power alsacien créé par l'aventure Klein-Tominaga. Des comparaisons interrégionales pourraient également être faites à différents niveaux : économique, avec d'autres régions ayant accueilli beaucoup d'entreprises japonaises ; ou même

---

<sup>673</sup> Pour être exact, dans la ville japonaise d'Izu (伊豆), dans la Préfecture de Shizuoka (静岡). TOMINAGA, *op. cit.*, p. 70.

scolaire, notamment concernant le Lycée Konan situé à Tours. J'espère que le travail que j'ai réalisé ici saura être inspirant ou, à défaut, aider d'autres travaux universitaires concernant les domaines défrichés ici.

L'Histoire que j'ai dessinée ici, si elle se veut complète, ne l'est en soi pas : car les relations entre l'Alsace et le Japon continueront assurément, avec les nouveaux projets évoqués plus haut (comme celui du MEMA). Ce mémoire ne reste donc décidément qu'une ébauche, que j'espère suffisamment conséquente pour pouvoir construire par-dessus un travail final aussi considérable que les relations entre le pays des cigognes et celui des cerisiers.

# Table des matières

Remerciements .....	1
Sommaire .....	2
Introduction .....	3
Partie I. Histoire contemporaine des relations Alsace – Japon : une union durable et prospère .....	11
Prélude : l’effervescence de la mondialisation .....	12
1979 — 1989 : Des premières pierres solides .....	13
Des opportunités économiques.....	14
La décentralisation française remplie d’opportunités.....	14
L’implantation d’un bureau alsacien au Japon .....	15
Le début de la fin du boum japonais : les Accords du Plaza et les régulations de la CEE .....	16
Les premières implantations industrielles : l’arrivée de la locomotive Sony .....	17
Sony : la locomotive.....	17
Ricoh et Sharp : s’implanter avec bonne foi.....	18
Plus qu’économique, une vision « humaine » des relations transnationales .....	20
Créer du soft power alsacien : le tournage de la série télévisée Le Ciel bleu d’Alsace .....	20
Des débuts de partenariats universitaires .....	21
L’arrivée du Lycée Seijo d’Alsace,.....	21
1989 — 2002 : Le jaillissement d’une « Nippon Valley » .....	22
Changement de contexte géoéconomique en défaveur du Japon .....	23
La Décennie Perdue.....	23
Les régulations de la CEE et l’apparition de l’UE .....	23
Derrière les locomotives, un train d’entreprises japonaises .....	24
Nouveautés dans les services administratifs alsaciens .....	27
Le changement de cap de l’administration alsacienne .....	27
L’érection du Consulat Général de Strasbourg : une représentation diplomatique significative.....	28
Croissance des échanges universitaires et populaires.....	29
L’essor de l’universitaire .....	29
L’accroissement de l’intérêt populaire des deux côtés .....	30
2002 — 2016 : Restructuration des liens alsacojaponais : des grands vers les petits .....	31
Les changements du contexte économique international .....	31
Le contexte économique en Alsace : évolution vers de plus petites structures .....	32
Valse de départs et d’arrivées d’entreprises japonaises .....	32
La fermeture du Lycée Seijo d’Alsace et la prise de rôle du CEEJA comme acteur économique .....	34
Du côté des échanges culturels, la prise d’importance des indépendants et des collectivités .....	35

L'apparition d'évènements réguliers .....	35
Des contacts accrus entre les deux peuples .....	36
2016 — 2024 : Une Nippon Valley qui se perpétue à de nouvelles échelles .....	37
La disparition et la réapparition de l'Alsace administrative .....	37
Des échanges économiques accrus pour les petits exploitants .....	38
Du potentiel pour les PME .....	38
Nouveautés touristiques.....	39
Malgré le Grand Est, des échanges culturels toujours importants pour l'Alsace .....	40
L'importance des collectivités et des petites structures .....	40
Le destin culturel avorté des locaux du Lycée Seijo .....	41
Les 160 ans des relations Alsace – Japon.....	41
Conclusion de la partie historique .....	42
Partie II. Choisir l'Alsace pour s'implanter : des motivations économiques et culturelles déterminantes .....	44
Chapitre 1 : L'implantation des entreprises japonaises en Alsace : une présence motivée issue d'une politique volontariste.....	46
1. L'Alsace : une région française prometteuse.....	46
(a) Le choix de la France : la recherche du « Made in France ».....	46
Une position géoéconomique de choix.....	46
La volonté d'attirer les investisseurs étrangers.....	47
Des couts compensés par des informations .....	48
(b) Le choix de l'Alsace : un terreau noble au cœur de l'Europe.....	48
Au cœur de l'Europe .....	48
Le terreau fertile de la désindustrialisation.....	49
Une politique volontariste des Alsaciens.....	49
(c) Dans les coulisses, des tensions intranationales et intrarégionales .....	51
Les agacements envers et avec la « France de l'Intérieur » .....	51
Entre le Bas-Rhin et le Haut-Rhin : des rivalités et des complémentarités entre les deux Départements.....	52
2. Le résultat des implantations japonaises : un profit en demi-teinte.....	53
Les secteurs concernés : peu de concurrence, beaucoup d'innovation.....	53
La fâcheuse question du chômage : créer des emplois ou les accaparer ? .....	54
Face à la concurrence, des exigences envers les entreprises japonaises.....	55
3. Le cadre de travail des entreprises japonaises : importer un peu de Japon .....	55
Des méthodes de travail japonaises.....	56
Des méthodes de management japonaises.....	57
Un cadre cherchant à se franciser.....	58
Conclusion du Chapitre 1 .....	59

Chapitre 2 : L'image japonaise de l'Alsace : une tradition démarquée, familière et désirée.....	60
1. Démarquer les Alsaciens : une ethnicisation recherchée.....	61
2. Du façonnement d'une familiarité entre les Alsaciens et les Japonais... ..	63
3. ... au penchant des Japonais pour les particularismes alsaciens .....	66
4. Le développement du soft power alsacien au Japon.....	68
Conclusion du Chapitre 2 .....	75
Partie III. Du côté des établissements de la société civile – Les institutions universitaires, le Lycée Seijo, et le CEEJA .....	77
Chapitre 1 : Les échanges universitaires : un développement long et patient de nombreux partenariats .....	78
Un programme précurseur et durable : le Groupe-Japon .....	79
L'installation du HFSP à Strasbourg : la proximité d'un programme international .....	81
La fondation de programmes publics et privés : Le Programme 8 et le Programme Renault .....	83
Le Programme 8 .....	83
Le Programme Renault.....	84
La MUFJ : la béatification du programme Groupe-Japon.....	85
L'hébergement de la JSPS : un point d'ancrage européen pour une association majeure .....	88
Une brève nouvelle étape dans les échanges universitaires : Le Collège Doctoral Franco-Japonais .....	89
Conclusion du Chapitre 1 .....	92
Chapitre 2 : Le Lycée Seijo : un ilot japonais en Alsace .....	94
Petite présentation de l'Institut Seijô.....	95
Le choix de l'Institut Seijô d'implanter une école en Alsace .....	96
S'exporter : une occasion et une nécessité .....	96
Le choix du lieu d'implantation : l'Alsace, une région internationale .....	97
L'organisation du Lycée : une structure multimodale .....	98
Le terrain et les locaux .....	98
Des locaux complets.....	99
Le public du Lycée : (inter)national et aisé .....	100
Un petit Japon dans une grande Alsace .....	102
Le tronc scolaire : des cours japonais... ..	102
... adaptées au contexte alsacien et européen.....	103
La fin de l'Institut Seijo d'Alsace .....	105
Une fermeture progressive .....	105
La postérité du Lycée Seijo d'Alsace : le destin des élèves et des personnels japonais.....	106
Conclusion du Chapitre 2 .....	107
Chapitre 3 : Le CEEJA : une association multisectorielle en vue de meilleures relations bilatérales .....	109

Le nom du CEEJA : d’une portée locale vers une portée européenne .....	109
Une équipe réduite mais d’excellence .....	110
Les locaux du CEEJA : de déménagements en agrandissements .....	112
Les activités du CEEJA : au nombre de son ambition .....	113
Les activités universitaires .....	113
Les activités d’édition .....	114
L’activité d’incubateur.....	115
Le bureau de coopération UE-Japon .....	116
Des expositions et le projet du MEMA .....	116
La Bibliothèque du CEEJA : un legs massif aux diverses origines.....	117
Une diversité nécessaire de mécènes et de partenariats .....	119
Conclusion du Chapitre 3 .....	121
Conclusion.....	122
Table des matières .....	125
Bibliographie .....	130
Sources universitaires.....	130
Les mémoires universitaires sur le sujet.....	130
Autres sources universitaires .....	130
Journaux .....	132
DNA .....	132
L’Alsace.....	133
L’Usine Nouvelle.....	134
Les Echos .....	134
Autres journaux .....	135
Autres .....	136
Revue, magazines, blogs.....	137
Sources orales.....	138
Entretiens.....	138
Interviews .....	139
Sources vidéo .....	139
Autres .....	140
Sources officielles .....	140
Sources juridiques .....	140
Autres sites internet.....	141
Autres livres .....	144
Liste des acronymes .....	145
Annexes.....	147

Annexe 1 : Liste de toutes les entreprises japonaises présentes en Alsace mentionnées dans le mémoire.....	148
Annexe 2 : Chronologie des principaux faits des relations Alsace – Japon .....	151
Annexe 3 : Évolution du nombre d’entreprises japonaises en Alsace par année.....	154
Annexe 4 : En-tête du papier à lettre du Bureau de Représentation pour l’Alsace au Japon (BRAJ).....	155
Annexe 5 : Cuvée de vin spécialement tirée pour le tournage de la série <i>Le Ciel bleu d’Alsace</i> .156	
Annexe 6 : Images de l’aire alsacienne du musée The Little World of Man de Inuyama. ....	157
Annexe 7 : Couple japonais travaillant au Lycée Seijo fêtant leur mariage en tenue traditionnelle alsacienne. ....	158
Annexe 8 : La Cathédrale de Strasbourg représentée dans un livre japonais de 1874. ....	159

# Bibliographie

## Sources universitaires

### *Les mémoires universitaires sur le sujet*

- FISCHER (Guy), *L'empire du Soleil levant : l'Alsace : idylle ou conquête pacifique ?* [Mémoire], IEP de Strasbourg, 1990, 75 pages.
- HARRANG (Jean-Christophe), *La présence japonaise en Alsace – 1980 – 1998 – Une politique volontariste* [Mémoire de Maîtrise d'Histoire contemporaine], Université de Haute-Alsace (UHA), 1998, 151 pages.
- HERMANN (Marie), *Le développement international d'une économie régionale : L'exemple des relations économiques entre l'Alsace et le Japon (1980-2007)* [Mémoire de 4<sup>ème</sup> année d'IEP], Université Robert Schuman – Institut d'Études Politiques de Strasbourg, 2008, 114 pages.

### *Autres sources universitaires*

- ALBERT (Michel), *Capitalisme contre capitalisme*, Paris : Le Seuil, 1991, 315 pages.
- AMSELLE (Jean-Loup), « ETHNIE », *Encyclopædia Universalis* (URL : < <https://www.universalis.fr/encyclopedie/ethnie/2-definitions/> »).
- ANGUIS (Emmanuel), *S'implanter au Japon*, Paris : Dunod, 1991, p. 10.
- BRAULT (Benoît), « Éléments pour une géographie des investissements japonais de production en France », *L'Espace géographique*, Vol. 16, No. 3 (juillet/septembre 1987), Paris : Éditions Belin, pp. 207 à 213.
- CHAMBOREDON (Jean-Claude), *Territoires, culture et classes sociales*, édition de Gilles LAFERTÉ et Florence WEBER, Collection « Sciences sociales », Paris : Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, 2019, 392 pages.
- CHARILLON (Frédéric), *Guerres d'influence – Les États à la conquête des esprits*, Paris : Odile Jacob, 2022, 344 pages.
- COMAROFF (Jean), COMAROFF (John), « The Wealth of Ethno-Nations: Notes on the Identity Economy », dans *Revue européenne des migrations internationales*, 2021/3 (Vol. 37), Poitiers : Éditions Université de Poitiers, pp. 31 à 55 (consulté sur Cairn à l'URL : < <https://www.cairn.info/revue-europeenne-des-migrations-internationales-2021-3-page-31.htm> >).
- DUMONT (Gérard-François), « Japon : le dépeuplement et ses conséquences », *Géoconfluences*, 18 octobre 2017 (URL : < <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/japon/articles-scientifiques/depeuplement> >).

- FREY (Yves) (dir.), *Ces Alsaciens venus d'ailleurs. Cent cinquante ans d'immigration en Alsace*, Nancy : Éditions Place Stanislas, 2009, 190 pages.
- HELLY (Denise), « Minorités ethniques et nationales : les débats sur le pluralisme culturel », dans *L'Année sociologique*, 2002/1 (Vol. 52), pp. 147 à 181 (URL : < <https://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2002-1-page-147.htm> >).
- HÉRAUD (Guy), *L'Europe des ethnies*, Collections « AXES », Bruxelles : Établissements Emile Bruylant, S.A., 1993 (3<sup>ème</sup> édition ; 1<sup>ère</sup> édition : 1965), 209 pages.
- MARTINIELLO (Marco), *Penser l'ethnicité. Identité, culture et relations sociales*, Liège : Presses Universitaires de Liège, 2013, 155 pages.
- ORIGAS (Jean-Jacques), « Commencer notre travail de façon modeste mais résolue », titre et transcription d'après l'enregistrement sonore du discours prononcé le 22 janvier 2001 à Colmar par ORIGAS lors de l'assemblée générale constitutive du CEEJA, pp. 5 à 10, dans *Cahiers du Centre Européen d'Études Japonaises d'Alsace*, N° 1, 2004, 114 pages.
- SCHUMACHER (Ernst Friedrich), *Small Is Beautiful: A Study of Economics As If People Mattered*, Londres : Blond & Briggs, 1973, 288 pages.
- STOSKOPF (Nicolas), VONAU (Pierre), « L'Alsace du second XXe siècle : la grande mutation industrielle », *Revue d'Alsace*, 2004, 130, pp. 159 à 192 (consulté sur HAL à l'URL : < <https://hal.science/hal-01164228> >).
- SUDA (Sayaka), « L'utilisation pédagogique d'une œuvre de Daudet au Japon : La Disparition de «La Dernière Classe» de Genichiro Fukawa », dans *Le Petit Chose. Bulletin de l'association des Amis d'Alphonse Daudet*, n°104, 2015. Colloque « Expériences et représentations de l'imaginaire de l'espace dans l'œuvre d'Alphonse Daudet », Fontvieille, 30 et 31 mai 2015. pp.207 à 212 (consulté sur Persée à l'URL : < [www.persee.fr/doc/lepec\\_0183-4681\\_2015\\_num\\_104\\_1\\_1223](http://www.persee.fr/doc/lepec_0183-4681_2015_num_104_1_1223) >).
- SOUYRI (Pierre-François), *Moderne sans être occidental. Aux origines du Japon aujourd'hui*, Collection « Bibliothèque des Histoires », Paris : Gallimard, 2016, 496 pages.
- VOGLER (Bernard), « Réflexions sur l'identité régionale », dans *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, N°16 « Images en mouvement », 1988, pp. 13 à 15 (consulté sur Persée à l'URL : < [www.persee.fr/doc/revss\\_0336-1578\\_1988\\_num\\_16\\_1\\_2882](http://www.persee.fr/doc/revss_0336-1578_1988_num_16_1_2882) >).
- WATANABE (Hirotaka), « Les relations Japon-Europe en Asie, au niveau multilatéral », *Relations internationales*, 2016/4 (n° 168), p.105 à 116 (URL : < <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2016-4-page-105.htm> >).
- YOSHIKAWA (Hiroshi), *Japan's Lost Decade*, Minato, Tôkyô : LTCB International Library Trust/International House of Japan, 2002, traduit du japonais vers l'anglais par Charles H. STEWART.

## Journaux

### *DNA*

- « La collection Hatsuko Ohno », *DNA*, 18 août 2016 à 05:00 (URL : < <https://www.dna.fr/edition-de-colmar/2016/08/18/la-collection-hatsuko-ohno> >).
- BECKELYNCK (Anne-Camille), « Le consulat du Japon s'apprête à fêter ses 30 ans, après 160 ans de tradition et de technologie », *DNA*, 04 juillet 2022 à 06:00 (mis à jour le 04 juillet 2022 à 16:37) (URL : < <https://www.dna.fr/culture-loisirs/2022/07/04/alsace-japon-l-art-de-tisser-des-liens> >).
- DUWIG (Dominique), « Retour à Tokyo », *DNA*, 24 septembre 2017 à 05:00 (URL : < <https://www.dna.fr/edition-de-strasbourg/2017/09/24/retour-a-tokyo> >).
- FREUDENREICH (Michelle), « L'adieu à Monsieur Japon », *DNA*, 30 août 2017 à 05:00 (URL : < <https://www.dna.fr/edition-de-colmar/2017/08/30/l-adieu-a-monsieur-japon> >).
- FREUDENREICH (Michelle), « Le premier musée européen du manga projette de s'implanter à la Maison des vins d'Alsace », *DNA*, 09 septembre 2022 à 18:00 (mis à jour le 09 septembre 2022 à 19:26) (URL : < <https://www.dna.fr/culture-loisirs/2022/09/09/le-musee-du-manga-projette-de-s-implanter-a-la-maison-des-vins-d-alsace> >).
- FREUDENREICH (Michelle), « Maison des vins : un nouveau bâtiment à... Colmar », *DNA*, 29 mars 2024 à 06:02 (mis à jour le 29 mars 2024 à 22:27) (URL : < <https://www.dna.fr/economie/2024/03/29/la-construction-d-une-nouvelle-maison-des-vins> >).
- KIENTZ (Jean Daniel), « [Diaporama] Kaysersberg-Vignoble : les quatre hectares de l'ex-lycée Seijo sont en vente », *DNA*, 23 mars 2021 à 19:40 (mis à jour le 25 mars 2021 à 09:08) (URL : < <https://www.dna.fr/culture-loisirs/2021/03/23/diaporama-kaysersberg-vignoble-les-quatre-hectares-de-l-ex-lycee-seijo-sont-en-vente> >).
- KIENTZ (Jean Daniel), « Des logements et de l'activité tertiaire sur le site de l'ex-Seijo », *DNA*, 29 juin 2022 à 06:00 (mis à jour le 29 juin 2022 à 11:10) (URL : < <https://www.dna.fr/economie/2022/06/29/des-logements-et-de-l-activite-tertiaire-sur-le-site-de-l-ex-seijo> >).
- MARCHISIO (Jean-Claude), « L'Alsace à l'heure japonaise », dans *Almanach des Dernières nouvelles d'Alsace*, 1988, p. 119-122.
- MÉTRAL (Olivier), « Vins d'Alsace et Japon : bien plus qu'une aventure », *DNA*, 24 février 2024 à 11:30 (mis à jour le 26 février 2024 à 10:40) (URL : < <https://www.dna.fr/economie/2024/02/24/vins-d-alsace-et-japon-bien-plus-qu-une-aventure> >).
- POIRIER (Dom), « [Diaporama] Les trois nouveaux ouvrages de André Klein, passionné d'histoire », *DNA*, 17 décembre 2019 à 05:04 (mis à jour le 17 décembre 2019 à 08:30)

(URL : < <https://www.dna.fr/edition-colmar-guebwiller/2019/12/17/diaporama-andre-klein-le-coeur-aux-ouvrages> >).

RANSLANT (Julie), « Le Japan Weekend s'étoffe le 1er avril », *DNA*, 21 mars 2023 à 12:05 (mis à jour le 06 avril 2023 à 16:11) (URL : < <https://www.dna.fr/culture-loisirs/2023/03/21/le-japan-weekend-s-etoffe> >).

SC, « Une grève chez THK », *DNA*, 26 avril 2018 à 05:00 (URL : < <https://www.dna.fr/edition-de-guebwiller/2018/04/26/une-greve-chez-thk> >).

WALCH (Valérie), « Suika Market : dimanche, le Wagon Souk se met à l'heure des matsuri japonais », *DNA*, 29 juin 2023 à 12:00 (mis à jour le 07 avril 2024 à 16:45) (URL : < <https://www.dna.fr/culture-loisirs/2023/06/29/suika-market-dimanche-le-wagon-souk-se-met-a-l-heure-japonaise> >).

WENDLING (Esteban), « Un trésor de 100 000 livres », *DNA*, 25 janvier 2016, p. 11.

### *L'Alsace*

« Du lycée Seijo au Centre d'études japonaises », *L'Alsace*, 19 mars 2013 à 05:00 (URL : < <https://web.archive.org/web/20140103163012/http://www.lalsace.fr/actualite/2013/03/19/du-lycee-seijo-au-centre-d-etudes-japonaises> >).

« Un Noël alsacien au Japon », *L'Alsace*, 11 décembre 2020 à 16:00 (mis à jour le 13 décembre 2020 à 15:27) (URL : < <https://www.lalsace.fr/culture-loisirs/2020/12/10/noel-alsacien-au-japon> >).

BECKELYNCK (Anne-Camille), « Au milieu des vignes, tout l'art du Japon », *L'Alsace*, 31 mars 2017 à 05:00 (URL : < <https://www.lalsace.fr/haut-rhin/2017/03/31/au-milieu-des-vignes-tout-l-art-du-japon> >).

DIDIERJEAN (Christelle), « Deux expositions pour découvrir le mangaka Kaiji Kawaguchi », *L'Alsace*, 08 mai 2024 à 06:03 (URL : < <https://www.lalsace.fr/culture-loisirs/2024/05/08/deux-expositions-pour-decouvrir-le-mangaka-kaiji-kawaguchi> >).

FREUDENREICH (Michelle), « Un avenir européen pour le CEEJA », *L'Alsace*, 24 septembre 2020 à 21:19 (URL : < <https://www.lalsace.fr/economie/2020/09/22/le-ceeja-donne-naissance-a-japantech-grand-est> >).

GUSZ (Pierre), « Le Japon choisit Riquewihr, « plus beau village de France » », *L'Alsace*, 19 janvier 2016 à 05:01 (URL : < <https://www.lalsace.fr/haut-rhin/2016/01/19/le-japon-choisit-riquewihr-plus-beau-village-de-france> >).

M. F., « Le Studio Bon intègre l'incubateur du CEEJA », *L'Alsace*, 03 février 2022 à 06:00 (URL : < <https://www.lalsace.fr/economie/2022/02/03/le-studio-bon-integre-l-incubateur-du-ceeja> >).

POIRIER (Dom), « Colmar, c'est « kawai » », *L'Alsace*, 22 octobre 2015 à 05:01 (URL : < <https://www.lalsace.fr/haut-rhin/2015/10/22/colmar-c-est-kawai> >).

SCHERTZINGER (Morgane), « Vingt millions d'euros investis sur le site altkirchois de Daiichi Sankyo », *L'Alsace*, 13 décembre 2023 à 18:30 (mis à jour le 14 décembre 2023 à 13:58) (URL : < <https://www.lalsace.fr/economie/2023/12/13/vingt-millions-d-euros-investis-sur-le-site-altkirchois-de-daiichi-sankyo> >).

WOEHL (Annick), « Alsace-Japon, un siècle et demi d'affinités », *L'Alsace*, 24 octobre 2014 à 05:00 (URL : < <https://www.lalsace.fr/actualite/2014/10/24/alsace-japon-un-siecle-et-demi-d-affinites> >).

### *L'Usine Nouvelle*

« Alsace/Pharmacie : L'américano-japonais Chiral à Strasbourg », *L'Usine Nouvelle*, n° 2518, 05 octobre 1995 (URL : < <https://www.usinenouvelle.com/article/alsace-pharmacie-l-americano-japonais-chiral-a-strasbourg.N76676> >).

« Automatisation, flexibilité et valeur ajoutée, trois atouts gagnants », *L'Usine Nouvelle*, n° 2618, 20 novembre 1997 (URL : < <https://www.usinenouvelle.com/article/automatisation-flexibilite-et-valeur-ajoutee-trois-atouts-gagnants.N85627> >).

« Les enjeux de la spécialisation technique », *L'Usine Nouvelle*, n° 2618, 20 novembre 1997 (URL : < <https://www.usinenouvelle.com/article/les-enjeux-de-la-specialisation-technique.N85624> >).

« QUEL RÔLE POUR L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ? La création par le Conseil régional d'une Agence de développement suscite les craintes des comités d'expansion. », dans *L'Usine Nouvelle*, n° 2523, 09 novembre 1995 (URL : < <https://www.usinenouvelle.com/article/alsacequel-role-pour-l-agence-de-developpement-la-creation-par-le-conseil-regional-d-une-agence-de-developpement-suscite-les-craintes-des-comites-d-expansion.N77066> >).

« TRECA PASSE AUX JAPONAIS – Le groupe Treca, spécialisé dans les matelas sera racheté par Dunlop-Fran », *L'Humanité*, 27 décembre 1990 (URL : < <https://www.humanite.fr/-/treca-passe-aux-japonais-le-groupe-treca-specialise-dans-les-matelas-fera-rachete-par-dunlop-fran> >).

Rédaction L'USINE NOUVELLE, « Exclusif : Cauval industrie négocie le rachat de Treca et Dunlopillo », *L'Usine Nouvelle*, 1<sup>er</sup> juin 2016 à 12:08 (URL : < <https://www.usinenouvelle.com/article/exclusif-cauval-industrie-negocie-le-rachat-de-treca-et-dunlopillo.N13488> >).

### *Les Echos*

DUPONT (Stéphane), « La lente mutation des « usines tournevis » japonaises », *Les Echos*, 22 janvier 1992 à 01:01 (URL : < <https://www.lesechos.fr/1992/01/la-lente-mutation-des-usines-tournevis-japonaises-919425> >).

CHAUVEAU (Julie), DU GUERNY (Stanislas), « Sony ferme sa dernière usine française spécialisée dans le service après-vente », *Les Echos*, 06 mars 2013 à 01:01 (URL : < <https://www.lesechos.fr/2013/03/sony-ferme-sa-derniere-usine-francaise-specialisee-dans-le-service-apres-vente-318491> >).

LATHAM (Antoine), « L'Alsace réforme ses agences économiques », *Les Echos*, 10 octobre 2006 (URL : < <https://www.lesechos.fr/2006/10/lalsace-reforme-ses-agences-economiques-582754> >).

LATHAM (Antoine), « Le fabricant de CD-R et DVD-R MAM-Europe en liquidation », *Les Echos*, 05 octobre 2006 (URL : < <https://www.lesechos.fr/2006/10/le-fabricant-de-cd-r-et-dvd-r-mam-europe-en-liquidation-582399> >).

LEWANDOWSKI (Jean-Claude), « Renault crée un MBA francophone pour des étudiants japonais », *Les Echos*, 17 septembre 2002 à 01:01 (URL : < <https://www.lesechos.fr/2002/09/renault-cree-un-mba-francophone-pour-des-etudiants-japonais-699313> >).

WEISS (Bénédicte), « Comment l'idylle entre l'Alsace et le Japon dure depuis 160 ans », *Les Echos*, 24 novembre 2023 à 15:53 (mis à jour le 24 novembre 2023 à 16:48) (URL : < <https://www.lesechos.fr/pme-regions/grand-est/comment-lidylle-entre-lalsace-et-le-japon-dure-depuis-160-ans-2031341> >).

#### *Autres journaux*

« La méthode Orthal exportée au Japon », *L'Ami hebdo*, 16 juin 2024, p. 10.

« Le marché de Noël de Strasbourg à Tokyo : bilan positif deux ans après », France 3 Grand Est, 16 décembre 2012 à 12:27 (mis à jour le 10 juin 2020 à 16:20) (URL : < <https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/2012/12/16/quand-le-marche-de-noel-s-exportait-tokyo-165705.html> >).

« Un centre d'études japonaises à Colmar », *La Tribune*, 2001.

AFP, « Fermeture de l'usine Yamaha électronique à Monswiller », *Libération*, 27 octobre 2003 à 01:34 (URL : < [https://www.liberation.fr/futurs/2003/10/27/fermeture-de-l-usine-yamaha-electronique-a-monswiller\\_449529/](https://www.liberation.fr/futurs/2003/10/27/fermeture-de-l-usine-yamaha-electronique-a-monswiller_449529/) >).

La Tribune, « Les principaux investissements japonais », *La Tribune*, 25 février 1997 (consulté sur Europresse).

BALDEWECK (Yolande), « Les Japonais aiment l'Alsace », *Le Figaro*, 12 janvier 2000 (consulté sur Europresse).

BALDEWECK (Yolande), « Les Japonais conquis par l'Alsace », *Le Figaro*, 27 novembre 1997 (consulté sur Europresse).

DENTZ (Adrien), « Sony supprime 700 postes dans la Nippon Valley alsacienne », *Le Monde*, 29 mai 2004 (consulté sur Europresse).

- EDER (Gérard), « Sony à Bayonne. Le béret sans kimono », *Sud Ouest*, 02 décembre 1990, p. 11 (consulté sur Europresse).
- EMERY (Audrey), « L'Asie à son aise », *Le Point*, 24 février 2005 (consulté sur Europresse).
- FORTIER (Jacques), « Les Japonais ont appris à aimer l'Alsace », *Le Monde*, 04 avril 2001 (consulté sur Europresse).
- GAUTHIER (Nicole), « Les entreprises japonaises s'épanouissent en Alsace », *Libération*, 09 juillet 2001 (consulté sur Europresse).
- LEPLÂTRE (Simon), « Une entreprise bretonne va reprendre le dernier site français de Sony », *La Croix*, 06 mars 2013 à 15:25 (URL : < [https://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises/Economie/Une-entreprise-bretonne-va-reprendre-le-dernier-site-francais-de-Sony-\\_NG\\_-2013-03-06-918262](https://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises/Economie/Une-entreprise-bretonne-va-reprendre-le-dernier-site-francais-de-Sony-_NG_-2013-03-06-918262) >).
- LESPIAUT (A.-F.), « Et le "plus beau village de France" est... », *BFMTV*, 19 janvier 2016 à 10:06 (URL : < [https://www.bfmtv.com/societe/insolite/et-le-plus-beau-village-de-france-est\\_AN-201601190008.html](https://www.bfmtv.com/societe/insolite/et-le-plus-beau-village-de-france-est_AN-201601190008.html) >).
- NEUBRAND (Robin), « Les bons chiffres du tourisme estival en Alsace », *TOP MUSIC*, 14 septembre 2023 à 14:50 (mis à jour le 15 septembre 2023 à 14:03) (URL : < <https://www.topmusic.fr/tourisme-estival-2023-est-une-bonne-annee-en-alsace> >).
- NORMAND (Jean-Michel), « Renault tente de réduire le « fossé culturel » avec Nissan », *Le Monde*, 08 avril 2001 (URL : < [https://www.lemonde.fr/archives/article/2001/04/08/renault-tente-de-reduire-le-fosse-culturel-avec-nissan\\_4174892\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/2001/04/08/renault-tente-de-reduire-le-fosse-culturel-avec-nissan_4174892_1819218.html) >).
- PAYOT (Marianne), « Bienvenue à Nippon Valley », *L'Express*, 12 septembre 2002 (URL : < [https://www.lexpress.fr/informations/bienvenue-a-nippon-valley\\_649235.html](https://www.lexpress.fr/informations/bienvenue-a-nippon-valley_649235.html) >).
- SCHOENBERGER (Karl), « 'Japaning' of Europe at Full Tilt : Companies rush for a foothold before the 1992 integration of the European Community. Alsace is a case in point. », *Los Angeles Times*, 02 août 1990 (URL : < <https://www.latimes.com/archives/la-xpm-1990-08-02-mn-1338-story.html> >).
- WENDLING (Philippe), 20 Minutes, « Pas de sushis pour le marché de Noël à Tokyo », *20 Minutes*, 12 décembre 2010 à 12:12 (consulté sur Europresse).

### *Autres*

- « Japan Addict Z2 », *Tout-Strasbourg*, 02 juin 2016 (URL : < <https://www.tout-strasbourg.com/japan-addict-245/> >).
- « Seijo Gakuen closes French campus », *The Japan Times Online*, 13 février 2005 (URL : < <https://archive.is/JkMA> >).

## Revue, magazines, blogs

- « Colmar dans les mangas japonais », site internet de Konjaku (URL : < <https://www.konjaku.fr/colmar-anime-japonais.html> >).
- « Dimanche 17 juillet - Autour de Niedermorschwihr pour soutenir les sinistrés du Japon », *L'actualité du club vosgien de Colmar* [blog], 10 juillet 2011 (URL : < <http://www.club-vosgien-colmar.fr/article-dimanche-17-juillet-autour-de-niedermorschwihr-pour-soutenir-les-sinistres-du-japon-78899668.html> >).
- « Konjaku devient membre du CEEJA », site internet de Konjaku, 12 juin 2021 (URL : < <https://www.konjaku.fr/blog/2021/06/12/konjaku-membre-ceeja.html> >).
- « L'interlocuteur privilégié : André Klein », interview de André KLEIN réalisée par Jean-Pierre SCHMIDTLIN, dans *Objectif Alsace*, N° 17, 19 janvier 1988, pp. 4 à 5.
- « Les Japonais en Alsace », dans *Bulletin des départements et des communes*, 1987.
- « TV アニメ『ご注文はうさぎですか?』で巡るヨーロッパの旅 ～美しい景観に思わず、ころぴょんぴょん・ぽいぽい♪♪ », *animate Times*, 30 novembre 2015 (URL : < <https://www.animatetimes.com/news/details.php?id=1448867688> >).
- « 「トロットマン氏が岡山大学でご講演されます」 », FUJII Intercultural, 21 août 2016 (URL : < <https://www.fujii.fr/villes/ストラスブール市/日本語-「トロットマン氏が岡山大学でご講演さ/」>>).
- « ハウルの「聖地」アルザス建築 ジブリが結んだ日本とフランス », *Chûnichi shinbun* (中日新聞), 28 janvier 2022 à 05:00 (mis à jour le 16 octobre à 19:59) (URL : < <https://www.chunichi.co.jp/article/408265> >).
- BOUTAUDOU (Sylvie), « Le programme Renault : culture et formation à la française », *ulp.sciences*, n°3 Avril 2001, ULP, interview de Mme Danièle Alexandre, v-p chargée des relations internationales de l'URS et coordinatrice du Programme Renault pour Strasbourg, p. 12.
- BOUTAUDOU (Sylvie), « Plus d'un siècle de coopération universitaire » ; interview de Michel Hoffert, vice-président chargé de la politique internationale de l'ULP, p. 5.
- COLLOBERT (Elsa), « 2016, sous le signe du Soleil-Levant », *Savoir(s)* [magazine], Mai 2016 (URL : < <https://savoirs-archives.unistra.fr/et-ailleurs/2016-sous-le-signes-du-soleil-levant/index.html> >).
- DUPIN (Lucie), « Comment l'Alsace joue de ses atouts pour attirer les projets japonais », *Le Journal des Entreprises*, 04 janvier 2023 à 09:37 (URL : < <https://www.lejournaldesentreprises.com/article/comment-lalsace-joue-de-ses-atouts-pour-attirer-les-projets-japonais-2051303> >).

DUPIN (Lucie), « Strasbourg au cœur des sciences de la vie », *Eurométropole magazine*, n°47, Juin-Juillet 2024, p. 23.

HAETTEL (Bernard), KLEIN (André), « L'Alsace et le Japon. Des liens privilégiés », dans *Regio Basiliensis*, 1990, p. 137.

IWASAKI (Toshio), « Japanese Schools Take Root Overseas », *Journal of Japanese Trade & Industry*, n° 5, 1991, p. 24 à 25.

PIETRI (Jean-Sébastien), « 160 années d'échanges entre l'Alsace et le Japon », *Journal du Japon* [webzine], 07 mai 2023 (mis à jour le 05 mai 2023) (URL : < <https://www.journaldujapon.com/2023/05/07/lalsace-et-le-japon-celebrent-leurs-relations-de-160-ans/> >).

THOMAS (Leo), « Kaiji KAWAGUCHI : Une exposition entre « passé et présent » », *Journal du Japon* [webzine], 25 mai 2024 (mis à jour le 26 mai 2024) (URL : < <https://www.journaldujapon.com/2024/05/25/kaiji-kawaguchi-une-exposition-entre-passe-et-present/> >).

ZELLER (Madeleine), « Nouvelles acquisitions patrimoniales 2022 et 2023 #1 – Les imprimés », dans *Lieu de recherche* [magazine de la BNU de Strasbourg], 08 janvier 2024 (mis à jour le 29 janvier 2024) (URL : < <https://bnu.hypotheses.org/19325> >).

Bastien Pietronave, « Fierté ! Cette année, notre marché de Noël strasbourgeois s'exportera à New York », *Pokaa*, 16 octobre 2019 à 10:49 (URL : < <https://pokaa.fr/2019/10/16/cette-annee-notre-marche-de-noel-strasbourgeois-sexportera-a-new-york/> >).

yaelb [pseudonyme], « Surprenant : un tramway en hommage à Strasbourg circule dans une ville japonaise ! », *Pokaa*, 22 janvier 2021 à 10:35 (modifié le 04 mars 2021 à 10:35) (URL : < <https://pokaa.fr/2021/01/22/surprenant-un-tramway-en-hommage-a-strasbourg-circule-dans-une-ville-japonaise/> >).

*Alsace – Japon*, numéro spécial du magazine *J'aime l'Alsace*, n° 39, ~1999.

*Réussir le Haut-Rhin* [magazine], N° 9, Octobre 1991, p. 15.

## Sources orales

« Daniel Klack, maire de Riquewihr », dans *Emploi Rhénan* [podcast], France Bleu, 03 février 2016 (URL : < <https://www.radiofrance.fr/francebleu/podcasts/emploi-rhenan/daniel-klack-maire-de-riquewihr-5415816> >).

### Entretiens

Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu en avril 2024 à Colmar.

Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 27 mai 2024 à Colmar.

Entretien avec Frédéric EBRARD ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar.

Entretien avec Marie-Claire LETT ayant eu lieu le 19 juin 2024 à Strasbourg.

Entretien avec Regine MATHIAS ayant eu lieu le 24 avril 2024 à Colmar.

Entretien avec Regine MATHIAS ayant eu lieu le 27 juin 2024 à Colmar.

Entretien avec François MULLER ayant eu lieu en juillet 2024.

Entretien avec Daisuke SAKUMOTO ayant eu lieu le 24 avril 2024 en ligne.

Entretien avec Daisuke SAKUMOTO ayant eu lieu le 1<sup>er</sup> août 2024 en ligne.

Entretien avec Junko TOKUE ayant eu lieu le 27 juin 2024

### *Interviews*

Interview avec Frédéric EBRARD réalisée le 16 mai 2024 à Colmar.

Interview avec Kuriko KOMATSU réalisée le 06 mai 2024 à Strasbourg.

Interview avec Keiko NAKATANI réalisée le 13 juin 2024 à Strasbourg.

### Sources vidéo

« Bilan et perspective des entreprises japonaises implantées en Alsace », Journal télévisé de France 3 du 18 juin 2018 archivé sur l'INA (URL : < <https://fresques.ina.fr/panorama-grand-est/fiche-media/GRDEST00101/bilan-et-perspective-des-entreprises-japonaises-implantees-en-alsace.html> >).

MULLER (Jean-Luc), *Seijo ! Un petit Japon en Alsace* [documentaire], Strasbourg : Ana Films, 2001, 26 minutes.

*Le Ciel bleu d'Alsace* [série télévisée] (titre original : アルザスの青い空 LE CIEL BLEU D'ALSACE), scénario de Fuji TV (フジテレビ), diffusée en 1985, 12 épisodes.

*Frach oder frech* [émission télévisuelle] avec Daisuke SAKUMOTO : < <https://www.facebook.com/watch/?v=3772712899677218> >.

Émission télévisée japonaise à propos de l'Alsace diffusée en mai 2018, sur la chaîne YouTube de l'office de tourisme de Colmar : < <https://www.youtube.com/watch?v=xLrGpk3HT10> >.

La publicité tournée par Canon à Colmar : < <https://www.facebook.com/watch/?v=10153504181609809> >.

## Autres

### *Sources officielles*

- « 160ème anniversaire des relations Alsace-Japon (2023-2024) », site internet du Consulat Général du Japon à Strasbourg, 31 janvier 2024 (URL : < [https://www.strasbourg.fr.emb-japan.go.jp/itpr\\_fr/anniversaire\\_alsace\\_japon\\_160.html](https://www.strasbourg.fr.emb-japan.go.jp/itpr_fr/anniversaire_alsace_japon_160.html) >).
- « Consulats du Japon en France », site internet de l'Ambassade du Japon en France, 19 décembre 2023 (URL : < [https://www.fr.emb-japan.go.jp/itpr\\_fr/info-consulats.html](https://www.fr.emb-japan.go.jp/itpr_fr/info-consulats.html) >).
- « Déclaration de M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, sur le contenu du plan U3M, Université du 3ème millénaire, notamment les mesures sur la vie étudiante, les constructions universitaires, la recherche et la situation universitaire en région Ile de France, Paris le 13 décembre 1999 », *Vie publique* (URL : < <https://www.vie-publique.fr/discours/136352-declaration-de-m-claude-allegre-ministre-de-leducation-nationale-de> >).
- « NAT1 - Population par sexe, âge et nationalité en 2021 », Insee, 27 juin 2024 (URL : < <https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/8202137?geo=REG-11&debut=0&q=nationalit%C3%A9%20par+d%C3%A9partement&sommaire=8202145> >).
- « Notre circonscription », site du Consulat Général du Japon à Strasbourg (URL : < [https://www.strasbourg.fr.emb-japan.go.jp/itpr\\_fr/b\\_000025.html](https://www.strasbourg.fr.emb-japan.go.jp/itpr_fr/b_000025.html) >).
- « Qu'est-ce que l'acte I de la décentralisation ? », *Vie publique : au cœur du débat public*, 17 octobre 2022 (URL : < <https://www.vie-publique.fr/fiches/19608-quest-ce-que-lacte-i-de-la-decentralisation-les-lois-defferre> >).
- HARTINGH (France de) (dir.), *Évaluation du programme "collège doctoraux franco-pays partenaire"*, N° 105 de la Collection « Évaluations », Paris : Direction générale de la Coopération internationale et du Développement (DgCiD) (service rattaché au Ministère des Affaires Étrangères et Européennes), 2008.
- WASERMAN (Franck), « La question de la réforme de la taxe professionnelle », *Vie publique*, 15 avril 2018 (URL : < <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/21925-la-reforme-de-la-taxe-professionnelle-et-la-creation-de-la-cet> >).

### *Sources juridiques*

- « THEALTRONIC », Pappers (URL : < <https://www.pappers.fr/entreprise/thealtronic-391545589> >).
- « KAYSERSBERG-AMMERSCHWIHR - SARL ROSE », site internet de la DREAL Grand Est (URL : < <https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/kaysersberg-ammerschwih-r-sarl-rose-a21720.html?lang=fr> >).

« Todenko Europe », Pappers (URL : < <https://www.pappers.fr/entreprise/todenko-europe-347847519> >).

« CENTRE D'ETUDES JAPONAISES D'ALSACE (CEJA) », sur l'Annuaire des Entreprises (URL : < <https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/entreprise/centre-d-etudes-japonaises-d-alsace-ceja-435399985> >).

« CENTRE D'ETUDES JAPONAISES D'ALSACE (CEJA) », sur L'Annuaire des Entreprises (URL : < <https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/entreprise/centre-d-etudes-japonaises-d-alsace-ceja-435399985#etablissements> >).

« Accord de Partenariat Économique entre le Japon et l'Union Européenne », Consulat Général du Japon à Strasbourg, date inconnue.

Accord d'échange amical entre le Département du Haut-Rhin (France) et le Département de Gifu (Japon).

Mémoire de compréhension. La ville de Bizen dans la préfecture d'Okayama (Japon) & Le Centre Européen d'Études Japonaises d'Alsace (CEEJA) (titre original en japonais et en anglais : *Memorandum of Understanding. The City of Bizen in Okayama Prefecture (Japan) & The European Center for Japanese Studies in Alsace (CEEJA)*), signé le 06 octobre 2023.

#### *Autres sites internet*

« About JSPS », site internet de l'antenne strasbourgeoise de la JSPS (URL : < <https://jsps-strasbourg.com/about/jsps/> >).

« About JSPS Strasbourg Office », site internet de l'antenne strasbourgeoise de la JSPS (URL : < <https://jsps-strasbourg.com/about/strasbourg/> >).

« Alsace-Japon, un partenariat en pleine expansion », Atout France (URL : < <https://jp.media.france.fr/ja/node/1656> >).

« Alsace/Japon », site internet du CEEJA (URL : < <https://www.ceeja-japantech.eu/echange-france-japon/alsace-japon> >).

« Bizen », Internationaler Museumstag (URL : < <https://www.museumstag.de/aktion/30980> >).

« Contact Information », site internet du HFSP (URL : < <https://www.hfsp.org/contact-information> >).

« Dossier de presse – Accueil de la délégation de « Kitamaebune Association », 17 octobre 2022.

« Facts & Figures », site internet du Riken (URL : < <https://www.riken.jp/en/about/data/index.html> >).

« JAPON : Strasbourg et Kagoshima : signature de partenariat entre les deux villes », sur *Cités unies France*, 23 janvier 2020 (URL : < <https://cites-unies-france.org/JAPON-Les-villes-de-Strasbourg-et-Kagoshima-lancent-leur-cooperation> >).

- « JSPS Overseas Offices », site internet de la JSPS (URL : < <https://www.jsp.go.jp/english/e-overseas/> >).
- « HFSP Member Countries », site internet de l'HFSP (URL : < <https://www.hfsp.org/funding/hfsp-funding/hfsp-member-countries> >).
- « History », site internet du HFSP (URL : < <https://www.hfsp.org/history> >).
- « L'agence d'attractivité de l'Alsace dispersée dans 3 structures », site internet du CNER – Fédération des agences d'attractivité, de développement et d'innovation, 11 février 2021 (URL : < <https://www.cner-france.com/Actualites/Du-cote-des-agences/L-agence-d-attractivite-de-l-Alsace-dispersee-dans-3-structures> >).
- « Lancement du MEMA, le Musée Européen du Manga et de l'Anime ! », site internet de la Japan Expo, 29 juin 2023 (URL : < [https://www.japan-expo-paris.com/fr/programme/2023-07-16/lancement-du-mema-le-musee-europeen-du-manga-et-de-lanime\\_12262.htm](https://www.japan-expo-paris.com/fr/programme/2023-07-16/lancement-du-mema-le-musee-europeen-du-manga-et-de-lanime_12262.htm) >).
- « La transcription de Hepburn (1867). », *Nippongo* [site d'un particulier] (URL : < <http://nippongo.free.fr/hepburn.html> >).
- « Le 25ème anniversaire du Consulat général du Japon à Strasbourg », sur *Cités unies France*, 28 septembre 2017 (URL : < <https://cites-unies-france.org/Japon-le-25eme-anniversaire-du> >).
- « Les rectifications de l'orthographe », *Dictionnaire de l'Académie française* (URL : < <https://www.dictionnaire-academie.fr/annexes/rectifications-orthographe.html> >).
- « Notre histoire », site de l'ADIRA (URL : < <https://www.adira.com/a-propos-de-ladira/notre-histoire/> >).
- « Qu'est-ce que le CLAIR », site internet du CLAIR (URL : < <https://www.clairparis.org/fr/qu-est-ce-que-le-clair> >).
- « EU-Japan Regional Cooperation Helpdesk », site internet du CEEJA (URL : < <https://www.ceeja-japantech.eu/ejrc-helpdesk> >).
- « Hokusai, l'illustrateur du mont Fuji », site internet du Musée du Papier Peint de Rixheim (URL : < <https://www.museepapierpeint.org/fr/archives-expositions/hokusai-lillustrateur-du-mont-fuji/> >).
- « Japonais », site internet du Lycée Bartholdi (URL : < [https://www.lycee-bartholdi.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=18&Itemid=144](https://www.lycee-bartholdi.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=18&Itemid=144) >).
- « Le Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace arrive prochainement à Strasbourg ! », site internet de Strasbourg Eurooptimist (URL : < <https://www.eurooptimist.eu/2019/08/le-c-e-e-j-a-arrive-prochainement-a-strasbourg/> >).
- « Organigramme : une équipe à votre service », site internet du CEEJA (URL : < <https://www.ceeja-japantech.eu/organigramme> >).

« Qui sommes-nous ? », site internet d'Amitié Strasbourg Japon (URL : <https://www.amitie-strasbourg-japon.net/qui-sommes-nous/> >).

« Partir au Japon », site internet de la MUFJ (URL : < <https://mufrancejapon.unistra.fr/partir-au-japon/> >).

« Présentation de l'école complémentaire japonaise d'Alsace », site internet de l'École complémentaire japonaise d'Alsace (URL : < <https://www.alsace-hoshuko.org/francais> >).

« Présentation générale », site du Département d'Études Japonaises de l'Université de Strasbourg. URL : < <https://etudes-japonaises.unistra.fr/departement/presentation-generale> >.

BÉNICHOU (René-Luc), « Collège doctoral franco-japonais », site internet de l'Association Bernard Gregory (ABG) (URL : < <https://www.abg.asso.fr/fr/article/622/622-coll-ge-doctoral-franco-japonais> >).

Faire-part de décès publié par Christian Bouthier le 28 janvier 2003, Disparition de Monsieur Jean-Jacques Origas (URL : < <https://www.france-japon.net/2003/01/28/disparition-de-monsieur-origas/> >).

Page d'accueil du site internet du EU-Japan Regional and Cluster Cooperation Helpdesk (URL : < <https://www.eu-japan.eu/ejrc> >).

Site internet de Invest Eastern France : < <https://www.invest-easternfrance.com/> >.

Site internet de l'Institut Seijô : < <https://www.seijogakuen.ed.jp/> >.

Site internet de la Japan Addict Z (URL : < <https://japanaddictz.fr/> >).

Site internet du EU-Japan Centre : < <https://www.eu-japan.eu/> >.

Site internet du Lycée Seijo d'Alsace : < <https://archive.ph/20050403134615/http://perso.calixo.net/~lycee-seijo/> >.

Site internet du MEMA : < <https://www.manga-anime-japan-arts-society.eu/> >.

« Conférence – « L'attrait du Japon en Alsace » », site internet de l'Université de Strasbourg (URL : < <https://evenements.unistra.fr/agenda-unistra/detail-evenement/22002-conference-lattrait-du-japon-en-alsace> >).

« Hokusai, l'illustrateur du mont Fuji », site internet du Musée du Papier Peint de Rixheim (URL : < <https://www.museepapierpeint.org/fr/archives-expositions/hokusai-illustrateur-du-mont-fuji/> >).

LAFAYE (Mathilde), « LE TEMOIN DE L'HISTOIRE ECONOMIQUE ALSACIENNE », dans ADIRA - Dossier de presse 70 ans, Mulhouse : ADIRA, 02 décembre 2020 (< [https://issuu.com/adira\\_bas-rhin/docs/dp-adira\\_01.12.20/s/11421987](https://issuu.com/adira_bas-rhin/docs/dp-adira_01.12.20/s/11421987) >).

*Autres livres*

« CAHR », dans *Encyclopédie de l'Alsace – Volume 3 : Cathédrale-Colmar*, Strasbourg : Publitotal, 1983.

*Deuxième colloque franco-japonais sur l'enseignement supérieur – Strasbourg – 2 et 3 mai 2001*, Actes réalisés par la société franco-japonaise des techniques industrielles (SFJTI), 2002, 361 pages.

BARTH (Julie), Musée zoologique – Relations presse, date inconnue.

TOMINAGA (Kazuko), *L'Alsace et le Japon – Retour sur un parcours de vingt ans*, Colmar : Jérôme Do Bentzinger Éditeur, 2018 (édition originale en japonais : 2016), 94 pages.

アルザス日欧知的交流事業 – 日本研究セミナー「江戸」 – 論文集, édité par la Fondation du Japon, 2010 (ISBN : 978-4-87540-114-8).

# Liste des acronymes

- 3A = Agence d'Attractivité d'Alsace
- AAA = Agence d'Attractivité d'Alsace
- AAAJ = Association Amitiés Alsace Japon
- AASJ = Association Amitié Strasbourg-Japon
- ADA = Agence pour le Développement de l'Alsace
- AJA = Agence Japon Alsace
- ADIRA = Association de Développement et d'Industrialisation de la Région Alsace
- BR = Bas-Rhin
- BRAJ = Bureau de Représentation pour l'Alsace au Japon
- CAHR = Comité d'Action pour le progrès économique du Haut-Rhin
- CLAIR = Council of Local Authorities for International Relations
- CCI = Chambre de Commerce et d'Industrie
- CeA = Collectivité européenne d'Alsace
- CEBR = Comité pour l'Économie Bas-Rhinoise
- CEE = Communauté Économique Européenne
- CEEJA = Centre Européen d'Études Japonaises d'Alsace
- CEJA = Centre d'Études Japonaises d'Alsace
- CIVA = Conseil Interprofessionnel des Vins d'Alsace
- Datar/DATAR = Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale
- HFSP = Human Frontier Science Program
- HR = Haut-Rhin
- JSPS = Japan Society for the Promotion of Science
- MAJAS = Manga, Anime & Japan Arts Society
- MEMA = Musée Européen du Manga et de l'Animation

- METI = Ministry of Economy, Trade and Industry
- MEXT = Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology
- MFJ = Maison Franco-Japonaise de Tôkyô
- MITI = Ministry of International Trade and Industry
- MUFJ = Maison Universitaire France-Japon
- ULP = Université Louis Pasteur

# Annexes

Annexe 1 : Liste de toutes les entreprises japonaises présentes en Alsace mentionnées dans le mémoire

Entreprise japonaise	Critère	Année d'installation [— Départ]	Lieu d'installation (Département)	Nombre d'employés	Production de l'entreprise	Mentionnée par Kazuko TOMINAGA
Barudan SAS		1990	Bischoffsheim (BR)	23 (1990)	machines à tisser à têtes multiples	Oui
Casio Montres		2000	Saverne (BR)	?	?	Non
Daicel Chemical Industries		1995	Illkirch (BR)	12 (1995)	énantiomères	Oui
Daiichi Sankyô		1975	Altkirch (HR)	65 (2024)	principes actifs pour médicaments	Non
Menicon Pharma SAS		1993	Illkirch (BR)	15 (1993)	lentilles de contact, solutions d'entretien pour lentilles de contact	Oui
Mitsubishi, sous le nom MHI Équipement Alsace (MEA)		2005	Mulhouse (HR)	60 (2005) ; 107 (2021)	moteurs terrestres et maritimes	Non

Mitsui Chemical SAS, sous le nom Mitsui Advanced Media (MAM)	1989 — 2006	Ensisheim (HR)	172 (2006)	disques compacts réinscriptibles (CD-R ; plus tard DVD-R aussi)	Oui
Nihon Dempa Co, sous le nom Alsace Dempa	1994 — 2005	Burnhaupt-le- Haut (HR)	?	puces électroniques (pour appareils d'électroménager et de bureautique)	Oui
Ricoh	1988	Wettolsheim (HR)	40 (1988)	photocopieurs et des télécopieurs	Oui
Sharp	1989	Soultz (HR)	360 (1989) ; 340 (1997)	télécopieurs (plus précisément photocopieurs et fax)	Oui
Sony	1986 — 2014	Ribeauvillé (HR)	97 (1986) ; 1 600 (1999) ; 516 (2014)	caméscopes 8 mm et des lecteurs de CD	Oui
THK Manufacturing of Europe SAS	2001	Ensisheim (HR)	480 (2018)	instruments de guidage linéaire	Oui
Todenko (Tôkyô Densen Kôgyô)	1989 — 2008	Sélestat (BR)	55 (1989)	faisceaux de câbles	Oui

Sumitomo (par la possession de Tréca)	1990 — 2006	Reichshoffen (BR)	100 (2006)	literie (matelas)	Non
Yamaha	1989 — 2003	Monswiller (BR)	100 (1989) ; 47 (2003)	matériel audio (casques audios et tuners) (1989) amplis et tuners (2003)	Oui

## Annexe 2 : Chronologie des principaux faits des relations Alsace – Japon

1975 : Première implantation japonaise en Alsace : Daiichi Sankyo, à Altkirch.

1979 : André KLEIN voyage avec une délégation haut-rhinoise au Japon ; il y rencontre le couple TOMINAGA.

1981 : Transformation des régions en collectivités territoriales (Lois Defferre, promulguée en 1982).

1982 : Ouverture du Bureau de Représentation pour l'Alsace au Japon (BRAJ), à Shinjuku, Tôkyô.

1984 : Mission du *Keidanren* en Alsace.

1985 :

- Premier partenariat universitaire : entre l'Université alsacienne Louis Pasteur et l'Université japonaise Tôyô.
- En Alsace, création de l'Association Amitié Alsace-Japon.
- Tournage de la série *Le Ciel bleu d'Alsace* puis diffusion sur Fuji TV du 10 octobre au 26 décembre.

1986 :

- Ouverture du Lycée Seijo d'Alsace à Kientzheim/Ammerschwih.
- Lancement de l'usine de Sony à Ribeauvillé.
- Ouverture de l'aire alsacienne dans le musée japonais The Little World of Man.

1987 : Ouverture du Centre Culturel Seijo à Colmar.

1988 : Lancement d'une usine de Ricoh à Wettolsheim.

1989 :

- Lancement d'une usine de Sharp à Soultz-Haut-Rhin.
- Implantation du Human Science Frontier Program (HFSP) à Strasbourg.

1991 : Création du Département de Japonais à l'Université Marc Bloch.

1992 : Ouverture d'un Consulat Général du Japon à Strasbourg.

1996 : Le Japon acquiert le statut d'observateur au Conseil de l'Europe.

1998 : La Région Alsace est présente au Salon des Régions de France à Tokyo.

2001 :

- Création du CEJA (Centre d'Études Japonaises d'Alsace, futur CEEJA) à Colmar.
- Création de la Maison universitaire France-Japon (MUFJ) à Strasbourg.
- Implantation de la JSPS dans la MUFJ.
- Lancement du Collège Doctoral Franco-Japonais.

2002 : Création de l'association alsacienne Kakemono à Strasbourg par Fabrice DUNIS.

2003 : Décès de Jean-Jacques ORIGAS. André KLEIN prend la direction du CEEJA.

2004 :

- Première édition de la Japan Addict.
- Fermeture du Centre Culturel Seijo.

2005 : Fermeture du Lycée Seijo.

2008 : Fin du Collège Doctoral Franco-Japonais.

2010 : Suppression de la taxe professionnelle, réduisant l'autonomie financière des collectivités.

2013 : Legs du couple Mathias-Pauer d'un fonds conséquent au CEEJA.

2014 : Sony quitte l'Alsace.

2015 : Première édition de la Japan Addict Z.

2016 : Création de la Région Grand Est, faisant disparaître la Région Alsace.

2017 : André KLEIN prend sa retraite et devient président d'honneur du CEEJA ; il est remplacé à son poste de président par Olivier BECHT.

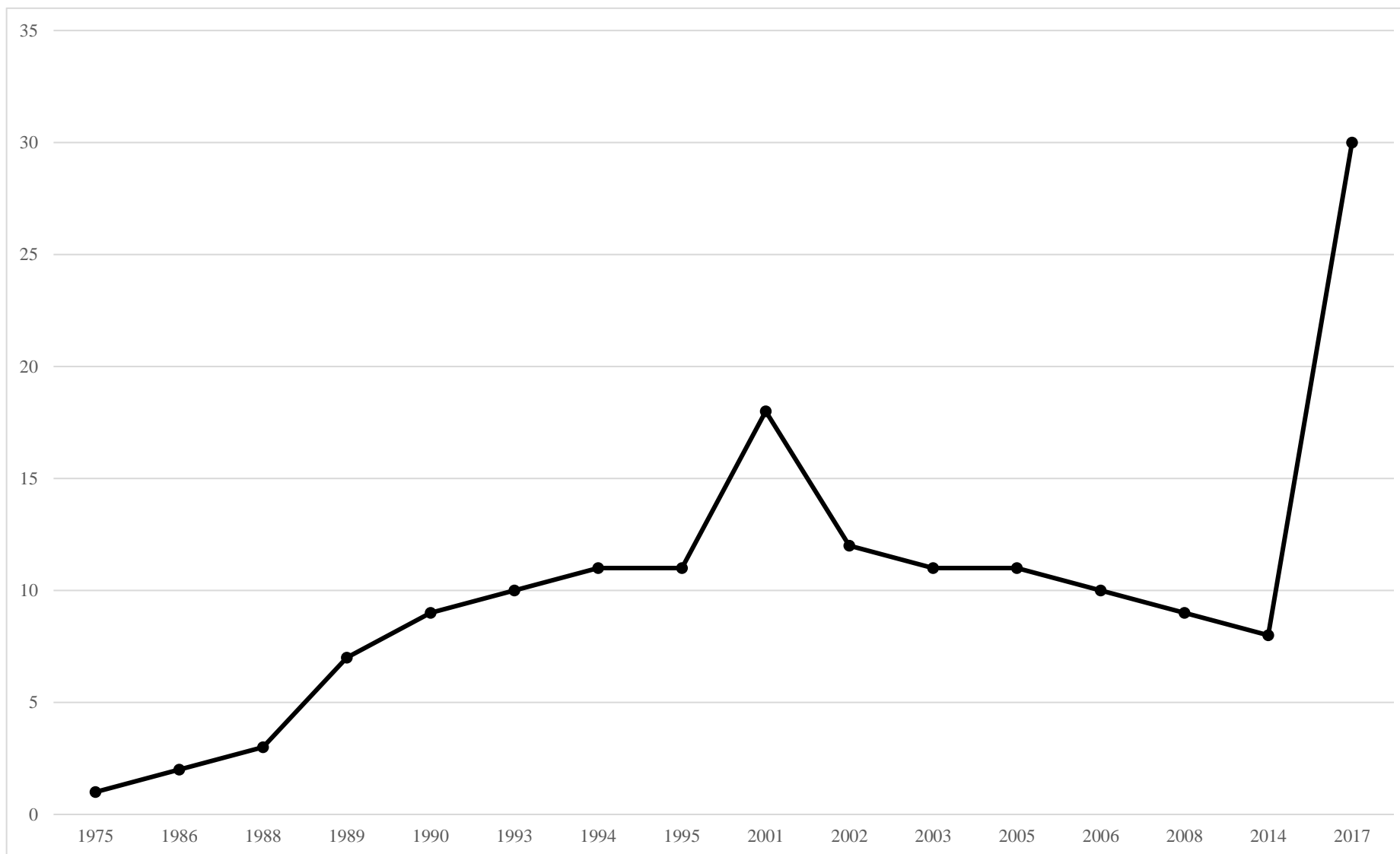
2019 : Accord de coopération économique entre l'Union Européenne et le Japon.

2020 : Le CEEJA est sélectionné pour gérer un cluster régional à l'échelle de l'Union Européenne.

2021 : Création de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA).

2023 : Annonce du projet du Musée Européen du Manga et de l'Animation (MEMA) par le CEEJA.

Annexe 3 : Évolution du nombre d'entreprises japonaises en Alsace par année.



Annexe 4 : En-tête du papier à lettre du Bureau de Représentation pour l'Alsace au Japon (BRAJ).

フランス・アルザス東京事務所  
TOKYO OFFICE FOR ALSACE, FRANCE

〒160 東京都新宿区大京町12-9 YKB大京町104号  
No.104 YKB Daikyo-cho, 12-9 Daikyo-cho, Shinjuku-ku, Tokyo 160, JAPAN  
TEL: 03(3356)7634, 03(3356)7668, TELEX: J32160(IMTIMPEX) FAX: 03(3356)6946

Source : TOMINAGA (Kazuko), *L'Alsace et le Japon. Retour sur un parcours de vingt ans*, Colmar : Jérôme Do Bentzinger Éditeur, 2018 (édition originale en japonais : 2016), p. 16.

Annexe 5 : Cuvée de vin spécialement tirée pour le tournage de la série *Le Ciel bleu d'Alsace*.

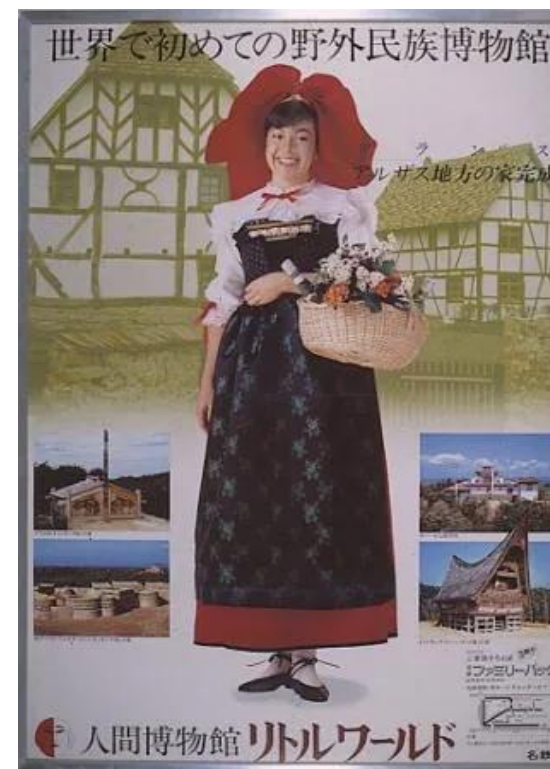


Source : TOMINAGA (Kazuko), *L'Alsace et le Japon – Retour sur un parcours de vingt ans*, Colmar : Jérôme Do Bentzinger Éditeur, 2018 (édition originale en japonais : 2016), p. 49.

Annexe 6 : Images de l'aire alsacienne du musée The Little World of Man de Inuyama.



Les maisons alsaciennes au musée. Source : TOMINAGA (Kazuko), *L'Alsace et le Japon. Retour sur un parcours de vingt ans*, Colmar : Jérôme Do Bentzinger Éditeur, 2018 (édition originale en japonais : 2016), p. 61.



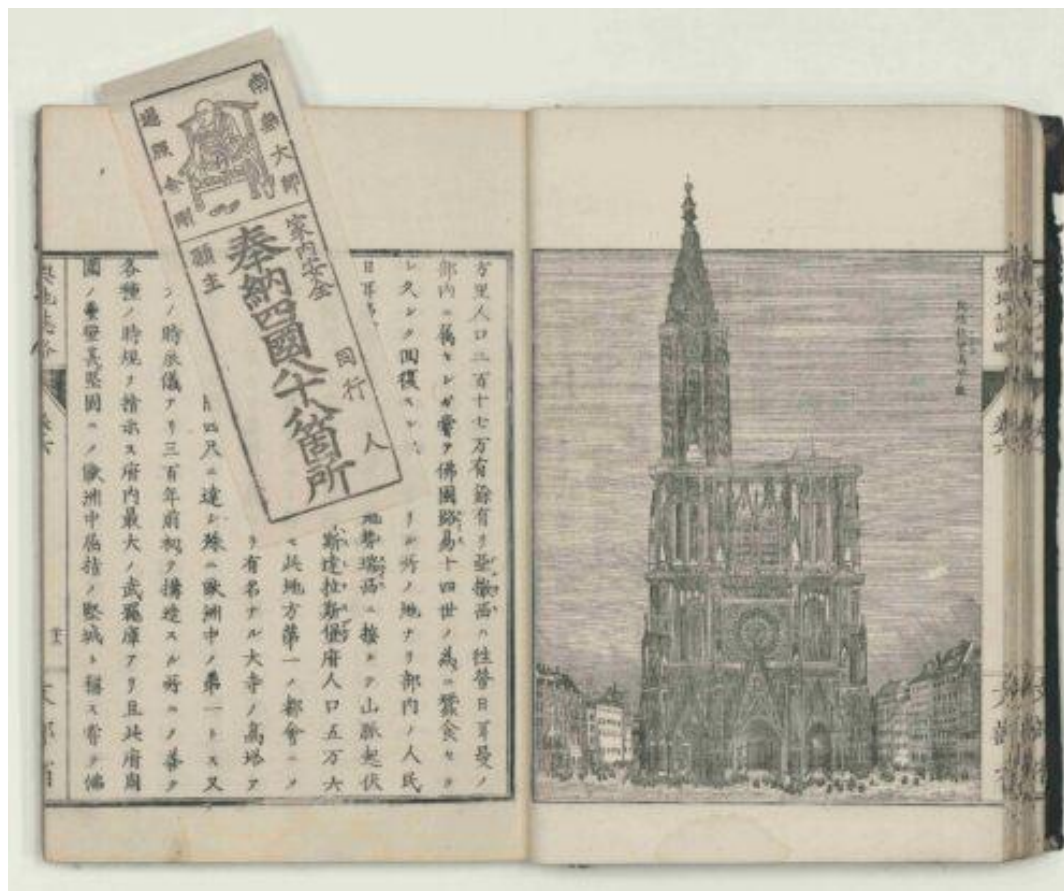
Affiche de présentation du musée. Source : « Alsace/Japon », site internet du CEEJA (URL : < <https://www.ceeja-japantech.eu/echange-france-japon/alsace-japon> >).

Annexe 7 : Couple japonais travaillant au Lycée Seijo fêtant leur mariage en tenue traditionnelle alsacienne.



Source : KIENTZ (Jean Daniel), « [Diaporama] Kaysersberg-Vignoble : les quatre hectares de l'ex-lycée Seijo sont en vente », *DNA*, 23 mars 2021 à 19:40 (mis à jour le 25 mars 2021 à 09:08), diapositive 8 (URL : < <https://www.dna.fr/culture-loisirs/2021/03/23/diaporama-kaysersberg-vignoble-les-quatre-hectares-de-l-ex-lycee-seijo-sont-en-vente> >).

Annexe 8 : La Cathédrale de Strasbourg représentée dans un livre japonais de 1874.



Source : *Yochi Shiryaku* (compendium géographique) de Masao Uchida, Volume 6, consacré à l'Europe germanique et scandinave, publié à Tokyo en 1874 ; image provenant de ZELLER (Madeleine), « Nouvelles acquisitions patrimoniales 2022 et 2023 #1 – Les imprimés », dans *Lieu de recherche* [magazine de la BNU de Strasbourg], 08 janvier 2024 (mis à jour le 29 janvier 2024) (URL : < <https://bnu.hypotheses.org/19325> >).